Le Monde des livres : Karl Popper

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15445 – 7 F

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La foire aux armes

A deux mois d'intervalle, la France vient d'obtenir, malgré *une sévère concurrence internationale*, deux importants contrats d'armement à l'exportation. Mercredi 21 septembre, le Pakistan, qui avait déjà acquis trois chasseurs de mines, a acheté trois sous-marins à l'arsenal de Cherbourg. Le 21 juillet, l'émirat de Qatar avait commandé à Dassault douze avions Mirage 2000-5. Dans l'un et l'autre cas, le ministre français de la défense a fait le *voyage, n'hésitant pas*, à l'exemple de ses homologues dans le monde, voire du président des Etats-Unis ou du premier ministre britannique, à payer de sa personne. Quitte à passer – ce qui est une image qui risque de coller longtemps à la peau d'un homme politique – *pour le vendeur numéro un des* armes de son propre pays.

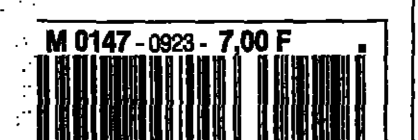
En période de chômage intense et prolongé, ces deux *marchés garantiront, chacun*, à quelques nuances près, quelque six mille emplois par an pendant une durée de quatre à cinq ans. C'est aujourd'hui l'argument le plus souvent avancé pour justifier – sinon excuser – de telles transactions, à droite comme à gauche, par les décideurs comme par les *syndicats*, toutes sensibilités confondues. Habitude *ou nécessité, le commerce* des armes n'est plus aussi vilipendé qu'il le fut. Il n'est plus pratiqué de façon hypocrite, il est toléré comme un mal inévitable, les Etats en faisant une vitrine de leur savoir-faire technologique et de leur puissance stratégique.

DANS le cas particulier de la France, à ne s'en tenir qu'à ces considérations politiques et *mercantiles, les contrats avec le* Pakistan et Qatar ne sont pas *pour autant l'hirondelle qui* ferait le printemps. Les exportations d'armes, depuis grosso modo une décennie, déclinent régulièrement : en 1993, leur montant, rapporté aux résultats de 1992, est globalement inférieur de 15 %. Cette tendance est mondiale. C'est aussi ce qui *explique que la compétition* entre fournisseurs soit si acharnée *pour gagner de nouveaux* clients, avec des Etats-Unis qui sont *en situation* d'accaparer le gros des échanges, et face à une Russie dont le « complexe militaro-industriel », longtemps considéré comme le fleuron du régime, est à son tour touché par les perturbations politiques internes à ce pays.

POUR relever le défi et emporter la décision, la France, comme *viennent de le prouver* les affaires pakistanaises ou qataries et comme l'a montré le précédent du contrat avec les Emirats arabes unis sur le char Leclerc, s'est lancée sur une voie nouvelle : elle n'hésite plus à proposer le « fin du fin » de ses armes, le matériel dernier cri, le *« gadget » à la mode, ses plus* « beaux jouets », comme le disent ses détracteurs.

Ainsi, le Pakistan va recevoir le missile SM. 39 Exocet, celui-là même qui équipe les sous-marins nucléaires d'attaque français de la nouvelle génération et qui est exporté pour la *première fois. Ainsi, encore*, Qatar aura le Mirage 2000-5 polyvalent, un avion qui s'inspire du Rafale et qui est plus perfectionné que le modèle *promis* à Taiwan. Ainsi, enfin, il apparaît que le Leclerc sera livré aux Emirats avant même l'armée de terre française. En mettant le « haut de gamme » sur le tapis vert des négociations, la France joue avec le feu.

Lire nos informations page 24



Grève et manifestations berbères en Algérie

Les Kabyles se mobilisent contre le pouvoir et le FIS

Une grève générale de vingt-quatre heures a paralysé, mercredi 21 septembre, les grandes villes de la Kabylie, qui ont massivement répondu à l'appel du Mouvement culturel berbère. A Bejaïa, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont manifesté pour exiger la reconnaissance du berbère comme langue officielle. Une partie de la presse algéroise a salué cette mobilisation comme l'émergence d'une troisième force dans la crise qui oppose le pouvoir aux islamistes du FIS.

Moins de dix jours après l'élargissement de deux des principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, prélude d'un incertain dialogue entre le pouvoir et les « barbus », le mouvement de grève générale qui a embrasé, mercredi 21 septembre, les grandes villes de la Kabylie a réveillé le spectre d'une dissidence berbère, désormais assignée *au rôle d'« ultime rempart »* contre le péril intégriste.

Ont-ils vraiment été 200 000 à manifester dans les rues de Bejaïa, *comme* l'ont assuré les organisateurs du Mouvement culturel berbère (MCB) ? Voire 500 000, comme l'a écrit, jeudi, le quotidien *Liberté ?* Le chiffre plus raisonnable de 50 000 manifestants, rapporté par l'AFP, n'en révèle pas moins une exceptionnelle mobilisation de la population kabyle, allant bien au-delà des seuls rangs militants. La marche de Bejaïa – initialement prévue à Tizi-Ouzou – avait pour objectif la revendication de la reconnaissance du *tamazigh* (langue berbère) comme langue officielle. Cette revendication linguistique, qui bat en brèche le mythe identitaire d'une nation algérienne exclusivement arabe, a bien évi*demment une portée politique*. Du combat de la farouche Kahina, *reine berbère qui s'était opposée* à la conquête arabe, en passant par la crise « berbériste » de 1949, jusqu'aux manifestations d'avril 1980, violemment réprimées, la *« braise berbère »*, pour reprendre la formule de l'universitaire Salem Chaker (1), ne s'est jamais éteinte.

CATHERINE SIMON

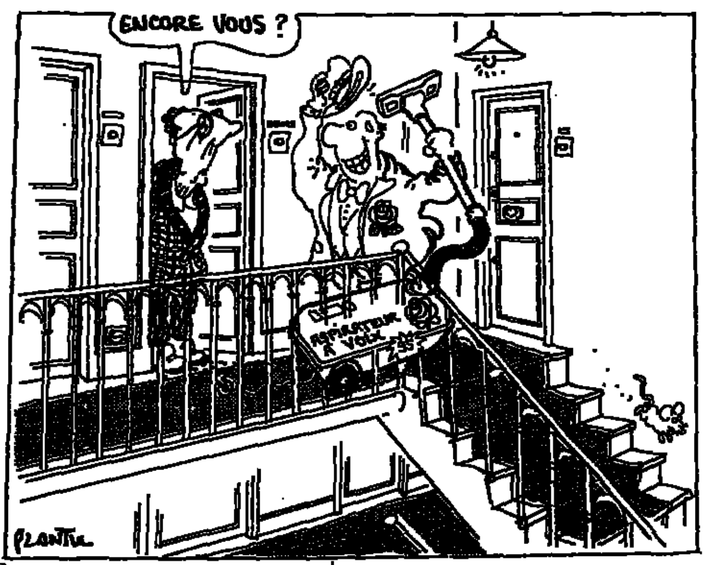
(1) In *Confluences Méditerranée*, n° 11, été 1994, L'Harmattan.

Lire la suite page 4

En s'orientant vers une « synthèse » des courants

Le PS cherche à faciliter la candidature de M. Delors

Le congrès du Parti socialiste, qui doit se réunir du 18 au 20 novembre à Liévin, dans le Pas-de-Calais, devrait aboutir à une « synthèse » des courants, qui faciliterait la candidature de M. Delors à l'élection présidentielle. Le premier secrétaire, M. Emmanuelli, souhaitait, au contraire, la définition d'une majorité et d'une minorité, afin de consolider son emprise sur le parti, mais la crainte de trop vifs affrontements, après les déclarations de M. Mitterrand sur son passé vichyste, incite les socialistes à se rassembler.



Lire nos informations page 8

Bill Clinton, « diplomate » imprévisible

La politique étrangère du président américain est déroutante, souvent contradictoire et parfois audacieuse

WASHINGTON

de notre correspondante

Par un hasard de calendrier, le 15 octobre marque une échéance doublement importante pour la diplomatie américaine, mise à l'épreuve *ce jour-là, à la fois sur Haïti et sur* la Bosnie. Deux dossiers très différents, qui illustrent la force et la faiblesse d'un nouveau style de politique étrangère américaine, celle du président Bill Clinton.

En Haïti, le 15 octobre est la date-butoir fixée aux généraux Cédras et Biamby pour quitter le pouvoir, que le Parlement haïtien ait voté la loi d'amnistie ou non, comme l'a précisé mardi un haut responsable de l'administration. Malgré toutes les zones d'ombre laissées par l'accord conclu dimanche dernier entre l'ex-président Carter et le régime haïtien, laisser les dictateurs garder le pouvoir au-delà de cette date aurait un effet désastreux pour la crédibilité des Etats-Unis à l'étranger.

C'est aussi le 15 octobre que commence à courir le délai de deux semaines au terme duquel le président Clinton s'est engagé, dans l'hypothèse où les Serbes de Bosnie persisteraient à rejeter le plan de paix du groupe de contact, à demander au Conseil de sécurité des Nations unies la levée de l'embargo sur les armes, afin de permettre aux Bosniaques d'assurer leur propre défense. Si le Conseil de sécurité ne passe aucune résolution en ce sens *« dans un délai raisonnable »*, M. Clinton s'est engagé à *consulter* le Congrès *sur une* levée unilatérale de l'embargo par les Etats-Unis. Une telle décision bouleverserait le cours des événements dans l'ex-Yougoslavie, provoquerait le retrait de la FORPRONU et causerait très probablement de sérieuses tensions entre Américains, Européens et Russes.

Malheureusement pour les partenaires des Etats-Unis, les récents succès diplomatiques de *l'administration Clinton n'apportent pas forcé*ment de grille de lecture susceptible de deviner les clés de la politique étrangère américaine. Contrastant avec celle de ses prédécesseurs qui, il est vrai, évoluaient dans un environnement international plus simple, celui de la guerre froide, la diplomatie Clinton ne suit pas de ligne politique définie, pas plus qu'elle ne répond à des critères clairement établis ; elle *est déroutante, parfois contradictoire, souvent* imprévisible. Diplomatie du coup par coup, elle est menée par un président qui, en 1992, a battu son adversaire George Bush en lui reprochant d'avoir donné la priorité à la politique étrangère mais qui, une fois en fonction, est bien obligé d'affronter les unes après les autres *les crises qui se présentent à la première puis*sance mondiale.

Pourquoi le président Clinton a-t-il décidé de passer à l'action en Haïti, alors qu'il a battu en retraite en Somalie et refusé de s'impliquer en Bosnie ? Pour le *Wall Street Journal*, entrent en jeu *« un mélange de conviction personnelle, d'estimation de ce qui est militairement faisable et un calcul très pragmatique de ce que cela coûterait de laisser la crise se poursuivre »*.

La Somalie a été un fiasco qui a traumatisé l'opinion américaine. Après beaucoup de difficultés, l'épreuve de force avec la Corée du Nord s'est dénouée à la faveur d'une mission Carter, qui parvint à arracher à Kim il-Sung la promesse du gel du programme nucléaire ; mais la médiation semi-officielle de l'ex-président laissa une impression de confusion.

SYLVIE KAUFFMANN

Lire la suite page 6
et nos informations pages 5 et 6

Le trouble des juifs de France

Ebranlée par les révélations sur le passé de François Mitterrand pendant *l'Occupation, la communauté juive souhaite* que la France assume enfin son histoire. Ceux qui parlent en son nom font valoir que *la question de Vichy ne concerne pas* seulement les juifs. Le problème soulevé par les propos de M. *Mitterrand est, à leurs yeux, de savoir comment* un jeune juriste « républicain » a pu, parmi bien d'autres, travailler *pour un régime qui réduisait une partie des Français* au statut de citoyen de seconde classe.

page 9

Portraits de famille : les mères

La structure familiale – unie, éclatée ou recomposée – est à la recherche de son équilibre. Dans ce cercle fragilisé, l'enfant-roi est choyé, mais parfois mal préparé aux difficultés de l'époque (*le Monde* du 22 septembre). Dans ce rôle d'éducation, alors que la place du père est souvent marginalisée (*le Monde* du 21 septembre), les mères de famille sont sur tous les fronts, tentant d'assumer seules toutes les charges du métier de parent.

page 14

Le plus vieil ancêtre de l'homme

Une cinquantaine de dents et de fragments osseux attribués à des hominidés vieux de 4,4 millions d'années ont été découverts en Ethiopie, *non loin du site où le squelette* de Lucy, notre plus vieil ancêtre connu (3,2 millions d'années), fut mis au jour en 1974.

page 30

Budget 1995 : réduire le déficit

A sept mois de l'élection présidentielle, le projet de budget pour 1995, examiné mercredi 21 septembre par le conseil des ministres, se *donne pour priorité de réduire* le déficit budgétaire à 275 milliards de francs et de contenir étroitement la progression des dépenses publiques. Un objectif qui sera difficile à respecter au cours des années à venir.

pages 19 à 22

Danemark : la coalition reconduite

La coalition de centre-gauche au pouvoir à Copen*hague est sortie affaiblie des* élections législatives du mercredi 21 septembre mais devrait continuer à gouverner avec le soutien passif de l'extrême-gauche. Le principal bénéficiaire du scrutin est le Parti libéral (23,3 %), qui fait un bond de plus de sept points.

page 7

Échec de Taïwan à l'ONU

La tentative de Taïwan de faire inscrire à l'ordre du jour *de l'Assemblée générale des* Nations unies la question de sa représentation au sein de l'organisation internationale a fait long feu, en raison de l'opposition de la Chine populaire. L'avenir de Taïwan, île dont *Pékin revendique la souveraineté*, a récemment enve*nimé les relations entre* la Chine populaire les Etats-Unis et le Japon.

page 3

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

HAÏTI

Une parole de vérité

L'actuelle intervention militaire américaine dans la crise haïtienne n'est pas comparable à l'invasion de 1915, suivie d'une longue occupation, de la République par les Etats-Unis. Pour une fois, l'intérêt des Etats-Unis se confond avec celui du peuple haïtien, qu'incarne son président légitime, le Père Jean-Bertrand Aristide.

par René Depestre

« UNE *parole de vérité pèse plus lourd que le monde entier* », dit un proverbe russe. Je le dis sans m'embarrasser d'amères circonlocutions : mon expérience des malheurs d'Haïti m'incite à approuver la décision des Nations unies de confier aux Américains le mandat d'intervenir militairement dans la crise haïtienne.

Il y a soixante-dix-neuf ans, le 29 juillet 1915, un officier supérieur de la Navy, l'amiral William Caperton, assurait le débarquement sans coup férir de cinq mille « marines » à Port-au-Prince. Quelques heures auparavant, une populace en colère avait coupé en menus morceaux le président Vilbrun Guillaume Sam, responsable du massacre, la nuit précédente, de deux cent cinquante prisonniers politiques, adversaires de sa tyrannie.

Mon père fit alors partie du mouvement patriotique qui résista à l'occupation militaire du pays. Des années plus tard, je l'ai entendu un soir regretter de n'avoir pas rejoint les rangs de la guérilla que Charlemagne Péralte avait organisée dans nos montagnes, de 1916 jusqu'à sa capture en 1919. Dans mon enfance, quand mon père m'emmenait, tôt le matin, m'émerveiller de l'étincellement du golfe de Jacmel, ce qu'il me disait des soldats américains qu'on croisait dans le port n'était guère flatteur ni pour la mère de l'Oncle Sam ni pour le mode de fonctionnement de sa démocratie impériale dans la Caraïbe et l'Amérique latine. Les propos paternels étaient ceux que tout citoyen bien né a le devoir de tenir à son fils face à un occupant étranger. En 1941, des pères français, patriotes de Lézignan-Corbières ou de Paris, au passage d'un militaire allemand, ont dû s'adresser à leur petit garçon avec la même rage d'homme humilié et vaincu.

En 1994, ma réaction à l'intervention américaine est l'inverse de celle de mon père. Suis-je en train de trahir son enseignement ? Pourquoi un tel écart de jugement et de conduite devant des situations similaires ? C'est que les temps ont changé. L'idée que je me forme du droit des gens, comme des notions de souveraineté et d'Etat-nation, n'est pas restée figée dans des figures mythiques et stéréotypées. Je refuse de me crisper sottement dans une vision mystique des conduites historiques des Etats-Unis. Dans les circonstances actuelles du débarquement de leurs troupes en Haïti, j'ai des raisons de croire que, pour une fois, l'intérêt des Etats-Unis se confond avec l'intérêt du peuple haïtien, qu'incarne son président légitime, le Père Jean-Bertrand Aristide.

Une percée des droits de l'homme

L'acte d'intervention décidé par le président Bill Clinton obéit donc à la logique du droit et de la vérité. Par contre, le sénateur républicain Robert Dole cède à un aveuglement politique, de nature égoïste et nationaliste, quand il déclare que l'avenir démocratique de l'ensemble des Haïtiens ne vaut pas le sacrifice d'un seul soldat américain. La diplomatie de la Maison Blanche et du département d'Etat, quand elle est étroitement articulée à une décision responsable du Conseil de sécurité, est exactement le contraire de la diplomatie du *« big stick »*, « gros bâton » que, au début du siècle, le président Théodore Roosevelt et autres adeptes du *« Destin-manifeste »* de l'Union brandissaient brutalement contre l'indépendance des peuples de la Caraïbe et de l'Amérique latine.

Je soupçonne ceux de mes amis qui condamnent l'initiative militaire des Etats-Unis d'avoir l'esprit et la sensibilité en retard sur les faits et les perspectives de l'après-communisme et de l'après-guerre froide. Ils ont, en effet, du mal à se battre pour une percée jamais vue des droits de l'homme et de la démocratie dans la vie des humanités de la planète. Ils ne peuvent imaginer les Américains dans un rôle humanitaire, progressiste, voire carrément émancipateur, au service des idéaux des Nations unies. Habitués à aborder les redoutables réalités de ce monde en termes de confrontations Est-Ouest, ou Nord-Sud, ils ne voient pas la mutation du droit et des mentalités qui se fait sentir à l'ONU, et dans l'opinion mondiale.

En effet, une idée novatrice fait lentement son chemin au siège de l'organisation : l'ONU, plus que la somme de ses Etats membres, de son budget et de ses programmes, peut devenir l'espace d'un nouvel âge de la solidarité, où les Etats, loin de passer leur temps à se contrarier stérilement, comme au temps de la guerre froide, mettraient l'imaginaire des pouvoirs politiques et économiques en mesure de remédier efficacement aux conditions chaotiques dans lesquelles s'effectue sous nos yeux le phénomène de mondialisation.

Sans verser dans l'utopie, il devient possible, sous l'égide rénovée du système des Nations unies et du principe de partenariat auquel semblent se rallier les grandes puissances, de constituer une société civile internationale qui profiterait largement des expériences démocratiques et des héritages culturels du savoir-vivre-ensemble qui ont été déjà accumulés dans les silos des sociétés civiles nationales les plus évoluées de la terre. Ce processus d'universalisation des règles du droit et de la démocratie se déroule, certes, sur un mode chaotique, conflictuel, dans le cadre d'une mondialisation sauvage, notamment sous la menace des barbaries intégristes, mais, au milieu des affres de sa lente structuration, se précisent chaque jour davantage l'*abc* du droit d'ingérence humanitaire, la notion-clef d'assistance à peuple en danger, c'est-à-dire l'embryon d'une conscience planétaire, l'ébauche d'un sentiment de responsabilité de chacun et de tous face aux malheurs qui frappent injustement les individus et les sociétés.

C'est dans un tel contexte de renouvellement de la règle du jeu politique, à l'échelle mondiale, que j'apporte mon humble soutien d'écrivain franco-haïtien au bien-fondé de la politique du président Clinton à l'égard de la tragédie haïtienne. Cette fois, contrairement à l'acte d'agression de 1915, l'intervention nord-américaine s'inscrit dans un contexte qui privilégie le droit sur les intérêts commerciaux ou stratégiques. D'emblée, le gouvernement démocrate du président Clinton se trouve très honorablement investi d'une mission démocratique en Haïti : aider sept millions d'Haïtiens et d'Haïtiennes et le président qu'une majorité d'entre eux acclament, Jean-Bertrand Aristide, à sortir de la « parenthèse vide » où deux siècles de despotisme, de prévarication et d'ignominie policière ont tenu enfermée leur dramatique histoire.

Voilà pourquoi, à mes yeux, le destin du « nouvel ordre mondial » dont a parlé pour la première fois le président Bush dépend largement de ce qui va se passer en Haïti. Dans les mois à venir, on verra si les Américains sont décidés à tirer des leçons fécondes de leur précédente aventure en Haïti. On pourra aussi mesurer le degré de conscience qu'ont leurs principaux dirigeants, Bill Clinton en tête, des évolutions du droit qui sont appelées à façonner l'avenir de la vérité, comme de la modernité démocratique, sur l'ensemble de notre « terre-patrie ».

▶ **Ecrivain franco-haïtien, René Depestre a obtenu le Prix Renaudot en 1988.**

VICHY

Jeunesses des années de guerre

L'observation des cheminements suivis par d'autres jeunes gens sous l'Occupation permet de replacer l'itinéraire de François Mitterrand dans son contexte historique. Historien reconnu de l'Ecole des cadres d'Uriage, dont le fondateur du *Monde*, Hubert Beuve-Méry, fut l'un des animateurs, Bernard Comte décrit l'évolution de cette jeunesse, passée progressivement du loyalisme au maréchal Pétain à la participation au combat de la Résistance !

par Bernard Comte

BANAL ou original, l'itinéraire intellectuel et politique d'un François Mitterrand à l'époque de Vichy ? La question peut être éclairée par l'observation des cheminements suivis alors par d'autres jeunes gens, âgés de dix-huit à vingt-cinq ans. Grande est la diversité de cette jeunesse : aux clivages sociaux, psychologiques et culturels du temps de paix s'ajoutent la différenciation géographique (zones occupée, non occupée, interdite, annexée) ainsi que la pluralité des expériences vécues, qui marquent les mentalités. Expérience de la mobilisation, de la déroute militaire au goût d'humiliation et de honte pour les aînés, expérience de l'exode et, en 1943, de la réquisition dans le STO, pour les plus jeunes ; beaucoup ont connu le déracinement géographique, professionnel et familial, et tous les privations, l'incertitude de l'avenir individuel et collectif.

Une partie de cette jeunesse, en zone non occupée surtout, est encadrée par des organisations qui cherchent, avec plus ou moins de vigueur et d'efficacité, à lui inculquer leurs modèles de comportement social et civique. Ce sont, d'une part, les « mouvements de jeunesse » privés, confessionnels ou laïques, qui ont connu un grand essor dans les années 20 et 30 et, dont certains prolongent leur influence par des organisations d'aînés ou d'anciens ; et de l'autre, les institutions d'Etat créées dans l'été 40 : Chantiers de jeunesse dans lesquels un stage de huit mois est imposé aux garçons de vingt ans ; Ecoles de cadres nationale (Uriage) et régionales (privées mais subventionnées) qui forment le personnel nécessaire au secrétariat général à la jeunesse (SGJ), à ses services (délégations régionales et locales, maisons de jeunes) et aux organismes qu'il subventionne (mouvements de jeunesse, associations, comme Jeune France pour l'art et la *culture*).

Administration nouvelle, le SGJ contrôle et coordonne l'ensemble ; il est dirigé par Lamirand, un catholique « social » et apolitique, entièrement dévoué au Maréchal et à une révolution nationale de tonalité morale et patriotique. Théoriquement dépendant de l'éducation nationale, Lamirand et son adjoint Garrone jouissent en fait, en 1941, d'une large autonomie, protégée par l'entourage du Maréchal.

Ces organisations, d'accord pour rester présentes et défendre leur autonomie, se situent diversement devant le régime. La JEC, mouvement d'action catholique, est influencée par les intellectuels démocrates chrétiens, vieux adversaires de l'Action française qui, dès l'armistice, sont entrés en opposition politique et patriotique. Le scoutisme catholique, au contraire, est imprégné d'un idéal de chrétienté chevaleresque qui le rend perméable à l'idéologie officielle, d'autant plus que plusieurs de ses anciens dirigeants ont des fonctions au SGJ et dans les Chantiers. Les organisations protestantes sont davantage sur leurs gardes, par réflexe minoritaire, crainte du cléricalisme et conscience aiguë du danger totalitaire. Avec certaines associations laïques, dont les Auberges de jeunesse reconstituées en 1941, elles sont indignées par les lois antisémites. Un mouvement nouveau créé par des dirigeants des anciens, les « Compagnons de France », veut « encadrer » la masse des jeunes auparavant *inorganisés* ; privilégié par les autorités, il veut cependant définir lui-même les positions *« révolutionnaires »* qu'il annonce.

La nécessité de composer avec le vainqueur

Tous acceptent le contrat proposé par le SGJ – reconnaissance officielle, subventions, respect de l'identité pédagogique et « spirituelle » de chacun (ni *« jeunesse unique »*, ni *« jeunesse d'Etat »*) – contre l'engagement de coopérer en surmontant les divisions du passé et de s'associer à l'œuvre du Maréchal par une éducation civique (culte de la patrie, entraide, discipline, refus des discussions idéologiques et des critiques subversives). Mais il y a bien des manières d'interpréter ces engagements, et dès 1941 un travail de réflexion critique est mené dans certains cercles, et ensuite diffusé, pour armer intellectuellement et moralement les jeunes contre la séduction du nazisme, en opposant à sa « fausse mystique » une conviction forte, chrétienne ou humaniste.

Chez ceux-là, le loyalisme affiché envers le régime et son chef n'entame pas la fidélité aux valeurs de liberté et d'égalité qui condamnent la collaboration ; on voit alors dans la poignée de mains de Montoire une ruse, une manière de plier sous la contrainte (le fameux « double jeu » dont on crédite le maréchal Pétain), ou une concession temporaire. La révolution nationale est accueillie par certains avec un enthousiasme généreux et naïf (Lamirand, de nombreux scouts de France), avec plus de circonspection chez ceux qui, plus frottés de sens politique ou plus attachés aux valeurs démocratiques, entendent la juger sur preuves, avec la volonté de se battre pour l'infléchir chez d'autres. Les éléments qui la rendent à nos yeux vaine et odieuse (prétention à réformer la société sous le contrôle du vainqueur, mise en congé brutale des institutions et des garanties républicaines, exclusion de certains citoyens à raison de leurs convictions ou de leur origine) ne sont pas clairement perçus dans la confusion ambiante, ou semblent explicables par la nécessité de composer avec le vainqueur ou par la propension à l'exagération, corrigible ultérieurement, de toute politique qui réagit contre un passé rejeté.

Les jeunes, comme les adultes, sont en forte majorité hostiles à l'Allemagne, par réflexe d'opposition à l'occupant-ennemi et, pour certains, par refus du nazisme qui nie l'humanisme, le christianisme et la tradition française. On espère donc la victoire des Alliés qui libérera le pays de cette domination détestée. Mais, *dans l'immédiat, il* faut vivre, survivre, c'est-à-dire, bien souvent, composer avec le plus fort en attendant de pouvoir le chasser. Ces sentiments anti-allemands, et le désir de revanche qu'ils inspirent, ne sont pas contradictoires avec l'acceptation du régime de Vichy, l'adhésion à la personne du Maréchal et à l'œuvre qu'il a entreprise.

Mais les itinéraires divergent bientôt. Un Lamirand jusqu'à sa démission en 1943, un général de la Porte du Theil (créateur et chef des Chantiers de jeunesse) jusqu'à son éviction et son arrestation en 1944, ont servi la politique du Maréchal en pensant limiter les dégâts. Un Tournemire aux Compagnons, un Schaeffer à Jeune France, un Dunoyer de Segonzac à Uriage s'en sont progressivement détachés. Ce dernier, décidé à préparer à la fois la reprise du combat militaire et une révolution morale et institutionnelle dans la ligne du personnalisme de Mounier, a été convaincu par ses amis intellectuels, Hubert Beuve-Méry en tête, de rompre l'allégeance qu'il avait d'abord faite au pouvoir de Vichy. Inversant dès 1941 l'ordre des urgences, il a cessé de voir dans la révolution nationale la préface de la Libération, puis s'est associé avec son équipe au combat libérateur de la Résistance, condition et amorce de la révolution humaniste espérée.

▶ **Bernard Comte est notamment l'auteur d'*Une utopie combattante, l'Ecole des cadres d'Uriage (1940-1942)*, Fayard, 1991.**

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*

Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction

Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann
Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu, conseillers de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), **Jacques Fauvet** (1969-1982), **André Laurens** (1982-1985), **André Fontaine** (1985-1991), **Jacques Lesourne** (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25 – Télécopieur : (1) 49-60-30-10

EMPLOI

Des chômeurs utiles à la société

En suggérant que les chômeurs fournissent des « contreparties » à leur indemnisation sous la forme de tâches d'intérêt général, le directeur général de l'ANPE, Michel Bon, a émis une proposition non seulement mauvaise, mais nuisible à d'autres projets, plus réalistes et plus humanistes. A la suspicion généralisée, il faut opposer la générosité spontanée ; et à l'obligation, le volontariat.

par René Lenoir

LA récente proposition du président de l'ANPE, telle qu'initialement exposée, était mauvaise et risquait de nuire à un projet en cours de réalisation. Des chômeurs de longue durée ayant proposé leurs services à des associations du secteur social et médico-social, certaines ASSEDIC avaient supprimé leurs *allocations* de chômage. L'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS) a alors réagi auprès du ministre du travail.

Un accord est intervenu en janvier dernier sur les bases suivantes : ces chômeurs ne doivent pas prendre la place de salariés. Tel est le cas pour ce secteur où les professionnels sont des éducateurs spécialisés, des assistants de service social, des médecins, des aides-soignantes. En outre, ces chômeurs doivent rester disponibles pour répondre à des offres d'emploi. Dans la mesure même où ils ne se sentent plus inutiles au monde, ils retrouvent du tonus et sont motivés pour une recherche de travail. Les ASSEDIC l'ont très bien compris.

Contre la suspicion et l'obligation

Les conditions sont aujourd'hui remplies pour donner de l'ampleur à ce mouvement spontané (1) : la société est dans l'incapacité de proposer du travail à des centaines de milliers de gens âgés de plus de cinquante ans ; les besoins du secteur social et culturel sont grands et l'expérience a montré que les gens ayant connu les pires difficultés personnelles et professionnelles sont les plus aptes à informer et guider les exclus et les paumés ; un minimum de formation est nécessaire, car n'est pas bénévole qui veut.

Or plusieurs présidents de région se sont déclarés disposés à dégager des crédits pour ce type de formation.

Ce projet est à l'opposé de la proposition du patron de l'ANPE : d'un côté une obligation, de l'autre un volontariat ; d'un côté une suspicion – les chômeurs (qui, pourtant, ont cotisé à l'assurance-chômage) bénéficieraient d'un avantage qu'ils doivent compenser –, de l'autre un appel à la générosité spontanée des personnes et une offre diversifiée correspondant aux goûts et aux talents de chacun.

Ce projet concerté présente en outre un autre avantage. Les ménages d'actifs sont souvent *écrasés par une double charge*, celle d'enfants poursuivant des études longues et celle de parents dépendants (2). Dans le même temps, les personnes de plus de soixante ans, professionnellement « vieilles » mais physiologiquement jeunes, n'apportent pas une aide suffisante à la France souffrante. Ce sont toujours les mêmes qui se dévouent pour animer une association, un club de quartier, offrir une présence chaleureuse à des gens en perdition, participer à la lutte contre l'illettrisme, etc.

Si les autres ne le font pas, c'est qu'ils n'ont pas été sensibilisés, ni à l'école ni durant leur âge actif, à la richesse de l'action culturelle et sociale et aux gratifications qu'elle apporte. Il est clair qu'associer des dizaines de milliers de chômeurs à la remise en forme psychologique du pays ne peut que contribuer à long terme à cette « collaboration des âges » nécessaire à la santé collective.

(1) Le seul réseau UNIOPSS est apte à absorber 50 000 personnes.

(2) 75 % des personnes âgées dépendantes sont directement soignées dans leur famille.

▶ **Ancien ministre et ancien directeur de l'Ecole nationale d'administration, René Lenoir est président de l'Union nationale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux (UNIOPSS).**

L'Assemblée générale des Nations unies

La Chine a réussi à empêcher le retour de Taïwan au sein de l'ONU

La Chine populaire a réussi, une nouvelle fois, mercredi 21 septembre, à empêcher que la question de l'éventuelle représentation de Taïwan aux Nations unies ne soit inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Pour la seconde fois, les efforts de l'île nationaliste pour rejoindre l'organisation internationale ont échoué. La question du statut de Taïwan, île que Pékin revendique mais qui échappe depuis 1949 à son contrôle, prend un tour plus sérieux. Elle est au centre de passes d'armes diplomatiques d'une façon qui indique que la communauté internationale va éprouver des difficultés croissantes à ignorer l'existence du problème.

PÉKIN et TOKYO

de nos correspondants

Taïwan est à l'origine d'un regain de tension entre Pékin et Tokyo. Cette tension, que l'on pensait éteinte, rebondit de jour en jour. Le prétexte en est le niveau de représentation de l'île lors de l'inauguration des prochains Jeux sportifs d'Asie (ASIAD), à Hiroshima, mais l'affaire concerne, en fait, le statut même de Taïwan, paria diplomatique sur la scène mondiale, mais puissance économique bien réelle et entité politique *de facto* indépendante depuis quarante-cinq ans.

Le président du comité olympique asiatique (COA), Cheikh Ahmad al-Fahad, avait invité – sans doute sous l'effet du *lobbying* de Taïpeh, pense-t-on à Tokyo – le chef de l'Etat taïwanais, le président Lee Teng-hui, pour qu'il assiste à l'ouverture des Jeux, le 2 octobre. Au grand dam de Tokyo, M. Lee accepta avec empressement, laissant son ministre des affaires étrangères, Fredrick Chien, l'annoncer le jour précis où la flamme des Jeux, à Pékin depuis 1990, était remise au maire d'Hiroshima.

Pékin fit aussitôt savoir qu'il n'accepterait en aucun cas la présence de M. Lee, mettant en garde Tokyo contre les *« sérieuses conséquences »* qu'elle pourrait entraîner. Taïpeh, de son côté, brandissait une menace de boycottage des produits japonais au cas où le Japon céderait aux exigences pékinoises. A force de tractations avec le COA, Pékin obtint partiellement gain de cause : les invitations étaient retirées pour toute personnalité politique.

Le Japon offrit à Taïwan un compromis en invitant son vice-premier ministre, Hsu Li-teh, qui se trouve être le président du comité d'organisation des Jeux pour l'an 2002. Avant même que Taïwan ne réponde, Pékin montait à nouveau au créneau le 16 septembre, avec une déclaration du ministère des affaires étrangères demandant *« solennellement au gouvernement japonais de reconsidérer l'invitation de Hsu Li-teh s'il veut éviter de compromettre le développement normal des relations sino-japonaises et le déroulement des Jeux asiatiques »*. Tokyo se trouve donc à nouveau dans une de ces situations embarrassantes qu'il cherche systématiquement à éviter, et va se trouver contraint de trancher, alors que les critiques s'élèvent, dans certains milieux nippons, contre sa propension à courber l'échine devant Pékin.

Ne pas froisser Pékin

Depuis la normalisation des relations avec la Chine en 1972, le Japon a été des plus circonspects à l'égard de Taïwan, au point que certains, à Tokyo, déplorent une *« diplomatie d'allégeance »* envers Pékin. Au début de cette année, le ministre des affaires étrangères de l'époque, Tsutomu Hata, laissait entendre que Tokyo n'entendait pas élever d'un cran ses contacts avec Taïwan. Tokyo avait renoncé, devant l'irritation de Pékin, à envoyer à Taïwan son ministre du commerce international et de l'industrie (MITI) pour une réunion d'une commission de la Coopération économique de l'Asie et du Pacifique (APEC).

La Chine continentale exige une fidélité particulière du Japon. Des enjeux géopolitiques et économiques incitent les Japonais à ne pas froisser la susceptibilité de Pékin. La grande préoccupation de Tokyo est de resserrer les liens avec la Chine afin de la stabiliser et d'éviter qu'elle ne constitue une menace pour l'équilibre régional. Le Japon accorde une aide substantielle à la Chine (810 milliards de yens de prêts entre 1990 et 1995, et sans doute 600 milliards pour une prochaine période de trois ans : 1996-1998). La Chine est en outre son second partenaire commercial après les Etats-Unis.

Avec Taïwan, le Japon entretient des rapports économiques fructueux. Il y est le premier investisseur (2 000 entreprises conjointes) et ses exportations se sont élevées en 1993 à 23 milliards de dollars (produisant un excédent de 14 milliards dans les échanges). Il y a, enfin, autant de résidents japonais dans l'île que dans toute la Chine continentale. Mais ces rapports sont discrets. La presse japonaise a sur le moment passé sous silence l'audience accordée en avril par l'empereur à un banquier taïwanais qui a de nombreux amis dans la classe politique nippone. Selon la revue *Sentaku*, Xin Lien-song était venu lui demander de faciliter la visite du président Lee.

La partie semble, cette fois encore, gagnée par Pékin en dépit de l'intention exprimée par M. Lee de se rendre quand même à Hiroshima en amateur de sport. Soulignant la fermeté chinoise, le premier ministre, Li Peng, a profité du passage à Pékin le 14 septembre d'une importante délégation d'hommes d'affaires nippons pour les inviter implicitement à faire pression sur le gouvernement japonais afin que les *« principes »* sacro-saints des relations bilatérales *« ne soient jamais bafoués »*. Au nombre d'entre eux, il a bien sûr cité la souveraineté complète de la Chine sur Taïwan.

« Insatisfaction et indignation »

Pour Pékin, cette affaire illustre le danger d'une internationalisation de la question taïwanaise. Un autre signe en est la brusque poussée d'adrénaline diplomatique manifestée par la Chine devant une décision américaine visant à rehausser modestement le niveau des rapports autorisés avec l'île, au moment même où les relations entre les deux pays allaient en s'améliorant. L'administration Clinton avait annoncé le 7 septembre sa révision de politique envers Taïwan, la première depuis quinze ans, afin d'autoriser un plus grand nombre de visites de haut niveau à condition qu'elles soient à caractère non politique.

Une protestation officielle, samedi 10 septembre, exprimait *« l'insatisfaction et l'indignation »* de Pékin envers Washington pour une action qui *« constitue un geste politique visant à créer deux Chines ou une Chine et un Taïwan »*, et évoquait l'hypothèse que la question de Taïwan devienne *« explosive »*. Recevant trois jours plus tard, à Pékin, le sous-secrétaire d'Etat américain pour les affaires politiques, Peter Tarnoff, le vice-premier ministre, Qian Qichen, a réexposé le *« grave souci »* chinois dans cette affaire. L'envoyé américain a répondu que le gouvernement américain *« comprend le caractère sensible de la question de Taïwan »* et *« s'en tiendra à une politique d'une seule Chine »*.

NE DITES SURTOUT PAS "TAÏWAN"...

Taïwan s'était félicité du geste américain, tout en déplorant que Washington n'exprime pas son soutien aux efforts de l'île pour entrer aux Nations unies, tentative à laquelle Pékin s'oppose avec la dernière énergie au nom de la souveraineté historique qu'il revendique sur l'île. Pékin a mis au point une stratégie diplomatique tous azimuts en vue de contrecarrer des ambitions taïwanaises qui se manifestent de manière plus agressive. Un élément de cette stratégie a été d'obtenir du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, qu'il déclare publiquement, dès après avoir posé le pied à Pékin pour une visite de quarante-huit heures le 14 septembre, qu'à son avis le retour de l'île au sein de l'organisation était *« une fiction »*.

Le durcissement pékinois a plusieurs causes.

Primo, l'île, *de facto* indépendante depuis 1949, a effectivement réussi ces derniers temps à se hisser à un niveau de visibilité diplomatique supérieur grâce à une diplomatie plus souple. Lee Teng-hui s'est déjà rendu en *« vacances »* dans plusieurs pays du Sud-Est asiatique pour y rencontrer ostensiblements sur des terrains de golf, leurs chefs de l'Etat. D'autres pays figurent bien évidemment sur son agenda, à commencer par l'Amérique où il était jusqu'à maintenant *persona non grata*.

Des militaires mécontents

Secundo, le comportement de Pékin envers l'île ces derniers mois y a avivé le sentiment indépendantiste comme les partisans de cette option n'étaient jamais parvenus à le faire au cours des dernières années. Inversement, la perspective de voir, à l'échéance 1996, M. Lee, produit d'une superposition de cultures (né à Taïwan, éduqué par le Japon, un temps puissance tutélaire, et aux Etats-Unis, chrétien de surcroît) se faire réélire, pour la première fois au scrutin universel pour un chef d'Etat chinois, donne des sueurs froides aux gérontes pékinois.

Tertio, les deux derniers remous surviennent à la veille d'un quarante-cinquième anniversaire de la République populaire, le 1er octobre, célébré dans une atmosphère alourdie par la perspective de la disparition de Deng Xiaoping. Le régime multiplie les signes de sa volonté de faire de cette célébration une démonstration de force inversement proportionnelle à sa faiblesse face au pays réel. La crise de succession qui couve pousse certaines factions à jouer du nationalisme en se réclamant de l'autorité de M. Deng et ont donc tout intérêt à mettre en valeur l'inquiétude qu'il éprouverait au sujet du sort de l'île au soir de sa vie.

Il semble en outre que des milieux militaires reprochent au chef de la diplomatie, Qian Qichen, de s'être montré trop conciliant envers les Etats-Unis. Cela expliquerait le ton inhabituellement énergique de la dernière protestation de Pékin, qui réclame avec insistance au président Clinton – qui s'est rendu plusieurs fois à Taïwan avant son élection mais jamais sur le continent – qu'il propose une date pour sa première visite officielle en Chine.

Si les incidents diplomatiques à propos de Taïwan se multiplient, comme il serait logique, la Chine populaire pourrait être amenée à rappeler de manière plus concrète – par des manœuvres militaires le long de sa côte orientale par exemple – qu'elle n'a jamais renoncé à l'usage éventuel de la force pour récupérer l'île. Le Japon craint aussi qu'un nouvel essai nucléaire chinois, attendu sous peu, n'alourdisse encore l'atmosphère à la veille de la visite en octobre du premier ministre Tomiichi Murayama. La Chine, toutefois, sait qu'elle ne peut pas aller trop loin pour le moment dans les gesticulations militaires, sous peine d'aviver encore les craintes que commence à susciter son comportement dans les pays d'Extrême-Orient.

Dans ce contexte, la sécurité de Taïwan, jusqu'à présent garantie par les Américains mais occultée pendant quarante-cinq ans dans la vie internationale, devient un élément important pour une stabilité régionale déjà perturbée par la crise coréenne. Et les méthodes adoptées par Pékin à son endroit, un problème qui dépasse le cadre des *« affaires intérieures chinoises »*.

FRANCIS DERON et PHILIPPE PONS

Une déclaration du souverain japonais avant son voyage en France

L'empereur Akihito : « Les victimes de la guerre ne quittent jamais ma mémoire »

TOKYO

de notre correspondant

Signe d'un souci d'ouverture de la Maison impériale, à chaque visite à l'étranger de l'empereur Akihito et de l'impératrice Michiko, il est désormais d'usage que leurs majestés reçoivent la presse des pays où elles se rendent. A la veille de leur voyage en France, où le couple impérial effectuera une visite d'Etat à partir du 3 octobre avant de se rendre en Espagne, une conférence avait été organisée, le mercredi 21 septembre, à laquelle avaient été admis une dizaine de journalistes de la presse européenne. Un formalisme extrême – les questions soumises à l'avance, agréées ou non et de toute manière reformulées par les bureaucrates de l'administration impériale – faisait de cette rencontre un événement pour le moins convenu.

Après un long parcours dans les dédales de sombres couloirs d'une Agence impériale (1) quelque peu vétuste, donnant sur des cours intérieures mal entretenues, nous débouchons par un ascenseur au rez-de-chaussée du palais construit en surplomb et rénové dont les larges baies donnent sur des jardins.

L'atmosphère est détendue, avec l'arrivée dans la salle de conférence des journalistes accrédités auprès de l'Agence impériale, jeunes et plaisantant. Puis, quelques minutes avant l'arrivée du couple impérial, un silence soudain. Les parois coulissantes de papier s'ouvrent et le couple impérial entre. En complet croisé, portant une pochette blanche soigneusement pliée en trois, l'empereur précède l'impératrice, en robe vieux rose. Ils prennent place sur des chaises droites derrière deux tables basses. Un peu à l'écart, sur leur droite, sont assis, raides sur leurs sièges, les dignitaires du palais. Derrière le couple impérial, une peinture représente un personnage à longue chevelure et à la mine terrible effectuant la danse du Lion, flanquée de part et d'autres de deux tableaux de pivoines épanouies.

« Se souvenir du passé avec humilité »

Après quelques mots de bienvenue d'un journaliste japonais s'excusant auprès de Leurs Majestés de prendre de leur temps, le jeu des questions et des réponses se déroule selon le scénario prévu pendant quarante minutes. Les questions sont posées par un porte-parole des journalistes nippons puis par celui de leurs homologues étrangers. L'impératrice intervient après l'empereur sur tous les sujets évoqués, sauf deux : la guerre et l'abolition des armes nucléaires. Sur ce dernier point, l'empereur déclare : *« Il est important que les peuples aient une compréhension précise des questions nucléaires. En ce qui concerne les armes atomiques, dans ma position, je m'abstiendrai de faire de commentaires »*.

En réponse à une question sur le message qu'il comptait adresser à la France et à l'Espagne, Akihito déclare que *« le peuple japonais, aspirant à la paix dans le monde, entend approfondir ses liens avec ces deux pays »*. Après avoir rappelé que le système éducatif français servit de modèle au Japon à la fin du siècle dernier, le monarque évoque le souvenir de sa première visite en France, il y a quarante et un ans, époque où il lisait les *Essais* de Montaigne, dont il visita le château (2). *« J'espère que notre visite apportera une pierre, même petite, aux relations entre nos pays »*, ajoute l'impératrice après avoir exprimé sa gratitude au président Mitterrand pour sa présence aux funérailles de l'empereur Showa (Hirohito) en 1989.

A une question sur l'anniversaire, prochain, de la fin de la deuxième guerre mondiale, l'empereur déclare : *« Les victimes de la guerre ne quittent jamais ma mémoire et il nous faut toujours nous souvenir du passé avec humilité »*.

S'exprimant d'une voix basse, au débit régulier et lent, l'empereur semble très à l'aise. Plus figée et réservée, l'impératrice, victime d'une aphasie il y a quelques mois, a recouvré une voix douce et mélodieuse. Par sa sereine présence, le couple impérial donne à cet événement compassé le certain charme suranné de l'entretien mondain.

Ph. P.

(1) Administration entourant et assistant l'empereur.

(2) A Saint-Michel-de-Montaigne (Dordogne), près de Bergerac.

AFGHANISTAN : un millier de victimes en une semaine à Kaboul. – Les combats se sont poursuivis mardi 20 septembre à Kaboul entre deux factions chiites afghanes, le Wahdat (pro-iranien) et le Harakat. De sources hospitalières, les affrontements ont fait un millier de morts et de blessés en une semaine. Ce bilan est loin d'être exhaustif, la plupart des victimes étant enterrées sur-le-champ par leurs proches. Les chiites ont reçu l'appui de leurs alliés sunnites : le Jamiat de l'ex-président Rabbani pour le Harakat et, pour le Wahdat, le Hezb de l'ancien premier ministre Hekmatyar, aidé par le général ouzbek Dostom. – *(AFP.)*

SRI-LANKA : négociations de paix maintenues. – Le gouvernement de Mme Kumaranatunga maintient sa proposition de pourparlers avec les rebelles tamouls, en dépit d'une sanglante opération (au moins 25 morts) qu'ils ont menée lundi 19 septembre contre un patrouilleur sri-lankais, a déclaré, mercredi 21, le vice-ministre de la défense Anuruddha Ratwatte. L'attaque a été réalisée par un commando des Tigres de libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), qui se battent depuis 1983 pour la création d'un Etat séparé dans le nord et l'est de l'île. Colombo a assoupli cet été un embargo instauré il y a quatre ans contre les territoires tenus par les rebelles. – *(Reuter.)*

INDE : 25 morts lors d'affrontements au Cachemire. – Vingt-cinq personnes ont péri, les lundi 19 et mardi 20 septembre, lors d'affrontements entre soldats indiens et militants séparatistes au Cachemire. La plupart des victimes sont des militants musulmans hostiles à la souveraineté de Delhi sur ce territoire également revendiqué par le Pakistan. Quatre soldats indiens ont aussi trouvé la mort.

Suite à cette flambée de violence, des centaines de manifestants sont descendus dans les rues de la capitale, Srinagar, en hurlant des slogans en faveur de l'indépendance. – *(AFP.)*

AFRIQUE

AFRIQUE DU SUD

Polémique sur le train de vie des nouveaux dirigeants de Pretoria

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Réputés dédaigner, comme leurs confrères du monde entier, les trains qui arrivent à l'heure, les journalistes sud-africains ne s'intéressent plus qu'au *gravy train*. Nulle préoccupation ferroviaire, en l'occurrence. Ce *gravy train*, littéralement : le train du fric, désigne une série de mesures ayant pour effet d'améliorer le train de vie des dirigeants et représentants de la nouvelle Afrique du Sud.

Le gouvernement de Nelson Mandela avait pourtant tout fait pour éviter un tel procès. Il proclamait vouloir rompre avec une corruption institutionnelle sous les gouvernements précédents et avait nommé une commission de neuf membres, chargée, sous la direction du juge David Melamet, d'élaborer pour les ministres, les parlementaires et la haute fonction publique, une grille de salaires mieux adaptée à la nouvelle situation du pays.

Mais lorsque, en mai, la commission rendit son rapport, il devint évident qu'il y aurait loin des promesses aux actes : prétextant vouloir attirer les meilleurs au sein du service public, le juge Melamet proposait d'aligner leurs traitements sur les salaires les plus élevés du secteur privé. Une recommandation gênante pour ceux qui, durant la campagne électorale, avaient promis de combler l'énorme fossé salarial qui sépare dirigeants et dirigés.

Les critiques ont aussitôt fusé. Mais elles n'ont pas empêché les nouveaux parlementaires de s'octroyer de confortables émoluments accompagnés de substantiels avantages en nature non imposables (voitures, maisons, billets d'avions, frais de secrétariat, assurances sociales). Quant au président Mandela, il touche lui-même un traitement sensiblement supérieur à celui de son prédécesseur, Frederik De Klerk, même si, contrairement à ce dernier, il s'est engagé à acquitter l'impôt.

La polémique qui dure maintenant depuis quatre mois, suscite une gêne évidente dans les rangs du gouvernement, du Congrès national africain (ANC) et des syndicats, divisés sur l'attitude à prendre. Au fil des semaines, partisans et adversaires du *gravy train* ont donné de la voix. Alors qu'un responsable du Syndicat national des mineurs (NUM), par ailleurs membre de la commission Melamet, justifie l'éventail des salaires mis en place, la confédération syndicale, COSATU, juge l'affaire « *obscène* » et l'archevêque anglican du Cap, Desmond Tutu, se déclare « *profondément déçu* » de la tournure prise par les événements.

Fin ao0t, Nelson Mandela est lui-même descendu dans l'arène, promettant que cette délicate question allait être reconsidérée. Réunie au même moment en assemblée plénière, la direction de l'ANC a, pour sa part, réaffirmé « *son engagement d'extirper du gouvernement toute forme de corruption héritée de l'apartheid* ». Autant de promesses qui n'ont pas totalement emporté la conviction d'une presse prompte à souligner les divers avantages dont bénéficie toujours le haut personnel politique.

La presse au cœur des débats

Du coup, le débat est en train de changer de terrain, certains ministres, moins patients que d'autres, accusant la presse d'abuser de la liberté que lui reconnaît la Constitution et, surtout, de se livrer à une propagande hostile dans le but de maintenir les privilèges de l'ancienne société. La controverse a récemment atteint un sommet lorsque l'éditorialiste du *Sunday Times* a évoqué le style médiatique du premier ministre de la région de Johannesburg, Tokyo Sexwale, le traitant d'« *altesse régionale* ».

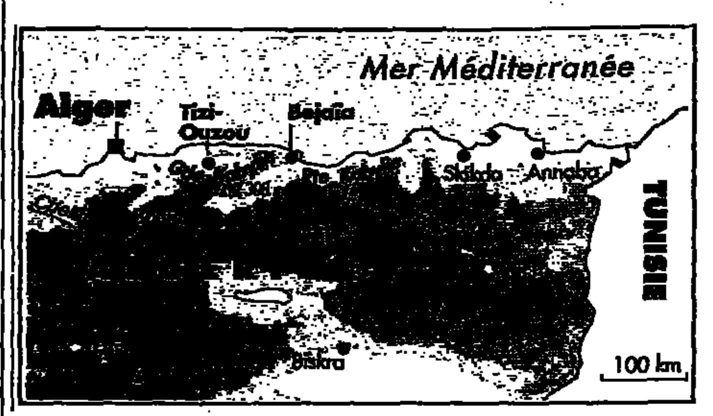
Propos plus ironiques que malveillants – Tokyo Sexwale se donne beaucoup de mal pour faire parler de lui – mais que l'intéressé n'a guère prisés. Ce dernier a brutalement réagi en affirmant que la presse devait, une fois pour toutes, choisir son camp, c'est-à-dire opter pour l'apartheid ou le changement. Peu après, il accordait un entretien au *Star* en affirmant que certains cherchaient à le compromettre en infiltrant dans son entourage une créature chargée de le séduire, puis de le faire chanter. Et d'avertir : « *Pour ceux là, j'ai une mauvaise nouvelle : j'aime ma femme et je lui suis fidèle.* »

Selon Thabo Mbeki, vice-président de l'Etat, qui est, lui aussi, monté au front en demandant aux journaux de se discipliner, « *il faut garder à l'esprit que la presse, qui cherche à préserver son statut racial* [elle est majoritairement blanche], *est elle-même sujette à la peur que suscite une authentique organisation non raciale de la société* ». Thabo Mbeki avait plusieurs fois fait l'objet d'ironiques échos de presse soulignant sa tendance à oublier ses rendez-vous, y compris avec d'importantes personnalités.

On en est là, sans que l'on puisse encore en conclure que la presse sud-africaine est menacée d'une censure généralisée. Tout au plus peut-on constater que certains hiérarques du nouveau gouvernement ont parfois tendance à perdre leur sang-froid. Le débat tend à prouver en tout cas que l'Afrique du Sud est bien désormais un pays comme les autres.

GEORGES MARION

Algérie : les Kabyles se mobilisent



Suite de la première page

La démocratisation, timidement amorcée en 1989, a permis l'émergence d'associations culturelles, comme le MCB, exprimant publiquement la revendication berbère. Deux départements universitaires de langue et culture berbères seront même concédés, l'un à Tizi-Ouzou, en 1990, l'autre à Bejaïa, en 1991. Au niveau partisan, la compétition n'en est pas moins très âpre, qui oppose le Front des forces socialistes (FFS), créé en 1963 par Hocine Aït Ahmed, et le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), né en février 1989 et présidé par Saïd Sadi.

Se définissant, l'un et l'autre, comme des organisations « *démocratiques* » et « *nationales* », ces deux partis ont toujours déployé une grande énergie « *à nier ou masquer (...) leur dimension régionale constitutive* », note Salem Chaker. Sans grand succès : le résultat des élections de 1990 (municipales) et législatives (1991) montre, à l'envi, que les « clientèles » du RCD, comme du FFS, ne se recrutent pas au-delà des limites de la province kabyle. Et la grève du 21 septembre n'aura pas dérogé à la règle : confiné à la Kabylie, le mouvement n'a pas du tout été suivi par les Berbères des Aurès ou ceux du Sud saharien.

Tour à tour qualifié de « bastion », de « réduit » ou de « ghetto », la Kabylie est désormais l'enjeu de batailles politiques, qui débordent largement les montagnes du Djurdjura. « *D'essence fondamentalement démocratique*, écrit l'éditorialiste du quotidien francophone *El Watan, l'existence d'un large mouvement populaire en faveur de l'amazighité* [berbérité] *est la preuve la plus tangible que la vie politique en Algérie ne se réduit pas à une simple dualité entre un « pouvoir répressif et corrompu » et une nébuleuse islamiste, qui a versé dans la violence armée et la barbarie la plus abjecte* ». La « troisième voie démocratique », à défaut d'être nationale, serait-elle condamnée à n'être qu'une « voie de garage » kabyle _ avec tous les risques de résurgence de l'hostilité classique entre Arabes et Kabyles ?

La marche de Bejaïa, précédée d'un appel au boycottage des écoles, rassemblait, pour la première fois, les deux tendances du MCB, la Coordination nationale, proche du RCD, et les Commissions nationales, proches du FFS. Fort de ce premier succès, le MCB a averti qu'il passerait à partir du 26 septembre à une nouvelle phase d'action – incluant une grève générale illimitée – si ses demandes n'étaient pas satisfaites. De la revendication culturelle aux dérives sécessionnistes, il n'y a plus qu'un pas que nombre d'« aventuriers » politiques semblent prêts à franchir.

CATHERINE SIMON

L'armée protège le roi des Zoulous

A la demande du gouvernement, des soldats ont été chargés d'assurer la sécurité du roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, a annoncé mercredi 21 septembre, un porte-parole de l'armée. Des troupes ont par ailleurs été consignées pour fournir un éventuel renfort à la police, samedi, à Stanger, sur la côte de l'océan Indien, où sont prévues des cérémonies commémorant la mort de Shaka, le fondateur de l'empire zoulou au début du XIX[e] siècle.

A la suite d'une manifestation de jeunes de l'Inkatha à sa résidence de Nongoma, au kwazulu-Natal, le roi a annulé ces cérémonies traditionnelles et annoncé qu'il se séparait de son premier ministre, Mangosuthu Buthelezi (*le Monde* du 22 septembre). – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

La tournée du coordinateur américain pour la paix

De « véritables fossés » subsistent entre Israël et la Syrie

Les Etats-Unis ont refroidi, mercredi 21 septembre, les espoirs d'une percée imminente dans les négociations de paix entre Israël et la Syrie, en soulignant que de « *véritables fossés* » subsistent entre les deux pays. Selon le coordinateur américain pour la paix au Proche-Orient, Dennis Ross, qui s'est rendu à Jérusalem après une étape à Damas, « *les discussions sont sérieuses, approfondies et vont dans la bonne direction* ». « *Néanmoins, il y a de véritables fossés qui demeurent* », a souligné M. Ross après avoir rencontré le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, puis le chef de la diplomatie, Shimon Pérès, avant de se rendre à Gaza pour y être reçu par le chef de l'OLP, Yasser Arafat. Ces divergences concernent « *plusieurs points essentiels*, a-t-il ajouté. *Il y a encore beaucoup de travail à accomplir et cela prendra du temps* ». – *(AFP.)*

LIBAN

Première pierre de la reconstruction du centre de Beyrouth

Le chef de l'Etat, Elias Hraoui, a posé, mercredi 21 septembre, la première pierre de la reconstruction du centre de Beyrouth, en présence du « parrain » du projet, le premier ministre, Rafic Hariri. Les travaux vont commencer par la réhabilitation des infrastructures et notamment de la voirie. La première tranche, prévue pour durer trois ans, a été adjugée à une société libanaise opérant en Arabie saoudite, pour 63 millions de dollars.

Le centre de la capitale libanaise a été entièrement ruiné durant la guerre civile qui, de 1975 à 1990, a fait entre 150 000 et 200 000 morts, et quelque 300 000 blessés, selon un rapport qui vient d'être publié par le ministère des affaires sociales. Le nombre des morts équivaut à 7 % de la population estimée de l'époque, et celui des blessés et invalides à 10 %. – *(AFP.)*

LIBYE

Le « numéro deux » du régime serait en disgrâce

Les autorités ont « *confisqué le passeport* » du « numéro deux » du régime libyen, Abdel Salam Jalloud, qui vit « *quasiment en résidence surveillée* » dans son pays, a affirmé, mercredi 21 septembre, le quotidien saoudien *El Hayat*, édité à Londres. Citant des sources arabes informées dans la capitale britannique, le journal fait état du « *désaccord grandissant entre le commandant Jalloud et le colonel Mouamar Kadhafi* ».

Selon ces sources, le désaccord se serait « *manifesté publiquement après la visite, en mai 1993, d'une délégation de pèlerins libyens en Israël* », pour y visiter les lieux saints musulmans, visite contre laquelle s'était élevé le commandant Jalloud. Celui-ci aurait, par la suite, présenté une note au colonel Kadhafi pour lui exposer son point de vue sur la situation en Libye, lui « *imputant personnellement les souffrances subies par le pays* ».

La décision de retirer le passeport du commandant Jalloud, qui est membre du Commandement de la révolution libyenne, a été prise lorsqu'il « *a insisté sur la nécessité d'opérer les changements préconisés dans sa note* », indique le journal saoudien. Le commandant Jalloud n'avait pas paru aux cérémonies du 25[e] anniversaire de la révolution, début septembre, à Tripoli. Des rumeurs avaient alors circulé sur la « *disgrâce* », « *l'arrestation* » ou « *l'assignation à résidence* » du commandant Jalloud. Mais tous les officiels interrogés répondent à l'unisson qu'il « *est toujours là* » et « *continue de vivre comme avant* ». – *(AFP.)*

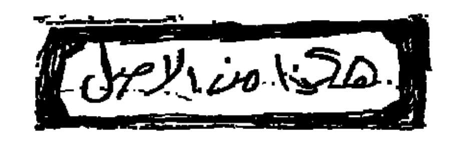
GAMBIE : les ambassadeurs à Paris et à Washington sont rappelés. – Selon des sources officielles, le Conseil provisoire des forces armées, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 22 juillet, a décidé, mercredi 21 septembre, de rappeler les ambassadeurs gambiens aux Etats Unis et en France. Le Conseil a également annoncé la mise à la retraite de plusieurs hauts fonctionnaires. – *(AFP.)*

MALI

Escalade des violences interethniques dans le Nord

Dans un rapport publié, mercredi 21 septembre, à Londres, Amnesty International affirme que les violences interethniques dans le nord du Mali ont fortement augmenté au cours des derniers mois. « *Les attaques et les assassinats par des groupes politiques armés – issus pour la plupart des minorités touarègues ou maures – ont été suivis, en représailles, d'assassinats contre des civils appartenant à ces minorités par les forces armées du Mali, à majorité noire* », indique l'organisation humanitaire qui dénonce ce « *cycle de violence* ».

Depuis février, « *les groupes armés maures et touaregs* » ont assassiné quatre-vingts civils, affirme Amnesty, en raison de leur origine ethnique ou en représailles à des exécutions sommaires par les forces gouvernementales. Amnesty indique également que depuis avril les forces gouvernementales ont procédé à cent trente exécutions sommaires en réponse à des attaques de groupes armés, et précise que les victimes – « *des Touaregs ou des Maures* » – ont été choisies en raison de leur origine ethnique. – *(AFP, Reuter.)*



AMÉRIQUES

Les réactions après l'opération « Soutien à la démocratie » menée par les Etats-Unis en Haïti

Le président Aristide remercie « le peuple américain »

WASHINGTON

de notre correspondant

« Merci. » Ce simple mot, tant attendu par l'administration américaine, le président Jean-Bertrand Aristide a fini par le prononcer, mercredi 21 septembre, après en avoir été prié avec insistance depuis deux jours. Merci aussi à l'ancien président Jimmy Carter, au général Colin Powell et au sénateur Sam Nunn, architectes de l'accord qui a permis une mise en place pacifique de l'opération *« Soutenir la démocratie »*, merci enfin *« au peuple des Etats-Unis »*.

En se confondant ainsi en remerciements, à la sortie du Pentagone, le président en exil d'Haïti a voulu couper court à un dangereux processus de détérioration de ses relations avec le gouvernement de Bill Clinton, un risque qu'il ne peut évidemment pas prendre.

Ce geste de bonne volonté en valant un autre, c'est manifestement avec l'approbation des responsables du Pentagone qu'il a annoncé son arrivée en Haïti, *« dans moins de vingt-quatre jours »*, c'est-à-dire avant le 15 octobre, date limite fixée par Washington aux chefs de la junte de Port-au-Prince pour abandonner le pouvoir. En attendant, une *« équipe de transition »* gouvernementale va se mettre en place.

Condamnation des violences policières

Elle sera dirigée par Jean Belliote, ancien officier supérieur et ancien ministre de la défense dans le gouvernement de Robert Malval (lequel n'a jamais exercé ses fonctions), un homme qui a la réputation d'être un *« militaire démocrate »*. M. Aristide ne peut, d'autre part, que se féliciter des décisions et des avertissements lancés par plusieurs responsables américains à la suite des violences policières dont ses partisans ont été l'objet, mardi, à Port-au-Prince.

Le président Clinton a lui-même évoqué ces événements, mercredi après-midi, à la Maison-Blanche, pour les *« condamner fermement »*, et mettre en garde les responsables des forces de l'ordre. *« Une telle attitude ne peut, et ne sera pas tolérée »*, a-t-il indiqué. Si les soldats américains ne peuvent se substituer à la police de l'île, en revanche, a ajouté M. Clinton, nous pouvons faire en sorte que les militaires et policiers haïtiens se conduisent d'une manière *« professionnelle et responsable »*.

Il s'agit, a précisé le secrétaire à la défense William Perry, d'obtenir des forces de l'ordre qu'elles fassent preuve de *« retenue »*. Pour ce faire, un millier de policiers militaires américains vont être déployés sur le terrain, pour encadrer la police locale. Si ce n'est pas suffisant, et si les troupes américaines sont encore témoins de brutalités policières, elles *« interviendront »*. Cette ferme mise en garde a été transmise au chef de la junte, le général Raoul Cédras, par le général Hugh Shelton, commandant du contingent américain.

Le premier a également été obligé d'accepter la dissolution du corps des engins lourds, qui est l'unité la mieux équipée des forces haïtiennes (la seule à disposer de blindés légers). Enfin, dans les prochains jours, des observateurs chargés de surveiller le respect des droits de l'homme seront de retour en Haïti.

Sans obtenir complètement satisfaction, puisqu'il souhaite le désarmement systématique de l'armée et des « attachés » (ex-tontons Macoutes) – une mesure que les Etats-Unis ne souhaitent pas être amenés à prendre –, le président Aristide a donc été partiellement rassuré par les responsables de l'administration Clinton : si les *« dictateurs »* de Port-au-Prince restent encore aux commandes, lui a-t-on expliqué, c'est afin d'assurer une transition en douceur, de préparer en quelque sorte son propre retour. On verra dans les prochains jours si le « petit peuple » de Port-au-Prince, qui soutient le président en exil, a bien compris les termes de ce « compromis historique » vers la démocratie.

LAURENT ZECCHINI

OCEANIE

Tremblement de terre politique en Nouvelle-Zélande

La baisse de popularité des grands partis et un nouveau mode de scrutin annoncent des lendemains inédits chez les « Kiwis »

WELLINGTON

de notre envoyée spéciale

Tandis que le Parlement de Wellington anticipe un tremblement de terre – un chantier anti-sismique de 165 millions de dollars y est en cours –, ce sont surtout les parlementaires qui redoutent une « secousse » à venir, de nature électorale. Les prochaines législatives, dont on ignore encore la date, sont, au gré des commentateurs, qualifiées de *« grand pas dans le vide »*, de *« choc historique »* voire, précisément, de *« tremblement de terre »*, selon le leader du parti montant en Nouvelle-Zélande, l'Alliance, une nouvelle coalition de cinq petits partis de gauche formée à partir du Newlabor de Jim Anderton, ancien président du Parti travailliste. En fait, le paysage politique traditionnel de la Nouvelle-Zélande devrait brusquement évoluer lors du prochain rendez-vous électoral.

A cela, deux raisons : l'instauration d'un nouveau mode de scrutin, et l'érosion de la popularité des partis conservateur et travailliste, du fait qu'ils ont tous deux, successivement, réformé l'économie du pays pour aller vers un système de plus en plus libéral que les Néo-Zélandais n'ont jamais réellement admis. Des élections partielles, le 13 août, ont confirmé l'effondrement historique du Parti travailliste (à 10,4 %) qu'annonçaient les sondages, tandis que le Parti national se maintient sans profiter de la chute des travaillistes.

Un système de représentation proportionnelle mixte selon le modèle allemand a été adopté par référendum l'an dernier (*le Monde* du 9 novembre 1993), au grand dam des parlementaires en fonctions : au lieu de 99 sièges actuellement attribués sur la base de circonscriptions régionales, il n'y en aura plus que 60 – 60 autres étant attribués aux partis ayant obtenu plus de 5 % des voix lors d'un second vote que les citoyens seront appelés à formuler le même jour.

Multitude de partis

La « fuite », dans la presse, au sujet du projet de découpage organisé par une commission indépendante n'a fait que raviver l'inquiétude des parlementaires : ainsi la région d'Oakland, qui rassemble 28 % de la population, n'aura plus que 15 sièges, au lieu des 25 qui lui sont attribués aujourd'hui. Des circonscriptions sont rayées de la carte, ce qui pose problème à certaines personnalités nationales ainsi menacées, tel le vice-premier ministre Don McKinnon.

Le système proportionnel va, par ailleurs, permettre à de nouveaux courants, parfois déjà bien établis dans le pays, d'apparaître en force au Parlement, où ils étaient jusqu'alors sous-représentés : tel devrait être le cas des Verts qui, en octobre 1990, avaient obtenu 6,7 % des suffrages sans enlever un seul siège. L'Alliance, quant à elle, n'avait, en novembre 1993, emporté que 2 sièges (sur 99), alors qu'elle avait recueilli plus de 18 % des suffrages nationaux.

« Le bourgeonnement de trop nombreux partis fondés pour défendre un seul thème va empêcher le parlement de faire son travail », nous a déclaré le numéro 2 des travaillistes, David Caygill. Jim Bolger, l'actuel premier ministre, anticipant les conséquences du futur mode de scrutin, est allé jusqu'à encourager des ministres et députés s'opposant à lui à quitter le Parti national et à créer leur propre formations (déjà, New Zealand First a été créé par un dissident conservateur), partant du principe qu'après le scrutin ils seront tout de même suffisamment proches du Parti national pour former avec lui une coalition de gouvernement. Prenant M. Bolger au mot, le ministre de l'agriculture et des forêts a, lundi 12 septembre, décidé de quitter le Parti national, tout en gardant ses responsabilités gouvernementales, pour fonder sa propre formation, Right of Centre (Centre droit). La Nouvelle-Zélande se trouve ainsi gouvernée par une coalition, ce qui ne lui était pas arrivé depuis près de 60 ans.

« Je ne pense pas que le risque d'une dispersion soit réel », nous déclare, pourtant, Jim Anderton, leader de l'Alliance, qui voit le prochain Parlement avec *« au maximum cinq partis »* : le Parti national, l'Alliance, les travaillistes, New Zealand First et l'ACT (Association des consommateurs et des contribuables), formation, non encore constituée, de l'ancien ministre travailliste des finances, l'ultralibéral M. Douglas.

La politique de Roger Douglas, qualifié d'*« extrémiste de droite »* par son ancien parti, est claire : il faut aller encore plus loin dans la dérèglementation et les privatisations (en particulier dans les domaines de la santé et de l'éducation) et réduire l'Etat au strict minimum. Selon Roger Kerr, directeur de New Zealand Business Roundtable, association du grand patronat national, l'étiquette d'extrême droite est *« tout à fait déplacée »* pour ACT, qui a d'ailleurs attiré vers elle quelque leaders « révolutionnaires » maoris, et dont les thèses présentent tout de même un souci de partage social.

Enfin, une scission du Parti travailliste entre sa gauche (déjà partiellement ralliée à l'Alliance) et sa droite, qui pourrait être menée par l'ancien chef du parti, Mike Moore, est une possibilité à ne pas écarter : le Labor a, en effet, le plus grand mal à réconcilier son action gouvernementale passée ultralibérale avec son électorat traditionnel. *« Un parti qui renie son passé ne peut pas avoir la confiance des électeurs »*, estime David Caygill, selon qui un sentiment de *mea culpa* continue de régner dans les rangs travaillistes. La figure discrète du nouveau leader du Labor, Hélène Clark, n'explique pas, selon le numéro 2 de cette formation, la situation catastrophique du moment, même si, reconnaît-il, *« le fait d'être une femme, la première en Nouvelle-Zélande à un si haut rang, n'aide pas Hélène Clark à s'imposer comme leader »*.

Nul ne sait, non plus, ce que sont les nouvelles ambitions de l'ancienne figure de proue du travaillisme néo-zélandais, l'ex-premier ministre David Lange, qui a récemment opéré un retour remarqué en politique, sans objectif clairement avoué.

Fin des « alliances naturelles » ?

Pour les prochaines élections, les spéculations vont donc bon train : techniquement, elles ne peuvent avoir lieu avant la mi-1995, le temps que le nouveau système soit au point. Si le gouvernement devait organiser une consultation d'ici là, elle aurait lieu selon l'ancien système uninominal à un tour, ce qui aurait pour conséquence de remettre au pouvoir, pour une durée maximum de trois ans, les « grands partis ». Dans ce cas, l'Alliance, qui a déjà surpassé le Labor, risquerait de l'éliminer du Parlement. Or il est clair que le Parti national, dont la politique s'est placée dans la continuité des travaillistes, est plus à l'aise avec eux comme contre-pouvoir qu'il ne le serait avec l'Alliance.

Selon Jim Anderton, le leader de l'Alliance, la réciproque est vraie : *« C'est le comble !* dit-il. *Le Parti travailliste actuel se sent plus proche du Parti national que de ma formation. »* Les alliances « naturelles » ne sont donc pas les plus probables : ni à gauche, où le Parti travailliste juge le programme de l'Alliance *« impraticable, voire dangereux »*, ni à droite, où, au moins pour le moment, l'ACT de Roger Douglas accuse le Parti national d'*« espérer la victoire en se croisant les bras »*. Une alliance des plus inattendues pourrait donc avoir lieu au centre, entre deux formations historiquement rivales : le Parti national et les travaillistes.

FLORENCE DE CHANGY

AMERIQUES

Les suites de l'opération américaine en Haïti

Le général Cédras affirme qu'il ne quittera pas son pays

« Le 15 octobre, je partirai [de l'armée] *mais je resterai dans mon pays »*, a assuré le général Raoul Cédras, mercredi 21 septembre à Port-au-Prince. Le commandant en chef de l'armée haïtienne a aussi affirmé que *« la Constitution haïtienne interdit l'exil »*.

Pour sa première intervention publique depuis le début de l'opération « Soutien à la démocratie », lors d'une interview à la chaîne de télévision américaine CBS, le général a, par ailleurs, qualifié d'*« d'incident malheureux »* la violente réaction des forces de l'ordre qui a entraîné, mardi, la mort d'un jeune homme lors d'une manifestation en faveur du président Jean-Bertrand Aristide.

Un nouvel incident s'est produit, mercredi, dans Port-au-Prince. Un attaché (membre de la milice auxiliaire à l'armée) a ouvert le feu sur un homme qui s'enfuyait – pour des raisons inconnues – et a tué à cette occasion un enfant de huit ans. La situation dans le quartier du port, où avaient eu lieu les manifestations de mardi, est cependant redevenue pratiquement normale, l'armée ayant renforcé ses positions dans ce quartier.

Le débarquement des troupes américaines s'est poursuivi mercredi, et plus de 10 000 soldats se trouvent maintenant en Haïti. Le général Hugh Shelton, commandant en chef, a indiqué que, dans un délai de cinq à six jours, « [ils disposeront] de suffisamment de vivres, matériels et troupes pour [se] *déplacer en province et continuer à assurer des conditions de sécurité, non seulement à Port-au-Prince, mais également dans le reste du pays.* ». – *(AFP, Reuter.)*

Bill Clinton, « diplomate » imprévisible

Suite de la première page

Au cours des négociations, l'ancien président Jimmy Carter a pris en effet d'assez grandes libertés avec les positions américaines classiques, promettant de sa propre initiative la levée de la menace des sanctions et étreignant le dictateur nord-coréen dans une accolade assez surprenante, s'agissant d'un homme qui fut, après tout, l'un des responsables de la guerre de Corée.

De nouveau, lors de sa mission haïtienne, M. Carter s'est laissé aller à quelques écarts, dénonçant la politique *« honteuse »* de son pays, évoquant le sens de l'honneur du général Cédras et professant une grande admiration pour sa femme, critiquant ouvertement le secrétaire d'Etat Warren Christopher dans la presse, reprochant certaines maladresses au président Clinton. Ce dernier, cependant, attache visiblement plus d'importance aux résultats qu'aux commentaires et paraît décidé à utiliser les services de son prédécesseur démocrate sans se formaliser davantage.

La gestion de la crise cubaine, le mois dernier, est de la même veine que celle d'Haïti. Bill Clinton a eu un trait de génie doublé d'un effet de surprise, celui de revenir sur une politique vieille de plus de trente ans sur l'accueil des réfugiés cubains aux Etats-Unis.

Puis il s'est montré très ferme dans la négociation de New-York avec les représentants de Fidel Castro. L'administration américaine a remporté là un succès tactique incontestable : plus un seul *balsero* ne prend la mer. Mais, omettant d'offrir une perspective à plus long terme, elle a peut-être négligé une occasion d'influer positivement dans le sens d'une transition pacifique à Cuba.

Pas de grands principes

En Haïti, dimanche, M. Clinton s'est remarquablement sorti d'un guêpier où, il est vrai, il s'était fourré lui-même, en faisant preuve d'imagination, d'habileté et, le moment venu, d'audace. Mais passé ce cap, passé l'effet dramatique et les montées d'adrénaline, une grande part reste laissée à l'improvisation et, de nouveau, un énorme travail politique est nécessaire pour « vendre » au Congrès, à l'opinion et à M. Aristide une politique décidée au dernier moment. C'est peut-être ce qui explique que, pour l'instant, les sondages traduisent une attitude plus favorable à l'égard de la politique haïtienne de Bill Clinton, mais pas une montée spectaculaire notable de sa popularité.

« L'art de gouverner chez Clinton, commente Jim Hoagland du *Washington Post*, *c'est d'éviter de poser de grands principes et de répondre aux grandes questions sur ce qu'il pense réellement. Lorsqu'il était gouverneur de l'Arkansas, il s'est surtout fait remarquer pour son don de conclure des accords et de gagner des élections. Haïti montre qu'il n'a pas changé. »*

D'autres commentateurs saluent l'apparition d'une qualité dont, soulignent-ils, Bill Clinton manquait singulièrement jusqu'ici en politique étrangère : le leadership. Ce leadership, il en a effectivement manifesté dans la journée de dimanche, ordonnant au commandement militaire de mettre en œuvre le plan d'invasion, refusant de laisser Jimmy Carter conclure un accord sans date-butoir pour le retrait des généraux, finissant par boucler d'autorité la mission Carter en ne lui laissant qu'une demi-heure pour prendre l'avion du retour.

Un succès en Haïti permettrait peut-être au président démocrate d'aborder un peu plus confiant la perspective des élections législatives du 8 novembre prochain, et surtout d'asseoir son autorité en politique étrangère. Pourtant, relève un expert des relations transatlantiques, Steven Kramer, *« s'il faut envoyer un ancien président, un ancien chef d'état-major, le sénateur Sam Nunn et 15 000 soldats pour venir à bout du régime haïtien, alors qu'est-ce-qu'on va faire pour la Bosnie ? »*

Bien plus éloignée qu'Haïti des rivages américains, qu'elle ne menace pas de ses réfugiés, la Bosnie peut aussi se révéler infiniment plus dangereuse : la situation y est de nouveau très mauvaise, et la fédération croato-bosniaque, création de Washington, est en très piteux état, de l'aveu même d'un haut-responsable de l'Administration.

Si Haïti et Cuba sont des dossiers essentiellement bilatéraux, en Bosnie les Américains doivent composer avec les Européens, les Russes, l'ONU, l'OTAN. Là, la politique de Washington a paru suivre quelques principes – aider la victime (les Bosniaques), sanctionner l'agresseur (les Serbes), n'impliquer des troupes américaines à aucun prix – mais elle a connu aussi plusieurs phases et zigzags, et la position sur la levée de l'embargo sur les armes ne manque pas de contradictions. M. Carter risque fort, cette fois, de *ne pas être d'un très grand secours.*

SYLVIE KAUFFMANN

Cuba : le compte à rebours des dissidents

Sous étroite surveillance, les opposants au régime castriste continuent de rêver à une transition démocratique paisible

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

Rue Santa-Teresa, dans ce quartier populaire du Cerro, la maison délabrée, abandonnée, aux murs sales et rosâtres, barbouillés d'inscriptions vengeresses, attire l'attention. *« Paya, agent de la CIA »*, *« A bas les gusanos »* (*gusanos*, vers de terre, les éléments hostiles au régime), *« Vive Fidel »*.

C'est la demeure sans vie d'Osvaldo Paya, dissident leader d'un courant de tendance démocrate-chrétienne. Par une fenêtre aux vitres brisées, on aperçoit un bric-à-brac de meubles cassés et renversés, des traces d'incendie. Les voisins ne semblent pas au courant. *« Il n'a jamais habité ici »*, affirme un vieil homme au visage chafouin, assis devant sa porte, à même le trottoir. Au fond d'un passage étroit, une autre voisine, une lueur de crainte dans le regard, assure : *« Il n'est pas là »*, et ajoute, sans qu'on le lui demande : *« Je n'ai pas à me plaindre. Et la libreta me suffit tout à fait... »* De fait, Osvaldo Paya, ingénieur, a émigré un peu plus loin dans le quartier, chez ses parents. Mais il continue de mener une vie semi-clandestine. C'est l'un des dissidents parmi les plus surveillés par la police politique. *« Nous sommes tolérés*, dit-il, *mais sous contrôle et sous pression. »* Son courant, *« non confessionnel »*, issu d'un groupe de laïcs catholiques depuis 1986, regroupe des *« catholiques, des protestants, des agnostiques et même des maçons »*. On compte environ quarante mille membres de la franc-maçonnerie à Cuba. *« Nous sommes*, précise-t-il, *un mouvement de libération et de conciliation contre la culture de la peur, qui a aboli l'Etat de droit et supprime nos valeurs. »*

Osvaldo tient pourtant à rendre hommage à la révolution castriste, *« une révolution populaire authentique »*. Mais il est temps, ajoute-t-il, *« que le peuple reprenne son destin en main par des voies pacifiques »*. Concrètement, ses amis ont commencé une campagne de signatures (*« le paragraphe 6 de l'article 88 de la Constitution le permet »*, note-t-il), campagne plusieurs fois interrompue et reprise depuis peu. Un travail de fourmi pour cet apôtre de la non-violence. *« Ma maison a été saccagée par les brigades d'intervention rapide. Puis elle a été pillée par des inconnus... »*

En 1992, Osvaldo avait accepté, contre l'avis de certains de ses camarades et d'autres dissidents, une proposition du gouvernement de se présenter aux élections de l'Assemblée nationale du pouvoir populaire (Parlement). Il a été déçu par cette brève expérience *« d'entrisme »* dans le système. Il a dû affronter des brimades, des campagnes de dénonciation, des trucages. Un échec. Maintenant, dit-il, *« notre courant est structuré au niveau national. Le peuple a créé des mécanismes de défense et de survie, en dépit de l'absence d'appuis extérieurs et de la politique très dure à l'intérieur. Nous sommes sans doute le seul mouvement démocrate-chrétien d'Amérique latine à ne pas disposer de soutien étranger, moral et matériel »*.

Vladimiro Roca, un costaud souriant et jovial, se réclame d'un courant social-démocrate. Lui aussi bien sûr est fiché, surveillé et à l'index. *« Mon téléphone est coupé*, dit-il. *Je ne suis pas le seul. Il y a tellement de mises sur écoutes, y compris d'officiels et de membres du gouvernement, qu'ils ont embouteillé leur système sophistiqué fourni par les pays de l'Est. On estime que 80 % des Cubains sont sur écoutes. »*

La peur a disparu

Est-ce parce que son père, Blas Roca, fut un dirigeant très important du « vieux » parti communiste cubain (PSP, Parti socialiste populaire, rallié à Castro en 1963) et un homme influent du régime jusqu'à sa mort, en 1987 ? Mais Vladimiro, ancien pilote de chasse formé à Moscou dans les années 60 – il parle encore des Mig-15 avec une tendresse dans la voix –, a une liberté de langage et une assurance qui détonnent un peu dans le milieu dissident, plutôt aux aguets, pesant les virgules et dosant les jugements.

« La peur a disparu, affirme-t-il, *bien que la répression demeure forte et subtile. »* Il a, comme Osvaldo, mais dès 1974, été proposé par le parti à un poste de secrétaire syndical régional. *« Voilà, ils sont venus me voir en me disant : on a pensé à toi, si tu es d'accord. Ils ont beaucoup insisté. Ils me poursuivaient de toutes les façons. Mais j'ai un tempérament rebelle. J'ai quand même dû accepter une charge dans le syndicat, faire ce qu'ils appellent de l'émulation socialiste. Finalement, j'ai abandonné en 1976. J'ai réfléchi, j'ai étudié les résultats des différentes formes d'opposition, depuis la crise dite de la micro-fraction en 1968. J'ai décidé depuis quatre ans de combattre par des moyens légaux. »*

Il a gardé ses contacts et ses amitiés dans les milieux militaires, estime que *« Raul Castro, ministre et commandant en chef des forces armées, est un homme en réalité plus disposé à l'ouverture que son frère »*. Il est catégorique : *« Pour le régime, le compte à rebours a commencé. »*

« Je suis le doyen. » Elizardo Sanchez Santa Cruz revendique fièrement sa qualité de *« plus ancien dissident encore présent à Cuba »*. *« J'ai vingt-six ans de résistance derrière moi »*, dit-il, en précisant qu'il se situe *« à gauche »*. Président de la commission des droits de l'homme et de la réconciliation depuis 1987, ayant passé quelque huit des douze dernières années en prison, ami de Felipe Gonzalez, invité au dernier congrès, en mars, du Parti socialiste espagnol (mais il n'a pu s'y rendre, n'ayant pas obtenu d'autorisation de sortie), Elizardo préconise pour Cuba une transition pacifique *« à l'espagnole »*, sans violence, avec la participation de tous *« y compris de Fidel Castro »*, insiste-t-il.

Il imagine même une *« variante chilienne »*, avec un Castro acceptant de conserver charges et fonctions, mais dans le cadre d'une transition démocratique paisible et étalée sur plusieurs années. *« Pinochet, après tout, est bien resté chef des forces armées au Chili après la restauration de la démocratie »*.

Entre deux intolérances

Elizardo a conscience d'être pris *« entre deux feux »*, entre deux *« intolérances »*, celle du gouvernement, qui *« continue de nous persécuter »*, celle des ultras de Miami. Leur leader, Mas Canosa, a marqué un point en août en obtenant de Clinton un durcissement des sanctions américaines contre Cuba, tout particulièrement la limitation des envois de fonds des Cubains émigrés à leurs familles restées dans l'île. La mesure la plus dure.

Les membres de la communauté cubaine de Floride et du New-Jersey vont devoir chercher d'autres moyens et organiser d'autres circuits pour continuer à assister financièrement leurs proches à Cuba. Par la République dominicaine ou le Mexique sans doute. Mais cela prendra du temps, et surtout reviendra beaucoup plus cher. A court terme, ces circuits vont certainement se réduire, sinon se tarir.

Elizardo insiste lui aussi sur le caractère authentique et populaire de la révolution cubaine de 1959. *« Ce régime* dit-il *n'a pas été imposé par les chars soviétiques, comme dans les pays de l'Est en Europe. Il a surgi du peuple, qui l'a approuvé et soutenu avec ferveur à 95 %. Nous devons en tenir compte. »* Mais trente-cinq ans ont passé. Professeur de philosophie à l'université de La Havane et membre de l'Académie des sciences, Elizardo médite sur la crise des idéologies et les ruptures du monde contemporain. Il a été exclu dès 1968 de ses fonctions et charges universitaires pour avoir *« des idées contraires ou divergentes de celles du PCC »*, selon le décret d'exclusion.

Il constate que les groupuscules de dissidents se sont multipliés mais que le nombre de leurs adhérents est très faible. *« Mais le nombre ne compte pas*, assure-t-il. *En URSS, Sakharov et ses amis n'étaient qu'une poignée. Nous sommes comme des bonzaïs, ces arbres nains japonais. Tout petits, mais puissants et résistants. Le gouvernement passe son temps à couper des branches de temps en temps, et nous continuons à vivre et à croître. »* Il admet aussi que les dissidents modérés sont très minoritaires dans la diaspora cubaine, que les opposants violemment anticommunistes et anticastristes sont davantage écoutés, et qu'il existe, à Cuba même, un risque de débordement populaire spontané.

« Si Fidel devait disparaître, ce serait sans doute le signal d'une explosion de violence, dit-il. *Personne dans le régime ne semble en état après lui de contrôler la situation. Et, paradoxalement, il apparaît aujourd'hui comme l'obstacle numéro un à un changement souhaité par la majorité. Ce changement interviendra, c'est sûr. Mais quand et comment ? Nous le voulons pacifique. Les erreurs de Washington, les ultras revanchards de Miami, l'indécision et l'obstination du régime poussent ensemble dans l'autre direction. Le 5 août, lors des émeutes de La Havane, Fidel avait déjà donné l'ordre de marche aux chars des divisions blindées. »*

MARCEL NIEDERGANG

Libération partielle des marchés agricoles. – Le quotidien communiste *Granma* a publié, mercredi 21 septembre, le décret libérant partiellement à partir du 1er octobre les marchés agricoles. Ce décret autorisera les agriculteurs à vendre une partie de leur production selon la loi de l'offre et de la demande.

EUROPE

DANEMARK

La coalition de centre gauche sort affaiblie des élections législatives

Le premier ministre sortant, Poul Nyrup Rasmussen, devait être chargé, jeudi 22 septembre, par la reine Margrethe de former un nouveau gouvernementll. Sa formation, le Parti social-démocrate, est arrivée en tête des législatives de mercredi avec 34,6 % des voix.

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Le gouvernement de centre gauche dirigé depuis janvier 1993 par le social-démocrate Poul Nyrup Rasmussen, est sorti affaibli des élections législatives du mercredi 21 septembre au Danemark. Cette coalition quadripartite, souvent comparée par l'opposition à un « *trèfle à quatre feuilles rouges* », a *en effet perdu une feuille : les chrétiens populaires, n'ayant pas obtenu les 2 % de voix nécessaires pour siéger au Parlement, disparaissent du Folketing.*

Et pour les autres formations, membres de l'alliance au pouvoir, les résultats sont mi-figue mi-raisin. Avec 34,6 % des suffrages, le Parti social-démocrate enregistre un recul de 2,8 % par rapport au scrutin de 1990, mais il considère quand même son score comme un succès après les sondages très défavorables du printemps dernier. Les centristes démocrates (– 2,3 %) sont également en perte de vitesse et seuls les radicaux, avec 4,6 % des suffrages (+ 1,1 %) tirent leur épingle du jeu. Au total, la coalition, qui était très légèrement majoritaire dans l'Assemblée sortante, ne dispose plus que de 75 sièges (– 14) sur 179. « La situation parlementaire a changé, admettait mercredi soir le premier ministre, *mais il me semble normal de rester aux affaires avec la même constellation, en suivant la même politique économique ».*

Poul Nyrup Rasmussen s'est rendu, jeudi matin 22 septembre, au palais royal pour remettre sa démission à la reine, Margrethe II. Celle-ci devait le charger de former un nouveau gouvernement, minoritaire cette fois, avec les radicaux et le Centre démocrate, qui pourra compter sur le soutien passif des députés du Parti socialiste du peuple et de la Liste de l'unité, un courant d'extrême gauche rassemblant pêle-mêle anciens communistes, trotskystes, écologistes et adversaires de l'Union européenne. Cette Liste, qui a obtenu 3,1 % des voix (+ 1,4 %) et six sièges, fait son entrée au Parlement. Il est peu probable que ces deux formations contribuent à faire chuter un premier ministre social-démocrate.

A droite, les libéraux de l'ancien ministre des affaires étrangères Uffe Ellemann-Jensen sont les grands vainqueurs des élections. Avec 23,3 % des suffrages, ils font un bond en avant de 7,5 points et *leur popularité s'est affirmée parmi* les jeunes électeurs qui votaient pour la première fois. Cela dit, l'idée de former une majorité de rechange en coalition avec les conservateurs (15 %) et le soutien au Parlement du groupe « progressiste » (extrême droite populiste, 6,4 %) n'a pas fait son chemin. M. Ellemann-Jensen a constaté, amèrement, que son parti était *« l'éternel* « loser » *de la politique danoise »* et que personnellement, *« il ne serait pas premier ministre ». « D'autres occasions se présenteront,* a-t-il ajouté. *Ce gouvernement va dépendre entièrement des voix de l'extrême gauche et il ne tiendra pas longtemps. Nous aurons sous peu de nouvelles élections. »* De l'avis général, le rapprochement qu'il avait envisagé avec les « progressistes » aura été une erreur tactique grossière, qui a effrayé une frange de l'électorat centriste résolument hostile aux propos anti-immigrés et ultralibéraux de ce parti.

Les résultats du scrutin du 21 septembre n'entraîneront pas de bouleversements majeurs de la politique traditonnellement pragmatique du Danemark, habitué – contrairement à la Suède voisine – aux larges compromis entre les partis, et aux gouvernements de coalition minoritaires. La terne campagne électorale avait été dominée par les questions économiques – le royaume peut se flatter d'afficher cette année les meilleurs résultats des cinq pays nordiques – et les imperfections de l'« Etat-providence ». Hormis la versatilité de l'électorat, le sous-emploi peut expliquer l'affaiblissement de la coalition sortante : en dépit de la bonne santé de plusieurs secteurs de l'industrie, le chômage touche plus de 12 % de la main-d'œuvre active. C'est un problème chronique qui existe depuis dix ans et les réformes portant sur la flexibilité et l'aménagement des horaires ou, plus récemment, l'année sabbatique, partiellement rémunérée, pour faciliter l'accès de chômeurs au marché du travail, n'ont pas permis jusqu'à présent d'y remédier.

ALAIN DEBOVE

Les résultats officiels

Listes	Voix (%)	Sièges
Parti social-démocrate	34,6 (– 2,8)	62 (– 7)
Parti libéral	23,3 (+ 7,5)	42 (+ 13)
Parti conservateur	15,0 (– 1,0)	27 (– 3)
Parti socialiste du peuple	7,3 (– 1,0)	13 (– 2)
Parti du progrès (extrême droite)	6,4 (+ 0,0)	11 (– 1)
Parti radical	4,6 (+ 1,1)	8 (+ 1)
Liste de l'unité (extrême gauche)	3,1 (+ 1,4)	6 (+ 6)
Parti centriste démocrate	2,8 (– 2,3)	5 (– 4)
Parti chrétien populaire	1,8 (– 0,5)	0 (– 4)
Indépendants	1,0 (+ 0,7)	1 (+ 1)

SUÈDE

Les sociaux-démocrates décident de former un gouvernement minoritaire homogène

STOCKHOLM

de notre correspondant en Europe du Nord

Trois jours après les élections législatives, les sociaux-démocrates suédois, ont finalement décidé, mercredi 21 septembre, de repousser la proposition des libéraux de former une coalition majoritaire avec eux. Ingvar Carlsson, le futur premier ministre, a estimé qu'un cabinet social-démocrate minoritaire, disposant de 161 sièges sur 349 au Parlement, était *« la meilleure solution ».*

Ce gouvernement est, à ses yeux, le mieux placé pour trouver des accords consensuels sur la politique économique et les mesures qui devront être nécessairement prises afin de réduire, notamment, *le déficit budgétaire – qui représente* plus de 13 % du produit intérieur brut. *« Nous avons annoncé avant le scrutin un plan de redressement des finances publiques chiffré à 61 milliards de couronnes* (environ 42 milliards de francs) *sur quatre ans,* a-t-il dit, *je sais qu'une majorité parlementaire existe aujourd'hui pour approuver au moins 60 milliards de ce programme ».* Il considère enfin qu'un tel gouvernement a de meilleures de chances d'assurer la victoire du « oui » au référendum du 13 novembre sur l'adhésion de la Suède à l'Union européenne.

Démission du chef de file des libéraux

Selon M. Carlsson, la coalition envisagée (*le Monde* du 21 septembre) avec un Parti libéral sorti affaibli des élections – 7,2 % des voix contre 9,1 % en 1991 – aurait été rapidement paralysée par des tiraillements internes et il a choisi de gouverner dans les quatre années à venir avec des *« majorités changeantes »*, tantôt avec des partis *« bourgeois »* du centre, tantôt – il ne l'a pas exclu – avec le Parti de la gauche (ex-communiste), voire avec les écologistes.

Les sociaux-démocrates restent donc fidèles à leur tradition. S'ils ont dominé la vie politique suédoise depuis les années 30, ils n'ont obtenu la majorité absolue au Riksdag *qu'en de très rares exceptions.* Refusant de s'allier, formellement, aux *« ennemis de classe »* ou aux communistes, ils ont le plus souvent dirigé le pays en minorité homogène.

Après l'échec de ses discussions avec Ingvar Carlsson, Bengt Westerberg, chef de file des libéraux depuis plus de dix ans, a décidé, mercredi, de démissionner et sans doute d'abandonner la politique. Sa stratégie de rapprochement avec *les sociaux-démocrates ne faisait* pas l'unanimité au sein de son parti. *« Nous avions ouvert la porte à un dialogue dans l'intérêt de la nation,* a-t-il déclaré, *les sociaux-démocrates l'ont claquée avec fracas. Ils ont raté une occasion historique, qui ne se représentera pas de sitôt, de rompre avec la* « politique des blocs ». *Au contraire, ils viennent de la cimenter. »* L'idée d'une coalition avec les libéraux n'enchantait pas non plus, il faut le dire, la « base » social-démocrate et la Confédération générale du travail (LO), qui a généreusement financé la campagne électorale du parti. M. Carlsson va maintenant préparer la formation de son gouvernement qu'il doit présenter, le 6 octobre, au Riksdag.

A. D.

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Des entretiens ont eu lieu entre le « groupe de contact » et le président serbe Slobodan Milosevic

Après Zagreb, une délégation du « groupe de contact » international sur la Bosnie-Herzégovine (Etats-Unis, Russie, Allemagne, France, Grande-Bretagne) s'est rendue, mercredi 21 septembre, à Belgrade, où elle a eu plus de quatre heures d'entretiens avec le président Slobodan Milosevic. Les discussions, qualifiées de *« franches »* par la présidence serbe, ont porté sur le plan de paix proposé par les grandes puissances et rejeté par les Serbes bosniaques.

Pour la présidence serbe, *« toute ambiguïté a été écartée* [lors des discussions] *sur les garanties internationales de sécurité des frontières établies par le plan de paix, ce qui exclut tout danger que les frontières ainsi déterminées ne deviennent de nouvelles lignes de front et le théâtre de nouveaux conflits ».* En outre, toujours selon la présidence serbe, le « groupe de contact », *« dans son ensemble »*, a *« confirmé sa ferme conviction qu'une approche juste et équilibrée envers les deux parties »* comporte la disposition de la communauté internationale à *« affirmer d'une manière égale les intérêts des trois peuples constituants »* de Bosnie-Herzégovine (Serbes, Croates, Musulmans). *« Cela implique,* assure la présidence serbe, *qu'il ne peut y avoir de différence en ce qui concerne les droits de la Fédération croato-musulmane à se lier à la République de Croatie et les droits de la République serbe* [de Bosnie] *à se lier avec la République fédérale de Yougoslavie. »* Une idée qui a été défendue publiquement ces dernières semaines par le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé.

Sur le terrain, une unité de « casques bleus » français a tiré mardi sur un canon anti-aérien serbe, interdit par l'ONU aux abords de Sarajevo. C'est la deuxième tentative en une semaine pour détruire cette arme, a annoncé l'ONU mercredi. Un porte-parole de la Force de protection des Nations unies a précisé qu'un blindé léger avait tiré 40 obus de 20 mm sur la position où se trouvait cette arme, en riposte au tir d'un obus par ledit canon. D'autre part, le pont aérien humanitaire permettant le ravitaillement de Sarajevo a été suspendu à plusieurs reprises ces derniers jours en raison de l'insécurité croissante. L'ONU a décidé de le rétablir mercredi. – *(AFP.)*

RUSSIE

Le commandement des forces stratégiques privé d'électricité pour impayés

Au moment où le ministre russe des affaires étrangères Andreï Kozyrev estimait que *« l'intérêt du monde »* est que la Russie soit *« économiquement forte »*, le commandement central des forces de missiles stratégiques nucléaires russes se faisait couper l'électricité, mercredi 21 septembre, pour non-paiement de ses factures. Cette coupure aurait pu avoir *« de graves conséquences pour la sécurité nationale »*, a estimé le service de presse des forces stratégiques. Mais les techniciens ont réussi à faire démarrer le groupe électrogène. Et la *« combativité »* n'a pas été affectée, a précisé ce service de presse. – *(AFP, ITAR-TASS.)*

ALLEMAGNE : la négation de l'Holocauste passible de cinq ans de prison – Les députés allemands ont approuvé, mercredi 21 septembre, une nouvelle législation pour la lutte contre la criminalité qui durcit notamment les peines contre les auteurs de violences d'extrême droite et rend la négation de l'Holocauste passible de cinq années de prison ferme. Une large majorité des députés de la CDU du chancelier Kohl et de l'opposition sociale-démocrate ont ratifié le projet. Les Verts et le PDS (ex-communistes) ont voté contre. – *(AFP.)*

NORVÈGE : refus de visa pour Vladimir Jirinovski. – La Norvège a refusé un visa d'entrée au dirigeant ultra-nationaliste russe, Vladimir Jirinovski, a déclaré, mercredi 21 septembre, un responsable du ministère des affaires étrangères. M. Jirinovski avait été invité en Norvège, du lundi 26 au vendredi 29 septembre, par une association privée. – *(AFP.)*

POLOGNE : le président Walesa oppose son veto à la loi sur le secret d'Etat. – Le président Lech Walesa a déclaré, mercredi 21 septembre, qu'il opposerait son veto à la loi sur le secret d'Etat, adoptée par la Diète le 15 septembre dernier. Le texte prévoit jusqu'à dix ans de prison pour la divulgation d'un tel secret qui concerne, entre autres, l'identité des fonctionnaires de l'ancienne police politique (SB). Les journalistes ont vivement critiqué cette loi qui constitue, selon eux, une entrave à la liberté d'information. M. Walesa a indiqué qu'il attendait *« des amendements éventuels du Sénat ».* – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : limogeage du ministre de la Défense. – Le ministre tchèque de la Défense, Antonin Baudys, a été démis de ses fonctions, mercredi 21 septembre, par le président Vaclav Havel qui a invoqué *« la grave crise de confiance de la population dans son armée et son ministre ».* Ce limogeage avait été réclamé par le propre parti de M. Baudys après plusieurs scandales et « gaffes » du ministre. Le portefeuille de la défense, qui a déjà changé de mains cinq fois en cinq ans, a été confié à M. Vilem Holan (cinquante-six ans), directeur du département Asie, Afrique et Amérique latine au ministère des affaires étrangères. – *(Corresp.)*

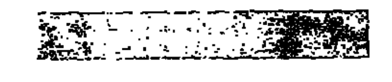
RUSSIE : l'opposition manifeste pour l'anniversaire de la dissolution du Parlement. – Près de 5 000 opposants au pouvoir ont défilé, mercredi 21 septembre, à Moscou, pour commémorer la dissolution, il y a un an, du Soviet suprême par le président Boris Eltsine. Deux semaines de commémoration devraient suivre, qui culmineront les 2, 3 et 4 octobre avec des manifestations marquant les affrontements qui avaient fait, *dans et autour* du Parlement, de 140 à plusieurs centaines de morts, selon les sources. Le défilé de mercredi était autorisé, mais aucune décision n'a été prise concernant les manifestations d'octobre. – *(AFP.)*

La préparation du congrès du Parti socialiste

Le PS s'oriente vers une « synthèse » interne pour ouvrir la voie à la candidature de M. Delors

Le Parti socialiste semble s'orienter vers la présentation d'une motion commune à son congrès de Liévin, les 18, 19 et 20 novembre. Le retour au calme dans ses rangs devrait faciliter la troisième réunion des Assises de la transformation sociale qui se tiennent, samedi 24 et dimanche 25 septembre, à Vaux-en-Velin, et, surtout, la candidature de Jacques Delors à l'élection présidentielle.

■ « ELECTROCHOC ». La préparation du congrès et l'arrivée à la tête du parti d'Henri Emmanuelli donnent lieu à beaucoup de débats dans les fédérations. Dans le Pas-de-Calais, on se félicite du « coup de barre à gauche ». Dans la région Midi-Pyrénées, la prise en main du parti par le président du conseil général de Landes crée un véritable « électrochoc », le courant de Lionel Jospin se ralliant, localement, au premier secrétaire.



Après avoir vécu quinze jours au *bord de la crise de nerfs*, les dirigeants socialistes semblent avoir enfin retrouvé leurs esprits et vouloir se mettre au plus vite en ordre de marche. L'avenir dira sans doute quel *traumatisme profond* aura creusé dans les consciences le retour brutal sur le passé de François Mitterrand. Dans l'immédiat, l'étripage sur la grandeur et décadence du mitterrandisme a paradoxalement eu deux effets, peut-être salutaires.

Sur le rude chemin des haines et des passions, chacun cette fois a pu toucher du doigt le point de non-retour, la limite au-delà de laquelle il n'y avait plus de Parti socialiste. Ensuite, ce débat impromptu sur ce qui représente l'essentiel de l'engagement socialiste, touchant à la personnalité de M. Mitterrand, mais *aussi et peut-être surtout* à la pratique politique, son éthique et ses fins, rend tout-à-fait accessoires les querelles de chiffonniers sur les trente-cinq heures ou le poids de courants qui disjonctent *souvent mais qui ne parviennent* pas définitivement se débrancher.

Le PS est condamné à la raison consentie et au rassemblement automatique. Le prochain congrès de Liévin de novembre devra *être celui de* l'unité, quitte à bâcler *« la clarification politique »* qu'Henri Emmanuelli voulait entreprendre. Sauf à conforter une tendance suicidaire, les *circonstances vont devoir passer* avant les convictions. Parce que les militants lassés des déchirements parisiens ne supporteront pas qu'il en soit autrement. Tous les responsables *socialistes qui* sont allés, ces *derniers* jours, exposer sur le terrain leurs contributions en ont eu la démonstration. Parce que les élus obsédés maintenant par les élections municipales *exercent une pression énorme* sur le parti pour lui imposer cette discipline unitaire. Et parce qu'enfin, les plus lucides ont compris que jamais Jacques Delors qui, selon les sondages, *demeure le moins mauvais* candidat virtuel, ne prendra pas le risque de se lancer dans la prochaine campagne présidentielle avec un parti persistant à batailler sur le sexe de ses anges.

A près d'une *semaine de la réunion* du conseil national qui devra définitivement trancher le 1[er] octobre, la volonté de synthèse parait désormais s'imposer, qui pourrait se concrétiser par un ralliement général *à une motion présentée par* M. Emmanuelli. Certes, quelques rocardiens, obsédés par la volonté d'obliger les fabiusiens à sortir de leur silence, rechignent encore. *Jean Poperen* et les partisans de la Gauche socialiste disent, aussi, n'être pas prêts à *« noyer aussi facilement le poisson »*, mais toutes ces réticences, surtout tactiques, risquent d'être rapidement balayées.

Une rencontre est « dans l'air »

A l'écoute de militants, qu'il « sent » bien, M. Emmanuelli a petit à petit abandonné l'idée de constituer au sein du parti une majorité et une *minorité. Schéma qui aurait pu* se tenir en temps normal, ainsi que n'en disconvient pas Lionel Jospin, mais inutile dans une période électoralement cruciale. *« Ce mode de fonctionnement*, plaidait pour sa part récemment Pierre Mauroy, *ne doit pas être la règle d'un grand parti moderne. Il n'est d'ailleurs la règle d'aucun des grands partis de l'Internationale socialiste, qui, depuis longtemps, savent que pour gagner contre la droite, il faut des grands partis rassemblés. »*

Avec sa nouvelle coéquipière, Martine Aubry, M. Mauroy a été l'un des plus ardents à plaider pour la motion commune. *Les textes ne sont* pas inconciliables. Les amis du maire de Lille demanderont simplement la mise en place de nouveaux modes de fonctionnement interne prévoyant une représentation plus consistante et plus directe des fédérations dans les instances nationales. Si cette synthèse s'opère, les négociations seront de toute façon rudes pour la composition d'une équipe de direction *« homogène »* que M. Emmanuelli entend, en toutes hypothèses, imposer. Quelle place par exemple sera réservée à M[me] Aubry ? Ce ne sera pas l'un des plus minces problèmes.

Ce retour forcé à l'apaisement devrait en tous cas faciliter la troisième réunion des assises de la transformation sociale qui va se tenir ce prochain week-end à Vaux-en-Velin près de Lyon. A l'ordre du jour, un thème à la mode, celui de l'exclusion, *sur lequel les contributions* socialistes n'ont pas été très riches. Même s'il y une vraie incertitude sur le résultat pratique de ces assises voulues par M. Rocard, cette réunion devrait aider à resserrer des liens avec les autres composantes-partenaires, dans la perespective des élections municipales. Enfin, dans ce contexte plus rassurant, M. Emmanuelli devrait pouvoir *maintenant* entamer les pourparlers nécessaires avec M. Delors. L'entourage du premier secrétaire confirme qu'une rencontre est « dans l'air ».

Suspecté à tort de faire « l'impasse » sur l'élection présidentielle, le patron du PS va devoir sonder sérieusement le président de la Commission européenne, afin de prendre toutes dispositions utiles, ne serait-ce que matérielles, pour la *campagne présidentielle. M. Jospin* rappelle volontiers que, dès juillet 1987, le premier secrétaire du PS qu'il était à l'époque n'avait pratiquement plus de doute sur les intentions de M. Mitterrand pour l'élec*tion présidentielle de 1988*. Mis dans la confidence, il avait pu agir en conséquence. Quitte à être seul dépositaire du secret des intentions de M. Delors, M. Emmanuelli va devoir *rapidement résoudre ce vrai* problème, qui inquiète tous ses camarades.

DANIEL CARTON

Le Sud-Ouest soutient « son » premier secrétaire

TOULOUSE

de notre correspondant

« La greffe n'a pas pris », dit un militant huit ans après l'arrivée à Toulouse de Lionel Jospin, qui *demeure conseiller général* de Haute-Garonne et conseiller régional de Midi-Pyrénées. Du coup, les les élus de la région, *comme Martin Malvy, député du* Lot, Paul Quilès, député du Tarn, ou encore Jean Glavany, député des Hautes-Pyrénées et porte-parole national, ont repris de la voix. Entre M. Glavany et M. Jospin, le courant ne passe plus.

Jean Glavany et Jean-Pierre Bel sont devenus les deux piliers de l'appareil socialiste en Midi-Pyrénées. Deux fidèles d'Henri Emmanuelli, d'autant plus zélés qu'ils faisaient partie, il y a peu encore, de la nébuleuse jospiniste. M. Bel avait été le directeur de campagne de l'ancien ministre de l'éducation nationale aux élections régionales de mars 1992. Premier secrétaire de la vieille fédération de l'Ariège, il s'est senti pousser des ailes avec la nomination de M. Emmanuelli à la tête du PS, jusqu'à prendre l'initiative d'une campagne de soutien en faveur du nouveau premier secrétaire, *« pour éviter qu'il ne soit instrumentalisé par les uns ou par les autres »*.

« Je n'ai pas trahi Lionel, se défend le jeune secrétaire fédéral, *on n'est pas chez Racine ou chez Corneille. »* Il n'empêche, M. Bel ne partage plus tout à fait les choix de M. Jospin et se reconnaît mieux dans *ce nouveau chef de parti, élu* du Sud-Ouest (M. Emmanuelli est député et président du conseil *général des Landes*), cultivant un double accent : celui du terroir et celui des grandes envolées qui firent, dans cette région, les beaux jours d'un socialisme conquérant.

Midi-Pyrénées n'a donc pas d'états d'âme. Longtemps, les fabiusiens et les rocardiens ont aimé faire entendre leur différence, marquer leur terrain. Or, en *l'espace de quelques semaines*, la nouvelle direction semble avoir réussi dans cette région un véritable « big bang ». *La* plupart des élus, la grande majorité des militants, se sont rangés derrière le panache rouge du Landais, *comme soulagés de* retrouver une langue drue qui leur fut jadis familière, comme séduits par ce discours « lutte de classes », renouant avec la culture d'opposition.

Après le désastreux résultat des élections européennes de juin, qui *avaient vu le PS passer de 29 %* à 16,5 % des suffrages dans la région, les socialistes étaient désemparés. Ils n'avaient d'autre solution que *de tirer un trait* sur le congrès de Rennes. « Enfin ! », semble dire en chœur la base. Finis les jeux de courants, les manœuvres des *écuries. Du coup*, ce sont les deux tiers des adhérents qui ont fait mouvement derrière le nouveau premier secrétaire.

Très *jospiniste*, la fédération de la Haute-Garonne, la plus puissante de la région, a suivi. Seuls les rocardiens, notamment la fédération du Gers, restent dans l'*expectative*.

GÉRARD VALLÈS

« Amicalement, Martine »

LYON

de notre bureau régional

Martine Aubry a toujours refusé l'idée qu'elle serait une figure à part chez les socialistes. D'ailleurs, insiste-t-elle, malgré vingt ans de PS, elle n'appartient toujours pas *au cénacle des responsables*. Il n'empêche qu'à la fin de la réunion à laquelle l'ancienne ministre du travail a participé, mercredi 21 septembre, à Saint-Fons, dans la banlieue lyonnaise, *une dizaine* de militants, surtout des femmes, sont venus lui demander un autographe. Sur un verso de tract, une page de texte interne ou une feuille *blanche volante, elle s'est pliée* courtoisement à la sollicitation pour un petit mot signé : *« Amicalement, Martine »*.

Ils étaient trois à présenter et à défendre, dans le cadre de la préparation du prochain congrès de Liévin, la contribution appelée communément « Mauroy-Aubry », *mais ni Jean-Christophe Cambadélis* ni Alain Bergounioux, ses deux voisins de tribune, n'ont eu à sortir leur stylo pour un paraphe final. Même *si tous trois ont* eu un temps de parole équivalent, ont dialogué à égalité avec l'assistance sur des sujets aussi sérieux que le *projet de la gauche*, les menaces de la *« droite dure »*, Charles Pasqua et *« le contrôle au faciès dans les rues »*, *« la société en miettes »* ou *« le nouveau militantisme »*.

Rompus aux rites de ces échanges militants, MM. Cambadélis et Bergounioux ont répondu sur le mode du tutoiement aux questions de la salle. *M[me] Aubry, malgré quelques concessions de* circonstance – du genre *« il faut être clair, camarades, on n'aura pas le beurre et l'argent du beurre »* –, et une revendication de *« convivialité » à l'intérieur du* parti, a usé de formules moins directes pour se concentrer sur son message. L'assistance – trois cents personnes – ne lui en a pas voulu. *Certes, la réunion n'a pas été d'un* enthousiasme débordant, mais, sur le parking de la salle des fêtes de Saint-Fons, dans ces discussions éternelles de fin de meeting *où chacun esquisse sa* méthode pour refaire le monde – et pourquoi pas le Parti socialiste ? –, le nom de M[me] Aubry circulait allègrement.

Plus tard, autour du buffet dressé dans l'hôtel de ville, un adjoint au maire de Villeurbanne a expliqué à M[me] Aubry que des *rumeurs l'avaient intronisée* possible candidate aux élections municipales dans sa ville et qu'il aurait été ouvert à cette éventualité. *L'ancienne ministre du travail, qui a finalement rejoint Pierre Mauroy* à Lille, lui a raconté, en riant, que quarante-six sections socialistes avaient, plus ou moins, songé à elle *pour conduire une liste. Mais* on ne lui fera toujours pas dire qu'elle a une place à part dans le Parti socialiste.

BRUNO CAUSSÉ

La section de Liévin penche pour « l'opposition sans concession »

LENS

de notre correspondant

Le congrès du Parti socialiste se réunira, du 18 au 20 novembre, à Liévin. Henri Emmanuelli, premier secrétaire, escompte le soutien à sa cause de la première fédération socialiste de France, celle du *Pas-de-Calais*, forte de seize mille adhérents revendiqués. Son premier secrétaire, Daniel Percheron, a déposé sa propre contribution pour le congrès, tandis que Jean-Pierre Kucheida, maire de Liévin, a signé celle de Ségolène Royal.

Cette puissante fédération est habituée à vivre au gré des courants. Depuis plus de vingt ans, M. Percheron n'a cessé d'y souffler le chaud et *le froid. Derniers épisodes en date : du départ de* Laurent Fabius en avril 1993 à l'éviction de Michel Rocard, le sénateur et premier secrétaire fédéral, tout en restant dans l'ombre pour les médias, a pesé de tout son poids dans la balance. Si, en avril 1993, sa présence au comité directeur a été remarquée en raison de son *soutien* à M. Rocard, *un an plus tard*, lors de la réunion du conseil national qui a vu l'éviction de ce dernier, son absence n'a pas été sans conséquence.

Les militants de Liévin, section qui se veut la plus nombreuse de France et affiche mille six cents adhérents, apprécient le discours tenu par le maire, fin août, *« de critique radicale et d'opposition sans concession »*. M. Kucheida se déclarait bien plus proche de M. Emmanuelli que du regroupement opéré par Pierre Mauroy, l'éternel frère ennemi du Nord, et Martine Aubry. Il estime que *« les socialistes ne sont pas faits pour assumer la gestion d'une économie au service du capitalisme, mais pour faire progresser le mouvement social »*. Ce retour à une gauche de revendication, même s'il est un peu langue de bois, rassure le militant de base, pour lequel la réunion du congrès dans sa ville est le signe qu'il sera, peut-être, *« enfin écouté »*.

L'habitude des huis clos

A Liévin, la préparation des débats d'avant-congrès se fait à l'*abri des regards. Le secrétaire de* section, Michel Lardez, *adjoint* au maire, se fait discret après sa défaite aux élections cantonales de mars dernier, où il a dû céder la place à un communiste, Daniel Breton, maire de la cité voisine de Grenay. Officiellement, aucune réunion de section n'a encore eu lieu. De toute façon, dans le Pas-de-Calais, on a l'habitude des huis clos. Un soir de juin 1993, pour préparer les « états généraux » de Lyon, en juillet 1993, M. Percheron avait rassemblé, à *Courrières*, près de huit cents militants... à huis clos, pour ne pas laver le linge sale en public.

Le conflit avec la section du maire de Lens, André Delelis, ancien ministre du commerce, alimente régulièrement les polémiques locales. Dans cet ex-bassin minier, où *le dernier* puits a fermé en décembre 1990, pour le militant de base, Jacques Delors symbolise l'Europe, responsable de la fin du charbon. Au référendum sur Maastricht, on avait voté « non » à 60 %. *« C'est parce qu'on n'a pas su expliquer l'enjeu de l'Europe »*, reconnaît timidement une militante. Ici, *si le* charbon appartient au passé, la mine reste un enjeu politique. Les Charbonnages de France possèdent encore plus de soixante-dix mille logements, gérés par une société d'économie mixte, la SACOMI, aux mains des élus.

YVES JOUANNIC

La réunion du comité national du PCF

M. Hue a été officiellement désigné comme candidat à l'élection présidentielle

Le secrétaire national du Parti communiste français, Robert Hue, sera, comme prévu, candidat à l'élection présidentielle. *Désigné à l'unanimité moins quatre abstentions, celles des refondateurs,* par le comité national du PCF, il s'est lui-même présenté, mercredi 21 septembre, comme le candidat « anti-fric ».

Après Jacques Duclos en 1969, Georges Marchais en 1981 et André Lajoinie en 1988, ce sera donc Robert Hue. *Sous réserve d'une ratification de cette candi*dature par une conférence nationale, prévue les 5 et 6 novembre, le secrétaire national du Parti *communiste portera les couleurs* de son parti lors de l'élection présidentielle. Au cours d'une conférence de presse, mercredi 21 septembre, *il a lui-même placé* cette candidature sous le triple signe de *« l'offensive »*, de *« l'ambition »* et du *« renouveau »*.

Dans le débat présidentiel, M. Hue veut être le *« candidat de l'opposition résolue à la droite »*, le candidat *« anti-fric »*, qui proposera aux électeurs de *« résister à l'invasion des eaux glacées du calcul égoïste »*. Parmi les candidats de gauche, il cherchera à incarner *« le renouveau pour l'union »*, la volonté de mettre en œuvre *« non une alternance molle, mais une alternative authentique »*.

Anticiper l'enjeu du second tour

Selon une coutume bien *connue*, c'est l'un de ceux qui auraient pu prétendre assurer la succession de M. Marchais qui a présenté la candidature du secrétaire national du PCF. Dans son rapport, Alain Bocquet, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, s'est surtout employé à combattre l'idée des refondateurs communistes, selon laquelle il faudrait une candidature de rassemblement de toute la gauche dite alternative. Evoquant *« l'erreur grave »* qui avait [illegible] présenter de candidat communiste aux élections présidentielles de 1965 et de 1974, *le député du Nord a affirmé : « La politique de l'autruche n'est vraiment pas la bonne. (...) Pourquoi devrions-nous, en attendant des jours meilleurs, nous réfugier frileusement, nous enfermer, voire nous diluer dans une sorte de pré carré, réservé à ce que d'aucuns nomment « la petite gauche » ? »*

La proposition de Guy Hermier, député des Bouches-du-Rhône, et de ses amis refondateurs, partagée par les anciens communistes de l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), et qui vise surtout à prendre date pour l'après-présidentielle (*le Monde* du 21 septembre), a ainsi fait long feu.

Jugeant que la gauche peut gagner à l'élection présidentielle, Philippe Herzog a expliqué comment la campagne du candidat communiste devait être réorientée en ce sens, afin de *ne pas reproduire « la ligne défensive, désastreuse »* de 1988. Désolé de constater qu'*« une majorité de communistes joue perdant »*, l'animateur de « Confrontations » a même anticipé sur l'enjeu du second tour de l'élection présidentielle, en plaidant la cause du candidat « potentiel » du Parti socialiste. Devant une assemblée qui n'est pas précisément favorable à l'actuel président de la Commission européenne, M. Herzog a assuré : *« Si Jacques Delors est candidat, il ne campera pas dans Maastricht, mais tentera d'avancer vers un projet social européen. »*

Cette *anticipation sur le* second tour de l'élection présidentielle, le candidat communiste se refuse, bien évidemment, à la faire dès à présent. Mais Robert Hue le sait : ce sera une rude épreuve.

JEAN-LOUIS SAUX

RECTIFICATIF. – Dans le constat qu'il a fait du fonctionnement du PCF, M. Hue a dénoncé *« un basisme réducteur et mutilant »* et non pas *« militant »*, comme nous l'avons écrit par erreur (*le Monde* du 22 septembre).

Le trouble des juifs de France

Ebranlée par les « oublis » de François Mitterrand concernant son passé vichyste, la communauté juive souhaite que la France assume enfin son histoire

« Inexcusable », « inadmissible », « incompréhensible », « choquant », « écœurant » : les mêmes qualificatifs, souvent, reviennent. Et puis le silence, comme signe d'embarras. Les juifs de France ne cachent pas le trouble qui s'est installé après l'intervention télévisée du chef de l'Etat, le 12 septembre, sur France 2. Dans ou hors la communauté *stricto sensu*, pratiquants ou non, séfarades ou ashkénazes, à droite et, bien sûr, plus encore à gauche, le malaise est certain chez celles et ceux que la France de 1940, par leur origine, ne peut laisser indifférents.

Difficile d'entendre ainsi « l'ami d'Israël » – le premier chef d'Etat français à prendre la parole à la Knesset en 1982 –, l'homme qui s'était rendu à la synagogue de la rue Pavée après l'attentat de la rue des Rosiers et à la grande manifestation qui avait suivi la profanation de Carpentras, avouer sans regret son passé pétainiste. Difficile de voir celui qui s'est voulu le garant de la mémoire des enfants d'Izieu confirmer ses relations avec l'ancien secrétaire général de la police de Vichy, René Bousquet, et révéler qu'il avait fait pression pour ralentir le cours de la justice au titre de *« la réconciliation nationale »*. Cependant, le malaise est kaléidoscopique, parfois ambigu, toujours complexe.

Proférées trois jours avant Yom Kippour (le Grand pardon), les explications de M. Mitterrand ont d'abord provoqué colère et étonnement. Puis, une semaine ayant passé, la colère a laissé place à la tristesse et à la déception. Pour celles et ceux dont les familles ont connu l'inhumanité, une déception d'autant plus forte que l'homme, par sa fonction, était censé incarner justice et humanité.

« Je me souviens de mon père, en 1981, après l'élection présidentielle, il pleurait de joie », raconte cet enseignant lyonnais, fils d'un ancien prisonnier du fort de Montluc, les geôles de Barbie à Lyon, évadé des derniers convois vers Drancy. *« J'ai voté deux fois pour Mitterrand »*, avoue-t-il, lui dont l'enfance a été *« bercée par les histoires de pogroms, de camps, de ligne de démarcation »*. Pour ce quadragénaire, qui se dit peu impliqué dans la communauté, mais *« profondément enraciné dans une histoire, une culture, une famille »*, les désillusions sont d'abord venues sur le terrain politique. *« Il avait enterré la gauche, il l'achève*, dit-il. *J'ai le sentiment d'avoir été grugé, mais je me console : je me dis qu'on ne s'est pas trompé d'histoire, qu'on s'est juste trompé d'homme. »*

« Il aurait mieux valu qu'il se taise »

« Ce mauvais goût dans la bouche ! » s'exclame une commerçante de l'Est parisien, ashkénaze d'origine polonaise, qui, en pleine débâcle à gauche, vient pourtant de franchir le pas et d'adhérer au Parti socialiste par conviction et pour *« reconstruire quelque chose »*. *« Cette douche froide ! Il aurait mieux valu qu'il se taise. Je cherche pour trouver... Mais c'est difficile. Alors je lis. Je lis tout ce que je peux lire. Pour trouver... »* Trouver quoi ? Des excuses ? Un sens, une cohérence au parcours de l'homme qui instaura hier la commémoration de la rafle du Vel'd'hiv'et affirme aujourd'hui avoir en 1942 tout ignoré, jeune avocat et fonctionnaire de Vichy, des lois antijuives d'octobre 1940 et de juin 1941 ?

« Plus l'affection est grande, commente Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), *plus la déception l'est aussi »*. Cependant, exceptée la virulente réaction de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF), qui s'était battue voici deux ans pour que la présidence de la République ne fleurisse plus la tombe du maréchal Pétain – *« Il est choquant*, dit-elle, *d'entendre François Mitterrand dire qu'il ne savait pas les juifs frappés par le statut indigne en vigueur depuis 1940 »* –, les hésitations de la plupart des représentants « institutionnels » de la communauté à engager le débat sur le passé vichyste de François Mitterrand sont, à l'évidence, la plus grande marque du malaise.

Avant de s'envoler vers Israël pour les fêtes de souccoth, le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, tout en s'élevant contre *« la banalisation éventuelle »* du régime de Vichy, refusait de *« juger l'homme et, encore moins, le président de la République »*. *« On a le sentiment que la charge est un peu trop lourde sur un homme seul, malade, en bout de course »*, confie Schlomo Malka, rédacteur en chef adjoint de la revue *l'Arche*, qui, lui aussi, s'interroge essentiellement sur la continuité des relations Mitterrand-Bousquet dans les années 80. *« Il y a beaucoup de réticences*, ajoute-t-il, *à participer à cette curée. »*

Ne pas se mettre « en porte-à-faux »

Ainsi, après avoir attendu les justifications de M . Mitterrand, le CRIF ne s'est finalement prononcé que *sur* les relations amicales du chef de l'Etat avec René Bousquet. Dans un communiqué, qui fait l'impasse sur le Mitterrand des années 40 et laisse poindre une certaine « réserve républicaine » à l'égard du chef de l'Etat, le CRIF s'interroge sur *« la poursuite de liens amicaux ouvertement revendiqués avec un tel personnage »* et s'indigne de *« la décision délibérée de mettre un frein à l'action de justice »*, ce qui ne peut *« que minimiser et banaliser l'action criminelle du gouvernement de Vichy »*.

Pourquoi, alors, ne pas vouloir débattre de cette « jeunesse française»-là, celle de M. Mitterrand, en focalisant surtout sur les relations d'après-guerre avec Bousquet ? *« C'est que condamner François Mitterrand, qui était sûrement à l'image d'une grande majorité de Français au début des années 40*, propose Jean-Yves Camus, ancien directeur de la communication du consistoire de Paris, *c'est condamner, d'une certaine manière, la société française. C'est comme mettre en porte à faux, aujourd'hui, les juifs de France et leur société. Les singulariser à nouveau. Ce qui n'ouvre pas beaucoup de perspectives... »*

Cependant, nombreux sont ceux qui appellent au débat, au regard lucide sur la période, au titre de la mémoire. *« Cela a été fait en Allemagne »*, indique Moïse Cohen, président du Consistoire de Paris. Pour beaucoup, d'ailleurs, comme l'explique David Kessler, ancien président du Mouvement des juifs libéraux de France (MJLF), *« la question juive n'est pas au centre de cette affaire »*. *« Le statut des juifs, en 1940*, observe le sociologue Schmuel Trigano, *a isolé les juifs de la communauté nationale. Cette singularisation pose problème, car elle ne doit pas exonérer Vichy du reste. Le vrai débat porte non seulement sur Vichy et les juifs, mais aussi et surtout sur ce qui a présidé à la crise du concept de la citoyenneté sous Vichy. »* Et certains d'affirmer qu'il est moins important de savoir ce que M. Mitterrand pensait des juifs, en 1942, que de savoir comment il pouvait servir un régime qui avait instauré un statut de citoyen de « seconde zone ».

« Le problème essentiel, renchérit Théo Klein, ancien président du CRIF, *c'est de reconnaître enfin que la période de Vichy fait partie de l'Histoire de France, ce qui ne veut pas dire qu'il faille mettre tous les Français en accusation. Or, il y a un certain refus à voir cette période de l'Histoire débattue publiquement. C'est pourquoi, par exemple, le décret instaurant la commémoration de la rafle du Vel'd'hiv', le 16 juillet, est extraordinairement dangereux en laissant croire que Vichy, c'est les juifs. Alors que ce n'est pas que cela. »*

Au titre de la mémoire

Le débat dépasserait, ainsi, la seule personne de M . Mitterrand. *« A travers le parcours peu banal, mais qui risque d'être banalisé, d'un jeune pétainiste-résistant*, estime Henri Hajdenberg, président de Renouveau juif, *il apparaît que peu d'hommes et de femmes ont motivé leur entrée en résistance par les décrets antisémites de Vichy en 1940 et 1941 et par le sort des juifs. »* Il ajoute : *« L'extrême vigilance et la solidarité avec l'Etat d'Israël doivent s'en trouver renforcés. »*

Aux yeux de plusieurs, le cas Mitterrand a donc surtout valeur d'exemple. *« Son comportement est symptomatique des hommes de sa génération »*, estime Mickaël Moïse, le président de l'UEJF, qui avait organisé, en 1993, un « tour de France de la mémoire » dans les anciens camps français. *« Ces hommes*, explique-t-il, *refusent de reconnaître qu'il y avait une continuité entre l'administration de la IIIe République, puis celle de Vichy, puis enfin celle de la IVe. Or, il n'y a pas eu d'épuration chez les responsables administratifs, les donneurs d'ordre. »* D'où le constant appel du mouvement étudiant pour le procès de Maurice Papon, le seul haut fonctionnaire de l'époque encore en vie, responsable de la déportation de plus de mille six cents juifs de Gironde.

Dans l'attente, *« ce sont comme des portes qui claquent sur des fantômes »*, dit Stéphane Trano, vingt-cinq ans, journaliste à l'hebdomadaire *Tribune juive*. Ce fils de la « génération Mitterrand » se souvient d'avoir découvert, adolescent, le génocide avec les images de *Nuit et brouillard*, d'Alain Resnais. Il évoque les non-dits qui furent ceux de son éducation, *« pour ne pas étouffer »*. *« Ce qui n'excluait en rien la fidélité à la mémoire »*, précise-t-il. *« On ressasse toujours la même chose. Je ne peux plus faire un pas dans une librairie sans buter sur Vichy et les juifs, ou le génocide. Il y a, en cela, quelque chose d'écrasant. C'est comme si l'on étalait quotidiennement mon histoire. Comme si être juif ne relevait plus ni d'un engagement, ni d'une tradition, mais du seul fait des crimes commis par d'autres. Or, je n'ai pas été élevé pour vivre éternellement un cauchemar ! »*

« Il faut assumer l'histoire et ne plus trop en parler, relève sobrement M. Klein à propos de ce « passé qui ne passe pas ». *Car, quand on n'assume pas, on finit par ne plus arrêter d'en parler. »*

JEAN-MICHEL DUMAY

La préparation des élections municipales

Le RPR et l'UDF ont désigné leurs têtes de liste dans cent trente-deux villes

Après plusieurs réunions de travail présidées par Alain Juppé, secrétaire général du RPR, et François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, tous deux ministres, les deux formations de la majorité ont rendue publique, mercredi 21 septembre, une liste de cent trente-deux villes pour les quelles a déjà été désigné le chef de file derrière lequel la droite à l'intention de se présenter unie aux municipales de juin 1995.

Dans les villes suivantes, le RPR et l'UDF ont désigné un candidat qui conduira la liste d'union de la droite aux prochaines élections pour tenter de conquérir la municipalité :

Aquitaine. – Pessac (Gironde) : Pierre Letamendia (UDF) ; Mont-de-Marsan (Landes) : Guy Duvignac (RPR).

Auvergne. – Moulins (Allier) : Pierre-André Périssol (RPR) ; *Montluçon (Allier) : Jean Gravier* (UDF) ; Aurillac (Cantal) : Yves Coussain (UDF) ; Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : Valéry Giscard d'Estaing (UDF).

Bourgogne. – Nevers (Nièvre) : Daniel Rostein (RPR).

Bretagne. – Quimper (Finistère) : Alain Gérard (RPR).

Centre. – Chartres (Eure-et-Loir) : Gérard Cornu (RPR) ; Dreux : Gérard Hamel (RPR), préféré au maire sortant lui aussi RPR ; Blois (Loir-et-Cher) : Jacques Chauvin (RPR) ; Orléans (Loiret) : Jean-Louis Bernard (UDF).

Champagne-Ardenne. – Châlons-sur-Marne (Marne) : Bruno Bourg-Broc (RPR) ; *Saint-Dizier* (Haute-Marne) : François Cornut-Gentille (RPR).

Franche-Comté. – Besançon (Doubs) : Michel Jacquemin (UDF).

Languedoc-Roussillon. – Alès (Gard) : Max Roustan (UDF).

Limousin. – Brive (Corrèze) : Bernard Murat (RPR) ; Tulle (Corrèze) : Raymond-Max Aubert (RPR) ; Guéret (Creuse) : Pierre-Henri Gaudriot (UDF) ; Limoges (Haute-Vienne) : Alain Marsaud (RPR).

Lorraine. – Vandœuvre (Meurthe-et-Moselle) : Françoise Nicolas (RPR) ; Metz (Moselle) : Denis Jacquat (UDF) ; Thionville (Moselle) : Jean-Marie Demange (RPR).

Midi-Pyrénées. – Foix (Ariège) : Paul-Louis Maurat (div. d.) ; Auch (Gers) : Jacques Brussiau (RPR) ; Cahors (Lot) : Pierre Mas (UDF) ; Tarbes (Hautes-Pyrénées) : Gérard Trémège (UDF) ; Albi (Tarn) : Philippe Bonnecarrère (RPR) ; *Montauban* (Tarn-et-Garonne) : Jean-Pierre Cave (UDF).

Nord-Pas-de-Calais. – *Nord.* Cambrai : François-Xavier Villain (div.d.), à la place de Jacques Legendre, sénateur RPR, qui ne se représente pas ; Dunkerque : Emmanuel Dewees (RPR) ; Lille : Alex Turk (div. d.) : Maubeuge : Jean-Claude Decagny (UDF) ; Tourcoing : Patrick Delnatte (RPR). *Pas-de-Calais.* Arras : Jean-Marie Vanlerenberghe (UDF) ; Calais : Claude Demassieux (RPR) ; Lens : Michel Roger (UDF) ; Liévin : Marcel Bourgeois (RPR).

Haute-Normandie. – *Seine-Maritime.* Le Havre : Antoine Ruffenacht (RPR) ; Saint-Etienne-du-Rouvray : Claude Dudouit (RPR).

Pays-de-la-Loire. – *Loire-Atlantique.* Rézé-les-Nantes : François Grouigneau (RPR) ; Saint-Herblain : Patrice Le Guyon (UDF), Saint-Nazaire : Etienne Garnier (RPR) ; La-Roche-Sur-Yon (*Vendée*) : Jean-Luc Préel (UDF).

Picardie. – Soissons (Aisne) : Emmanuelle Bouquillon (UDF) ; Beauvais (Oise) : Olivier Dassault (RPR) ;

Provence-Alpes-Côte-d'Azur. – *Bouches-du-Rhône.* Aix-en-Provence : Jean-Bernard Raimond (RPR) ; Aubagne : Bernard Deflesselles (UDF) ; Istres : Olivier Darrason (UDF) ; Martigues : Serge Petricoul (UDF) ; Avignon (Vaucluse) : Alain Dufaut (RPR).

Rhône-Alpes. – *Drôme.* Romans-sur-Isère : Georges *Durand (UDF) ; Valence : Patrick* Labaune (RPR). *Isère.* Echirolles : René Achard (RPR) ; Saint-Martin-d'Hères : Marie-Thérèse Phion (RPR). Vienne : Bernard Saugey (UDF). Roanne (Loire) : Yves Nicolin (UDF) ; Villeurbanne (Rhône) : Marc Fraysse (RPR).

Ile-de-France. – *Yvelines.* Conflans-Saint-Honorine : *Gérard* Rebreyend (UDF) ; Mantes-la-Jolie : Pierre Bédier (RPR). *Essonne.* Corbeil-Essonnes : Serge Dassault (RPR) ; Evry : Gérard Mertuk (RPR) ; Massy : Vincent Delahaye (UDF) ; Morsang-sur-Orge : Antoine Charrin (UDF) ; Palaiseau : Jacques Allain (RPR) ; *Saint-Michel-sur-Orge :* François Decoux (UDF). *Val-de-Marne.* Choisy-le-Roi : Roland Patrzinsky (RPR) ; Créteil : *Marie-Michel Bataille (RPR) ;* Fontenay-sous-Bois : Antoine Pouillieute (RPR) ; Villejuif : Bernard Florida (UDF) ; Vitry-sur-Seine : Cedric Bannel (UDF). *Val-d'Oise.* Argenteuil : Georges Mothron (RPR) ; Cergy : Jean-Pierre Combe (UDF).

Dans les villes suivantes, le maire sortant est reconduit pour « piloter » une liste d'union de la majorité : Périgueux et Talence (Gironde) ; Anglet (Pyrénées-Atlantiques) ; Vichy (Allier) ; Dijon (Côte-d'Or) ; Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) ; Saint-Malo et Vannes (Ille-et-Vilaine) ; Reims (Marne) ; Lons-le-Saulnier (Jura) ; Carcassonne (Aude) ; Nîmes (Gard) ; Sète (Hérault) ; Nancy (Meurthe-et-Moselle) ; Epinal (Vosges) ; Rodez (Aveyron) ; Toulouse (Haute-Garonne) ; Castres (Tarn) : Douai et Roubaix (Nord) : *Caen (Calvados) : Alençon (Orne)* : Rouen (Seine-Maritime) ; *Cholet et Saumur* (Maine-et-Loire) ; Laon (Aisne) ; Compiègne (Oise) ; Amiens (Somme) ; Gap (Hautes-Alpes) : Antibes, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Le Cannet et Menton (Alpes-Maritimes) ; Arles et Marignane (Bouches-du-Rhône) ; Draguignan, Fréjus, La Seyne-sur-mer et Toulon (Var) ; Bourg-en-Bresse (Ain) : Privas (Ardèche) : Montélimar (Drôme) : Grenoble (Isère) ; Saint-Chamond (Loire) ; Caluire-et-Cuire (Rhône) ; Annecy (Haute-Savoie) ; Chelles et Meulun (Seine-et-Marne) ; Montigny-le-Bretonneux, Poissy et Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) : Savigny-sur-Orge et Vitry-Châtillon (Essonne) : Maisons-Alfort, Saint-Maur et Vincennes (Val-de-Marne) ; Franconville (Val-d'Oise).

Un accord libérateur

Effectuée à la veille des journées parlementaires du RPR, jeudi 22 et vendredi 23 septembre, à Colmar, la publication de la liste des villes où il y a accord à droite pour les municipales *(lire ci-contre)* a suscité la grogne de certains dirigeants du parti néogaulliste. Ceux-ci ne jugeaient pas nécessaire de *« laisser la bride sur le cou »* aux têtes de liste, ainsi intronisées, au moment *où, dans la préparation de* la présidentielle, balladuriens et chiraquiens se disputent les soutiens à l'intérieur du RPR.

Sur les deux cent cinquante-cinq villes de plus de trente mille habitants (comprenant les chefs-lieux de département qui ont une population moins *élevée), le* RPR *et l'UDF ont* – officiellement – trouvé un *accord dans cent trente-deux* d'entre elles. En réalité, le chiffre est beaucoup plus élevé, mais les deux formations ont *« réservé»* entièrement trois régions (Alsace, Corse et Poitou-Charentes) et trente et un départements dans lesquels le cas de quelques villes seulement n'est pas réglé et bloque un accord global. Ainsi, par exemple, le département des Hauts-de-Seine est entièrement réservé car il y a un problème dans trois villes (Meudon, Boulogne et Courbevoie). *De plus, un douzaine de* grandes villes, comme Mar*seille ou Nice, font* l'objet d'un accord, mais le nom de la tête de liste n'est, pour l'instant, pas publié.

Au *total, le RPR revendique* soixante-deux têtes de liste, l'UDF, soixante-six, alors que quatre chefs de file sont classés « divers droite ». Cette différence s'explique par le fait que la confédération libérale dispose de plus de maires sortants que la formation chira*quienne.*

O. B.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre, section A, de la cour d'appel de PARIS en date du 15 décembre 1992, *M. DAVID Jacques, né le 22 février* 1945 à PARIS-14e, demeurant 2, rue de la Châtaigneraie, 78720 DAMPIERRE, a été condamné à 100 000 F d'amende pour publicité de nature à induire en erreur pour *avoir affirmé s'agissant de* matériel d'entretien des lentilles de contact : «Prix spécial – remise LPO 25 % – 998 F» en dehors de tout prix de référence, délit commis courant 1988 à PARIS.

La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné : la publication de cet arrêt, par extraits, dans les journaux : *le Monde, le Figaro.*

Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE VERSAILLES

Par arrêt en date du 26 avril 1994, la cour d'appel de Versailles a condamné M. BECUE Hubert, demeurant 11, avenue des Coteaux *BOISEMONT* 95, responsable de l'unité Presses à la SNC. PEUGEOT-TALBOT de POISSY, déclaré civilement responsable, à la peine de 20 000 F d'amende *pour le délit de blessures involontaires* et à celle de 5 000 F d'amende pour les infractions au Code du Travail (aménagement de locaux n'assurant pas la sécurité des travailleurs – emploi d'ouvrier sur pièce mécanique mobile sans dispositif de protection), commis le 21 juin 1990 à Poissy.

A *ordonné l'affichage par extrait du* présent arrêt aux portes de l'usine pendant 1 mois, la publication par extrait du présent arrêt dans les journaux *le Parisien (78), Toutes les nouvelles de VERSAILLES* et *le Monde.*

Pour extrait certifié conforme
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRÉTARIAT GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE TOULOUSE

Par arrêt en date du 4 mars 1993, M. METZINGER Hubert, demeurant 34, avenue Leclerc, 69-LYON, a été condamné à 18 mois de prison dont 9 mois avec sursis, 50 000 F d'amende et prononce sa faillite personnelle pour *tromperie sur la nature, la qualité,* l'origine ou la quantité d'une marchandise, publicité mensongère, ou de nature à induire en erreur.

Pour extrait certifié conforme.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre (section B) de la cour d'appel de PARIS, du 8 décembre 1993, Mme SEYMARD Elise, née le 17 mars 1918 à CURNIER (39), demeurant 28, rue Jean-Laclaire 75017 PARIS a été condamnée à 2 ans d'emprisonnement avec sursis et mise à l'épreuve pendant trois ans.

Obligation art. R. 58-1, 3 du CPP. Pour soustraction à l'établissement ou au *paiement* de *l'impôt*, omission de déclaration, fraude fiscale. Délits commis à PARIS de 1985 à 1986 (art. 1741, 1743 du Code Général des Impôts). La cour a, en outre, ordonné, aux frais de la condamnée : la publication de cet arrêt par extrait dans les journaux : *le Journal officiel, le Figaro, le Monde.*

L'affichage de cet arrêt par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où la condamnée a son domicile.

Pour extrait conforme *P/le Greffier* en chef.

Les journées parlementaires du RPR à Colmar

M. Séguin veut « imaginer une autre société »

Les députés et les sénateurs RPR, réunis jeudi 22 septembre à Colmar à l'occasion de leurs journées parlementaires, devaient entendre, dans la matinée, un discours de Philippe Séguin.

Le président de l'Assemblée nationale a lancé une mise en garde sur la tournure prise par la campagne présidentielle. *« Une campagne présidentielle,* a déclaré M. Séguin, *ce doit être quelque chose de sérieux. Cela doit porter sur des projets, sur des idées. Cela ne peut pas se réduire à la comparaison du nombre de convives acceptant nos invitations respectives. » « Les querelles d'hommes sont secondaires,* a poursuivi M. Séguin. *Il ne s'agit pas uniquement de choisir un champion : il ne s'agit pas seulement de se demander qui possède les meilleures chances de gagner ; il s'agit surtout de dire quelle France nous voulons. »*

Estimant que l'enjeu du débat présidentiel est d'*« imaginer une autre société, une société nouvelle, dont les règles demeurent à inventer »*, le président de l'Assemblée nationale a conclu : *« Chacun d'entre nous doit se persuader de l'absolue nécessité de recentrer le débat présidentiel. Si nous ne parvenons pas à imposer la distance et la hauteur qui conviennent, ne nous y trompons pas, le septennat sera un échec, quel que soit celui qui en assumera la conduite. »*

De son côté, Jean-Louis Debré, premier secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a évoqué de nouveau l'idée d'un *« ticket Chirac-Balladur »* pour l'élection présidentielle. Dans un entretien accordé jeudi 22 septembre à *Info-matin*, M. Debré déclare : *« Chirac serait, comme président, l'arbitre du bon fonctionnement des institutions et le garant des objectifs à atteindre (...). Edouard Balladur à Matignon, entouré d'une majorité unie, poursuivrait alors dans la sérénité la politique de redressement national. »*

Mort de Jean Legendre ancien maire de Compiègne

Jean Legendre, ancien député de l'Oise et ancien maire de Compiègne, est mort, mercredi 21 septembre, à Compiègne. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

BEAUVAIS

de notre correspondant

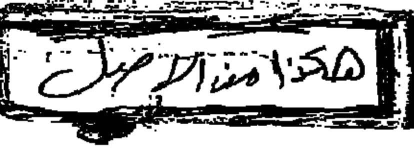
Les débuts de Jean Legendre, maire de Compiègne, dans l'Oise, pendant quarante ans, avaient emprunté des chemins hésitants. Né le 7 mai 1906 à Paris, journaliste à *l'Arche de Paris* et à *l'Epoque*, il avait *été délégué* départemental du Parti social français, du colonel de La Rocque, en 1936, puis responsable du centre de propagande des Républicains nationaux en 1939, avant de se prononcer pour l'accession au pouvoir du général *de Gaulle à la* Libération. Après s'être rapproché en 1952 d'Antoine Pinay, M. Legendre devient, à la fin de la guerre d'Algérie, un opposant inconditionnel au gouvernement gaulliste. Pour l'élection présidentielle de 1965, il soutient Jean-Louis Tixier-Vignancourt, mais il arborera durablement l'étiquette du Centre national des indépendants.

Journaliste, il a créé, en 1944, l'Oise républicaine. Quelques *années plus tard,* un certain Robert Hersant, alors directeur de l'Auto-Journal, fonde *Oise-Matin*. Ces deux députés vont devenir des ennemis jurés. Ils s'affrontaient déjà aux élections législatives de 1956, le maire de Compiègne, indépendant déjà, sur une liste d'union, M. Hersant sous l'étiquette du Front républicain constitué par les partis de gauche non communistes. Cette année-là, M. Legendre obtenait l'invalidation de l'actuel patron du *Figaro* en raison de son comportement pendant la guerre, mais ne pouvait empêcher qu'il soit réélu.

Député de l'Oise depuis 1945, il sera constamment réélu sous diverses étiquettes jusqu'en 1962, où il échoue sous l'étiquette du Centre national des indépendants et paysans. Il exerce la présidence *du conseil régional* de Picardie de 1973 à 1976, mais, depuis 1947, date de son *arrivée à la mairie* de Compiègne, Jean Legendre s'est avant tout consacré à *sa ville. Lors* d'une brève interruption de son mandat de 1954 à 1957, il continue à siéger en tant que conseiller municipal.

En 1989, alors qu'il est âgé de quatre-vingt-trois ans, il cède l'hôtel de ville à son dauphin désigné, Philippe Marini (RPR), mais il ne disparaît pas pour autant. Le voilà de nouveau devenu un conseiller municipal influent, qui continue de se faire entendre et de *tirer bien des ficelles* à Compiègne. Reste à savoir si le « legendrisme » – *cette faculté* de fédérer dans l'indépendance –, n'est pas mort avec lui.

J.-M. D.



JUSTICE

Dans le dossier de corruption présumée à la mairie de Saint-Denis

Le PDG de la Compagnie générale des eaux a été entendu par un juge d'instruction à la Réunion

Le PDG de la Compagnie générale des eaux (CGE), Guy Dejouany, a été entendu en tant que témoin pendant près de cinq heures, mercredi 21 septembre, par Jean-Michel Prêtre, juge d'instruction chargé du dossier des affaires de corruption présumée touchant la mairie de Saint-Denis à la Réunion. M. Dejouany devait séjourner dans l'île, au moins jusqu'à vendredi, pour une série de nouvelles auditions et de confrontations avec les principaux protagonistes de ce dossier qui s'épaissit de jour en jour.

SAINT-DENIS (la Réunion)

de notre correspondant

Entendu cinq heures comme témoin jeudi 22 septembre, Guy Dejouany avait été convoqué par le juge Jean-Michel Prêtre, qui procède depuis une semaine aux auditions de deux cadres de la Générale des eaux, Jean-Dominique Deschamps, directeur général adjoint, et Jean-Pierre Tardieu, directeur. Le juge réunionnais entend notamment faire la lumière sur le rôle qu'aurait pu jouer directement le président de la CGE dans la négociation du contrat d'affermage liant l'entreprise à la municipalité de Saint-Denis jusqu'en 2 010. Un contrat qui portait globalement sur près de 600 millions de francs. Selon la presse réunionnaise, la signature de ce contrat a donné lieu à de nombreux conciliabules avant d'aboutir en octobre 1990, l'ancien maire de Saint-Denis, Gilbert Annette n'étant pas satisfait des termes de la concession.

Dans la négociation, la Générale des eaux a dû consentir un prêt de 30 millions de francs sur trois ans à la commune de Saint-Denis et aurait également versé une ristourne à la mairie de l'ordre de 5 millions de francs. Le président de la CGE pouvait-il tout ignorer des arcanes de ce marché ? Le juge Prêtre espère une réponse à cette question essentielle.

Au cours de leurs auditions, les collaborateurs de M. Dejouany ont développé une thèse suivant laquelle ils ignoraient tout des actes de corruption présumée. Jean-Dominique Deschamps reconnaît bien avoir versé des commissions à un homme d'affaires réunionnais, René Gastaldi, mais uniquement comme « agent commercial » à Djibouti, où ce patron d'un snack-bar de Saint-Denis exploitait également quelques affaires. Des commissions qui se montaient à environ 80 000 francs par mois. M. Gastaldi avait été présenté aux cadres de la CGE par un ancien adjoint de Gilbert Annette, Jules Raux, ancien président de la commission d'appels d'offres à la mairie et ancien trésorier de la fédération socialiste locale, lui-même mis en examen pour corruption. MM. Raux et Gastaldi affirment pour leur part que les responsables de la CGE étaient parfaitement informés de la destination de « l'argent sale ».

Financements parallèles

En fait, ce sont les confessions de M. Annette au juge d'instruction qui semblent affaiblir la thèse défendue par la CGE. Après avoir, dans un premier temps, nié vigoureusement tout acte répréhensible dans ce dossier, et démissionné de ses fonctions de maire pour « protéger » son équipe municipale qui préparait alors les élections cantonales de mars dernier, le député apparenté socialiste reconnaissait, au début du mois de juin, que la mairie de Saint-Denis avait bien été au centre de plusieurs affaires de financements parallèles. S'insurgeant contre les accusations d'enrichissement personnel portées contre lui, M. Annette précisait qu'il avait eu recours à ce circuit dans un but essentiellement « social » : calmer les « impatiences » manifestées sur le terrain après les graves émeutes qui avaient secoué les quartiers est de Saint-Denis en février-mars 1991, causant la mort de neuf personnes. Le député reconnaissait publiquement qu'au moins 1million de francs avait été engagé dans ce financement social et soulignait que les procédures administratives trop longues avaient empêché la municipalité de puiser ces fonds sur son propre budget. De nouveau entendu par le juge d'instruction, au début de cette semaine, Gilbert Annette concédait un autre aveu : près de 1 600 000francs ont également servi au financement d'activités politiques.

La position des deux cadres de la CGE a également été affaiblie après l'audition mercredi du directeur régional de la CGE à la Réunion, M. Antoine Augustin, qui devait s'expliquer sur une facture de 300 000 francs ayant servi à régler divers frais de transport et d'hôtel de M. Gastaldi. Pour MM. Deschamps et Tardieu, le directeur régional a pris de son propre chef la décision de régler ces factures. Selon M. Augustin, ce serait sur « ordre de Paris » qu'il aurait consenti cette faveur à M. Gastaldi.

ALIX DIJOUX

Contre l'avis du commissaire du gouvernement

Le tribunal administratif d'Amiens rejette le recours de trois assignés de Folembray

Le tribunal administratif d'Amiens présidé par Bernard Valette a rejeté, mercredi 21 septembre, la demande de sursis à exécution déposée par trois Algériens souçonnés d'être des militants islamistes, assignés en août dernier à Folembray (Aisne) avant d'être expulsés vers Ouagadougou. Les juges n'ont pas totalement suivi l'avis de Marie-Christine Giraudon, commissaire du gouvernement (qui ne représente pas les vues de ce dernier) exprimé lors de l'audience du 15 septembre (*le Monde* du 17 septembre).

Mme Giraudon avait estimé que les dossiers de deux des trois requérants, Hamid Abdelhak Ali Hammar et Djaffar El Houari, ne permettaient pas de considérer que leur expulsion *« présentait une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique en France »*. Le tribunal, qui s'est déclaré compétent conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, a estimé, pour sa part, qu'*« aucun des moyens invoqués [...] ne paraît de nature , en l'état du dossier soumis au tribunal, à justifier l'annulation »*, des arrêtés d'expulsion concernant Ali Hammar, El Houari et Mechkour. *« Par suite »*, conclut le tribunal administratif, les requérants ne sont pas fondés *« à demander qu'il soit suris »* à l'exécution des arrêtés.

Cette décision ne concerne, en effet, que la demande de sursis à exécution plaidée *a posteriori*, puisque les expulsions ont été exécutées. Elle exprime cependant très nettement un avis favorable au ministère de l'intérieur sur le fond du dossier, c'est-à-dire la légalité des arrêtés, question qui doit être examinée par le même tribunal dans quelques semaines. Les juges d'Amiens ont, d'autre part, reconnu l'exception d'incompétence territoriale soulevée par le ministère et par le commissaire du gouvernement, concernant les onze autres requérants. Leurs dossiers devront donc être examinés par les tribunaux administratifs dont relèvent leurs lieux de résidence habituels, et qui vont être désignés par le conseil d'Etat.

Ph. Be.

Expulsé « en urgence absolue » après les manifestations anti-CIP

Mouloud Madaci a comparu devant le tribunal correctionnel de Lyon

LYON

de notre bureau régional

Le procès de Mouloud Madaci, dix-huit ans, l'un des deux jeunes Algériens expulsés en « urgence absolue », puis autorisés à rentrer en France, après avoir été arrêtés lors d'une manifestation lyonnaise contre le contrat d'insertion professionnelle (CIP) le 21 mars, s'est tenu, mercredi 21 septembre, devant le tribunal correctionnel de Lyon.

« Beaucoup de bruit pour rien ou pas grand-chose... », cette observation de l'un des avocat de la défense, M[e] Jean-Félix Luciani, résume bien l'impression qui se dégageait à l'évocation d'une affaire assez banale et qui, six mois après les faits, sent terriblement le *« réchauffé »*. Même si Madaci a le « profil » d'un garçon plus turbulent qu'Abdelhakim Youbi, vingt ans, relaxé le 16 mai par le même tribunal, les faits qui lui sont reprochés paraissent totalement disproportionnés avec les mesures d'exception mises en œuvre à son encontre, au printemps, par le préfet de région, Paul Bernard, sur ordre du ministre de l'intérieur Charles Pasqua : l'expulsion vers l'Algérie en « urgence absolue », réservée logiquement à des terroristes ou à des récidivistes de la grande délinquance.

Contrairement à Abdelhakim Youbi, Mouloud Madaci, qui prépare un BEP de climatisation, ne nie pas avoir participé à la manifestation lycéenne du 21 mars, mais il conteste avoir lancé sur les policiers des pierres semblables aux deux qu'il avait en main juste avant son interpellation. Autour de ce demi-aveu les débats furent brefs malgré le dépôt de conclusions par la défense à propos de « fiches de police » jointes *in extremis* à la procédure *« à titre de renseignement »*. Le ministère public réclama une peine de prison avec sursis assortie d'une sanction éducative sous la forme de travail d'intérêt général (TIG). La défense plaida la relaxe ou, à défaut, une déqualification des poursuites – engagées pour violences avec arme sur agent de la force publique – en faisant remarquer que tout jeune homme a participé un jour à une manifestation. Le jugement a été mis en délibéré au 19 octobre.

R. B.

RELIGIONS

Juifs et musulmans se sont associés aux obsèques du cardinal Decourtray à Lyon

Les obsèques du cardinal Decourtray devaient être célébrées, jeudi 22 septembre après-midi à la cathédrale Saint-Jean à Lyon, présidées par le cardinal Etchegaray, chef de dicastère à la Curie romaine. Celui-ci devait célébrer l'office avec Mgr Antonetti, nonce apostolique en France, Mgr Duval, président de la conférence des évêques et Mgr Lustiger, archevêque de Paris. Les évêques de France et six cents prêtres devaient également être présents, ainsi que, au premier rang des personnalités civiles, M. Balladur, premier ministre.

Ces funérailles devaient revêtir une dimension interreligieuse exceptionnelle : la prière juive pour les morts (*kaddish*) devait être dite par le grand rabbin Richard Wertenschlag de Lyon et la prière musulmane par cheikh Abdelhamid Chirane, imam de la nouvelle Grande Mosquée de la ville (qui doit être inaugurée le 30 septembre). Leur intention était de rappeler l'attention portée par l'ancien archevêque de Lyon au dialogue entre les confessions, dont témoigne également ci-dessous Mᵉ Théo Klein.

L'Eglise catholique perd son troisième cardinal français en moins de neuf mois, après le décès du cardinal Gabriel-Marie Garonne, le 15 janvier, et celui du cardinal François Marty, le 16 février. Les cinq derniers membres français du Sacré Collège sont les cardinaux Lustiger, archevêque de Paris, et Coffy, archevêque de Marseille, les cardinaux Etchegaray et Poupard de la Curie romaine et le cardinal Gouyon, ancien archevêque de Rennes, retiré. Un prochain consistoire (création de cardinaux par le pape) devrait avoir lieu le 8 décembre prochain. Après la mort du cardinal Decourtray, le Sacré Collège compte 137 cardinaux, dont 98 électeurs du pape en cas de conclave (âgés de moins de quatre-vingts ans), et 39 non-électeurs.

H. T.

POINT DE VUE

Un homme juste

par Théo Klein

AINSI, vous nous avez quittés, cher Albert Decourtray. Vous êtes parti sur cette route sans fin que nous emprunterons tous un jour ou l'autre. L'Eternel ne vous a pas inscrit dans le livre de la vie pour l'année 5755. Il vous a même épargné les affres du doute entre l'inscription de Rosh Hashana et le scellement de Kippour. Sans doute, dans notre époque de troubles infinis, alors que les hommes s'affrontent en batailles aussi mortelles que stupides, oui sans doute, avait-Il besoin de consulter un juste ? Peut-être souhaitait-Il auprès de Lui cette présence délicate et souriante, cette pureté d'âme, cette transparence des sentiments qui, d'emblée, nous appelaient au respect et, rapidement, à l'amitié.

Ainsi, vous avez rejoint Celui que vous aimiez plus que la vie et vous nous laissez, sur cette basse terre, orphelins de vos paroles et de votre exemple. La première fois que je vous ai rencontré, c'était à Lyon, au printemps de 1984. Vous étiez venu saluer le grand rabbin Kaplan, présent avec le CRIF, pour rappeler que c'était dans Lyon encore occupée, au début de 1944, que cette organisation centrale et représentative de la communauté juive de France avait été créée. Vous teniez à lui remettre personnellement – et accessoirement à moi, ès qualités de président – une lettre dans laquelle vous exprimiez, avec cette qualité d'écriture qui est qualité du cœur, votre tristesse, votre repentir de l'attitude de votre Eglise dans les circonstances tragiques du régime de Vichy et de l'occupation allemande.

C'est dans cette lettre que j'ai lu votre appel au dialogue : vous vouliez parler aux juifs en tant que tels. Ce qui vous intéressait, sans aucun doute, vous qui connaissiez la Bible, c'était de mieux connaître ceux de ce peuple du Livre trop longtemps éloignés, mis à part et en soupçon. Votre présence et votre lettre témoignaient de votre respect de l'Autre, de ce sentiment de fraternité qui se reconnaît au-delà de la différence et s'en nourrit.

Puis il y a eu l'affaire du couvent d'Auschwitz où vous avez été parfait, c'est-à-dire simple, courageux, libre, parfois désespéré par les autres, mais maintenant, droite et ferme, l'exigence de nos accords. Nous nous sommes beaucoup écrit et souvent rencontrés alors. Même si la négociation a été dure et souvent au bord de la rupture, jamais, sur l'essentiel, je ne vous ai senti hésitant. L'impatience devant l'incompréhension de certains et leur fermeture d'esprit étaient tempérées de ce sourire, de cette ironie du regard qui était votre seule concession au doute.

J'ai eu la chance de vous revoir il y a quelques mois à Lyon. Pendant plus d'une heure, nous avons conversé de choses et d'autres. Une rencontre simple, des propos tissés de malice et de sérieux, une halte paisible sur le chemin d'une amitié non dite. Si j'avais su que vous nous quitteriez si vite, je vous aurais dit, cher Albert Decourtray, que vous étiez pour moi l'image même de ce qui est dit de notre ancêtre commun Noé : « *Noé était un homme juste et intègre dans sa génération* ».

▶ **Théo Klein est ancien président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et du Congrès juif européen (CJE).**

FAITS DIVERS

Confiés à des couples pendant les vacances

Des enfants sont retenus aux Pays-Bas contre le gré de leurs familles

Une information judiciaire pour « détournement de mineurs sans fraude ni violence » vient d'être ouverte par le parquet de Créteil après les plaintes de trois familles du Val-de-Marne qui ne parviennent pas à faire rentrer en France des enfants confiés à des familles néerlandaises pendant les vacances d'été.

Adoptions illicites, trafic d'enfants, ou lourd malentendu entre familles séparées par un gouffre culturel et social ? La situation de plusieurs enfants de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), retenus dans des familles néerlandaises auxquelles leurs parents avaient l'habitude de les confier pendant les vacances, soulève bien des questions délicates. Tout semble avoir commencé sur les marchés de Vitry et de Villejuif où, depuis plusieurs années, des représentants du Cercle des amis, une association hollandaise qui n'a pas de représentation en France, démarchent des familles en leur proposant d'accueillir des enfants pendant l'été, moyennant une somme symbolique – on parle de 300 F. Les enfants ont en commun d'appartenir à des familles nombreuses, d'origine maghrébine.

Ainsi, Hadjira Cherchour, sept ans, et sa demi-sœur Madia, treize ans, ont-elles effectué plusieurs séjours dans des familles hollandaises. Cette année, elles ne se trouvaient dans aucun des quatre cars qui ont ramené les enfants, le 3 septembre à Paris, alors que deux de leurs frères et sœurs partis en même temps sont effectivement revenus. Hadjira est hébergée par un couple de Groningue qui alléguerait des mauvais traitements subis dans sa famille pour refuser de la laisser rentrer. Mᵐᵉ Cherchour a porté plainte immédiatement. L'enquête, confiée dans un premier temps à la brigade des mineurs du Val-de-Marne, a abouti, vendredi 16 septembre, à l'ouverture d'une information pour « *détournement de mineurs sans fraude ni violence* » confiée à Sylvie Darbeda, juge d'instruction à Créteil.

Les enquêteurs ont découvert que ce dossier n'était pas unique. En avril dernier, la famille Allouche avait déposé plainte à Créteil, elle aussi, pour des faits comparables. La mère affirme ne pas parvenir à récupérer, depuis deux ans, sa fille Nacima aujourd'hui âgée de quatre ans, confiée à un foyer hollandais à l'âge de quelques mois, toujours par l'intermédiaire du Cercle des amis. Les parents auraient signé sans le comprendre un document hollandais engageant une procédure d'adoption alors qu'ils croyaient accorder la garde temporaire de leur enfant.

Un troisième dossier concerne la famille Mahmoudi, dont une fille de neuf ans, Naïma, serait retenue depuis dix-huit mois dans une famille hollandaise où elle avait l'habitude de passer les vacances, sous l'égide d'une association baptisée Les semeurs de joie, qui pourrait être proche de la première.

Les enquêteurs s'interrogent sur la nature de ces organismes et l'ampleur des transferts d'enfants qu'ils pratiqueraient. Les questions ne manquent pas non plus à propos du statut exact des séjours des enfants, et de la compréhension qu'en avaient les parents maghrébins. Quant à la réalité des mauvais traitements mis en avant par le couple hollandais qui retient Hadjira Cherchour, elle n'a nullement été établie par une récente enquête sociale.

Mᵉ Jean-Marie Viala, avocat des trois familles, évoque des « *adoptions sauvages inadmissibles* ». « *La France et les Pays-Bas doivent réagir car une attitude d'inertie pourrait donner des idées à d'autres parents en mal d'enfants* », estime Mᵉ Viala, qui préside l'association d'aide aux enfants maltraités Deux mains pour l'enfance. Le ministère de la justice, lui, est intervenu auprès des autorités néerlandaises dans le cas des enfants Cherchour en invoquant les conventions internationales qui prévoient que seules les autorités du pays de résidence habituelle des enfants sont compétentes pour prendre des mesures de protection en pareil cas, ainsi que l'indique Bruno Sturlèse, chef du bureau du droit international. Ce dernier se déclare « *assez optimiste* » quant au retour à Vitry-sur-Seine de Hadjira Cherchour, mais admet que le rapatriement de sa sœur aînée Madia s'annonce plus problématique. L'adolescente vient, en effet, de déposer... une demande d'asile politique aux Pays-Bas.

PHILIPPE BERNARD

INTÉGRATION

A la commission de recours des réfugiés

Dalila Meziane, pasionaria algérienne

Féministe, avocate, militante communiste. Dalila Meziane, trente-six ans, cumule des caractéristiques mal portées dans l'Algérie d'aujourd'hui. Lorsque, d'une voix forte, parfois striée par l'émotion, elle décrit ses bagarres de syndicaliste pour imposer sa voix de non-membre du FLN, ses coups de gueule dans des meetings en faveur des droits des femmes, ses plaidoiries pour des épouses répudiées ou battues, on comprend qu'une telle pasionaria ait aujourd'hui à se battre sur deux fronts, contre le FLN et contre le FIS.

Contre l'ex-parti unique, cette orpheline de « martyrs de la révolution » – son père est mort au maquis, sa mère a été tuée par l'OAS – a accumulé la hargne d'une femme révoltée par le machisme et la corruption. Ayant fui un tuteur qui voulait la marier de force à l'âge de douze ans, elle a vécu dans les foyers réservés aux orphelins de guerre et milité dans les organisations de jeunesse où elle a été remarquée par le Parti de l'avant-garde socialiste (PAGS, communiste). Fonctionnaire et militante syndicale, elle est devenue presque naturellement avocate, plaidant devant les tribunaux la cause des femmes et d'enfants abandonnés qu'elle défendait auparavant dans les bidonvilles et les réunions publiques. Pour les islamistes, elle est le prototype de la femme émancipée « *qui est une femme de trop aujourd'hui en Algérie* ».

Au cours des derniers mois de sa vie en Algérie, la plaque indiquant son cabinet, installé dans le quartier de Bab Ezzouar, près d'Alger, où les islamistes tiennent le haut du pavé, est arrachée. Dalila Meziane est ensuite violemment agressée par un voisin, qu'elle décrit comme militant du FIS et qui s'en prend ensuite aux dossiers de cette « *femme impie* ».

« *Oublier le cauchemar* »

Ce n'est qu'après d'autres humiliations, de multiples démarches vaines auprès de la police et la mobilisation du barreau qu'elle obtient l'arrestation de son agresseur bientôt libéré. Ses adversaires ne désarment pas : « *Dalila l'avocate, vous serez abattue* », lit-elle sur les murs de son immeuble. Elle rejoint une première fois la France, « *pour oublier le cauchemar* ». Puis rentre à Alger où de nouvelles menaces de mort l'empêchent de reprendre son travail, alors que plusieurs de ses amis sont assassinés. Elle change de domicile régulièrement, avant de gagner la France où elle vit depuis dix-huit mois.

Face à un dossier aussi étayé, l'administration française s'est montrée gênée. L'OFPRA, qui instruit les demandes d'asile, a admis la réalité des craintes de Dalila Meziane, « *pour son intégrité physique et même sa vie* ». Cela ne l'a pas empêché de rejeter sa demande, en mars dernier, au motif qu'elle n'entrait pas dans le cadre de la Convention de Genève dans la mesure où ces persécutions n'ont pas été « *tolérées* » par le gouvernement algérien. La mauvaise conscience de l'OFPRA était telle que la lettre lui signifiant le rejet de sa demande lui conseille en même temps... de s'adresser à une préfecture « *pour résoudre* [son] *problème de séjour en France* ».

Mardi 20 septembre, devant la commission de recours présidée par Henri Gibert, le rapporteur du dossier s'est montré tout aussi ennuyé, proposant bizarrement un « *rejet avec hésitation* ». La commission, elle, a entendu les fougueuses plaidoiries de Mᵐᵉ Dominique Monget-Sarrail et Gilles Piquois, qui ont vu en leur consœur algérienne le symbole de la résistance du droit dans un pays où sévit la « *dictature* ». Les avocats doivent convaincre la commission de l'incapacité du régime algérien à protéger Mᵐᵉ Meziane, voire de sa tolérance à l'égard des violences islamistes. Le récent élargissement des dirigeants du FIS et l'ouverture d'un « *dialogue* » leur ont fourni des arguments.

La commission des recours, avait entr'ouvert sa jurisprudence, en juillet dernier, en accordant le statut de réfugiée à une jeune Algérienne non militante mais persécutée comme femme (*le Monde* du 23 juillet 1994). Pour la première fois, elle avait admis que des autorités algériennes locales avait « *toléré volontairement* » des agressions. Cette fois, la réalité non contestée des persécutions et du militantisme de l'avocate algérienne fait d'elle presque un cas d'école pour le droit d'asile, et un nouveau symbole de l'attitude française à l'égard des victimes de la violence en Algérie. Décision le 11 octobre.

PHILIPPE BERNARD

La présence de signes religieux à l'école

De nouvelles réactions à la circulaire de François Bayrou

En réaction à la publication, mardi 20 septembre, de la circulaire réglementant le port de signes religieux à l'école, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) a approuvé la « *réaffirmation par le ministre des principes de laïcité de l'école* ». Elle estime cependant que ce texte, qui établit une distinction entre les signes « discrets » et les signes « ostentatoires », « *laisse aux chefs d'établissement et aux conseils d'administration la lourde responsabilité de distinguer le discret de l'ostentatoire, sans aucune garantie de légalité* ».

De son côté, Mgr Joseph Duval, président de la conférence des évêques de France, s'est également réjoui, mardi 20 septembre devant l'Association des journalistes de l'information religieuse (AJIR), des « *nuances* » de la circulaire de M. Bayrou. Le ministre a voulu « *lier le signe ostentatoire à une volonté de séparation* », a-t-il dit, en s'interrogeant toutefois : « *La kippa est-elle un signe ostentatoire. ?* »

La réponse est négative pour Michel Zaoui, membre du bureau exécutif du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) : « *La kippa n'a jamais été un signe de division pour les élèves. Son port n'implique aucune discrimination dans les rapports sociaux. Cette circulaire risque de créer des troubles parmi les élèves.* ».

ÉDUCATION

Pour le bicentenaire de l'Ecole normale supérieure

La leçon inaugurale du professeur Mitterrand

« *Ce que vous apprenez et enseignerez devra avoir force explosive. (...) Soyez l'un des moteurs d'une société qui doit préparer son avenir.* » Pour l'ouverture des manifestations du bicentenaire de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm (1), François Mitterrand, s'adressant, mercredi 21 septembre, aux élèves de la nouvelle promotion, a feuilleté les pages de l'histoire de cet établissement prestigieux pour en tirer quelques enseignements d'actualité. Un voile dans la voix, quelques difficultés d'élocution parfois, mais apparemment détendu, le président de la République s'est ainsi souvenu que l'ENS avait été créée par un décret de la Convention du 9 brumaire de l'an III (le 30 octobre 1794) sur le modèle de l'Ecole de préparation de la poudre à canon et du salpêtre pour former les futurs maîtres des écoles normales et « *mettre l'instruction à la portée de tous les citoyens* ». A cette recommandation inspirée de la Déclaration des droits de l'homme, Napoléon ajouta, en 1808, la formation des futurs cadres de la nation.

Pour François Mitterrand, ces deux missions – « *démocratiser les connaissances et contribuer au développement du savoir pour le progrès de l'humanité* » – restent bel et bien les objectifs fondamentaux du système éducatif. Une façon de réaffirmer que « *l'éducation doit rester la préoccupation fondamentale et permanente des responsables politiques (...), la priorité des priorités de tout gouvernement.* »

En référence à la longue liste des anciens élèves, hommes politiques, de lettres ou de sciences qui « *ont donné à la France le meilleur de leur esprit et contribué au rayonnement de notre culture* », il a ajouté : « *la réussite est d'abord intérieure* », seul compte *in fine* « *le sentiment d'avoir réussi sa propre vie.* »

MICHEL DELBERGHE

(1) Le bicentenaire de l'Ecole normale supérieure sera célébré, à Paris et dans toute la France, tout au long de l'automne 1994 et en 1995 par des expositions, des conférences et des colloques internationaux, des manifestations sportives et culturelles.

SPORTS

FOOTBALL : championnat de France de deuxième division

Marseille perd la tête du classement

Tenu en échec à Perpignan, mercredi 21 septembre, lors de la onzième journée du championnat de France de football de deuxième division, l'Olympique de Marseille a rétrogradé à la troisième place, dépassé par Gueugnon et Guingamp qui se sont respectivement imposés à Beauvais (2-1) et face à Sedan (2-0). Déçus par les performance de l'équipe phocéenne, des supporters « ultras » de Marseille se sont attaqués aux bancs du stade de Perpignan, à la fin de la rencontre, avant de se frotter aux forces de l'ordre. Celles-ci ont compté une dizaine de blessés légers dans leurs rangs.

RÉSULTATS

*Châteauroux b. Mulhouse	2-0
*Toulouse b. Nancy	1-0
*Nîmes et Saint-Brieuc	0-0
*Valence et Angers	0-0
Gueugnon b. *Beauvais	2-1
*Red Star b. Amiens	3-1
*Dunkerque et Niort	0-0
*Perpignan et Marseille	0-0
*Laval et Le Mans	0-0
*Guingamp b. Sedan	2-0
*Charleville et Alès	0-0

Classement : 1. Gueugnon et Guingamp, 24 ; 3. Marseille, 23 ; 4. Toulouse et Red Star, 19 ; 6. Châteauroux, 17 ; 7. Amiens, 16 ; 8. Alès, Mulhouse et Dunkerque, 15 ; 11. Valence, 14 ; 12. Laval, 13 ; 13. Charleville, 12 ; 14. Nancy, 11 ; 15. Beauvais, Le Mans et Niort, 10 ; 18. Angers et Perpignan, 9 ; 20. Nîmes, 8 ; 21. Sedan, 7 ; 22. Saint-Brieuc, 6.

MÉDECINE

Une étude statistique sur la santé en France

Malades parce que mal-aimés

Un rapport du Centre de recherche, d'étude et de documentation en économie de la santé (CREDES), rendu public lundi 19 septembre, souligne le rôle prédominant de l'environnement familial et des problèmes affectifs pendant l'enfance dans l'apparition des maladies et des troubles à l'âge adulte.

Enfants mal-aimés, adultes en mauvaise santé. Telle pourrait être la conclusion lapidaire de l'imposant rapport statistique du CREDES sur les déterminants biographiques et sociaux de la santé des adultes en France (1). L'auteur du rapport, Georges Menahem, chargé de mission au CNRS, conclut que *« les personnes ayant vécu des problèmes affectifs durables au cours de leur enfance ont moins recours aux soins, malgré un nombre de maladies déclarées plus élevé, et sont moins prévoyantes vis-à-vis de leur santé »*.

Les inégalités devant la souffrance et la maladie relèveraient donc moins des différences de statut social entre les individus que des difficultés affectives survenues au cours de leur enfance. La dernière étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale sur les comportements adolescents, effectuée sous la direction de Marie Choquet, avait démontré le rôle capital de l'environnement familial dans l'émergence des conduites à risque. Cette enquête relativisait notamment l'influence de la condition sociale des parents sur les mœurs dans cette classe d'âge (*le Monde* du 26 mai). D'autres travaux réalisés par Georges Menahem pour la division « conditions de vie des ménages » de l'INSEE faisaient état également de l'importance du moral de l'enfant sur son physique d'adulte (2).

Est-ce à dire que le milieu d'origine, la profession, le montant des revenus, le lieu d'habitation et le niveau de diplôme ont moins d'incidence sur la santé d'un individu que le climat familial de ses jeunes années ? A en croire l'enquête du CREDES, les personnes ayant vécu de *« graves difficultés familiales »* avant l'âge de dix-huit ans *« déclarent 43 % de plus de maladies à l'âge adulte que celles qui n'en ont pas connu »*.

Quatre grands problèmes affectifs rencontrés pendant l'enfance sont recensés parmi les facteurs de risque : *« le grand manque d'affection » ; « le conflit des parents » ; « l'absence prolongée des parents » ; « la maladie grave, le handicap ou l'accident d'un des parents »*.

Les victimes d'un *« grand manque d'affection »* ont un taux de déclaration de maladies de 49 % supérieur à celui des personnes qui n'ont pas connu cette lacune affective avant l'âge de dix-huit ans. Chez ces « mal-aimés », les déclarations de troubles psychiques augmentent de 76 %, tandis que celles concernant les affections de l'appareil respiratoire et digestif s'accroissent chacune de 57 %. Les niveaux de surmorbidité les plus élevés se rencontrent chez les adultes ayant vécu un conflit parental, qui déclarent 45 % de maladies en plus que les autres (56 % pour les maladies cardio-vasculaires et autant pour celles de l'appareil respiratoire). L'absence prolongée des parents, (au moins égale à un an), entraîne une augmentation de 36 % des déclarations de problèmes de santé. *A contrario, « l'expérience précoce du décès d'un parent, ou de leur séparation » « atténue les déséquilibres sociaux associés »* aux maux de l'enfance.

Les inégalités de santé observées en fonction de la condition sociale sont, selon le rapport, *« trois fois moins importantes »* que celles associées aux problèmes affectifs vécus avant l'âge de la majorité. Ainsi, les ouvriers déclarent 22 % de plus de maladies que les cadres, mais l'écart entre ceux ayant connu un manque affectif et les autres atteint 71 %. En outre, la propension à consulter un médecin généraliste ou spécialiste diminue à mesure que les critères de troubles affectifs durant l'enfance sont évoqués. *« Tout se passe comme si les personnes qui avaient manqué d'équilibre familial ou d'affection dans leur jeunesse étaient moins portées à faire attention à elles à l'âge adulte »*, résume le chercheur.

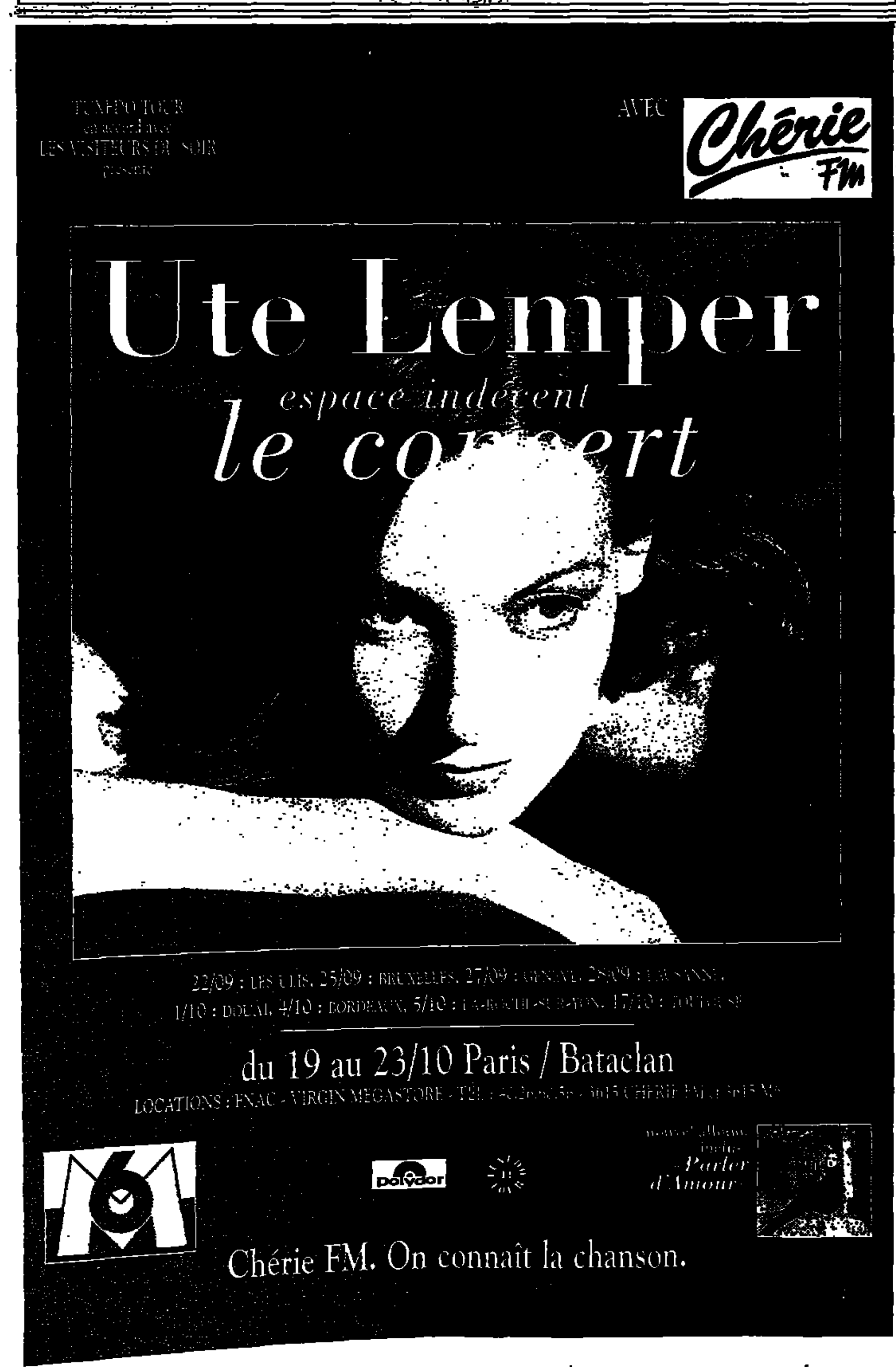
L'examen des conduites sanitaires *« à risque »* des individus entre également dans la grille de lecture : *« On constate que, par rapport à une personne n'ayant connu ni problème affectif ni choc dans son enfance, un individu fume 2,4 fois plus de cigarettes par jour et boit 1,9 fois plus de verres de vin (ou d'équivalent en alcool) s'il a déclaré avoir connu la mésentente de ses parents »* quand il était enfant. De même, la proportion des accidents du travail et la survenue de difficultés d'argent se révèlent-elles plus élevées chez les adultes perturbés affectivement pendant leur jeunesse.

La consommation moyenne de médicaments varie notablement selon l'héritage affectif. Ainsi, les personnes victimes d'un grand manque d'affection pendant l'enfance consomment-elles moitié plus de médicaments que les autres.

L. F.

(1) Ce rapport résulte de l'exploitation statistique d'une « étude des conditions de vie » (ECV) réalisée par l'INSEE en 1986-1987 auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 13 154 personnes. *Problèmes de l'enfance, statut social et santé des adultes*, Georges Menahem, CREDES, juin 1994, 221 p., 150 F. Le rapport est disponible au CREDES, service diffusion, 1, rue Paul-Cézanne, 75008 Paris.

(2) « Troubles de santé à l'âge adulte et difficultés familiales durant l'enfance », Georges Menahem, INSEE, *Population*, 4, 1992, 893-932.



En application d'un rapport d'évaluation technique sur les implants cochléaires

Mme Veil et M. Douste-Blazy décident de surveiller plus étroitement le devenir des enfants sourds « implantés »

Suivant les recommandations d'un rapport de l'agence nationale pour le développement de l'évaluation médicale (ANDEM) sur l'implantation chirurgicale de prothèse auditive chez l'enfant sourd profond, rendu public mercredi 21 septembre, Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, ont décidé, le jour même, de mettre en place « un suivi sur une longue période des enfants implantés » en France, ainsi qu'une « surveillance continue » des appareils.

Mercredi 21 septembre, quelques heures seulement après la diffusion du rapport de l'ANDEM, les autorités sanitaires ont décidé de suivre ses recommandations à la lettre. L'ANDEM avait été chargée le 4 février par le ministère des affaires sociales et de la santé de dresser un *« bilan complet »* de l'implantation chirurgicale de prothèse auditive chez l'enfant sourd. Depuis 1989, date à laquelle les premiers enfants ont été opérés en France, soixante-dix enfants sourds profonds congénitaux (de naissance) ou prélinguaux (devenus sourds avant l'acquisition des bases du langage) ont été « implantés » (1). Les indications de l'implant cochléaire sont discutées au cas par cas chez les victimes de surdité acquise, ceux qui ont la mémoire des sons et des mots, mais son application chez les tout-petits suscite de vives inquiétudes.

Une campagne contre la technique des implants cochléaires avait été lancée au début de l'année par l'association « les Sourds en colère ». En février, le ministère des affaires sociales et de la santé rappelait que *« les implants cochléaires ne sont plus des matériels expérimentaux, ils sont soumis à une procédure d'homologation qui garantit la sécurité physique des patients »*. Après avoir dressé la liste des arguments favorables, les pouvoirs publics décidaient *« néanmoins »* d'engager une procédure d'évaluation. Le comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie a depuis été saisi pour avis par un groupe de vingt personnes inquiètes de la *« banalisation »* de la technique (« le Monde Sciences-Médecine » du 25 mai).

En premier lieu, *« afin d'établir un suivi sur une longue période des enfants implantés »*, Simone Veil et Philippe Douste-Blazy ont confié au Centre technique national d'étude et de recherche sur les handicaps (CTNERH) le soin d'établir, dans les six mois à venir, une *« méthodologie »* permettant d'évaluer *« l'intégration familiale, scolaire, sociale »* et *« l'équilibre psychoaffectif »* des patients opérés. Le CTNERH sera ensuite chargé de mettre la méthode en pratique et de fournir sa première évaluation aux autorités sanitaires *« dans un délai de cinq ans »*.

Un manque de « résultats organiques »

Les experts de l'ANDEM soulignent en effet dans leur rapport, au chapitre de l'efficacité de ce type d'implants – cinq appareils sont sur le marché – que *« les premiers résultats en terme de perception de la parole, bien qu'assez dispersés d'une équipe à l'autre, sont favorables et semblent s'améliorer avec le temps »* mais qu'en revanche, *« les résultats en matière d'acquisition du langage, d'équilibre psychoaffectif et d'intégration scolaire et familiale, ne peuvent encore être appréciés »*. Invoquant, lors de la présentation de cette évaluation, le *« manque de recul »*, le professeur Yves Matillon, directeur de l'ANDEM, a expliqué que son agence avait *« voulu faire prendre conscience à la communauté médicale qu'on ne pouvait se contenter de résultats techniques mais qu'il* [fallait] *également des résultats organiques. »*

Au vu de la littérature scientifique publiée sur le sujet, l'ANDEM évalue à environ cent cinquante le nombre des enfants pouvant *« potentiellement être implantés »* chaque année. Les *« indications préférentielles »* des implants cochléaires retenues par l'ANDEM concernent les personnes atteintes de surdité neurosensorielle de perception (2) profonde et totale, qui ne peuvent bénéficier, *« en terme d'audition, d'aucune autre alternative prothétique »*. L'implantation chez l'enfant sourd congénital ou prélingual doit être réalisée *« avant l'âge de quatre ans »*, bien qu'il soit *« difficile de mesurer l'étendue du préjudice d'une implantation qui se ferait après cet âge »*. *« En raison du bilan préimplantation qui est indispensable*, précise l'ANDEM, l'opération *« ne peut être envisagée chez un enfant de moins de deux ans »*.

Complications postopératoires

En deuxième lieu, Mme Veil et M. Douste-Blazy ont annoncé l'organisation d'une « surveillance continue » des appareils, assurée par le *« réseau de matériovigilance prochainement mis en place pour l'ensemble des dispositifs médicaux »*. Parmi les incidents susceptibles d'être provoqués par ces implants, l'ANDEM a recensé des complications postopératoires à court terme (hématome, défaut de cicatrisation, nécrose cutanée, vertiges...) et des complications à moyen et à long terme liées à la présence d'un corps étranger (réaction inflammatoire modérée, ossification, dégénérescence des fibres dendritiques) ou à la fiabilité même de l'appareil (pannes).

En troisième lieu, conformément au vœu de l'ANDEM, *« une information complète et objective »*, sous la forme d'un document *« résumant l'état des connaissances scientifiques actuelles sur le sujet »* sera fournie aux parents.

« Le vrai débat sur cette question, a concédé le docteur Frédéric Fleurette, responsable des études d'évaluation technologique à l'ANDEM, *consiste à savoir quel est le meilleur mode de communication »* à offrir à ces enfants. *« Nous n'avions pas pour mission d'entrer dans ce débat. Nous nous sommes donc situés au moment où le choix de l'oralisation a été fait par les parents. »*

LAURENCE FOLLÉA

(1) Le dispositif se compose d'un récepteur interne, placé chirurgicalement sous le cuir chevelu, dans la boîte crânienne et relié au voisinage des fibres auditives par plusieurs électrodes insérées au niveau de la cochlée, d'un boîtier émetteur, porté dans la poche, et d'un capteur, une antenne dissimulée derrière l'oreille.

(2) Les surdités dites « neurosensorielles » sont dues à une lésion de certaines cellules de l'appareil auditif (cellules ciliées), à une absence ou à une lésion du nerf auditif ; les surdités dites « centrales » sont la conséquence d'une déficience du cortex auditif.

EN BREF

DÉMISSION : Gérard Longuet déclare qu'il ne renoncera pas à ses fonctions même s'il est mis en examen. – Répondant à des journalistes à l'issue d'un colloque, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, des P et T et du commerce extérieur, a déclaré, jeudi 22 septembre, qu'il ne démissionnera pas, même en cas de mise en examen. Mis en cause à propos du financement de sa villa tropézienne, dont la facture, selon le conseiller Renaud Van Ruymbeke, a été sous-évaluée, et réglée avec des fonds *« d'origine douteuse »* (*le Monde* du 21 septembre), Gérard Longuet estime qu'il s'agit d'une *« affaire personnelle »*. *« Mon devoir*, a-t-il ajouté, *est de donner des explications (...) Je les ai données (...) Elles ne remettent en rien en cause mon rôle de président de région, de chef de parti, et de ministre. »*

AFFAIRE CARIGNON : Pierre Merlin, frère du PDG de la SDEI, placé en garde à vue. – Frère du PDG de la SDEI, Marc-Michel Merlin, qui a été placé sous mandat de dépôt la semaine dernière (*le Monde* daté 18-19 septembre), *Pierre Merlin, ancien directeur général de la Société de contrôle et de management (SCM), qui coiffe le cabinet d'études Merlin, a été placé en garde à vue, mercredi 21 septembre, dans les locaux de la division financière du SRPJ de Lyon, dans le cadre de l'instruction du dossier Dauphiné News.* La Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), dont Marc-Michel Merlin est le PDG, est au centre du dossier instruit par le juge Philippe Courroye.

VA-OM : la cour d'appel rejette la requête en nullité de Bernard Tapie. – La chambre d'accusation de la cour d'appel de Douai (Nord) a rejeté, mercredi 21 septembre, la requête en nullité introduite par Bernard Tapie dans le cadre de l'instruction de l'affaire du match Valenciennes-Olympique de Marseille. L'avocat de M. Tapie avait soulevé dix moyens de nullité de la procédure d'instruction confiée au juge Bernard Beffy. Les dix moyens ont été rejetés, la chambre d'acccusation estimant notamment que Bernard Tapie n'était pas *« fondé à retenir des moyens de nullité qui ne le concernaient pas »*.

AFFAIRE BOTTON-NOIR : ultime requête des avocats du maire de Lyon. – Me François Saint-Pierre, l'un des avocats de Michel Noir, a déposé, jeudi 22 septembre, un recours auprès du président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon visant l'ordonnance de renvoi des protagonistes de l'affaire Botton-Noir devant le tribunal correctionnel, récemment signée par le juge Philippe Courroye (*le Monde* daté 18-19 septembre). Alors que l'article 186 du code de procédure pénale exclut la possibilité de faire appel d'une telle ordonnance, l'avocat fonde sa requête sur le fait que celle-ci tranche sur une question relative à l'amnistie et que, dès lors, elle devrait être susceptible d'un examen par des magistrats du second degré.

Portraits de famille

IV. – Mères à tout faire

La mère de famille est intarissable. A peine a-t-on engagé la conversation qu'elle raconte. A peine la conversation est-elle finie qu'elle revient, sur la pointe des pieds. Et la joie ? A-t-elle bien fait ressortir la joie ? Le plaisir ? Le contact de la peau, la baignade, cet été, dans les vagues de Bretagne, et le gamin est déjà champion de natation, il a doublé maman à huit ans.

Tourmentée par son image, elle *passe sa vie à se demander* si elle a bien fait. A-t-elle bien décrit le plaisir de voir pousser les enfants, *un plaisir tout simple* et non démenti pour le quatrième, au contraire, l'œil s'aiguise, et le jardinier est moins inquiet. A-t-elle réussi à dire l'amusement, le privilège d'accompagner un être qui est tout entier dans ce qu'il fait, *qui se situe avec vivacité dans une* totale inutilité ? L'art pour l'art, comme résume Stevenson (1) à propos des jeux d'enfant, mais l'enfant, à l'époque, n'avait pas besoin de crier pour se faire entendre de ses jouets.

A-t-elle *bien résumé* l'ébahissement de l'enfant quand passe la huitième merveille du monde, Sa Majesté le chat. Le chien méchant de M. Grandemange, n'en parlons pas, il n'est pas de taille à effrayer Maxime, alias Batman, et tous deux *ont fait « le tour du monde »* cet été à Annecy. Et la douceur de raconter à Elise l'histoire de la petite souris qui n'était pas dans son assiette. L'a-t-elle bien racontée ? Elise, dire Elise, c'est déjà sourire. Et ça y est, la petite a *tout mangé*.

Oui, elle a bien expliqué, bien fait passer. Mais elle revient, inquiète, encore inquiète, du jugement que l'on pourrait porter. Elle ne voudrait pas que l'on ne retienne que les mots de tout à l'heure, *ceux qui sont venus les* premiers, et qu'aurait pu employer sa mère si elle avait travaillé. Mais sa mère (la mère de la mère de famille, pour résumer) était tout occupée de sa maternité. C'était dans les années 60. A l'époque, on se mariait pour la vie. *« Entre maman et moi, il n'y avait jamais eu de conflit. »* Après la naissance, elle a dit « *Ouf, ça y est, je peux en avoir* ». En avoir aussi.

Ensuite, c'était tout simple. *« Je chantais des chansons, donnais bien à manger. Pas besoin de lire ailleurs. »* Les psychologues n'avaient pas encore détruit l'innocence des familles. *« Ingurgiter »*, *« gaver »*. Les mères étaient de bonne foi. *« J'ai reçu ça, j'y crois, je transmets. »* Il y avait le *« façonnage maison »*. *« Tout l'entonnoir. Lave-toi les dents*, etc. *»* Et comme maman ne savait pas nager, les filles emmenaient papa en bateau et l'Œdipe se contentait du partage des rôles et des activités.

La cuisine était toujours celle de grand-maman. Un jour est apparue la diététique, au détour d'un magazine. La crème a été allégée. Aujourd'hui, grand-maman se réveille parfois sur un cauchemar. *« Qui va préparer la salade ? »* La petite-fille établit pour la semaine entière des menus de cantine. *« Il y a des trucs qu'on aime bien. On les fait tout le temps. »* Les enfants ont voyagé, ne commencent pas leurs assiettes les premiers, et surtout ils savent dire à maman : *« C'est grâce à toi. »*

Les 1 440 minutes de la journée

Mais les mots qui sont venus les premiers, tout à l'heure, disaient plutôt l'enfant qui pèse, qui freine, qui a tout dicté, les choix professionnels et financiers, et tout s'est fait un peu à moitié, à moitié assumé, quoi qu'en disent les *mères qui ne voudraient pas avoir* l'air de culpabiliser. *« Je ne l'ai pas fait pour le mettre à la consigne. »*. L'enfant, qui sent les tiraillements dont elle se défend officiellement et qui *« se venge »* immédiatement. Ce fils à deux pères et trois parents, il est *« pressant comme un mec possessif. »*. Il surveille discrètement les coups de fil. *« C'est un prince ? »*, demande-t-il l'air de rien, avant de réunir les mains divorcées lorsque ses parents en viennent à se croiser pour se concerter à son sujet. La mère est *« obsédée »* par les répercussions d'une telle situation. *« Quand on ne vit pas avec le père du môme, ce qui est génial, c'est qu'on a un mois de vacances par an. »* La mère de famille craint que l'on écoute d'une oreille trop fine la lointaine tristesse fondamentale qui résonne *malgré* le tourbillon moderne de ses activités. Elle dit qu'elle se met *« au service de sa famille »*, et *comme étonnée de l'abnégation* qu'elle manifeste après l'avoir critiquée chez sa mère, elle ajoute que c'est valable *« cette année »*, le contrat n'est pas indéterminé. Mais il reste *« difficile »* d'éprouver *« la vraie joie »* d'être mère dans la société *« telle qu'elle est »*.

Et même Dominique, si combative, a la voix un peu cassée depuis que l'enfant est arrivé. Avant, elle essayait de changer le monde, elle militait. Aujourd'hui, elle fait le taxi à cause de M. le maire qui ne veut pas agrandir la cantine scolaire bien qu'il ne cesse de faire construire de nouveaux lotissements. *« Je laisse l'enfant un quart d'heure après l'avoir récupéré. Il repleure. C'est nul. »* Un soir, elle a donné un petit sirop calmant à l'enfant et c'est elle qui a dormi *« comme un caillou »*.

« L'enfant, c'est elle »

La mère de famille s'inquiète de ce qu'on pourrait voir trop distinctement la poussette alignée dans les starting-blocks à la sortie de l'école. Avant la sortie de la classe, maman l'a déjà dépliée. Il n'y a pas une minute à perdre sur les 1 440 que compte la journée. Sur le visage de la mère, flotte un vague air somnambule. Elle profite de l'une des trois minutes d'inactivité que lui accorde son emploi du temps minuté par l'INSEE (2). Ficelé sur la poussette, l'enfant a ramassé une brindille et crie *« Vive la liberté »*, mais la maman n'a pas l'air de s'extasier, pour une fois, de sa précocité.

Ailleurs, on porte les enfants. Ici, on les pousse. Parfois, la mère réfléchit et met la pédale douce. *« Quand je perds un peu pied avec Ronan, si je commence à investir trop dans le gamin, pour qu'il progresse plus vite, si je mets la pression, on se crispe et les tensions se nouent. En ce moment, je ne sors plus les livres de vocabulaire ni les puzzles 24 pièces, je l'observe. »* La pédiatrie en vient même à réhabiliter le *« langage bébé »* (3).

La mère de famille craint que l'on ne souligne les drames, plus littéraires, les abandons sur lesquels on ne finit jamais de se retourner, le chemin de l'école où l'enfant a tellement pleuré, mais c'est là que l'écrivain est né (4). Le trop d'amour, ce n'en est donc pas. Les abus de pouvoir. Les *« phrases qui tuent »*, phrases dévalorisantes que ne peuvent s'empêcher de prononcer les mères dévalorisées, notamment celles d'hier, les frustrées du métier. *« Tu n'y arriveras pas »* (5). Les encouragements qui n'en sont pas, les étiquettes, les jugements inutiles que s'autorisent certains parents. Les rails qu'ils posent, les ailes qu'ils rognent, la lignée dans laquelle ils essaient d'inscrire l'enfant, l'héritage qu'ils insistent pour laisser. La robe noire du deuil de sa mère transmise à la petite-fille. *« C'est la mode. »* La proclamation signée de Pétain offerte au plus jeune des petits-fils pour que le message passe la fin de siècle.

Ne va-t-on pas attacher trop d'importance, s'inquiète encore la mère, à l'opinion des hommes ? Pas celle, inoffensive, des pères, qui suivent docilement leur *« pente »* naturelle, comme dit l'un d'eux, et laissent les mères à leur tête-à-tête : *« L'enfant, c'est elle. »* Puis font une tentative de temps en temps pour réinstaller dans leur voiture le siège auto du bébé : *« Papa t'aime bien*, explique la maman à l'enfant, *mais viens avec moi »*. Ou une sortie à la crèche. Mais quand il s'agit d'aller rechercher les enfants à la maternelle, les pères de haute stature se sentent parfois terrorisés par tant de distance. Et c'est par ailleurs l'heure des chômeurs. D'autres sont vexés par la suspicion de l'instituteur. A qui peut-on confier l'enfant ? *« Surtout pas le père »*, est-il écrit en face du nom de certains enfants.

Le père a ramené les enfants. Et maman rentre de la chorale. *« Alors, c'est la pagaille »*, anticipe-t-elle. La mère doit, semble-t-il, faire un effort sur elle-même pour rester totalement sereine quand le père est en charge des opérations. *« Elle tient à son pouvoir de faire si bien pour l'enfant. Il faut accepter que le père ne fait pas pareil »*, dit Mariette Jacquet. Ni pagaille *ni désordre. Ils sont* tous les trois serrés sur le canapé à regarder *Blanche Neige* à la télé. *« Siffler en travaillant »*. Isabelle attend le troisième enfant. *« Je suis boulimique »*, s'amuse-t-elle. Et, s'étonnant elle-même : *« Patriote, peut-être. Sensible au discours ambiant. »*

« C'est la reine, le démiurge »

L'opinion des hommes ? Sur leur mère ? Rares sont ceux qui parviennent à quelque chose qui puisse ressembler à une vague relativité. *« Je ne la supporte pas »*. L'enfant a quarante-cinq ans. *« Une mère tueuse. Elle me parle encore de ma première femme. »* Et même du côté des jeunes. Gregory, vingt-deux ans, une mère soixante-huitarde, rien ne lui a échappé. *« Mon père est parti avant ma naissance. J'étais tout pour elle. »* Puis la mère s'est mariée. *« Ils ont eu un enfant de l'amour, comme elle disait. Et moi, j'étais l'erreur. »*

Ou Vincent, même âge. Cheveux longs et douce opposition à la société de consommation. De son portefeuille, il sort tendrement la photo de son père absent, qui vient d'écrire un livre, justement où il raconte la conception de ses enfants (6). Sa mère ? *« Je voudrais qu'elle me lâche la grappe »*, dit-il dans un inhabituel accès de vulgarité. En 1968, les femmes manifestaient contre la Fête des mères, rappelle un père divorcé. *« Mais il fallait rentrer avant sept heures pour pouvoir acheter le cadeau »*. Et celles qui refusaient de laver les chaussettes de football se sont excusées. Les nouvelles mères de famille sont conscientes de la nécessité d'*éviter la reproduction des schémas* qui font les hommes misogynes, toujours en fuite loin de leur mère étouffante, et les femmes séductrices éternelles insatisfaites, *bref* toutes sortes de promesses de nouveaux couples désunis et d'enfants compliqués. Elles n'ignorent pas non plus la difficulté de l'entreprise quand on est la maîtresse de la reproduction. Pour la psychanalyste Christiane Olivier, il ne faut pas culpabiliser les mères. *« Il faut leur dire qu'elles ne pouvaient pas faire autrement. »*

« Il faut arriver à être conscient de ce qu'on fait. Et cela, c'est le travail de toute une vie », dit Mariette Jacquet, qui a été amenée à beaucoup travailler. En un sens, Mariette dit qu'elle est née à l'âge de trente et un ans en même temps que son fils hydrocéphale, le troisième des quatre enfants. *« Tu es partie un matin pour une toute petite visite*, a dit sa fille, *et puis tu n'es plus revenue. »* Mariette s'est battue contre la médecine, défaitiste. Elle a lutté, plongé dans un long tunnel, mobilisé des dizaines de bénévoles autour de l'enfant. Il a recouvré la vue. Mais les miracles qu'elle a réalisés n'ont pas été entiers. François dépend totalement d'elle et il est si proche que, lorsqu'elle déprime, *« il fait des crises. »* (7)

Ont-elles bien fait ? La question n'a pas fini de les tourmenter. C'est le lien de toute une vie, rappellent-elles. *« On meurt mère. »* Il s'en trouve même qui ne meurent pas, et qui s'accrochent, à quatre-vingt-douze ans, à une vie qu'elles auraient depuis longtemps quittée si le fils solitaire n'avait pas, lui-même, des velléités de déserter.

A ces mères inquiètes et boulimiques, il est vain de parler de sociologie. *« L'enfant, cela va de soi »*, dit Agathe, dans l'une de ces formules dont la banalité ne traduit pas tout le choc éprouvé. Inutile de leur dire que l'on est censé ne s'intéresser ici qu'au *phénomène social qu'elles représentent*, qu'à ces taux de fécondité et d'activité qui font d'elles en Europe les championnes du combiné enfant-emploi. *« Oui, c'est de la folie »*. Quant aux pouvoirs accrus qu'elles ont acquis grâce à leur maîtrise unilatérale de la fécondité, elles assument tranquillement. *« C'est vrai*, dit Mariette d'un ton rêveur. *La mère, c'est la reine. On est un peu démiurge. »* Elles revendiquent la maîtrise de leur portrait.

La « déroute » du père les trouve encore plus indifférentes. *« Rien n'a changé »*, assurent-elles innocemment. L'homme reste généralement imparfait. Déjà, il a tort d'écouter la radio quand Elise parle, car il apprendrait beaucoup sur lui en son miroir.

« Quand il n'est pas là, ça roule avec les enfants », dit Anne, en conduisant zigzaguant-bavardant sur la route de l'aéroport. *« Oui, tu es maître à bord*, ajoute son amie. *On ne laisse pas le pouvoir, c'est dur de partager le pouvoir. » « C'est le fait de deux adultes ensemble. Il y a une rivalité »*, reprend Anne. *« Ou bien ils ont envie de se parler plutôt que de s'occuper des enfants »*, pense Valérie. La voix masculine s'étant adoucie, la femme est passée *« maîtresse de la parole »*, disent-elles. Et la parole a une dimension sociale. *« Si on n'apprend pas aux enfants à parler, c'est la guerre. »*

A l'approche de l'aéroport, des avions sont garés tout près de l'autoroute. La mère de famille a des regrets. *« Cela aurait plu aux enfants »*, fait-elle remarquer.

CORINE LESNES



Championnes

Les mères de famille françaises sont les championnes du cumul. Elles réussissent à être à la fois parmi les plus actives d'Europe (68 %), avec les Danoises et les Portugaises. Et les plus fécondes (1,77 enfant) après les Irlandaises.

Il y a 10,5 millions d'actives (*pour 13,5 millions* d'actifs). En 1911, il y en avait cependant déjà 7,7 millions. L'indice de fécondité était de 2,9 dans la première moitié des années 60. Près d'une mère sur deux poursuit son activité après l'arrivée du troisième enfant.

D'après la sociologue Jeanne Fagnani, directeur de recherches au CNRS, il n'y a pas de lien de *« causalité directe »* entre les taux de fécondité et d'activité. Ainsi les Allemandes, que la politique familiale encourage plutôt à élever à la maison les enfants en bas âge, sont elles les moins fécondes d'Europe avec les Espagnoles. *« Ce n'est pas en encourageant les femmes à retourner à la maison que cela va relancer la fécondité »*, précise-t-elle.

C. L.

(1) *L'esprit d'aventure*, Robert Louis Stevenson, Phebus.
(2) *Mais 58 minutes devant la télévision*, Enquête emploi du temps INSEE (1985-1986).
(3) *Laissez-les faire des bêtises*. Hélène de Leernsnyder, Ed. Robert Laffont.
(4) Ainsi l'écrivain Christian Bobin décrit-il la source de son inspiration. *l'Epuisement*, Ed. Le temps qu'il fait.
(5) *Cette famille qui vit en nous*, Chantal Rialland, ouvrage sur la psychogénéalogie, Robert Laffont.
(6) *Le Ciel au ventre*, Alain Cadeo.
(7) *Lorsque paraît l'enfant différent*, Association Ressource, 2, rue Mancencal 31500 Toulouse.

Prochain article :

Ados cherchent repères

INSTANTANÉS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Boulot, marmots, dodo

Impossible de penser à elle *sans que me viennent* bientôt à l'esprit les mots de Georges Bernanos : *« Nous avons été élevés par de trop bonnes mères »*. Et nous ? Et moi, la mienne ? Fille de petit commerçant, belle-fille de très petite commerçante, elle eut toujours *à travailler très dur* et cela dévorait son temps. Ce qu'on n'appelait pas encore à *l'époque* son « désir d'enfant » fut aussitôt comblé, neuf mois jour pour jour après son mariage. Un « bébé de noces » *comme on disait*. Il n'y en eut pas d'autres, sans que la science y puisse rien. Elle serait grand-*mère, voilà tout et* le fut quatre fois, la fille entre les trois garçons de cette bru qui lui ressem*blait si peu, qui parlait bas,* qui n'aimait pas la même musique qu'elle, ni le même papier peint, *ni les mêmes canevas de tapisserie, mais qu'elle chérissait* et qui le lui rendait bien.

A la naissance du second des petits-fils, leur mère prit une décision héroïque en suspendant son activité professionnelle : il y *aurait quelqu'un* à la maison le soir, au retour de l'école (mais il n'y avait per*sonne à la maison*, en dehors d'elle et du chat, à longueur de journée entre le départ du mari, *la conduite du matin et* le retour de l'un et des autres). Comme bien des femmes de sa génération, elle sut ce qu'attendre veut *dire. Si les quatre sont bien dans* leur peau, aujourd'hui pères et mères, savent-ils assez combien ils le doivent à cette femme qui choisit de se consacrer à eux sans partage ? Qui put choisir de le faire puisqu'un seul salaire suffisait.

Ce n'est plus vrai de la génération qui suit. La troisième figure *de ce triptyque* se lève à 5 heures et demie du matin, traverse une banlieue tandis que son compagnon astique les gamins, change à Denfert tandis qu'il conduit l'un au cours préparatoire, *l'autre à la garderie, mange à midi sur le pouce pour* pouvoir les y rechercher avant la fermeture des portes. Affranchie ou *quasi des contraintes de la biologie*, la mère de trente ans paie tribut à celles de l'économie. *Je connais une petite fille* de huit ans qui, à l'attribution récente d'un gros lot, rêva tout *haut devant sa mère : « Si cela nous arrivait, tu arrêterais de travailler, tu viendrais me chercher à l'école et tu ne serais pas énervée pour m'expliquer mes leçons. »*

A quoi rêvent les petites *filles ?* A cela. Dans la réalité, la famille d'aujourd'hui s'est agrandie d'une figure symbolique préalable à l'école : la *nourrice*. Non point la créature au corsage volumineux qui faisait jadis commerce de son lait, mais celle qui propose ses ser*vices au panneau d'affichage* des supérettes, règne à domicile sur la progéniture de celles qui travaillent dehors, en attendant que *la maternelle prenne le* relais. Elle se fait appeler taty, marraine ou mamie selon son âge. Comme on avait des frères de lait au temps des rois, ses pensionnaires ont des frères de garderie. Leurs parents se saluent vite fait dans la cage d'escalier en reprenant possession de leur bien pour la nuit. Boulot, *marmots, dodo*.

MAURICE DELEFORGE

Quatre à quatre

Ne dites pas à *ma mère* qu'elle ne travaille pas. Bien sûr, vous ne la verrez jamais aller au bureau, le *matin*, des dossiers plein les bras. Son boulot, elle a fait une croix dessus à la naissance des enfants. N'empêche : *elle commence tôt le matin*, passe dans les chambres, réveille sa marmaille, s'active dès le petit déjeuner, un voyage à l'école, *et hop ! file aider papa* au bureau.

Comme des clients viennent à la maison, il faut que ce soit propre. Ça l'est tout le temps, *mais elle s'excuse toujours*. A petits pas, elle guide le visiteur vers le bureau, ferme une porte, arrange un appui de fenêtre. Et *redescend quatre à quatre*, juste pour s'assurer qu'un chat n'a pas profité de l'occasion pour se glisser dans la maison en direction de la cuisine. *Il en va de* l'avenir du repas de midi.

Il arrive que ça brûle. Il y a des jours comme ça : un gros boulot *à terminer* et maman est à mille lieues de sa cuisine, où elle a mis un morceau à mijoter. Une odeur insistante, et on entend les galoches *claquer dans l'escalier*. Arrivée à la cuisine. Trop tard ! Ce sont bien les chats qui se régaleront. Elle s'attelle à un nouveau menu. *« Non, pas de champignons, Nicolas n'aime pas. Pas de petits pois, sinon Jehanne ne va rien manger. Pourquoi pas des pâtes ? J'en ai déjà fait hier... Oh ! et puis tant pis. »*

L'après-midi défile. Entre les *lessives à étendre, papa qui* n'arrive pas à mettre la main sur un fax et cet ordinateur qui fait des siennes, elle surveille *l'heure du courrier*. 16 h 30, elle abandonne ses factures et file chercher les enfants. Elle en profite pour faire quelques courses, au pas de charge. Zut ! on a oublié de prendre *Spirou*. Ensuite, c'est l'heure des devoirs. Et ça défile dans le bureau. Une récitation par-ci, *une signature* par-là. *« Minute papillon, je finis de calculer ceci et je suis à toi. »*

19 heures. La cuisine : le retour. *« Qui s'occupe de la gamelle des chiens ce soir ? Ah non ! vous n'allez pas recommencer ! »* Fin de repas, cliquetis de vaisselle, *bouffées* de rires et bruits de pas dans les couloirs. Les uns vont au lit, les autres terminer leurs devoirs. Au moment de faire le *tour* des chambres, elle souffle un peu, écoute les confidences, se pose *un moment sur un coin de* chaise.

On voudrait la garder un peu plus pour nous, avant que papa ne crie d'en bas : *« Le film commence, tu vas rater le début. »* Peu lui importe. De toute façon, dans une demi-heure, elle sera profondément endormie *dans* le canapé du salon.

SYLVIE DEROCHE

ARTS

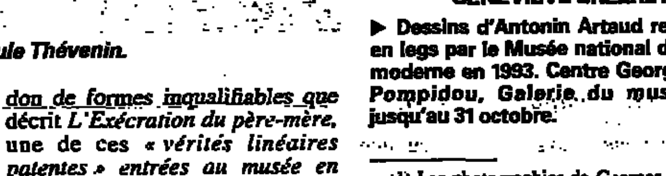
LE LEGS THÉVENIN, au Centre Georges-Pompidou

Artaud en famille

Paule Thévenin, l'éditrice des œuvres complètes d'Antonin Artaud, a légué au Musée national d'art moderne l'ensemble des dessins réalisés par le poète, qui faisaient partie de sa collection personnelle. Un ensemble unique qui comporte surtout une étonnante série de portraits.

« Un dessin qui vous vient d'Artaud, on ne peut pas en faire une marchandise. » C'est forte de cette conviction que Paule Thévenin, la « sentinelle » cernée par l'écrivain dans un terrible « portrait armé » de 1947, a fait tout ce qui était en son pouvoir, c'est-à-dire beaucoup, pour que les dessins d'Artaud susceptibles d'être vendus entrent au Musée national d'art moderne (MNAM), non sans avoir douté d'ailleurs que les dessins d'Artaud soient « muséables ». Mais elle avait trouvé en Dominique Bozo un interlocuteur-ami persuasif, et pris ses dispositions pour que les œuvres qui lui appartenaient et qui habitaient sa maison, viennent, après sa mort, s'ajouter à la dizaine de pièces déjà entrées dans les collections du MNAM. C'est cet ensemble unique comportant désormais une quarantaine de numéros qui est aujourd'hui présenté dans les salles du musée. Il est accompagné de quelques documents et manuscrits légués à la BN, qui soulignent le lien entre l'œuvre dessinée et l'œuvre écrite, et évoquent le travail de transcription et de déchiffrement auquel Paule Thévenin s'est donnée pendant plus de quarante ans (*le Monde* du 16 septembre).

Artaud avait pratiqué le dessin dans sa jeunesse. Quelques feuilles du legs en témoignent : esquisses d'après Bonnard ou Picasso, tentatives d'autoportraits, qui sont regroupées à part, dans une petite salle. Mais c'est pendant les années d'internement à Ville-Evrard, puis à Rodez surtout, à partir de 1945, que l'écrivain développe ce mode d'expression, *« en désespéré du pur dessin »*, avec des *« dessins qui disent merde à ce monde-ci »*. Ils fonctionnent comme des *« machines à souffle »*, et sont *« la recherche d'un monde perdu et que nulle langue humaine n'intègre »*... Artaud a expliqué plus d'une fois son entreprise d'écorché révolté contre toutes les *« falsifications de l'humanité »* que cristallisent les grandes feuilles griffées, ponctuées, remplies de signes et de symboles déroutants, tenus en suspens dans le papier, entre le formé et l'informé. On ne sait trop comment les aborder, indéchiffrables que sont, pour le profane, ces « documents ». Des documents secrets, à usage interne, et cependant parlants, tant ils sont chargés d'images de corps agressés, rompus, mis à mal, qui nous renvoient au plus profond de la souffrance vécue de l'auteur interné mis à l'épreuve de l'électrochoc, à sa tentative d'évacuer son corps dans le corps du papier, à son besoin de hurler et de se recréer.



D.R.

Portrait de Paule Thévenin.

A la plongée des jambes écartées où converge un sombre cordon de formes inqualifiables que décrit *L'Exécration du père-mère*, une de ces *« vérités linéaires patentes » entrées au musée en 1987, sont venus s'ajouter plusieurs autres dessins de délivrance, d'expulsions et d'expulsés, de dépeçages et d'os radiographiés, et cette « Projection du véritable corps »*, une mise en scène aux couleurs des rituels sauvages. Quelle qu'en soit la véhémence, on voit peu ces dessins de guerre et d'idées qu'écrase l'impressionnante série des portraits.

Le jeu de la vérité de l'être

Tous les membres de la petite communauté qui a accueilli et entouré Artaud à son retour à Paris y figurent. A commencer par *Paule Thévenin – ici le regard noir* en coin et la bouche en cœur, là ferrée à vie – et sa famille : Yves, son mari, le visage piqueté, marqué de petites entailles et de coutures légères qui semblent ne pouvoir entamer un fond d'innocence vraie ; Domnine, sa fille, une gamine aux longs cils baissés ; Minouche Pastier, sa sœur aux cheveux flamboyants, dessinée *« comme dans les blés d'un Van Gogh »* ; Georges Pastier, son frère, le photographe des derniers visages et gestes d'Artaud (1). Avec eux Roger Blin, ébouriffé, aspiré vers les hauteurs, Colette Thomas indéfinie, Colette Allendy la bouche effacée... Avec leurs visages, Artaud s'est exercé au jeu de la vérité de l'être au-delà de ses apparences. Gommant, déformant leurs traits, qu'il peut d'ailleurs faire ressemblants mieux qu'un peintre d'académie, coupant leur tête de tout sauf d'eux-mêmes, il les tient en suspens dans la solitude de leur page personnelle, les piège pour les conduire vers leur destin, comme les acteurs de son théâtre de la cruauté. Terribles portraits.

GENEVIÈVE BREERETTE

▶ Dessins d'Antonin Artaud reçus en legs par le Musée national d'art moderne en 1993. Centre Georges-Pompidou, Galerie du musée, jusqu'au 31 octobre.

(1) Les photographies de Georges Pastier sont exposées dans le petit foyer, au premier sous-sol du Centre Pompidou, jusqu'au 16 octobre.

DANS LES GALERIES

Fiona Rae chez Nathalie Obadia

C'est la peinture au goût du jour, éclectique, compliquée, brillante, post-abstraite, post-moderne. A New-York, Jonathan Lasker et Lydia Dona l'ont mise à la mode. A Londres, Fiona Rae, trente et un ans, la pratique avec une dextérité digne de l'excellent *enseignement artistique britannique* dont elle est issue. Découpées en rectangles emboîtés et superposés, striées de grands gestes colorés, tatouées de motifs ornementaux, parées de couleurs vives habilement équilibrées, ses toiles font grand effet au premier regard. Des citations les enrichissent, souvenirs de Richter, de l'expressionnisme *abstrait, de la bande dessinée, du* pop, de la publicité. Il y a de l'énergie, du savoir et beaucoup d'adresse là-dedans, mais employés à la récapitulation de l'histoire récente. On aimerait que des dons si visibles servent un projet plus singulier.

▶ Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie, 75003 Paris ; tél. : 42-74-67-68. Jusqu'au 19 octobre.

Hervé Télémaque chez Louis Carré

Parmi les nombreux peintres issus de la figuration narrative, Hervé Télémaque occupe une place à part. Plus que ses confrères français, il fut imprégné par l'art américain (ancien élève de l'Art Student League, *il était* influencé à ses débuts par Gorky et de Kooning), et le surréalisme. Aujourd'hui, il poursuit plus volontiers l'exploration de son île natale, Haïti. Cela ne rend pas ses travaux plus lisibles : l'amateur qui ignore l'existence de ces noix de coco joliment baptisées cocofesses par les Haïtiens ne goûtera pas tout le sel de certaines œuvres exposées. C'est ce même goût pour l'ésotérisme qui lui fait rappeler de ses fusains (superbes) qu'ils sont fabriqués à partir de bois brûlé. Mais les allusions au vaudou, ou au passé colonial d'Haïti, ne sont pas si obscures qu'elles ne permettent d'apprécier un travail puissant, où l'utilisation maîtrisée du marc de café, *du bois poli, du brou de noix, des* toiles de sac, entraîne Télémaque vers des formes nouvelles, et souvent surprenantes.

▶ Galerie Louis Carré et Cie., 10 avenue de Messine, Paris 8e. Tél. : 45-62-57-07. Jusqu'au 22 octobre.

Martin Barré chez Laage-Salomon

Martin Barré est mort l'an dernier, à soixante-neuf ans, alors qu'une exposition au Jeu de paume rendait enfin à sa rigueur un hommage trop longtemps différé. Il est vrai que son abstraction ascétique, fondée sur le rapport de rares plans de couleurs sur le blanc de la toile, suggère une présence menacée d'effacement, fragile, instable. Les lignes n'ont rien de tranchant, les couleurs rien de violent. En dépit de la présentation en série et du système qui la sous-tend, en dépit encore des commentaires dont elle a été trop souvent recouverte, l'œuvre ne relève pas du formalisme géométrique contemporain froidement programmé. Elle en est préservée parce qu'elle laisse percevoir sans insistance, à demi-mot, *comme un murmure : une inquiétude*, une hantise presque, où il peut être tentant de reconnaître les signes à peine perceptibles d'une méditation.

Jusque dans ses derniers tableaux – auxquels est consacrée pour l'essentiel l'exposition –, Barré n'a rien consenti au tapage, à l'effet accentué et provocant. Il est demeuré dans le territoire où il avait élu domicile depuis un quart de siècle, entre limbes et fantômes, monde silencieux baigné de lumière opaline.

▶ Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, 75004 Paris ; tél. : 42-78-11-71. Jusqu'au 22 octobre.

Gilgian Gelzer chez Bernard Jordan

L'art de Gilgian Gelzer réserve au visiteur de très curieuses sensations. La première, c'est celle du déjà vu : ses toiles rappellent *furieusement* Estève, *pour les délicates* harmonies de couleurs, et Poliakoff, pour ces formes qui semblent s'engendrer les unes les autres. On aurait tort, cependant, de s'en tenir là. Car à l'examen, c'est une peinture très originale qui se dégage. La tension née d'un dessin curviligne, jouant parfois du principe de la réversion, est à peine tempérée par une utilisation subtile des transparences de la couleur. Cette indécision des tons confère paradoxalement une grande énergie au tableau : les formes sont précisément *définies, mais semblent* vouloir se jouer en permanence des limites que le dessin leur impose. En une époque qui ne jure que par le *« all over »*, *l'explosion du champ du tableau*, ou les formes découpées à l'emporte-pièce du *« shaped canvas »*, respecter rigoureusement les limites du châssis permet donc encore quelques belles réussites.

▶ Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple, Paris 4e. Tél. : 42-72-39-84. Jusqu'au 6 octobre. Egalement avec Camille Saint-Jacques à la Maison d'Art Contemporain Chaillioux, 5, rue Julien Chaillioux, 94 260, Fresnes. Tél. : 46-68-58-31. Jusqu'au 6 novembre.

MUSIQUES

La justice américaine met fin à l'enquête sur Michael Jackson

La justice américaine a annoncé, le 21 septembre, qu'elle mettait fin à l'enquête sur le chanteur Michael Jackson pour attentat à la pudeur en raison du refus du garçon de quatorze ans de témoigner contre le chanteur.

L'enfant avait, en août 1993, accusé Michael Jackson, trente-six ans, de s'être livré à des attouchements dans son ranch de Santa-Barbara. Il avait notamment fait état de signes particuliers intimes du chanteur, ce que les enquêteurs avaient vérifié en prenant des photos de son anatomie. Mais l'enfant avait retiré sa plainte, en janvier dernier, après un règlement à l'amiable avec la famille. Selon les estimations, le montant de cet accord va de 5 millions à 25 millions de dollars (26,5 millions à 132,5 millions de francs). Le procureur de Los Angeles, Gil Garcetti, affirme qu'il *« reste une possibilité pour ce jeune témoin de revenir sur sa décision »*.

« Je remercie toute ma famille, mes amis et mes fans qui ont toujours cru en mon innocence », a commenté la vedette, qui avait dû interrompre sa tournée *Dangerous Tour* l'hiver dernier et qui a épousé, en mai, Lisa Marie Presley, la fille d'Elvis, avec qui il compte *« fonder une famille »*.

RECTIFICATIF : le concert de Jeff Buckley. – Le concert de Jeff Buckley, prévu pour le jeudi 22 septembre à minuit, devait avoir lieu au Passage du Nord-Ouest à Paris et non à l'Erotica comme nous l'avons annoncé par erreur (« le Monde-Arts et Spectacles » du 22 septembre).

Le CAPC de Bordeaux est assigné devant le tribunal pour concurrence déloyale

Des galeries portent plainte contre un musée

Le Syndicat des galeries d'art de province (Sygart), dirigé par Pierre-Jean Meurisse, marchand de tableaux toulousain, vient d'assigner le CAPC, Centre d'art contemporain de Bordeaux, devant le tribunal de grande instance pour concurrence déloyale.

Durant l'été 1993, le CAPC exposait un millier de containers chromés recelant les débris de la célèbre maison de Raynaud (*le Monde* du 3 août 1993). *L'artiste* avait décidé de faire don des 100 premiers containers à l'Association du CAPC. Ils étaient à vendre, au profit de l'association, 10 000 francs pièce. C'est cette vente que conteste aujourd'hui le syndicat, qui réclame au CAPC 1 million de francs de dommages et intérêts.

Si l'association avait la possibilité de vendre des œuvres, ce n'est évidemment pas le cas d'un musée. Or l'association a été dissoute et le CAPC est passé sous la tutelle de la direction des Musées de France au 1er août 1993. A la mairie de Bordeaux, on souligne le fait que la vente a commencé avant la dissolution de l'association. C'est néanmoins le CAPC, devenu un musée municipal, qui passait des placards publicitaires dans les revues d'art en octobre 1993 pour vendre Raynaud.

La procédure de Pierre-Jean Meurisse a toutes les chances d'aboutir. Les galeries s'inquiétaient depuis quelque temps déjà de voir des centres d'art équilibrer leur finances en vendant des œuvres. Les premières paient *patentes et taxes, pas les seconds* : tous deux ont grandement contribué à une meilleure diffusion de l'art contemporain en province, tout en s'ignorant le plus souvent. Il semble qu'en ces temps de crise la coexistence pacifique ne soit plus possible.

HARRY BELLET

THÉÂTRE

L'ALLÉE DU ROI, au Théâtre Montparnasse

Incandescence bourgeoise

Un français irréprochable qui ne s'effraie d'aucun des temps du subjonctif ; un décor de chapelle à l'ancienne : grille, bonnes grosses pierres de taille, statue équestre, miroirs et pans de murs pivotants propices à l'escamotage ; des costumes brodés et rebrodés rehaussés juste ce qu'il faut de pierreries ; des perruques coiffées avec soin, esquissant du noir au blanc les âges de la vie ; une mise en scène, signée par un Belge astucieux, Jean-Claude Idée, attentive au geste, à l'intonation, avec juste ce qu'il convient de trouvailles malines et d'un coût raisonnable ; un texte adapté d'un best-seller de la littérature historique, en l'occurrence *l'Allée du roi, mémoires imaginaires* de Françoise d'Aubigné écrites en 1981 par une autre Françoise, Chandernagor, et vendues toutes éditions à plus d'*un million et demi* d'exemplaires ; une actrice incandescente, à la technique irréprochable, belle comme jamais, une certaine maturité ajoutant encore au charme d'un visage intact, celui de Geneviève Casile, sociétaire honoraire de la Comédie-Française...

Ah ! qu'il est beau le théâtre d'autrefois... Durant une heure et cinquante minutes, les spectateurs ravis voyagent dans le passé, dans la bourgeoisie du Paris du XVII[e] siècle, puis à Versailles dans l'ombre du Roi-Soleil, un voyage lisse, sans à-coups, plein d'esprit comme on n'en fait plus dans les salons de la capitale depuis belle lurette ; *devant eux s'affirme*, avec une netteté inexorable, le portrait d'une femme d'exception, fille de rien et épouse morganatique du plus grand des Grands, arriviste pour les uns, justement *féministe pour les autres, dévote* pour les premiers, simplement charitable pour les seconds, une femme de tête et de cœur, certainement, une femme de légende qui s'incarne aujourd'hui dans le corps et la voix d'une actrice qui *devrait séduire le plus grand* nombre.

Encore ce nombre-là a-t-il de fortes chances de se recruter exclusivement dans la bourgeoisie d'aujourd'hui qui, tout compte fait, a peut-être beaucoup à voir avec celle d'avant, avant-hier. Car ici, on n'est pas à *« La caméra explore le temps »*, cette émission mythique de la télévision d'avant *l'invention de la communication*, pilotée par un quarteron d'historiens aujourd'hui à la retraite, qui portait sur le passé un regard acéré, engagé même. Le spectacle du Montparnasse ne devrait gêner personne, ne susciter que béate adhésion tant il est résolument vernaculaire et relevant de ce qu'on pourrait appeler le « style Balladur » : ou l'art de dissimuler *une essence purement réaction*naire sous un joli vernis consensuel.

O.S.

▶ Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté (14[e]). *Du mardi au samedi à 21 heures, matinées* samedi à 18 heures et dimanche à 15 heures. Tél. : 43-22-77-74. De 90 F à 200 F.

NO MAN'S LAND, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin

Bien chic, bien vide

« Peut-être le moment est-il venu que je me présente. Je m'appelle Spooner. » Spooner, un homme sans définition fixe, pas rasé et en vêtements élimés, s'est fait aborder dans un jardin public par Hirst, un homme bien coiffé et bien habillé. Hirst fait entrer Spooner dans son salon de grand luxe. Hirst boit beaucoup de vodka, Spooner beaucoup de whisky. Ils échangent des phrases écrites par Harold Pinter, c'est-à-dire un club-sandwich bon chic bon genre de pointes en l'air, de touches dans le vide et d'anges qui passent. Le jour tombe, et, lorsqu'il se lève, Hirst et Spooner *sont toujours là, dans le salon*. Hirst se noircit au scotch, et Spooner au champagne.

Pas question de se présenter, ils *se connaissent depuis l'enfance*, ils ont fait Oxford ensemble. Ils ne peuvent pas se sentir, s'envoient des flèches de poison. Des flèches écrites par Harold Pinter : *« J'avais loué un petit cottage... Votre femme venait m'y retrouver, je faisais partie intégrante de ses après-midi de shopping... En 1937, quand vous êtes allés en France, j'étais à bord du bateau, je ne quittais pas ma cabine, elle venait m'y retrouver »*, dit Hirst à Spooner. Car Harold Pinter, lorsqu'il quitte les paroles pour la frime, le « non-dit haut de gamme », ne déteste pas sauter à pieds joints dans le couche-couche.

Peu importe, le théâtre n'est pas un bagne, pense Pinter : gambadons, jouer n'est pas jouer, ce serait trop bébête. Pinter, c'est le jeu de bonneteau, main gauche main droite « t'as rien vu j't'embrouille » ; Hirst et Spooner n'existent pas, deux *apparitions* hors du monde qui font les intéressantes, deux mesures pour rien dans le *no man's land*.

Les acteurs aiment jouer Pinter, c'est de la haute école, du bel exercice de style. Guy Tréjan avait déjà *joué Hirst*, il *adore ça*, il *s'en* régale. Le texte de Harold Pinter est pour lui la gourmandise suprême, il savoure vicieusement chaque bouchée, il exagère, il est comme un gros coq en pâte, à force il épaissit Pinter, il l'alourdit. Roger Planchon *joue Spooner* pour la première fois. Planchon est un acteur spécial, furtif, aérien, mystérieux. Mais ici, dans ce *no man's land*, il n'a pas trouvé ses marques, pas du tout, pas encore, ou bien est-ce qu'il a voulu donner une démonstration de nullité absolue, comme s'il courait, à bout de souffle, derrière l'inexistence souveraine de la pièce de Pinter ? Dans deux pseudo-rôles de *pseudo-barbouzes*, Régis Royer hurle à pleins poumons, et Hervé Briaux se tient bien, il est le seul des quatre acteurs à ne pas défigurer le théâtre fantôme de ce grand farceur de Pinter. *Somme toute* une soirée exécrable.

M. C.

▶ Porte-Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin (10[e]). Tél. : 42-08-00-32. Métro : Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au samedi à 20 h 45. Samedi à 17 heures. Dimanche à 15 heures. De 100 F à 230 F.

MODES

Mort du créateur de mode Francesco Moschino

Le créateur de mode italien Francesco Moschino est mort à Rome, le 18 septembre ; il était âgé de quarante-quatre ans.

Son nom reste lié à l'humour, au jeu, au détournement des signes de la mode qui lui inspirèrent, depuis 1983, date de ses débuts dans le métier, des campagnes publicitaires presque plus remarquées que ses collections. *« Je suis comme un restaurant qui essaie de présenter des plats traditionnels préparés par n'importe quel chef »*, affirmait cet ex-étudiant de l'Académie des Beaux arts de Milan. En octobre dernier, le Musée de la Permanente de Milan lui consacrait une rétrospective sous le titre « *Moschino 10 ans de kaos* ». Se disant *« révolutionnaire »*, *« farceur »*, *« provocateur »*, il aura multiplié les gags au cours des années 80, se mettant lui-même en scène à travers des parodies et des mises à nu de la société de consommation. On pense à ses sacs dont, en apprenti-sorcier, il avait remplacé la griffe par un prix imprimé en lettres d'or ou encore ce vêtement flanqué d'un *« cette veste coûte cher »*. Le comble, c'est qu'il réussissait même à être copié. Son sens de l'humour n'occultait pas celui des affaires, avec un empire aux vingt-six licences, qui, est estimé à 1,2 milliard de francs. Tout récemment, le ton de ses campagnes publicitaires avait évolué vers l'action humanitaire.

LAURENCE BENAÏM

THÉO OU LE TEMPS NEUF, au Théâtre Mouffetard

Des mots à vivre

Robert Pinget est un écrivain qui n'est jamais tenu éloigné très longtemps de la scène. Tant mieux. Le verbe de ce musicien voyageur, ami de Beckett, est précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'écriture – lecteurs ou praticiens. *« Que cette plume grave le mot oui, le mot joie, le mot ailleurs »*, répète souvent son héros, Mortin, de livre en livre, *de pièce en pièce, et il arrive plus* souvent qu'à son tour que cette incantation ait un début de réalité quand Pinget s'en mêle. Poète, *il* sait toutes les noirceurs du monde et ne se résigne pas à le peindre en noir.

On peut le vérifier ces jours-ci dans le très vilain Théâtre Mouffetard, qui n'a pas le début du commencement du charme de la rue du même nom. Dans un environnement frigoriphique, une petite troupe, l'air de rien, parvient à réchauffer un public aussitôt reconnaissant. A sa tête, Jacques Seiler, le chauve le plus constant dans l'art de servir Pinget. Après *Autour de Mortin*, après *Monsieur Songe*, il joue aujourd'hui le Vieux, Pinget lui-même sûrement, l'écrivain à la tâche, *soucieux non pas de* sa postérité mais de la pertinence de ses observations. Il a pour compagnons une servante vieillissante (Nadia Barentin) *qui ne s'effraie* jamais du caractère fantasque de son maître, un domestique (Robert Sireygeol) qui, lui, ne comprend pas l'homme qu'il sert pourtant avec cœur, et un enfant, Théo, le neveu (trois jeunes garçons en alternance, ce soir-là, Benjamin Sacks, un enchantement...).

Dans ce qui ressemble à une vieille maison de campagne – décor très simple, élégant et ingénieux de Philippe Marloge qui, avec quelques accessoires et un tulle, suggère le caractère fantasmatique de la *situation, cet « effacement du rêve »* que Pinget affectionne – le Vieux et Théo dialoguent, l'un se remémorant les petits et grands accidents de sa vie, tandis que l'autre apprend à lire, à vivre, à la lecture des carnets de son « oncle » : les guillemets s'imposent car on ne saura jamais très bien si l'enfant n'est pas l'ombre de l'écrivain lui-même, la réminiscence de ses propres années d'apprentissage.

Ce quatuor, impeccablement cohérent, restitue sans effets la *mélodie* douce-amère de Pinget, son ironie, cette vision amusée qu'il porte sur l'écriture, les écrivains et leurs lecteurs, et ce don très personnel qu'il a d'extirper des constatations les plus apparemment banales la substance d'une poésie singulière. Le moindre objet, la moindre saute d'humeur du temps, la plus petite modification d'un comportement sont la sève de strophes habilement entrecroisées dans l'adaptation d'Anne-Brigitte Kern. Et Pinget de réfléchir au moyen de *« fonder le temps neuf, que le malheur n'y ait pas prise »*, et conseillant, pour y arriver, de consacrer le maximum de nos vies à ce qu'il appelle joliment « la grande lecture », cet exercice solitaire de l'intelligence qu'il exerce, lui, en virtuose.

OLIVIER SCHMITT

▶ Théâtre Mouffetard, 73, rue Mouffetard (5[e]). Tél. : 43-31-11-99. Du mardi au samedi à 20 h 45, dimanche à 15 h 30. 80 F et 110 F.

LES AFFAIRES SONT LES AFFAIRES, au Théâtre Silvia-Monfort

Magouilles électorales

Isodore Lechat est un homme d'affaires. Lechat est un requin, de première force dans les affaires. Il possède un journal, *le Petit Tricolore. Il se présente aux élections* comme *« agronome socialiste »*. Quand Octave Mirbeau écrit sa pièce, en 1903, la SFIO n'existe pas encore *mais il y a le Parti socialiste* de France, le Parti socialiste français, le Parti ouvrier socialiste révolutionnaire...

La pièce se termine avant le jour du vote. Lechat sera-t-il élu ? Il a pris soin d'arroser pas mal, dans la circonscription, y compris à droite, bien sûr, et du côté des paroisses : *« L'Eglise et moi, nous sommes de la même race... Elle n'a pas que des autels où elle vend de la foi, elle a des boutiques, des usines, des journaux. » Les affaires sont les affaires* est une pièce drôle, énergique, gonflée à bloc. Régis Santon sait bien présenter ce théâtre-là. Marie-France Santon est excellente en épouse mi-figue mi-raisin du monstre. Pierre Meyrand est un Isidore Lechat grandeur nature, abjection nature. C'est du gros vieux théâtre inusable qui a ses amateurs, puisque, du côté des *affaires et des élections, « nil novi sub sole »*, il n'y a rien de neuf sous le soleil.

M. C.

▶ Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion (15[e]). Tél. : 45-31-10-96. Métro : Porte-de-Vanves. Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 17 heures. 120 F.

COMMUNICATION

Baisse des bénéfices et chute du titre en Bourse

Pierre Lescure estime que Canal Plus a été « rattrapée par la crise »

Malgré la stratégie ambitieuse et cohérente de Canal Plus, la Bourse a sanctionné, mercredi 21 septembre, à l'annonce de ses résultats semestriels, la moindre rentabilité de la chaîne cryptée.

Qui a raison ? La Bourse, qui a sanctionné le titre Canal Plus (– 2,8 %) à cause d'une chute sévère de ses résultats au premier semestre (– 25,6 % par rapport à 1993) ? Ou les actionnaires, qui, mardi 20 septembre, ont arrêté les comptes et réaffirmé leur confiance dans la stratégie nationale et internationale de Canal Plus ? Pour l'instant, les réactions des investisseurs à court terme dominent. La Bourse a ainsi marqué sa méfiance, le même jour, au vu des résultats semestriels de la chaîne cryptée (503 millions de francs au lieu de 676 millions en 1993). Mardi 20 septembre, l'annonce d'une prévision de résultats pour l'année 1994 à un niveau nettement inférieur à celui prévu il y a quelques semaines n'a pas arrangé les choses. Au lieu du milliard promis (1,2 milliard en 1993), le résultat 1994 de Canal Plus pourrait se situer entre 850 et 900 millions de francs.

Les raisons de la chute tiennent à la fois à la dégradation des marchés financiers qui ont laminé les revenus de trésorerie, mais aussi aux pertes de « Première », la filiale allemande de Canal Plus (38 millions de francs au premier semestre pour Canal Plus) ainsi qu'à celles des chaînes africaines (Canal Horizon, Sedat), a précisé le directeur financier, Claude Ravilly. La bonne santé de Canal Plus Espagne, dont la contribution au résultat semestriel est passée de – 2 millions de francs en 1993 à 20 millions de francs en 1994, n'a pas compensé les difficultés enregistrées ailleurs.

Publicité plus racoleuse

Les pertes du premier semestre tiennent aussi compte d'une provision de 40 millions de francs au bénéfice du club de football PSG *« pour remettre sa situation à l'équilibre »*. *« L'exercice 1994-1995 du club devrait être équilibré, après la forte réduction de la masse salariale et une bonne perspective de recettes »*, a précisé le directeur financier.

Ce n'est pas la première fois que Canal Plus essuie des bourrasques – notamment lors du calamiteux investissement dans le capital du producteur américain Carolco, au début des années 90 – mais le contexte a changé. La décennie d'« état de grâce » dans laquelle Canal Plus a vécu, depuis sa création en 1984, semble terminée. Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, le reconnaît : Canal Plus a été *« rattrapée par la crise »*. Après avoir longtemps profité de la récession – l'abonnement était le dernier poste de loisir que les ménages d'une société en butte à la baisse du pouvoir d'achat et au chômage refusaient de supprimer –, les dirigeants de la chaîne cryptée constatent désormais un ralentissement de la croissance du « portefeuille d'abonnés ».

« Certains de nos abonnés nous ont demandé un remboursement rapide, et en espèces, de la caution de leur décodeur (500 francs) », a fait remarquer Pierre Lescure, PDG, le 21 septembre. Pour compenser l'érosion des abonnements qui frappe la maison mère, la publicité de Canal Plus en France se fait désormais plus racoleuse : l'affichage n'a plus comme objectif d'étayer une image d'entreprise, mais bel et bien de recruter des clients. Ce « virage » dans la communication a commencé de produire ses effets puisque les abonnements ont redémarré en août et septembre et devraient se situer à la fin de l'année à un niveau supérieur à celui du 31 décembre 1993 (3,74 millions). Les effets des campagnes publicitaires destinées à accélérer la croissance du nombre des abonnés de la chaîne allemande Première devraient se traduire au début de l'année prochaine.

Pour le reste, la stratégie de Canal Plus reste identique : le projet d'internationaliser les chaînes du câble (dont Ciné-cinéfil, qui troque son nom pour Ciné classique) est en cours de réalisation, les parts de marché (à défaut des bénéfices) continuent de s'accroître en Europe et l'accord conclu avec Bertelsmann pérennise la présence de Canal Plus sur le marché européen le plus important, l'Allemagne. A terme, ce pays devrait même représenter une part importante des bénéfices du groupe. Mais, pour l'instant, l'heure est au ticket d'entrée : il faut éponger les pertes de Première, investir dans un catalogue de programmes significatif et internationaliser les chaînes thématiques existantes avant que les Américains n'imposent les leurs.

YVES MAMOU

Pour donner une nouvelle impulsion à l'hebdomadaire

Christine Ockrent devient directrice de la rédaction de « l'Express »

Un électrochoc. Mercredi 21 septembre en fin de matinée à *l'Express*, personne ne semblait y croire. Vers 16 heures, un communiqué confirmait pourtant une rumeur persistante depuis la rentrée, que certains jugeaient *« saugrenue »* : Christine Ockrent était nommée directrice de la rédaction en remplacement de Yann de l'Ecotais (nos dernières éditions du 22 septembre) qui occupait cette fonction depuis décembre 1987 et qui quitte le journal.

La présentatrice de « Soir 3 » prendra les commandes du premier des *news magazines* français samedi 1er octobre. Elle s'installe à un poste qui fut occupé par l'une des plus célèbres femmes journalistes : Françoise Giroud (un des modèles professionnels de Christine Ockrent), fondatrice de *l'Express* avec Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Pour Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale – filiale d'Alcatel-Alsthom chargée des activités de communication, qui, outre *l'Express* (567 000 exemplaires vendus chaque semaine en 1993), contrôle *le Point*, *Courrier international* et 49 % de Radio-Nostalgie –, la nomination de la journaliste correspond à la volonté de *« donner une impulsion nouvelle au journal »*. *« Christine Ockrent,* dit-elle, *a une notoriété médiatique :* l'Express *a lui aussi un passé de star. On n'a pas le droit de le traiter comme un journal banal. Elle est reconnue de surcroît par ses pairs comme un excellente journaliste, ouverte sur l'international et, en plus, indépendante.»*

Christine Ockrent devait rencontrer jeudi 22 septembre au matin la rédaction de l'hebdomadaire. Elle abandonne la présentation de « Soir 3 » mais conserve « Passions de jeunesse » et sa nouvelle émission politique, « Dimanche soir » ainsi que « A la une sur la trois », avec Serge July et Philippe Alexandre.

Françoise Sampermans compte sur l'effet d'image provoqué par cette nomination surprise. Selon la PDG de *l'Express*, *« on ne peut plus faire de l'écrit comme si la télévision n'existait pas »*. Elle déclarait au *Figaro* du 2 septembre : *« L'une des clés du problème est d'avoir une réflexion globale : audiovisuelle et écrite. Je rêve d'un journal décliné en trois dimensions : radio, télévision, presse. »* Pour elle, ce rêve sera davantage incarné par Christine Ockrent que par Yann de l'Ecotais, qui a souffert, à ses yeux, de son absence d'image médiatique.

Au sein de la rédaction, la nouvelle est plutôt bien ressentie en dépit de l'estime portée à Yann de l'Ecotais par la plupart des rédacteurs. Certains toutefois doutent qu'*« une star de l'audiovisuel soit la meilleure solution pour relancer un news-magazines », même si c'est le meilleur choix possible dans l'audiovisuel »*. En même temps, beaucoup reconnaissent qu'il y avait une *« usure des pouvoirs »*. *« On attendait un nouveau souffle »*, explique un journaliste satisfait de ce *« sacré coup de poker »*. Cette nomination intervient dans un climat de malaise et de lassitude au sein de *l'Express*, dû à la concurrence avec *le Point*, à la baisse des ventes, au plan de licenciement de huit personnes (*le Monde* du 24 juin).

Dans un communiqué, après l'annonce du *« départ soudain »* de Yann de L'Ecotais, la Société des rédacteurs s'est étonnée *« de la brutalité du procédé et du manque d'explication immédiate qui témoignent une fois de plus du peu de considération de la direction à l'égard de la rédaction »*. C'est précisement le président de cette société, Jean Lesieur qui est nommé directeur adjoint de la rédaction. Entré à *l'Express* en 1989, Jean Lesieur était rédacteur en chef adjoint du service « Monde ». Christine Ockrent et son excellente image externe, Jean Lesieur et sa bonne image interne : pour la rédaction, c'est *« un duo habile »*.

A. S.

[Née le 24 avril 1944 à Bruxelles, Christine Ockrent est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'université de Cambridge. Elle a été collaboratrice de la chaîne américaine NBC, avant d'être journaliste pour CBS News et notamment du magazine « Sixty minutes », de 1968 à 1976. En 1975, elle devient responsable du magazine « Vendredi » sur FR3 puis chef d'édition et présentatrice du journal de 8 heures d'Europe 1, de 1980 à 1981. Elle présente ensuite le journal de 20 heures d'Antenne 2 de 1981 à 1985, tout en en assumant la rédaction en chef. Après un passage à RTL, elle est nommée directeur général adjoint de TF 1 en mai 1987. En juillet 1988, elle revient à Antenne 2 pour présenter le « 20 heures », puis animer des magazines. En septembre 1992, elle devient présentatrice de « Soir 3 ». Outre les émissions qu'elle anime actuellement sur France 3 et qu'elle conservera, Christine Ockrent assure des chroniques hebdomadaires à France-Inter, Canal J et *InfoMatin*.]

DANS LA PRESSE

Le projet de loi de finances

Les Échos (Nicolas Beytout) : « La somme des contraintes donne ainsi un budget neutre, une loi de finances qui nous conduira tranquillement jusqu'à la présidentielle, sans rien bousculer pour ne rien menacer. Nul doute, cependant, que le prochain président de la République, fût-il Édouard Balladur, ne saura se contenter d'un tel cadre budgétaire pour débuter un septennat. Voilà bien un budget d'automne qui ne survivra pas au printemps. »

La Tribune (François Roche) : « L'ampleur de la dette publique provoque une certaine inquiétude sur les marchés financiers, même si la France n'est pas la seule à en faire les frais. Les prélèvements fiscaux et sociaux sur la richesse nationale ne s'allègent pas de façon significative. Le train de vie de la puissance publique ne diminue que très modestement et, en tout cas, ce budget n'annonce en rien une réforme en profondeur du fonctionnement de l'État. Et il escamote le débat sur la fiscalité locale pour ne pas jeter le trouble chez les élus. Les sujets qui fâchent sont donc remis à plus tard. C'est de bonne guerre... électorale. »

Libération (Gérard Dupuy) : « C'est à la fois noble et vicieux, pas méchant mais pervers. Et c'est (peut-être) du grand art électoral. Après avoir laissé courir les déficits et grossir la dette avec un dynamisme guilleret et redoutable, messieurs Balladur et Sarkozy se sont avisés que cela faisait mauvais genre dans les bonnes familles. (...) Ce même gouvernement redécouvre donc aujourd'hui sa vertu financière et annonce un budget de rigueur dont la réduction du déficit budgétaire est comme la gemme précieuse dans la vitrine d'un joailler de confiance. »

Le Figaro (Antoine-Pierre Mariano) : « Ce texte ne fera, certes, pas l'unanimité. Les uns auraient préféré davantage de crédits pour la défense, la recherche ou le logement ; les autres auraient aimé des allégements d'impôts substantiels et trouveront les hausses de la redevance télévision et des carburants inconvenantes. Mais Édouard Balladur sait qu'en matière budgétaire on fait souvent des ingrats et toujours des mécontents. Il supportera donc sans mot dire les premiers et a pris le risque d'affronter les seconds. C'est une position politique courageuse. »

RTL (Philippe Alexandre) : « Quand un gouvernement demande l'effort aux uns, il lui faut pour être crédible exiger des autres, et d'abord de soi-même, une rigueur exemplaire. (...) Édouard Balladur, depuis des semaines, a été submergé par trop de révélations scandaleuses. Il lui faut à présent balayer devant sa porte, devant celle de ses ministres, ou de ces chefs d'entreprises qui vivent des commandes publiques, de l'argent public. Rude tâche : mais le premier ministre, s'il veut invoquer l'intérêt du pays, ne doit pas en même temps servir ni protéger les petits intérêts personnels des princes qui nous gouvernent. »

Soumis aux pressions de la droite locale

Le gouvernement va devoir se prononcer sur la création d'un centre commercial à Sénart

Le président du conseil régional, Michel Giraud, vient de proposer l'ouverture d'une table ronde sur l'avenir de Sénart. La création d'un centre commercial, qui oppose la majorité socialiste de la ville nouvelle à la droite locale,risque cependant de rendre la concertation difficile.

« *Je ne serai ni sourd ni indifférent. Je reconnais volontiers la nécessité d'avoir sur Sénart un œil attentif, vigilant et compensateur* ». De passage en ville nouvelle de Sénart, l'autre semaine, Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional et ministre du travail, a tenu à rassurer le président (PS) du syndicat d'agglomération nouvelle, Jean-Jacques Fournier.

Quelques jours après l'approbation par les ministres de l'intérieur et de l'équipement du rapport Villain critiquant la gestion des établissements publics de la ville nouvelle, tout en préconisant la poursuite de son développement, (*le Monde* du 16 septembre), Michel Giraud s'est à son tour rangé à l'avis de la mission interministérielle. Pour le mettre en œuvre, Il a proposé l'organisation d'une table ronde réunissant les différents partenaires que sont l'Etat, la région, les départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, les gestionnaires de la ville nouvelle et les communes.

Une initiative que ne désavouera pas Jean-Jacques Fournier qui avait réclamé, dès la perte du projet de Grand stade, fin 1993, la tenue d'une telle réunion. Et même si, dans le passé, les conclusions des missions d'enquête de l'Etat en villes nouvelles sont souvent restées lettres mortes, on se veut résolument optimiste du côté du SAN. On balaie même d'un revers de la main les critiques, pour le moins sévères, du rapport Villain, dont on préfère ne retenir que la conclusion finale : la poursuite du développement urbain avec pour objectif la création d'un pôle régional à Sénart d'ici 2015.

Dans un communiqué, publié au lendemain de la publication de ce rapport, le président du SAN relativise *la « dérive des frais des personnels »* et la hausse des frais de gestion dénoncée par la mission interministérielle : *« Cette augmentation est notamment due à la création de services nouveaux, tels que la mission locale pour l'emploi des jeunes ou le réseau de terrain d'accueil des gens du voyage créé à la demande de l'Etat. »*

De la même manière Jean-Jacques Fournier se défend d'avoir mené la *« politique systématique de grands projets »* que lui repproche le rapport : *« le grand stade, la cité du cinéma, la délocalisation de l'UGA (Union de groupements d'achats publics) étaient des projets initiés par l'Etat. Seul le festival des jardins était un projet initié par les élus locaux. »* La directrice générale de l'Etablissement public d'aménagement de Sénart, Sabine Baïetto-Besson, adhère sans réticence aux conclusions du rapport. Mais maintenant elle souhaite que l'Etat apporte un soutien concret à la relance de la ville nouvelle. Elle demande ainsi, notamment, la construction d'une nouvelle gare à Lieusaint-Moissy, sur la ligne D du RER, et le lancement de la déclaration d'utilité publique concernant la gare RER du futur centre ville. Il lui parraitrait aussi normal que *« l'Etat nous aide sous forme d'une dotation en capital de l'ordre de cinquante millions de francs. »*

Dans l'immédiat, elle se déclare prête à respecter l'échéance du centre commercial Francilia, dont le permis de construire doit être déposé dans les semaines qui viennent. Faute de quoi, en effet, l'autorisation administrative dont-il fait l'objet deviendrait caduque.

Le conseiller de M. Balladur

Pourtant, Francilia, ce projet commercial de 45 000 m2, autorisé par le gouvernement Bérégovoy quelques semaines avant les législatives de 1993, en dépit des avis défavorables des commissions départementale et nationale d'urbanisme commercial, pourrait empêcher de réunir autour d'une table ronde les partenairies concernés par le développement de Sénart. Cet équipement fait aujourd'hui l'objet de l'opposition unanyme des élus de droite de Seine-et-Marne et de l'Essonne.

Une « association interdépartementale d'opposition au projet Francilia » a même été récemment créée sous l'impulsion de Jean-Claude Mignon, député (RPR) et vice-président du conseil général de Seine-et-Marne, de Georges Tron député (RPR) de l'Essonne et proche collaborateur d'Edouard Balladur, et de Guy Jeoffroy, conseiller général (RPR) de Combs-la-Ville, commune dont-il brigue la mairie actuellement détenue par le socialiste Claude Sapin.

A quelques mois des élections municipales, et au-delà des arguments économiques invoqués par les opposants à Francilia (lire ci-contre), c'est bien d'une bataille politique qu'il s'agit dont l'enjeu n'est autre que le contrôle de le ville nouvelle. Le gouvernement se retrouve donc confronté à un cas de figure que la mission interministérielle n'avait pas prévu : priver Sénart de son dernier projet en accord avec la droite locale ou accepter la création de Franciiia ce qui devrait conforter la majorité socialiste de la ville nouvelle. Les membres de la commission Villain, eux, ont déja choisi. Ils souhaitent l'ouverture du centre commercial en 1999.

ROLAND PUIG

L'opposition des chambres de commerce

Le centre commercial de Francilia n'a pas encore vu le jour en ville nouvelle de Sénart que déjà, il se heurte à la vive opposition des milieux économiques de Seine-et-Marne mais également de l'Essonne puisque la future implantation se situe à la frontière des deux départements. *« Francilia devra s'insérer dans un tissu commercial déjà saturé et fragilisé par la crise de la consommation. Les conséquences risquent d'être désastreuses pour les commerces voisins, qu'ils soient en Seine-et-Marne ou en Essonne »*, estime une récente étude d'impact réalisée par les services de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de l'Essonne.

Ces vingt dernières années, le nombre de mètres carrés de surface commerciale a augmenté plus vite que la population. Des déséquilibres sont apparus d'autant plus importants que les commerces de Paris et les centres commerciaux régionaux captent environ 20 % des achats. En 1999, année possible de l'ouverture de Francilia, le taux d'équipement commercial sera, selon les calculs de la compagnie consulaire de l'Essonne, de 109 % dans la partie seine-et-marnaise de la zone chalandière du futur centre commercial, et de 132 % dans la tranche essonnienne de cette même zone.

« Une décision politique»

« Pour que Francilia s'intègre harmonieusement dans le paysage avoisinant, il faudrait que d'ici là la population de la ville nouvelle de Sénart passe de 85 000 à 175 000 habitants », pronostique un expert en urbanisme commercial. Or, entre 1990 et 1993, la population des six communes seine-et-marnaises de la ville nouvelle n'a augmenté que de 3 000 personnes.

« La création de Francilia sera un élément désastreux pour toutes les formes de commerce dans un rayon de vingt à trente kilomètres. Cette réalisation va à l'encontre des efforts que nous faisons pour revitaliser les commerces traditionnels dans les centres-villes », assure André Lévy, vice-président de la CCI de Melun. Pour autant, la locomotive est sur les rails. Après avoir épuisé les recours légaux, les compagnies consulaires se demandent qui pourra l'arrêter. *« Tout ce que je souhaite, c'est que la prise de conscience tardive du problème par les hommes politiques ait un effet positif et que soit prise une décision politique pour abandonner le projet »*, explique Jean-Paul Chaudron, président de la CCI de l'Essonne.

Gagnée ou perdue, la bataille contre Francilia restera pour les milieux économiques, l'occasion révélatrice des incohérences de la politique des autorisations d'implantations de surfaces commerciales. *« Il faut créer une commission régionale d'équipement commercial,* renchérit Jean-Paul Chaudron. *Aujourd'hui, les imbrications entre les différentes zones commerciales sont telles qu'il n'est plus possible de raisonner par département et qu'il faut refléchir à l'équilibre global de l'offre commerciale à l'échelle de très grandes zones interdépartementales ».*

PATRICK DESAVIE

La Coupe du monde de football de 1998

M. Balladur prend son temps pour choisir le projet de Grand Stade

Edouard Balladur a affirmé, mardi 20 septembre, à l'occasion de la réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire réuni à Troyes qu'il prendra *« dans un délai d'un mois »* une décision concernant la construction du Grand Stade qui doit être édifié à Saint-Denis pour accueillir la Coupe du monde de football de 1998. Le premier ministre a expliqué qu'il s'agit d'un *« dossier important, dont les éléments sont complexes »*.

Le choix entre les deux projets encore en lice devait être annoncé avant la fin du mois de septembre. Si la décision devait être reportée de quelques jours, voire de plusieurs semaines, le calendrier très serré, nécessaire à la délivrance du permis de construire et à la réalisation de l'ouvrage et de ses abords, devrait alors être réaménagé. On commencerait à entrer dans ce qu'on appelle à la mission interministérielle du Grand Stade les « délais de sécurité».

En affichant ses qualités

L'eau de Paris veut reconquérir les consommateurs

Lucien Finel, adjoint (UDF) au maire de Paris, chargé des questions relatives à l'eau, et François Ozanne, président de la Société des eaux de Paris, ont annoncé, mardi 20 septembre, le lancement, auprès des consommateurs de la capitale, d'une campagne de promotion de l'eau municipale. Sa provenance et les traitements qu'elle subit lui confèrent, estiment-ils, une qualité équivalente à celle des eaux de source.

Pourquoi les Parisiens achètent-ils chaque année des millions de bouteilles d'eau minérale, alors qu'en ouvrant leurs robinets ils obtiennent un liquide cent fois moins cher et tout aussi buvable ? C'est à cette question que les responsables municipaux vont s'efforcer de trouver une réponse. Dans quelques jours, des enquêteurs iront trouver les économes d'hôpitaux, les gérants de restaurants d'entreprises, les directrices de cantines scolaires et même un certain nombre de médecins de quartier. Puis on sondera les consommateurs eux-mêmes.

Il s'agit de savoir pour quelles raisons les professionnels de l'alimentation collective, ceux de la santé et les habitants de la capitale semblent se méfier de l'eau du robinet. Sa pureté, sa fraîcheur, son goût (parfois légèrement chloré), son odeur, son aspect (quelquefois troublé momentanément par le mélangeur) seraient-ils en cause ? Bref, sur quels points faudrait-il améliorer le liquide municipal pour le voir revenir sur les tables ? Car, phénomène encore jamais vu, sa consommation avait baissé de 10 % en 1992 et 1993. Persuadés que l'eau de Paris est l'une des meilleures du monde, ses « producteurs » sont vexés qu'on ne l'utilise que pour se décrasser et laver la vaisselle. Ils estiment que, compte tenu des investissements faits par la Ville, il y a là un véritable gaspillage des deniers publics.

L'enquête sera menée par la Société anonyme de gestion des eaux de Paris (SAGEP), la société d'économie mixte (72 % pour la Ville, 14 % pour la Générale des eaux, 14 % pour la Lyonnaise), que Jacques Chirac a substituée au service municipal en 1987. Ses cinq cent trente techniciens et ingénieurs sont chargés, grâce à un impressionnant réseau de sources campagnardes, d'aqueducs, d'usines de pompage, d'installations de traitement et de réservoirs de fournir l'eau de la capitale. La distribution elle-même est assurée par les deux entreprises privées déjà citées.

Si M. Ozanne, le patron de la SAGEP, comme ses hommes, sont marris qu'on n'apprécie pas leur produit, c'est qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes. Quelle que soit la sécheresse ou la canicule, ils sont en état d'abreuver Paris. La capacité de production de leur dispositif (1,5 million de mètres cubes par jour) est deux fois plus importante que la consommation moyenne (750 000 mètres cubes). Durant le mois de juillet dernier, par exemple, alors que le thermomètre grimpait jusqu'à 33 degrés, ils ont fait face sans difficulté à des besoins record, dépassant certains jours 920 000 mètres cubes.

Même assurance pour ce qui concerne la qualité. La SAGEP bénéficie des grands travaux d'Haussmann, qui, au siècle dernier, avait décidé de faire boire aux Parisiens de l'eau de source. La moitié des approvisionnements viennent encore de Normandie, de l'Yonne et de la Brie. Un liquide frais (13 degrés), limpide, qui court dans les aqueducs et arrive dans les réservoirs à l'état de nature. Seule mauvaise surprise : les captages, même les plus lointains, contiennent aujourd'hui des nitrates provenant des engrais répandus en excès par les agriculteurs ; mais les gardes-sources veillent et la SAGEP a engagé une série d'actions pour écarter le danger (*le Monde* du 23 janvier).

Les fournitures rurales ne suffisant pas, il faut aussi pomper dans la Seine et dans la Marne, en amont de la capitale. Trois puissantes usines (à Ivry-sur-Seine, à Orly et à Joinville-le-Pont) s'y emploient. Deux d'entre elles viennent d'être modernisées pour que le liquide qui en sort atteigne une pureté équivalente à celle de l'eau de source. A Ivry, il filtre lentement à travers une sorte de mille-feuille constitué de divers matériaux, à la manière de l'eau de pluie pénétrant dans les strates géologiques du sous-sol. C'est, paraît-il, le *nec plus ultra* et le plus écologique des traitements (*le Monde* du 10 mai). A Orly, l'eau est nettoyée successivement à l'ozone, au charbon actif et au chlore (mais à doses réduites), avant d'être poussée dans les canalisations.

Les chimistes de la SAGEP s'imposent des règles draconiennes. Celles qui concernent la transparence, par exemple, sont quatre fois plus sévères que les normes nationales et huit fois plus que celles édictées par Bruxelles. Comme les médecins rechignent devant les sels d'aluminium couramment utilisés pour le traitement des eaux de rivière, ces produits sont interdits dans les usines approvisionnant Paris. En outre, les contrôles de qualité sont incessants tout au long du cheminement des eaux.

Un centime le litre

Les hommes de laboratoire, mais aussi les goûteurs d'eau ont remplacé les truites qui, placées à la sortie des réservoirs (comme on peut le voir encore à celui de Montsouris, dans le quatorzième arrondissement), devaient jadis « signaler »toute anomalie. Finalement, à l'analyse, le liquide coulant des robinets soutient la comparaison avec celui qui est vendu en bouteille. A quelques milligrammes près le breuvage municipal ne contient guère plus de calcium, de magnésium, de potassium, de sodium, de bicarbonates, de sulfates, de chlore et de fluor que l'eau d'Evian. Seuls les nitrates (six fois plus abondants) font la différence et, tant que cette hypothèque-là ne sera pas levée, le corps médical restera méfiant. En revanche, avantage jamais signalé, l'eau de Paris ne séjourne guère plus de soixante heures dans le réseau et souvent moins de vingt-quatre heures. C'est, en somme, de l'eau du jour.

Tout cela, les fournisseurs municipaux voudraient enfin le faire savoir aux Parisiens. Or ils n'ont aucun contact direct avec leurs « clients ». Ceux-ci n'ont aucune idée de la qualité de ce qu'on leur distribue et ils ne voient jamais leurs factures, généralement incluses dans les charges. Ils devraient pourtant savoir que, à 11,20 francs le mètre cube, l'eau de Paris coûte 50 % moins cher que celle distribuée en banlieue, à Lyon ou à Marseille. Et surtout, qu'à 1 centime le litre, cette boisson est trois cents fois moins coûteuse que les bouteilles vendues en supermarché.

Aussi, face au bruyant torrent publicitaire des sources privées (relayé par le puissant lobby des cafetiers, restaurateurs et négociants en alimentation), les municipaux de la capitale veulent, désormais, faire entendre au moins leur filet de voix.

MARC AMBROISE-RENDU

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE COLONEL CHABERT. Film français d'Yves Angelo : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

TUEURS NÉS. (**) Film américain d'Oliver Stone, v.o. : Forum Horizon, 1e (36-68-51-25) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

Nicolas Sarkozy, ministre du budget, vante la réduction du déficit budgétaire

Nicolas Sarkozy, *ministre du budget du gouvernement Balladur*, est une bête, une bête de théâtre, un merveilleux avocat, sa profession d'origine, il est vrai. On a pu le constater, une fois de plus, mercredi 21 septembre, lors de cette grand-messe annuelle qu'est la présentation à la presse *du projet de budget*. Pouvoir s'écrier avec flamme que *« l'avocat du contribuable, c'est le ministre du budget »* est proprement admirable, surtout quand la plaidoirie débouche sur quelques réalités plus amères. Citons, pêle-mêle, un maintien de l'imposition globale, une nouvelle taxe sur les carburants après celle, déjà très dure, de juillet 1993, et quelques petits tours de *passe-passe inaperçus* du grand public mais qui font les délices des spécialistes. Ainsi les tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu sont-elles, certes, relevées pour tenir compte de l'inflation, mais elles sont majorées, seulement de 1,4 %, la hausse des prix en 1994, *« sans le tabac »*, la taxe sur l'ensemble des produits pétroliers, en revanche, se voyant gratifier d'une majoration pour inflation de 1,7 %, la hausse des prix officiels « avec tabac ». Haro sur les fumeurs !

De toute évidence, le contribuable, ce fameux *taxpayer* cher aux Anglo-Saxons, sera heureux d'entendre que *« c'est au ministre du budget et à personne d'autre de traquer les dépenses inutiles et de remettre en cause les dépenses automatiquement reconduites d'une année sur l'autre »*. Dieu l'entende ! Et le ministre de donner l'exemple du budget de la culture qui, effectivement, diminue de 0,50 % puisque les crédits d'investissements pour la Très Grande Bibliothèque n'ont plus de raison d'être, mais dont la croissance réelle est de 3,4 %. Au-delà des manipulations habituelles qui permettent à tous les ministres du budget de minorer les dépenses et de majorer les recettes, il est exact, toutefois, que *« la diminution du déficit budgétaire est une priorité nationale et que la dette d'aujourd'hui est l'addition des déficits passés »*.

La sanction des marchés financiers

Quand M. Sarkozy s'enorgueillit qu'il faille *« un certain courage pour réduire le déficit à quelques mois d'une consultation électorale majeure, condition nécessaire d'une baisse des taux à long terme »*, il ne fait, hélas, qu'énoncer une vérité cruelle. Aujourd'hui, les marchés financiers mondiaux, dispensateurs des capitaux indispensables aux Etats affamés, jugent sévèrement les politiques budgétaires et sanctionnent impitoyablement tout dérapage en ce sens. Les propos vigoureux du ministre sur la vertu budgétaire sont émis en direction de ces mêmes marchés qui viennent, en quelques mois, de faire flamber les taux à long terme en majorant les primes de risque, un véritable krach obligataire qui risque de gonfler encore le montant des intérêts de la dette publique française, presque 200 milliards de francs en 1995.

L'an dernier, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, était intervenu, d'une manière plus professorale, aux côtés de M. Sarkozy, prédisant pour 1994 un taux de 6,50 % pour les emprunts d'Etat à dix ans. A l'heure actuelle, ce taux dépasse sensiblement 8 %, ce qui n'empêche pas le ministre de prévoir un taux de 7 % en 1995, à condition que les marchés deviennent plus sages. Encore une fois, que Dieu l'entende ! Mais, au-delà de ces déconvenues, il est certain que le climat est nettement plus riant que l'an dernier, où l'on se dirigeait vers une baisse de 1 % du produit intérieur brut (PIB). Aujourd'hui, M. Alphandéry peut avancer l'hypothèse d'une croissance du PIB comprise entre 2,7 et 3,5 % pour 1995, *« croissance saine et équilibrée, tirée par l'exportation et les investissements »*, en attendant que la consommation veuille bien se dégeler. En ce sens, la majorité actuelle aura, sans doute, la chance de cueillir les prémices d'une reprise tant désirée, comme ce fut le cas pour le gouvernement de Jacques Chirac en 1986 et celui de Michel Rocard en 1988, reprise qui manqua si cruellement à Pierre Bérégovoy en 1992.

Ladite reprise sera-t-elle suffisante pour faire reculer le chômage ? C'est l'occasion pour M. Sarkozy de défendre avec vigueur les emplois de « services de proximité » : *« On m'accuse de vouloir favoriser l'embauche de jardiniers. Y aurait-il des emplois glorieux et d'autres qui ne le seraient pas ? »* Rassurons vite le ministre : être jardinier est l'un des plus beaux métiers du monde. Une ombre, toutefois, et de taille. Questionné sur les dépenses sociales et leurs dérapages grandissants, M. Sarkozy s'est montré énigmatique. *« Les économies ne suffiront peut-être pas, à chaque jour suffit sa peine. »* En fait, il n'a dit ni oui ni non à une augmentation de la contribution sociale généralisée, dont le spectre se profile à l'horizon 1995.

FRANÇOIS RENARD

Moins sage qu'il n'y paraît

A sept mois d'une élection présidentielle dont on pourrait croire qu'elle pèse lourdement sur les choix gouvernementaux, le projet de budget de l'Etat pour 1995 donne une réconfortante impression de sérieux. La progression *des dépenses de l'Etat est très* faible (+1,9 %) et le déficit budgétaire réduit de 25 milliards de francs comme s'y était engagé M. Balladur.

Après *les grandes débâcles* financières du début des années 90, qui touchèrent l'Etat, la Sécurité sociale et l'assurance chômage, voila donc apparemment la France remise en selle, capable de respecter les engagements très contraignants inscrits dans une loi de maîtrise des finances publiques votée à la fin de l'année dernière. Une loi qui ouvre toutes grandes au pays les portes de l'Union monétaire, *c'est-à-dire concrètement* de la monnaie unique européenne. Objectif programmé pour 1997 ou 1999 au plus tard, et dont on a peut-être tendance à oublier l'importance capitale sous prétexte qu'il serait irréalisable. La stratégie à long terme, la vision d'avenir, c'est-à-dire une union politico-économique de plus en plus étroite avec l'Allemagne au sein d'un ensemble européen en train de se constituer, la puissance *économique*, l'ouverture au monde et la compétition acharnée qu'elle postule, ne seraient donc pas sacrifiées aux péripéties de la bataille pour l'Elysée.

Et *si certains* esprits mal intentionnés doutaient du sérieux de l'équipe au pouvoir, M. Sarkozy, l'infatigable ministre du budget qui est aussi le grand « communicateur » du gouvernement, ferait remarquer que le pouvoir politique s'est bien gardé de toute démagogie, la meilleure preuve étant la priorité absolue donnée à la réduction du déficit budgétaire. Un objectif tout de même moins enthousiasmant en terme d'opi*nion publique*, *que la poursuite* de la réforme de l'impôt sur le revenu.

De la promesse un peu imprudente faite à ce sujet par M. Balla*dur au début de l'année* – une nouvelle *réduction* de 20 milliards – ne subsistent que quelques mesures favorables aux ménages, notamment celle qui encourage les emplois à domicile. Ce geste, très généreux pour certains contribuables aisés, mais favorable à *l'emploi, sera d'ailleurs* plus que compensé par de fortes hausses des prix de l'essence et du tabac qui représenteront une ponction d'une dizaine de milliards de francs. D'une certaine façon, les automobilistes et les fumeurs paieront pour que soient créés des *emplois. Telle est du moins* la logique qu'on peut y voir. Mais dans tout cela, point ou très peu de facilités électorales.

Tout devrait donc de nouveau *sourire* à la France et à M. Balladur qui pourrait – s'il se présente à l'élection présidentielle – avancer un bilan plus que *satisfaisant de sa* gestion économique et financière depuis le printemps 1993. Un bilan qui sera dressé au moment où l'activité sera plus forte et surtout plus voyante, multipliant les créations d'emplois et commençant – on peut le penser – à dégonfler les chiffres du chômage. On aura compris que ce regard porté par nos dirigeants sur leurs mérites et la santé du pays est exagérément bienveillant. Et si l'on en doutait, les critiques dont nous sommes *maintenant* l'objet dans la presse étrangère comme la nervosité quasi permanente des marchés financiers seraient là pour nous rappeler que tout ne va peut-être *pas pour* le *mieux dans* le meilleur des mondes. Les dernières statistiques de la balance des paiements française montrent que des sorties importantes de capitaux à long terme se sont produites au premier semestre, atteignant 207,7 milliards de francs

S'il est vraisemblable que la France, comme l'Europe, est engagée dans une nouvelle période de croissance économique qui pourrait se prolonger jusqu'à la fin du siècle, les risques de graves accidents de parcours, les efforts à accomplir par tous – Etat, consommateurs, chefs d'entreprise – sont trop importants pour être passés sous silence. Les équilibres financiers ébranlés par le manque de vigilance de la fin des *années 80 puis par la crise du* début des années 90 ne se rétabliront pas spontanément, du seul fait de la croissance retrouvée. D'une certaine façon on peut *même dire que la croissance ne* s'épanouira que si ces équilibres sont véritablement en passe d'être rétablis. Ce qui inverse l'ordre des facteurs.

Doute sur les privatisations

Une chose est à peu près certaine : la montée actuelle des taux *d'intérêt à long terme sur des marchés* étroitement dépendants les uns des autres, le niveau qu'ils ont atteint en Europe, et tout spécialement en France qui n'en est qu'au tout début de son cycle de croissance, menacent la reprise. La menacent sans la condamner puisqu'on a vu *dans le passé* des périodes de prospérité prendre naissance ou se développer malgré des taux d'intérêt très élevés.

La vérité force à dire que la ges*tion des finances publiques en* Europe n'est pas aussi rigoureuse qu'il y paraît et que la France n'échappe pas complètement à ce reproche, justifiant en partie l'inquiétude des marchés et les critiques qui lui sont faites.

Sans doute le déficit du budget *de l'Etat aura-t-il été* réduit d'une quinzaine de milliards de francs cette année : un résultat facilité par 55 *milliards* de francs de privatisation, l'essentiel de cet apport étant venu financer des dépenses courantes et réduire un déficit qui sans cette manne aurait atteint 350 *milliards de francs*. Il en sera de même l'année prochaine, avec un déficit annoncé de 275 milliards de francs qui *atteindrait 325 milliards* sans les nouvelles privatisations prévues, encore qu'on puisse s'interroger sur la possibilité de tirer à nouveau une telle somme *de la vente* d'actifs publics qui commencent à se raréfier, les plus attractifs d'entre eux en tout cas. Nous verrons *bien mais le doute* est permis.

Quoi qu'il en soit, point n'est besoin d'être grand clerc pour comprendre l'anomalie de pratiques qui remontent au gouvernement de M. Bérégovoy : financer avec des recettes exceptionnelles des dépenses qui pour la plupart sont, elles, définitives. *Le rééquilibrage* des comptes de l'Etat est donc plus lent et précaire qu'il n'y paraît.

Les privatisations sont de vrais poisons quand elles sont utilisées pour gagner du temps et différer *des décisions difficiles* à prendre. Cela a été le cas en Grande-Bretagne dont les comptes publics se sont, comme par enchantement, révélés excédentaires en 1987 et 1988, *avant de recommencer* à se dégrader – mais cette fois à toute allure – à partir de la fin des années 80. On devrait donc s'inquiéter de l'utilisation peu orthodoxe qui est faite en France de cette manne tombée du ciel.

En 1987-1988, quand il était *ministre de l'économie, M. Balladur* avait utilisé l'argent des privatisations pour financer des dotations aux entreprises publiques et pour désendetter l'Etat. Il n'en est *pas de même cette fois*, l'essentiel des fonds tirés des privatisations étant utilisé pour financer des dépenses courantes : emploi, aménagement des villes, formation professionnelle... En tout, 50 milliards sur 55 dans le budget de cette année et de nouveau 47 milliards sur 55 escomptés dans le budget de l'année prochaine.

Etait-il trop tôt pour parler de grandes mesures d'économies ou bien de recettes nouvelles, non pas seulement du fait de la *proximité* des élections, mais à cause d'un certain manque de confiance des ménages dans l'avenir immédiat qui les dissuade de consommer ? *Il faudra pourtant bien un jour*, comme le répète Raymond Barre, avouer aux Français l'ampleur des sacrifices qui les attendent encore.

Sans doute ne faut-il pas noircir à l'excès le tableau. La préparation du projet de budget pour 1995 n'a pas ménagé certains ministères auxquels ont été demandées des économies parfois importantes. Un réexamen systématique de toutes les dépenses des administrations – les *services* votés – *semble même* avoir été effectué, ce qui est une nouveauté. Mais dans leur souci de convaincre les marchés aussi bien que *les milieux* financiers, MM. Balladur et Sarkozy ont exagéré la mise en scène et brouillé les perspectives.

Etonnante modération

Il est peu vraisemblable que la progression de la dépense publique ait été ramenée à seulement 1,9 %, qui est justement la hausse des prix prévue par le gouvernement pour 1995. Car si telle était la vérité, les charges de l'Etat se trouveraient totalement stabilisées *en valeur réelle* l'année prochaine. Difficile de le croire même si diminuent les crédits alloués à *plus de la moitié des ministères*.

Difficile à croire parce qu'une moitié des dépenses budgétaires (719 milliards de francs) augmente nettement plus vite que la *hausse des prix, notamment* les traitements des fonctionnaires (511,7 milliards de francs) et les charges (199 milliards de francs) d'une dette publique qui ne cesse de s'accroître, atteignant maintenant 3 000 milliards de francs, soit presque 1 000 milliards de plus qu'il y a deux ans.

En plus des réels efforts accomplis, il faut donc chercher l'explication de l'étonnante sagesse des dépenses publiques dans des artifices de présentation. Plusieurs d'entre eux sautent aux yeux si l'on peut dire. Le premier *consiste à réduire de plus de moitié* – 10 milliards de francs sur 18,7 milliards – la subvention annuelle qu'apporte le budget général au financement du budget *annexe des prestations agricoles* (BAPSA). Un budget considérable de presque 90 milliards de francs *alimenté* – outre l'aide de l'Etat – par des cotisations des agriculteurs, des taxes parafiscales et une fraction des recettes de TVA. La moitié des fonds disponibles *du BAPSA est versée* à des non-salariés du régime agricole au titre de prestations vieillesse. L'Etat augmentera le versement de TVA au BAPSA pour compenser la réduction de son aide. Ainsi le budget général se trouve-t-il allégé de 10 milliards de francs de dépenses.

Autre changement de comptabilisation des dépenses : le budget va transférer 6,7 milliards de francs de charges de retraites qu'il supportait *jusqu'à présent au* Fonds de solidarité vieillesse (FSV) créé l'année dernière et alimenté par les taxes sur l'alcool et une fraction (1,3 point) de la *contribution sociale généralisée*. L'Etat a souvent pratiqué de la sorte par le passé avec notamment le Fonds d'intervention sidérurgique (FIS) et le Fonds spécial des grands travaux. Cette nouvelle débudgétisation ne serait donc pas spécialement choquante si elle ne *contribuait à rendre un peu plus* impossible le calcul de la progression réelle des dépenses de l'Etat d'une année sur l'autre. Un calcul important puisque, au-delà des grandes déclarations d'intention, il permet à peu près seul de juger de l'effort accompli pour assainir nos finances publiques. Tout au plus peut-on dire que, dans ce cas précis, le budget se voit soulager de 6,7 milliards de francs supplémentaires.

Si l'on ajoute à tout cela le report sur 1996 de 5 des 10 milliards de francs promis à l'assurance chômage pour apurer ses dettes, l'utilisation en 1995 de 7 milliards de crédits de report militaires qui allège d'autant la facture budgétaire, la création de plusieurs fonds issus de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire qui permettent d'alléger le budget général d'une partie non négligeable de ses crédits routiers (2,2 milliards de francs), on arrive à une bonne trentaine de milliards de francs , représentant deux point de dépenses bien réelles mais sorties des comptes du budget général. La charge des intérêts de la *dette publique elle-même*, malgré son énormité, a-t-elle été suffisamment provisionnée pour tenir compte de l'envolée actuelle des taux d'intérêt à long terme ?

On peut donc penser que les charges de l'Etat progresseront l'année prochaine sensiblement plus vite qu'annoncé : d'un pourcentage plus proche de 4 % que du 1,9 % annoncés. Une augmentation qui n'a rien de dramatique du point de vue des équilibres, *puisque la croissance du produit* national marchand devrait atteindre, selon les comptes officiels 3,4 %. Nous sommes là à peu près en conformité avec les canons de l'économie classique.

Mais le plus important n'est pas là. Il est qu'au sortir d'une crise *économique sévère que* l'Etat a essayé d'atténuer par des dépenses de soutien à l'activité ainsi que par d'importants allégements d'impôts la progression des dépenses va se ralentir. Nettement moins qu'il n'est dit, mais réellement tout de même. En 1989, 1990 et 1992, *les charges* de l'Etat avaient progressé de 5 % l'an. Il y a donc là un progrès et les marchés devraient en être un peu rassurés.

Prochain septennat

La France n'est d'ailleurs pas seule à avoir laissé dériver ses comptes publics, nourrissant les inquiétudes des marchés. L'Allemagne, pilier de l'Europe en train de se construire et dont la réputation maintient le mark aux som*mets*, connaît également de gros problèmes. Le déficit annuel de ses administrations publiques est considérable, atteignant 6,9 % du PIB cette année après 6,5 % en 1993, *si l'on* tient compte, outre l'Etat et les Länder, de la Treuhand – l'office de privatisation – et de diverses entreprises comme les chemins de fer et les télécommunications. Ces chiffres plutôt inquiétants n'apparaissent pas dans les bilans établis sur la base *des critères de Maastricht*. Les règles retenues par le traité se fondent sur la comptabilité nationale et non sur la comptabilité publique, ce qui avantage l'Allemagne (les prêts ne sont pas comptés) et dessert la France (les recettes tirées des privatisations *sont omises). Des règles qui* servent une *« morale financière relâchée »* de l'avis même de certains hauts responsables allemands. Les problèmes posés à notre grand voisin par l'énorme stock de sa dette publique sont encore plus redoutables, puisque l'*endettement atteint outre-Rhin* 2065 milliards de marks, l'équivalent de 7000 milliards de francs, ce qui représente 64 % du PIB allemand.

Les marchés, auxquels on prête ou bien peu de raison, ou bien de mauvais sentiments, ont donc *quelques raisons de s'inquiéter*. La vérité est que les Etats des grands pays industrialisés sont pour la plupart beaucoup trop endettés. Ces mauvaises manières ont bien des explications : récession ici, *réunification là, imprévoyance* un peu partout. Quand donc les ministres des finances provisionneront-ils pendant les périodes fastes l'argent nécessaire aux dépenses qu'ils savent inéluctables ? Avec le retour de la croissance, les besoins d'emprunts des entreprises pour investir massivement à l'intérieur et à l'extérieur de leurs frontières vont se heurter à la demande grandissante des Etats. Il en résultera une concurrence qui pourrait maintenir les taux d'intérêt à des niveaux exagérément élevés.

En France, le gouvernement va devoir s'interroger sur les dépenses qu'il doit continuer d'assumer et sur celles qu'il doit réduire ou qu'il doit abandonner à d'autres entités. *Une grande révision* s'impose, qui sera l'affaire du prochain septennat. On pense bien sûr à la Sécurité sociale, encore que des progrès aient été enregistrés là ces derniers mois avec un net ralentissement des dépenses de santé. Mais on pense aussi aux rapports ambigus que l'Etat a noués depuis 1981 avec les collectivités locales, qui dépensent beaucoup mais font supporter une partie importante de leurs charges *par le budget. L'épisode de la taxe* professionnelle, qui fait hurler le patronat parce que les entreprises vont payer l'année prochaine 3,6 milliards de plus que ne l'aurait voulu la législation actuelle, est un bon exemple de cette ambiguïté. L'Etat prend à son compte, à la *place des entreprises*, le tiers de cette taxe (48,5 milliards sur 158,3 milliards cette année) qui est le plus important des quatre impôts locaux. Encore pourrait-on dire que l'effort de l'Etat est à ce titre encore plus important puisque la taxe professionnelle est déductible *de l'assiette des bénéfices et réduit* donc d'autant l'impôt sur les sociétés.

Le futur gouvernement issu de l'élection présidentielle d'avril-*mai 1995 aura le vent en poupe* puisque la croissance économique lui facilitera les choses. Pourtant, quelle que soit l'embellie dont bénéficiera le pays, des réformes importantes devront être mises en chantier. Et ce sont ces réformes qui garantiront aux contribuables – *actifs ou retraités – que leurs* efforts ne se perdront pas dans les sables. Des contribuables qui seront à nouveau *sollicités l'année* prochaine. A travers impôts, cotisations et taxes, soyons-en-sûrs.

ALAIN VERNHOLES

La barême des impôts de 1995 applicable aux revenus de 1994

(pour une part)

Tranches (en francs)	Taux (en %)
de 0 à 22 210	0
de 22 210 à 48 570	12
de 48 570 à 85 480	25
de 85 480 à 138 410	35
de 138 410 à 225 210	45
de 225 210 à 277 730	50
au-delà de 277 730	56,8

Les réactions

La « seule politique possible » pour la majorité un « budget de façade » pour l'opposition

Mercredi 21 septembre, en début d'après-midi, Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, et Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avaient réservé la primeur de la présentation du projet de budget pour 1995 aux membres de la commission des finances de l'Assemblée nationale, plutôt qu'à la presse. Les députés de la majorité ont manifestement apprécié ce geste, et c'est avec bienveillance qu'ils ont accueilli le projet du gouvernement.

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée, Philippe Auberger (RPR), a déclaré que les hypothèses retenues par le gouvernement sont *« sincères et réalistes »* et qu'il s'agit d'un projet *« rigoureux »*, qui se situe *« dans la ligne de la loi quinquennale sur la maîtrise des dépenses publiques »*. Compte tenu de ses *« marges de manœuvre très limitées »* – du fait de la nécessité de maîtriser les dépenses publiques, ainsi que les taux d'intérêt à long terme –, le gouvernement mène *« la seule politique »* possible *« dans la conjoncture actuelle »*, a souligné M. Auberger. Il estime qu'il n'y aura *« pas de rébellion chez les députés RPR »* lors de l'examen de ce budget, mais il n'exlut pas quelques points de friction, notamment sur la prise en charge du RMI ou le déplafonnement de la taxe professionnelle.

M. Malvy (PS) : « Ficelles »

Le président de la commission des finances, Jacques Barrot (UDF-CDS), a également approuvé le projet, estimant qu'il *« fait le seul choix possible »* en affichant comme *« impératif numéro un la maîtrise des dépenses publiques »*. Il a cependant prévenu que les députés ont l'intention *« d'éplucher »* la partie *« dépenses »*, sur laquelle *« des questions se posent »*, par exemple en matière d'équipements routiers, de recherche ou d'affaires sociales.

A l'inverse, Martin Malvy, président du groupe socialiste, a qualifié le projet de *« budget de façade »*, *« profondément injuste »* pour les ménages les moins favorisés. *« On nous présente ce projet comme un budget de rigueur et de réduction des déficits*, a déclaré M. Malvy. *Si l'on doit se contenter de l'affichage, il y a réduction, mais si l'on examine ce que font les milieux financiers internationaux, ce que fait Bruxelles, le contenu réel du budget, ça ne marche pas. C'est plein de ficelles, c'est plein de « trucs. »* Il en est ainsi, selon le député du Lot, des *« 275 milliards de francs de déficit, sans voir que, dans les recettes, on inclut les 55 milliards de francs de produit des privatisations »*, chiffre très aléatoire à ses yeux.

Quant au président du groupe communiste, Alain Bocquet, il a reproché au gouvernement de poursuivre les privatisations *« en bradant le patrimoine national »* et réclamé un débat à l'Assemblée nationale sur la privatisation de Renault. Qualifiant le projet de loi de finances de *« budget du mensonge »* et de *« budget hypocrite »*, il a affirmé qu'au lieu de *« relancer la consommation populaire, la droite fait payer aux salariés et aux familles son refus de taxer les capitaux spéculatifs par un fort relèvement du prix de l'essence, du tabac, et de tous les tarifs publics »*. S'interrogeant, lui aussi, sur la capacité du gouvernement à trouver 55 milliards de francs par les privatisations, Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire-de-Belfort et président du Mouvement des citoyens, a affirmé que le projet de budget est *« très maquillé »* et il a dénoncé *« la logique de Maastricht qui surdétermine tout cela »*.

G. C.

Les partenaires sociaux multiplient les critiques

Les partenaires sociaux, y compris le patronat, émettent des commentaires généralement critiques à l'égard du projet de budget pour 1995. La CGT et FO avancent des analyses parfaitement similaires, y compris dans la formulation. La première dénonce *« l'affichage hypocrite de la priorité au social »* et considère que *« le budget, piloté par les marchés financiers, tourne le dos aux besoins d'efficacité pour l'emploi »*, alors que FO s'en prend à un projet de loi de finances qui donne *« l'illusion de faire baisser le chômage »* et *« répond essentiellement au souci de ne pas désespérer les marchés financiers »*.

De son côté, la CFTC constate que la réduction du déficit budgétaire *« rentre malheureusement en contradiction avec le deuxième objectif du gouvernement, celui de l'emploi »*, qui, selon elle, *« supposerait une relance plus active de la croissance et un encouragement à la consommation »*. La CFDT remarque un *« exercice d'intentions qui connaîtra nécessairement des inflexions dans le courant de l'année en fonction de la situation économique et sociale »*. *« Le relèvement de la taxe professionnelle*, s'interroge la CFDT, *signifie-t-il que le gouvernement aurait enfin compris qu'il y a des limites à la baisse de la fiscalité des entreprises alors que les contreparties en emplois se font toujours attendre ? »*

Estimant que *« les injustices et les inégalités continuent »*, le SNUI (Syndicat national unifié des impôts) observe que la baisse d'impôt pouvant atteindre 45 000 francs accordée au titre des emplois familiaux *« permettra à certains des plus gros contribuables qui acquittaient un impôt sur le revenu supérieur à 50 000 francs de devenir à leur tour non imposables »*.

Enfin, pour le CNPF, François Perigot déplore la hausse de la taxe professionnelle. Le président de l'organisation patronale assure que cette décision, *« en rupture avec le mouvement engagé depuis plusieurs années pour limiter les prélèvements fiscaux sur les entreprises »*, provoque *« une vive émotion chez l'ensemble des chefs d'entreprise »*. Le renchérissement de la taxe professionnelle *« aura pour effet de pénaliser »* les firmes qui sont *« les plus exposées à la concurrence internationale »*, assure-t-il. Le dirigeant patronal affirme même que cette revalorisation *« risque de fragiliser la reprise économique en pénalisant l'emploi et l'investissement »*.

Dépenses :

Les dépenses publiques atteignent 1 483,3 milliards de francs dans le projet de budget pour 1995, en augmentation de 1,9 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1994, qui avait retenu un chiffre de 1 455,5 milliards de francs. Les dépenses de l'Etat se décomposent en deux blocs : les dépenses définitives, qui, avec 1 468,1 milliards de francs augmentent de 2,2 % par rapport à la loi de finances initiale pour 1994, et les comptes spéciaux du Trésor, dont le solde (le détail des dépenses et des recettes n'apparaît pas) s'inscrit à 15,2 milliards de francs contre 19,2 milliards de francs dans le budget de 1994. C'est notamment cette baisse qui permet au gouvernement d'afficher une progression des dépenses de l'Etat limitée à 1,9 %, c'est-à-dire à la hausse des prix. On verra par ailleurs *(voir notre commentaire)* qu'une trentaine de milliards de francs ont été soustraits du budget général par divers artifices de présentation.

Dans le projet de budget 1995, le titre Ier – Charges de la dette publique – atteint 207,5 milliards de francs (+ 3,8 % par rapport à 1994). Mais il comprend aussi pour 8,5 milliards de francs les indemnisations payées par l'Etat au titre des garanties à l'exportation. Les seuls intérêts de la dette représentent 199 milliards de francs. Les dépenses des titres II (Dotation des pouvoirs publics), III (Dépenses de fonctionnement, c'est-à-dire essentiellement les rémunérations des fonctionnaires) et IV (Interventions publiques) progressent inégalement : de 3,4 % pour le titre II (3,9 milliards) ; de 3,5 % pour les moyens des services (fonctionnement), avec 511,7 milliards de francs ; de 2,3 % pour les interventions économiques et sociales, qui atteindront 415,9 milliards de francs. Les dépenses civiles en capital (équipement) reculent de 3,9 %, à 85,6 milliards de francs (89,1 milliards en 1994). Les priorités pour 1995 vont aux dépenses sociales, à l'emploi et à la lutte contre l'exclusion.

● **Solidarité : en progression de 6,1 %.**

Dotés de 60,9 milliards de francs, les crédits affectés aux dépenses de solidarité progressent de 6,1 % par rapport à la loi de finances 1994. Le financement du revenu minimum d'insertion occupe à lui seul près du tiers de ces dépenses avec une dotation de 19 milliards de francs (en augmentation de 14,7 % en un an). Toutefois, le projet de loi introduit une réforme dans le financement du RMI en transférant à la charge des conseils généraux le quart du coût de cette allocation, compensé par une dotation globale de l'Etat.

S'élevant à 9,2 milliards de francs, les crédits affectés à l'aide sociale progressent aussi de 6,4 %. Ceux affectés aux centres d'hébergement et de réadaptation sociale (2,4 milliards de francs) augmentent de 10,5 %, et prévoient notamment le financement de 500 places supplémentaires. De son côté, la prise en charge des personnes handicapées sera financée à hauteur de 18,7 milliards de francs (+3,4 %), tandis que 2 000 places supplémentaires en centres d'aide par le travail seront créées.

En matière de santé publique, les crédits consacrés à la lutte contre la toxicomanie (833 millions de francs) progressent de 15,5 % tandis que ceux dévolus à la lutte contre le Sida s'élèvent à 291,5 millions de francs.

Par ailleurs, le projet de loi de finances prévoit d'attribuer une première tranche de 751 millions de francs en réparation des préjudices subis par la communauté harkie, conformément à la loi du 11 juin 1994.

● **Emploi : en augmentation de 8,2 %.**

Par rapport à la loi de finances initiale de 1994, les crédits du ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sont en augmentation de 8,2 % pour 1995 et s'élèvent à 89,4 milliards de francs. Au total, ce sont pourtant 114,5 milliards de francs qui seront consacrés à la politique de l'emploi, correspondant à une hausse de 11 %. Cette somme finale tient compte des 25,1 milliards nécessaires pour financer principalement le coût de la prise en charge par l'Etat des cotisations familiales sur les bas salaires et de la subvention ramenée à 5milliards pour l'UNEDIC, au lieu des 10 milliards promis, l'Etat ayant *« obtenu des partenaires sociaux un rééchelonnement de ses versements »*. Pour autant, aucune indication n'est fournie pour 1996.

Les deux mesures annoncées par M. Balladur le 11septembre figurent dans un ensemble de 49,93 milliards (+ 13 %) consacré à l'insertion et à la formation professionnelle : l'exonération de charges patronales pendant six mois et le maintien du RMI pendant un an pour les entreprises employant des RMistes inscrits au chômage depuis plus de deux ans qui devrait bénéficier à 50 000personnes en 1995 ; le relèvement de 13 000 francs à 45 000 francs du plafond de la réduction d'impôt accordée pour les employeurs familiaux d'une personne rémunérée au SMIC.

Tous les autres programmes sont renforcés, qu'il s'agisse de la formation en alternance, de la prime au premier emploi des jeunes, ou des 160 000 contrats de retour à l'emploi (+ 14 %). Avec 650 000 places, les contrats emploi-solidarité (CES) sont officiellement consolidés, alors que le droit de tirage, pour 1994, permettait d'aller jusqu'à 800 000. Par ailleurs, les dispositifs créés dans le cadre de la loi quinquennale sont dotés de lignes de crédits, tandis que les mesures d'âge (préretraite, etc.), considérées comme des dépenses passives, enregistreront une baisse (– 3,1 %).

Mille emplois d'enseignants

● **Education nationale : progression maintenue.**

Avec 304,4 milliards de francs, soit une augmentation de 12,9 milliards (+4,2 %), le budget de l'éducation (enseignement supérieur compris) maintient tout juste sa progression de l'année 1994 (+ 4,3 %), elle-même en nette diminution par rapport à 1993 (+ 7,2 %).

L'enseignement scolaire (école, collèges et lycées) absorbe à lui seul 262,2 milliards de francs, soit 10,9 milliards supplémentaires (+ 4,1 %). Dans le contexte de la relative stabilité démographique attendue pour la rentrée 1995 sont créés 1 000 emplois d'enseignants pour les collèges et les lycées. S'y ajoute un effort de recrutement de personnel non enseignants (339 emplois), destiné notamment à améliorer l'encadrement médico-social des élèves. Pour la revalorisation des perspectives de carrières des enseignants et l'intégration de 14 600 instituteurs dans le corps des professeurs d'école, une enveloppe de 472,5 millions de francs est prévue et 38 millions de francs de mesures nouvelles seront consacrés à la formation des personnels. Enfin, une enveloppe de 240 millions de francs permettra la création d'un fonds social collégien. L'enseignement privé bénéficiera de la création de 245 contrats d'enseignants.

L'enseignement supérieur reçoit 42,2 milliard de francs, soit une augmentation de 1,7 milliards (+ 4 %). Le budget de 1994 n'avait été augmenté que de + 1,8 % après une année 1993 particulièrement faste (+ 9,5 %). Sont crées 1 215 emplois dont 1 000 d'enseignants et d'enseignants-chercheurs.

● **Logement : moins de HLM, moins de réhabilitations.**

Les crédits du ministère du logement s'élèvent à 39,2 milliards de francs, portant à 151,7 milliards de francs (+ 3,3 %) le total des dépenses budgétaires, fiscales et sociales en faveur du secteur. Pour maintenir l'effort en faveur de l'accession sociale à la propriété, le gouvernement reconduit son programme de 50 000 prêts aidés à la propriété (PAP). Ce niveau est le même que celui programmé en 1994 mais, en réalité il y a un recul : 5 000 prêts non consommés en 1993 étaient venus s'ajouter aux 50 000 programmés en 1994. D'autre part, 1,2 milliard de francs sont prévus pour aider le réaménagement des PAP à taux progressifs. Enfin, 70 000 prêts d'accession sociale (PAS) sont budgétés contre 40 000 en 1994. Le PAS, qui favorise l'achat dans l'ancien, a été créé en 1993.

Dans l'ancien, 600 millions de francs vont au financement des primes à l'amélioration de l'habitat (PAH) pour les propriétaires modestes, soit le même niveau que précédemment. L'ANAH (Agence nationale d'amélioration de l'habitat) reçoit cette fois encore 2,3 milliards, somme qu'elle a dû compléter en cours d'année en puisant 300 millions dans sa trésorerie. Le projet de loi de finances ne prévoit que 85 000 HLM, soit 5 000 de moins que ce qui avait été affiché l'an passé. En Ile-de-France, 560 millions de crédits supplémentaires seront inscrits au Fonds d'aménagement d'Ile-de-France pour soulager le coût du foncier. 20 000 des 85 000 HLM seront destinés à faciliter l'insertion des plus pauvres grâce à des loyers adaptés, soit deux fois plus que l'an passé. La dotation de 100 millions ouverte en 1994 pour les SDF est ramenée en 1995 à 80millions. En revanche, les primes à la réhabilitation des HLM sont divisées par deux : il n'y en a plus que 100 000 contre 200 000 par an depuis cinq ans. Enfin, le 1 % logement apportera une contribution d'un milliard au financement des aides personnelles au logement.

● **Jeunesse et sports : objectif Coupe du monde.**

Le budget 1995 du ministère de la jeunesse et des sports est tout droit dérivé de la théorie des vases communicants. L'enveloppe consacrée aux sports devrait redéployer les financements consacrés à la préparation des athlètes pour les Jeux olympiques de Lillehammer et à la préparation de la Coupe du monde 1998, qui aura lieu en France. Sur le Fonds national pour le développement du sport (FNDS), qui reste stable à 850 millions de francs, seront prélevés 75,5 millions de francs consacrés à la rénovation des stades de province et 94 millions de francs pour le Grand Stade. 40,5 millions de francs du budget du ministère complètent cette dotation.

Au prix de quelques économies sur ses frais fixes, le ministère devrait pouvoir consacrer une somme stable à la jeunesse. Après la consultation nationale, dont il s'enorgueillit du succès, il disposera, en 1995, de 269 millions de francs pour l'aménagement des rythmes de vie de l'enfant et du jeune et les projets locaux d'animation jeunesse.

● ***Equipement, transports* et tourisme : des fonds supplémentaires.**

Les crédits du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme s'élèvent à 96,79 milliards de francs, soit une progression de 5,78 %. Le budget des transports terrestres (principalement fluviaux et ferroviaires) progresse de 5,42 % pour atteindre 45,65 milliards de francs. Le budget des routes grimpe à 9,16 milliards de francs, soit une progression de 18,19 %. Ces augmentations sont imputables pour partie à un compte d'affectation spécial prévu par le projet de loi pour le développement du territoire, le fonds d'investissements des transports terrestres et des voies navigables d'un montant total de 2 milliards de francs.

Le budget annexe de l'aviation civile (7,21 milliards de francs) progresse modestement (2,65 %) car – fait notable – les taux de redevance des compagnies aériennes sont en baisse. Les subventions de recherche aux entreprises aéronautiques sont en progression. Par ailleurs, un fonds de péréquation du transport aérien verra le jour. Alimenté par un crédit de 160 millions de francs, il sera destiné aux compagnies qui créeront des lignes d'aménagement du territoire.

Les crédits affectés au tourisme sont en recul de 6,71 % à 393 millions de francs. Les infrastructures portuaires recevront 6,37 milliards de francs, soit une progression de 11,76 %.

Les ressources de la nation

(évolution en pourcentage et en volume)

	1993 (résult.)	1994 (estim.)	1995 (prév.)
● **RESSOURCES DE LA NATION (en volume et en pourcentage)**			
1) Produit intérieur brut marchand	– 1,5	+ 2,1	+ 3,4
2) Importations	– 3,1	+ 4,5	+ 6,9
● **EMPLOI DES RESSOURCES DE LA NATION**			
1) Consommation des ménages	+ 0,4	+ 1,5	+ 2,3
2) Investissement total	– 4,3	+ 1,3	+ 6,3
dont investissement des entreprises	– 6,8	+ 1,0	+ 9,3
3) Exportations	– 0,4	+ 4,0	+ 6,0
● **HAUSSE DES PRIX (en pourcentage)**			
– En glissement (décembre à décembre)	2,1	1,8	1,9
– En moyenne annuelle	2,1	1,7	1,8
● **POUVOIR D'ACHAT (en pourcentage)**			
– Du salaire moyen par tête	+ 0,1	+ 0,3	+ 1,2
– Des prestations sociales	+ 4,3	+ 2,0	+ 1,3
– Du revenu disponible brut	+ 0,9	+ 0,7	2,2

rigueur affichée

• Industrie, poste et télécommunications : maintien des crédits disponibles.

Les crédits du ministère de l'industrie, des postes et télécommunications s'élèvent à 28,13 milliards de francs en dépenses ordinaires et crédits de paiement et à 13,4 milliards de francs en autorisations de programmes. Comparés à la loi de finances de l'an passé, ces crédits sont en baisse respectivement de 7,4 % pour les crédits de paiement et de 9 % pour les autorisations de paiement. En fait, les moyens dont disposera le ministère de l'industrie pour financer l'ensemble des activités dont il a la charge seront en stagnation. Car d'une part, une proportion importante des crédits inscrits à la loi de finances 1994 ont été annulés en cours d'année. D'autre part, cette baisse intègre la diminution de la subvention à Charbonnages de France, qui sera compensée par un recours à l'emprunt. Enfin, les transferts de crédits en provenance du ministère de la défense pour financer la recherche duale sont en augmentation. Les moyens de paiement affectés à la recherche industrielle s'élèvent à 2,72 milliards de francs, en augmentation de 3,3 %. Ils seront répartis prioritairement pour les travaux menés dans le secteur des composants, la filière numérique grand public, l'informatique et le logiciel, l'automobile du futur et la biochimie. Les aides accordées pour la reconversion des zones industrielles (aide aux investissements pour les PME) s'élèvent à 265 millions de francs, en hausse de 11 8 %.

• Recherche : légère hausse, mais peu de marge de manœuvre.

Les crédits du budget civil de la recherche et du développement (BCRD) devraient s'élever, en 1995, à 52,573 milliards de francs en dépenses ordinaires (DO) et crédits de paiement (CP), soit une augmentation de 3,56 % par rapport à la loi de finances initiale de 1994. Mais le montant total des dépenses ordinaires et des autorisations de programme (AP) qui conditionnent l'avenir de la recherche stagne à 51,847 milliards de francs (+ 0,21 %). Ces chiffres traduisent, pour la deuxième année consécutive, la volonté du ministre de réduire l'écart entre les autorisations de programme et les crédits de paiement qui, selon lui, présentaient encore un déficit de 2,2 milliards de francs en 1993 et de 0,9 milliard de francs en 1994.

Contrairement aux années précédentes, l'espace ne fait pas partie des nantis. L'agence spatiale voit son budget (9,108 milliards de francs en DO+CP) stagner avec une augmentation de 0,37 % , mais des corrections pourraient intervenir en cours d'année avec la décision d'engager de nouveaux satellites d'observation et de télécommunications. Pour le reste, la progression des organismes oscille entre 1 % et 2,5 % exception faite de l'IFREMER (-0,27 %), un effort particulier étant fait pour restaurer les capacités de paiement du CNRS (+8 %), de la recherche industrielle (+3 %), de l'aéronautique civile (+10 %) et du Fonds de la recherche et de la technologie (+25 %).

Le ministère fait un effort particulier en faveur des sciences du vivant qui, outre la forte progression de leurs crédits, bénéficieront d'une ligne budgétaire spéciale de 250 millions de francs destinée à la toute nouvelle Délégation générale à la recherche sur les sciences du vivant et de créations d'emplois substantielles. Autre favorisée, l'aéronautique civile dont les crédits de recherche-amont passent de 491 à 650 millions de francs via 2 milliards de francs de crédits destinés à développer dans ce domaine.

• Agriculture et pêche : l'enseignement privé en pointe.

A structure constante, le budget de l'agriculture et de la pêche est maintenu en francs constants, mais il faut, pour en apprécier l'importance réelle, inclure les crédits européens qui sont considérables. Dans le budget 1995, un effort particulier (+7,6 %) est fait pour la recherche et la formation. Les crédits consacrés à l'enseignement privé progressent de 12 % pour accompagner l'augmentation du nombre des élèves. La prime à l'herbe en faveur de l'élevage extensif passe de 250 à 300 francs à l'hectare. La pêche fait l'objet d'un effort notable puisque les crédits d'intervention (107 millions de francs) progressent de 46 %.

Sécurité et territoire

• Défense : « poursuivre la modernisation».

Dans le cadre de la loi de programmation militaire qui couvrira les années 1995-2000, les crédits inscrits au budget de la défense nationale pour l'année prochaine atteindront 243,4 milliards de francs, soit une augmentation de 0,37 %. Ces crédits devraient permettre de *« poursuivre la modernisation de l'appareil de défense et de renforcer les capacités opérationnelles, industrielles et technologiques des armées »*. Hors pensions (49,2 milliards de francs), le budget de la défense s'établit à 194,3 milliards de francs auxquels viendront s'ajouter 1 milliard de fonds de concours et 7 milliards de reports. Au total, les moyens dont le ministère de la défense disposera en 1995 atteindront 202,3 milliards de francs, en augmentation de 1,5 % par rapport aux 199,3 milliards de 1994.

Format des armées : la création de 1 317 emplois d'active en 1995, dont 753 au titre de l'armée de terre, devrait accroître la professionnalisation des armées. Les moyens de la gendarmerie seront renforcés avec la création de 392 emplois. Inversement, 3 229 emplois militaires seront supprimés conformément aux orientations de la loi de programmation militaire. D'autre part, 2 255 emplois civils seront supprimés l'année prochaine.

Amélioration de la situation des personnels : 320 millions de francs sont accordés au titre de l'application du protocole d'accord sur la rénovation de la grille de la fonction publique.

Modernisation de l'équipement des armées : les moyens disponibles atteindront 102,4 milliards de francs l'année prochaine en application de la loi de programmation militaire. Les armées disposeront de 94,9 milliards de francs pour l'équipement auxquels s'ajouteront un milliard de fonds de concours et 6,5 milliards de francs de crédits de reports.

Ce budget permettra, selon le gouvernement, de poursuivre l'adaptation de la force de dissuasion, de développer des capacités nouvelles dans le domaine spatial et du renseignement (programme Hélios et Osiris), de soutenir l'effort de modernisation des forces conventionnelles avec notamment la fabrication en régime de croisière du char Leclerc et la poursuite de commandes d'avions Rafales et Mirage 2000.

• Sécurité publique : moderniser les équipements.

Sous l'effet du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité publique, le budget de la police nationale pour 1995 progresse de 3,8 % par rapport à 1994, pour atteindre 27,167 milliards de francs. L'accroissement de ces moyens est destiné à permettre le renforcement, déjà amorcé, de la présence policière sur la voie publique et de la modernisation de leur équipement. Ainsi le budget prévoit-il le recrutement de 500 agents administratifs et techniques, chargés de remplacer des policiers actuellement cantonnés à des *« tâches de bureau »*, et l'inscription d'un crédit supplémentaire de 155 millions de francs, afin d'*« encourager »* l'affectation de fonctionnaires de police dans les quartiers difficiles. Les crédits d'équipement, eux, s'accroissent de 37 % , afin de permettre le renouvellement des véhicules lourds et des bâtiments – les autorisations de programme augmentent de plus de 56 %. Les crédits de fonctionnement progressent de 3,6 % , pour atteindre 3,9 milliards de francs, consacrés, selon le projet du gouvernement, à *« l'entretien des commissariats, à la création de services nouveaux et à l'équipement des policiers»*.

• *Justice : des crédits en progression de 4 %.*

Ce budget constitue la première année d'application de la loi-programme de cinq ans adoptée lors de la session de printemps par l'Assemblée nationale. Malgré les difficultés budgétaires, la place Vendôme bénéficie cette année d'un léger effort : les crédits, qui se montent à 22,1 milliards de francs, sont en augmentation de 4 % par rapport à 1994. Cette progression bénéficiera notamment aux palais de justice : les dotations de fonctionnement des juridictions sont augmentées et le plan de rénovation des juridictions accéléré (+49 % en autorisations de programme).

L'administration pénitentiaire, qui se voit attribuer 550 emplois, poursuivra cette année la réforme de santé en prison : 15 millions de francs seront ainsi consacrés au paiement des cotisations de sécurité sociale des détenus, dont la prise en charge est confiée depuis cette année au ministère de la santé.

• Environnement : hausse de 6,7 %.

Depuis 1991, la progression spectaculaire du budget de l'environnement s'effrite doucement. Après une augmentation de 9,3 % en 1993, puis de 9,1 % en 1994, elle est ramenée à 6,7 % pour 1995. La récession générale, mais aussi le reflux des préoccupations écologiques dans l'opinion, expliquent cette lente érosion, malgré la bonne cote de Michel Barnier au sein du gouvernement. L'accent, en 1995, sera mis sur la prévention des risques. Une enveloppe de 300 millions de francs servira aux aménagements contre les inondations, notamment sur la Loire (plan *« Loire grandeur nature»*). Pour financer les plans d'exposition aux risques (PER), laissés pratiquement en souffrance ces dernières années, 35 millions de francs seront débloqués. Une dotation spécifique est prévue pour l'INERIS (Institut national de l'environnement industriel et des risques).

• Politique de la ville : en hausse de 3,7 %.

Bénéficiant, depuis l'an passé d'une présentation autonome destinée à en marquer l'importance, les crédits de la politique de la ville s'élèveront à 8,28 milliards de francs en 1995, soit une augmentation de 3,7 % en un an. La part des crédits gérée directement par le ministère confié à Simone Veil augmente légèrement (1,14 milliard au lieu de 0,91). Mais le budget géré par les nombreux ministères (équipement, affaires sociales, travail, éducation nationale) qui concourent à cette politique reste largement dominant. Selon les vœux de Mme Veil, l'accent a été mis sur les crédits de fonctionnement, en particulier ceux destinés aux associations et aux initiatives locales, comme la création d'emplois d'utilité sociale et l'aide aux femmes d'origine immigrée. 1995 sera la première véritable année de mise en œuvre des 211 contrats de ville signés avec les collectivités locales, au titre desquels l'Etat consacrera 1,9 milliard de francs à la rénovation des quartiers dégradés, somme qui correspond à un maintien mais parfois à une diminution des crédits engagés localement, étant donnée la multiplication des quartiers concernés. Enfin, un coup de frein sera porté à la politique de la ville par la non reconduction du « plan de relance » exceptionnel de 5,2 milliards de francs lancé en 1993 et épuisé en 1994.

• Développement du territoire : simplification et coup d'accélérateur.

Les sommes dont disposera directement ou indirectement la délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) sont en progression considérable grâce aux nouveaux fonds que prévoit la loi Pasqua sur le développement du territoire, adoptée par l'Assemblée nationale cet été en première lecture et qui sera discutée au Sénat fin octobre. Le nouveau Fonds de gestion de l'espace rural bénéficie de 500 millions de francs et le Fonds de péréquation des infrastructures terrestres et fluviales, de 2 milliards de francs. La plupart des fonds existant antérieurement sont regroupés dans une ligne budgétaire unique et 50 % de l'enveloppe nouvelle sera déconcentrée au niveau des préfets. Le budget de la prime d'aménagement du territoire (PAT), qui sert, par des subventions, à attirer les investissements dans les régions les plus handicapées, est en baisse sensible (585 millions de francs), parce qu'en 1993 une fraction seulement des crédits ouverts avait été effectivement consommée.

• Collectivités locales : forte hausse des concours de l'Etat.

Les concours de l'Etat aux collectivités locales (régions, communes et départements) vont progresser globalement de 6,8 % par rapport à la loi de finances de 1994 – et atteindre 272 milliards de francs –, alors que la progression n'avait été que de 0,8 % en 1994 par rapport à 1993. Principale masse, la dotation globale de fonctionnement (DGF) frise les 100 milliards de francs. La participation des collectivités à l'effort de maîtrise générale des dépenses publiques se limite en 1995 à la pérennisation de la mesure d'économie décidée en 1994 sur la dotation de compensation de la taxe professionnelle (qui avait baissé de 16,4 %). Cette mesure, d'un montant de 2,9 milliards de francs, affecte la compensation par l'Etat de l'abattement général de 16 % des bases de la taxe professionnelle.

La culture non prioritaire

• Action extérieure : aider les pays africains après la dévaluation du franc CFA.

En progression de 3 %, le montant des crédits inscrits au budget du ministère des affaires étrangères en 1995 s'élève à 15,1 milliards de francs. Les crédits de coopération culturelle, scientifique et technique augmentent de plus de 5 % à 3,32 milliards de francs et les contributions aux organisations internationales de près de 6 % à 3,5 milliards de francs.

De leur côté, les dépenses d'aide publique au développement prévues en 1995 atteignent au total 50,22 milliards de francs, soit 0,65 % du PIB contre 0,64 % en 1994. L'aide bilatérale s'élève à 33,3 milliards de francs dont 16,5 milliards sous forme de dons. Un effort important est consenti aux pays en développement, et en particulier, aux pays africains de la zone franc qui ont subi, le 12janvier 1994, la dévaluation du franc CFA : les annulations et consolidations de dettes représentent une charge de 10,4 milliards de francs, en hausse de 52,8 %.

• DOM TOM : une augmentation de 7,7 %.

Avec 2,5 milliards de francs, le budget du ministère des départements et territoires d'outre-mer est en progression de 7,7 % par rapport à 1994. Par ailleurs, à travers les crédits qui leur sont consacrés dans les autres départements ministériels, les DOM-TOM bénéficieront, en tout, de 41,7 milliards de francs. Le premier objectif du gouvernement est de poursuivre l'effort d'investissement avec 1,1 milliard de francs d'autorisations de programmes et 1,1 milliards de crédits de paiement pour l'aide aux collectivités locales et les aides particulières au développement de la Polynésie française et de la Nouvelle-Calédonie. Le second objectif est de donner un nouvel élan à l'emploi et à la cohésion sociale.

• Communication : en hausse de 9,2 %.

Le budget du secteur public de la communication devrait représenter 16,25 milliards de francs en 1995 (+ 9,2 % par rapport à 1994), un chiffre qui inclut à la fois les recettes publicitaires des chaînes et des radios publiques, la redevance audiovisuelle mais aussi 2milliards de francs de concours de l'Etat. Ces concours, en augmentation de 300 millions de francs par rapport à l'année précédente, représentent un (petit) effort de l'Etat pour compenser les exonérations de redevance consenties à différentes catégories sociales au cours des années précédentes. En 1995, la redevance augmentée devrait assurer 63 % du financement de l'audiovisuel public (10,2milliards de francs). Une contribution unique de 670 francs se substituera en effet aux précédents tarifs et rapprochera la redevance française de celle qui est pratiquée dans les autres pays européens. Parallèlement, des allégements de charge de l'ordre de 80 millions de francs seront consentis aux entreprises et aux professionnels de l'audiovisuel public en 1995.

• Culture : deuxième année de baisse.

Pour la deuxième année consécutive, le budget de la Culture est en baisse, en chiffres comme en pourcentage. En 1994, il s'élevait à 13,506 milliards de francs, soit 0,93 % du budget de l'Etat. En 1995, il devrait être de 13,441 milliards de francs, soit 0,91 % du même budget qui a, lui, augmenté. Pourtant les dépenses ordinaires et les autorisations de programmes, c'est à dire la capacité du ministère à engager des opérations, augmentent globalement d'environ 4 % (de 3,6 % si l'on fait abstraction des Grands Travaux). Effectivement, parmi les grands secteurs du ministère de la culture, seul le cinéma est incontestablement revu à la baisse. Les autres retrouvent, à peu près, leurs enveloppes de l'an passé. L'explication de la baisse du budget de la culture est à chercher du coté des Grands Travaux. Ces derniers sont au centre d'un conflit entre la rue de Valois et Bercy. Comme la plupart de ces opérations sont achevées ou vont l'être, le ministère du budget veut récupérer l'équivalent des sommes « exceptionnelles » affectées à ces équipements tandis que la Culture propose de ventiler leurs montants sur d'autres secteurs culturels. Cette année, 600 millions de francs étaient en cause. La culture, après un arbitrage difficile, n'a pu en retenir que la moitié.

Equilibre du projet de loi de finances pour 1995 (en millions de francs)

	1994 (Situation après le collectif de juin 1994)	1995	Variations
A/Dette publique et garanties	199 934	207 508	+ 3,8 %
B/Budgets civils :			
Pouvoirs publics	3 826	3 956	+ 3,4 %
Moyens des services	494 484	511 711	+ 3,5 %
Interventions publiques	406 420	415 909	+ 2,3 %
Dépenses civiles en capital	89 111	85 612	– 3,9 %
TOTAL	993 841	1 017 188	+ 2,3 %
C/Budget militaire :			
Dépenses ordinaires (y compris pension)	147 643	148 515	+ 0,6 %
Dépenses militaires en capital	94 915	94 930	+ 0,0 %
TOTAL	242 558	243 445	+ 0,4 %
D/Total des opérations définitives du budget général (A + B + C)	1 436 333	1 468 141	+ 2,2 %
E/Solde des comptes spéciaux du Trésor (1)	19 194	15 173	– 20,9 %
F/Total des charges (D + E)	1 455 527	1 483 314	+ 1,9 %
G/Recettes nettes totales	1 154 165	1 208 684	+ 4,7 %
H/Solde général	– 301 362	– 274 630	–
En % du PIB	– 4,10 %	– 3,55 %	–

(1) Comptes d'affectation spéciale et opérations temporaires.

Déficits budgétaires

(en milliards de francs)

	Prévu en LFI	Réalisé	Déficit réalisé en % du PIB
1984	– 125,80	– 146,18	– 3,35
1985	– 140,19	– 153,29	– 3,26
1986	– 145,34	– 141,09	– 2,78
1987	– 129,29	– 120,06	– 2,25
1988	– 114,98	– 114,70	– 2,00
1989	– 100,545	– 100,39	– 1,63
1990	– 90,17	– 93,15	– 1,43
1991	– 80,69	– 131,75	– 1,95
1992	– 89,94	– 226,31	– 3,2
1993	– 165,42	– 315,65	– 4,5
1994	– 301,36		– 4,1
1995	– 27,6		– 3,6

Evolution des emplois publics

	Effectifs 1994	Effectifs 1995	Evolution 1995-1994
Affaires étrangères et coopération	10 137	10 008	–1,3 %
Affaires sociales et travail-emploi	24 138	24 247	0,5 %
Agriculture et pêche	30 122	30 172	0,2 %
Culture	11 302	11 502	1,8 %
Education nationale	944 251	945 416	0,1 %
Enseignement supérieur	117 434	118 624	1,0 %
Equipement, transports et tourisme	107 342	106 408	– 0,9 %
Intérieur (hors appelés) et aménagement du territoire	163 016	163 477	0,3 %
Justice	57 707	58 351	1,1 %
Services du premier ministre	2 246	2 219	– 1,2 %
Services financiers	177 691	177 562	– 0,1 %
Autres budgets civils du budget général	20 578	20 585	0,03 %
Budgets annexes	10 588	10 749	+ 1,5 %
TOTAL POUR LES BUDGETS CIVILS	1 676 552	1 679 320	0,2 %
DÉFENSE (hors appelés)	402 320	401 240	– 0,3 %
TOTAL HORS APPELÉS	2 078 872	2 080 560	0,1 %
PERSONNELS APPELÉS (DÉFENSE, INTÉRIEUR ET DOM-TOM	218 789	216 079	– 1,2 %
TOTAL GÉNÉRAL	2 297 661	2 296 639	– 0,04 %

EMPLOIS NON BUDGÉTAIRES DE LA RECHERCHE	50 020	49 976	– 0,1 %

Recettes : début d'amélioration

Les recettes de l'Etat (fiscales et non fiscales) progressent dans l'ensemble de 4,7 % dans le projet de budget de l'Etat pour 1995, rendu public mercredi 21 septembre. Elles atteindront selon les chiffres officiels 1 208,7 milliards de francs contre 1 154,2 milliards de francs dans la loi de finances initiale de 1994. Il s'agit là de recettes nettes, c'est à dire ce qui reste à l'Etat une fois déduits les remboursements et dégrèvements divers (220,3 milliards de francs) et les prélèvements opérées en faveur des collectivités locales et l'Union européenne (245,1 milliards de francs). Cette année, les recettes nettes auront progressé d'environ 3,8 % par rapport à 1993.

Le projet de loi de finances prévoit que les seules recettes fiscales brutes (1 524,6 milliards de francs) augmenteront de 4,6 % tandis que les recettes non fiscales qui comprennent notamment les cessions d'actifs publics, diminueront de 7 % pour s'établir à 166,7 milliards de francs contre 178,8 milliards cette année.

Aprés avoir stagné au cours de la récession, certains impôts devraient recommencer à augmenter rapidement. Le plus dynamique serait l'impôt sur les sociétés qui progresserait de 12,7 % par rapport à cette année, marquant le retour de bons résultats dans l'industrie, les services et la distribution. Les droits d'enregistrement et de timbre progresseraient de 7,3 %, la TVA de 3,8 %, l'impôt sur le revenu de 2,4 %. Malgré cela et compte tenu d'une reprise économique assez vive (+3,1 %), la pression fiscale d'Etat baisserait légèrement, revenant de 14,5 % du PIB cette année à 14,4 % l'année prochaine.

Dans le détail, le projet de budget pour 1995 est particulièrement pauvre en mesures fiscales importantes. Si l'on excepte des recettes de poche classiques (essence et tabac) que supporteront les ménages pour la coquette somme de 11,5 Milliards de francs, et les mesures Pasqua (majoration des péages, des tarifs aériens...) pour aider à développer le territoire (2 milliards), le gouvernement a également mis à contribution les entreprises. Celles-ci auront à payer 3,6 milliards de plus de taxe professionnelle, EDF et GDF prenant quant à elles à leur charge, un relèvement de 5,5 % à 18,6 % du taux de la TVA sur les abonnments (2 milliards de francs). Soit au total un peu plus de 19 milliards de francs supportés par les ménages (13,5 milliards de francs) et par les entreprises (5,6 milliards de francs).

Mais le projet de budget pour 1995 contient aussi quelques allégements. Le plus important pour les particuliers concerne l'impôt sur le revenu qui pourra être réduit pour les emplois familiaux (1,2 milliard mais imputable sur le budget de 1996). Deux mesures favoriseront le logement : un relèvement substantiel de la déduction des dépenses engagées dans les travaux d'habitation ; un relèvement également du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global. L'ensemble de ces allègements (1,8 milliard) ne péseront pas sur le budget de 1995 mais sur celui de 1996.

Au total, l'Etat alourdit taxes et impôts de 19 milliards en 1995 alors qu'il ne les allège que de 1,8 milliard en 1996. La rigueur c'est un peu cela.

Fiscalité générale

● **Impôt sur le revenu (IRP).**

Il est proposé de relever du niveau de l'indice des prix à la consommation pour 1994, toutes les tranches du barème de l'IRP. On remarquera que l'indice retenu est compris « hors tabac » en moyenne annuelle, soit 1,4 % seulement, au lieu de 1,7 % « avec tabac », qui est appliqué, lui, à la taxe sur les produits pétroliers (TIPP). C'est la première fois depuis 1981 que l'indice utilisé est minoré par rapport à l'indice officiel, ce qui majorera d'autant la recette fiscale.

Le plafond de l'avantage en impôt procuré par le quotient familial serait porté de 15 400 F à 15 620 F par demi-part. Le plafond de l'avantage en impôt procuré par le premier enfant à charge des personnes seules serait porté de 19 060 F à 19 330 F.

● **Impôt sur la fortune (ISF).**

Le revenu majoritaire de 1,4 % serait appliqué aux tranches de l'impôt.

La limite d'application de la décote serait relevée également dans la même proportion : ce mécanisme concernerait ainsi les contribuables dont la cotisation d'impôt n'excède pas 4 240 F au lieu de 4 180 F actuellement.

En liaison avec le relèvement de l'avantage maximal procuré par le quotient familial, le montant de l'abattement accordé par enfant marié rattaché serait porté de 27 120 F à 27 500 F.

Le rapport de cette mesure serait de 4 500 millions de francs.

● **Application du taux de 18,6 % de la TVA aux abonnements à l'électricité, au gaz et à l'énergie calorifique.**

Les abonnements relatifs aux livraisons d'électricité, de gaz combustible et d'énergie calorifique à usage domestique et distribués par réseaux publics seraient soumis à la TVA au taux normal de 18,6 % contre 5,5 % actuellement.

Cette mesure, à la charge d'EDF et de GDF, permettrait, en outre, de mettre le droit français en conformité avec le droit communautaire qui n'autorise pas le maintien du taux réduit pour l'énergie calorifique.

Les tarifs des abonnements EDF-GDF resteraient inchangés pour les consommateurs.

Le gain de cette mesure serait de 2,6 milliards de francs en 1995.

● **Relèvement du taux du plafonnement des cotisations de taxe professionnelle en fonction de la valeur ajoutée.**

Le coût de plafonnement de la taxe professionnelle sur les entreprises est fixé actuellement à 3,5 % de la valeur ajoutée. L'Etat prend à sa charge 25 % du produit de cette taxe (18,6 milliards de francs en 1993 qui serait passée à 23,4 milliards de francs en 1994).

Il est proposé de relever de 3,5 % à 4 % le plafonnement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 50 millions de francs. L'avantage maximal que peut procurer ce plafonnement serait limité à 500 000 F contre un million de francs actuellement.

Cette mesure maintiendrait, en 1995, l'effort de l'Etat au niveau atteint cette année, soit une économie de 3,6 milliards de francs. Elle concernerait moins de 10 000 entreprises.

● **Ajustement du taux de TVA affectée au BAPSA.**

Afin de compenser des pertes de recette fiscale pour le financement du budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA), recettes minorées par la crise économique, il est proposé de compenser cette perte par un relèvement du taux de TVA qui lui est affecté, et qui passerait de 0,4 % à 0,7 %.

● **Relèvement du plafond de la réduction d'impôt pour emploi à domicile.**

Pour développer les créations d'emplois de service de proximité, la réduction d'impôt accordée en 1992 aux contribuables qui emploient un salarié à domicile serait sensiblement relevée. Elle est actuellement de 50 % du salaire versé, charges sociales comprises, dans la limite de 26 000 F, soit une réduction maximal de 13 000 F, chiffre qui passerait à 45 000 F sur un salaire plafond porté à 90 000 F.

Cette mesure concerne près d'un million de ménages et elle aurait permis de créer, en 1992, 130 000 emplois représentant 30 000 emplois à temps plein.

En outre, ce dispositif connait une forte progression : dès 1993, soit la deuxième année d'application, le nombre d'employeurs a augmenté de 10 %, ce qui aurait induit la création de 15 000 emplois à temps plein environ.

Cette mesure devrait permettre la création d'environ 20 000 à 30 000 emplois à temps plein.

Son coût serait de l'ordre de 1,2 milliard de francs – mais sur le budget de 1996 – s'ajoutant aux 3,5 milliards de francs de coût du régime actuel.

Mesures en faveur du logement

● **Relèvement du plafond de la réduction d'impôt pour dépenses de grosses réparations de l'habitation principale.**

Les dépenses de grosses réparations, d'isolation thermique, de régulation du chauffage ainsi que certaines dépenses d'amélioration se rapportant à une habitation principale ouvrent droit actuellement à une réduction d'impôt égale à 25 % de leur montant.

Afin de soutenir l'activité des entreprises du bâtiment et de favoriser l'entretien du parc immobilier, les plafonds de prise en compte des dépenses de grosses répartions et assimilées seraient relevés de 10 000 F à 15 000 F pour les personnes seules et de 20 000 F à 30 000 F pour les couples mariés, soit une majoration de 50 %.

Cette mesure s'appliquerait aux dépenses payées à compter du 1er octobre 1994.

Le coût de cette mesure est de 500 millions de francs.

● **Relèvement du plafond d'imputation des déficits fonciers sur le revenu global**

La loi de finances rectificative du 22 juin 1993 autorise les propriétaires bailleurs à déduire les déficits fonciers de leur revenu global dans la limite annuelle de 50 000 F, à l'exception de la fraction du déficit provenant des intérêts d'emprunts. Celle-ci est toutefois déductible, comme précédemment, des seuls revenus fonciers. Ainsi, les propriétaires fonciers peuvent déduire de leur revenu global les déficits résultant des travaux effectués dans leurs immeubles. L'excédent éventuel de déficit foncier non imputé est reporté dans les conditions habituelles. Ce dispositif est réservé aux propriétaires qui donnent le logement en location pendant une période au moins égale à trois ans. La limite de 50 000 F serait portée à 70 000 F.

Cette disposition s'appliquerait aux dépenses payées à compter du 1er janvier 1995.

Le coût de cette mesure est évalué à 160 millions de F.

N. B. L'abattement forfaitaire sur le montant des revenus fonciers, porté de 8 % à 10 % pour le budget de 1993 par une décision votée en juin 1993, est maintenu à 10 % malgré les demandes pressantes des professionnels de l'immobilier et des propriétaires qui voulaient qu'il soit porté à 12 % ou 15 %.

● **Aménagement de la réduction d'impôt pour transformation de bureaux en logements.**

La loi relative à l'habitat a prévu que les personnes physiques propriétaires de locaux vacants, notamment des bureaux, depuis le 1er janvier 1994 et qui les transforment en logement pour les louer peuvent bénéficier, sous certaines conditions, de la réduction d'impôt pour investissement immobilier locatif (loi dite « Méhaignerie »). Cette réduction est égale à 10 % ou 15 % du montant plafonné des dépenses de grosses réparations et d'installation de l'équipement sanitaire élémentaire. Ces travaux doivent avoir nécessité l'obtention d'un permis de construire.

En 1995, la réduction d'impôt resterait accordée aux personnes physiques propriétaires de locaux affectés à un usage autre que l'habitation et qui les transforment en logement. La condition de vacance des locaux depuis le 1er janvier 1994 serait donc supprimée.

La réduction d'impôt serait calculée sur le montant des travaux de reconstruction, d'agrandissement, de grosses réparations et d'amélioration. Ces travaux devraient avoir fait l'objet d'un permis de construire et être achevés au plus tard le 31 décembre 1997.

Ce cas de figure se rencontre notamment lorsqu'un particulier achète un local de bureaux et fait des travaux pour le transformer en logement en vue de le louer.

Lorsque les travaux seront d'une ampleur telle qu'ils s'apparentent à une reconstruction, les personnes qui achèteraient les logements ainsi reconstruits pour les louer bénéficieraient de la réduction d'impôt « Méhaignerie », comme pour l'achat d'un logement neuf.

Ce cas de figure concerne des opérations lourdes : transformation d'un immeuble de bureaux ou d'une ancienne usine en immeuble d'appartements qui sont ensuite achetés par des particuliers pour les louer.

Mesures diverses

● **Exonération d'impôt sur le revenu des revenus fonciers tirés de la location de logements vacants**

Les revenus fonciers procurés par les deux premières années de location d'un logement vacant depuis plus d'un an au 31 décembre 1992 et mis en location avant le 31 décembre 1993, *ont été, sous certaines conditions,* exonérés d'impôt sur le revenu.

Afin d'augmenter l'offre globale de logements, il est proposé de rétablir cette mesure d'exonération pour les logements vacants depuis plus d'un an au 31 décembre 1994 et remis en location avant la fin de l'année 1995.

Le coût de cette mesure est de 40 Millions de francs en 1996.

● **Exonération de taxe sur les salaires pour les employeurs d'um salarié au SMIC.**

Les redevables de la taxe sur les salaires dont l'impôt annuel n'excède pas 1 000 F sont dispensés du paiement de cette taxe.

Afin d'atténuer les effets de seuil, les redevables dont le montant annuel de la taxe est inférieur à 2 000 F bénéficient d'une décote égale à la moitié de la différence entre 2 000 F et ce montant.

Afin de favoriser l'emploi, il est proposé de porter la franchise à 4 500 F. Cette mesure permettrait d'exonérer toût employeur rémunérant un seul salarié au SMIC.

Elle bénéficierait aux redevables dont le montant annuel de la taxe est inférieur à 9 000 F. Elle serait égale aux trois quarts de la différence entre 9 000 F et ce *montant.*

Son coût serait de 265 millions de francs.

● **Aménagement des modalités de constitution de la créance résultant de la suppression du décalage d'un mois de la TVA.**

La loi de finances rectificative du 22 juin 1993 a définitivement supprimé, à compter du 1er juillet 1993, la règle dite du décalage d'un mois de TVA, ce qui a conduit à rembourser 52 milliards de francs aux entreprises (au 31 décembre 1994).

Les entreprises relevant du forfait ou du régime simplifié d'imposition ainsi que les entreprises relevant du régime réel normal dont le montant « décalé » de TVA déductible était inférieur à 10 000 F ont pu en obtenir immédiatement le remboursement.

Les autres entreprises ont déduit de leur TVA exigible en juillet 1993 la TVA qu'elles avaient acquittée sur leurs achats du même mois mais également sur ceux de juin 1993. Cependant, les entreprises concernées ont dû retrancher de leurs droits à déduction une « déduction de référence » égale à un mois moyen de TVA déductible.

La partie de la TVA acquittée sur leurs achats que les entreprises ne peuvent déduire de la taxe dont elles sont redevables en raison de l'imputation de la « déduction de référence » fait naître à leur profit une créance sur l'Etat d'égal montant. C'est cette créance qui doit être remboursée dans un délai maximum de 20 ans et qui porte intérêt.

Le dispositif initial prévoyait que la créance sur l'Etat ne serait constituée que lorsque la totalité de la déduction de référence aurait été imputée. Or, certaines entreprises, environ un millier, qui ont enregistré une baisse importante de leur activité depuis le mois de juillet 1993, ont une TVA déductible trop faible pour leur permettre d'imputer leur déduction de référence. De ce fait, elles ne peuvent constituer leur créance sur l'Etat et en obtenir le remboursement partiel ou total.

La créance sera arrêtée à cette date à due concurrence de la déduction de référence effectivement imputée et le reliquat n'aura plus à être soustrait.

● **Renforcement des exportations par l'implantation à l'étranger des entreprises françaises.**

Pour développer les exportations des sociétés françaises, la législation fiscale permet, sous certaines conditions, une déduction temporaire des pertes réalisées lors de la création d'une implantation commerciale à l'étranger. Cette implantation doit être essentiellement destinée à vendre les biens produits en France par la société.

Cette mesure peut également s'appliquer, sur agrément du ministre du Budget, aux implantations destinées à réaliser des prestations de services lorsqu'elles contribuent à une exportation durable et significative de services. Mais, dans ce cas, les activités de conseil, d'assistance aux entreprises, sont exclues et le montant de l'investissement pris en compte est limité à 10 millions de francs.

C'est pourquoi il est proposé :

– d'ouvrir le régime aux sociétés qui exercent en France ces activités et s'implantent à l'étranger en assurant une exportation durable et significative de services.

– de majorer de 50 % le plafond des investissements pris en compte qui passerait à 15 millions de francs.

Comment varieront les divers impôts

(en millions de francs)

	1993	1994		1995
	RÉSULTATS	LFI	RÉVISÉE	PLF
IMPOT SUR LE REVENU	309 770	296 328	296 700	303 555
IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS	127 229	127 857	136 000	144 000
(pour mémoire IS net)	(101 749)	(107 857)	(118 000)	(129 000)
AUTRES IMPOTS DIRECTS	109 753	111 148	116 700	116 920
ENREGISTREMENT ET TIMBRE	78 544	77 758	79 700	83 400
PRODUITS DES DOUANES	138 122	155 080	150 000	158 801
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	622 254	648 393	647 000	673 224
(pour mémoire TVA nette)	(504 983)	(522 393)	(536 000)	(555 204)
AUTRES IMPÔTS INDIRECTS	43 980	41 040	40 340	44 757
RECETTES FISCALES	1 429 632	1 457 604	1 466 440	1 524 657
REMBOURSEMENTS ET DÉGRÈVEMENTS	– 220 528	– 221 001	– 213 650	– 220 365
PRÉLÈVEMENTS (collectivités locales et CEE)	– 232 564	– 244 099	– 243 712	– 245 154
RECETTES NON FISCALES	166 158	178 795	184 759	166 683
(dont recettes d'ordre)	30 510	17 134	18 026	17 137
RECETTES TOTALES NETTES DU BUDGET GÉNÉRAL				
(Y compris recettes d'ordre)	1 142 698	1 171 299	1 193 837	1 225 821
(Hors recettes d'ordre)	1 112 188	1 154 165	1 175 811	1 208 684

Prélèvements obligatoires rapportés au produit intérieur brut total (en %)

	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Prélèvements destinés aux organismes de sécurité sociale et au FSV (1)	20,2	20,1	19,5	19,9	19,8	19,9	20,1	20,4	20,6	21,1	21,6	21,4
dont :												
– Cotisations sociales	19,2	19,3	18,8	19,1	19,0	19,2	19,3	19,3	19,5	19,6	19,5	19,4
– Impôts y compris CSG	1,0	0,8	0,7	0,8	0,8	0,7	0,8	1,1	1,1	1,5	2,1	2,0
Impôts hors sécurité sociale	24,4	24,4	24,4	24,5	24,0	23,8	23,6	23,6	23,0	22,9	22,9	22,8
dont (2) :												
– Etat	17,7	17,6	17,4	17,3	16,7	16,6	16,3	15,9	15,2	14,7	14,5	14,4
– Collectivités locales	5,6	5,7	5,8	5,9	5,9	6,0	6,1	6,3	6,4	6,9	6,9	6,9
– CEE	0,8	0,8	1,0	1,0	1,2	1,1	0,9	1,2	1,1	1,1	1,2	1,2
Total	44,6	44,5	44,0	44,5	43,8	43,7	43,7	44,0	43,6	44,0	44,5	44,3
Total net des allégements de cotisations familiales	–	–	–	–	–	–	–	–	–	43,9	44,3	44,0

(1) A partir de 1994, le Fond de solidarité vieillesse (FSV) est créé et recueille une partie de la CSG ainsi que les droits sur les alcools.

(2) Cette décomposition ne prend pas en compte les prélèvements destinés aux organismes divers et administration centrale (hors FSV) qui représentent, selon les années, 0,2 à 0,3 point du PIB.

ÉCONOMIE

En dépit de l'amélioration des résultats des entreprises

Les investisseurs restent suspendus à l'évolution des taux obligataires

Le sous-secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a essayé, mercredi 21 septembre de rassurer les marchés financiers, *qui ont poursuivi* leur chute. La baisse des cours avait été amorcée la veille, en raison notamment des craintes de résurgence de l'inflation et d'une vive remontée des taux à long terme, après l'annonce de l'aggravation du déficit commercial américain au mois de juillet.

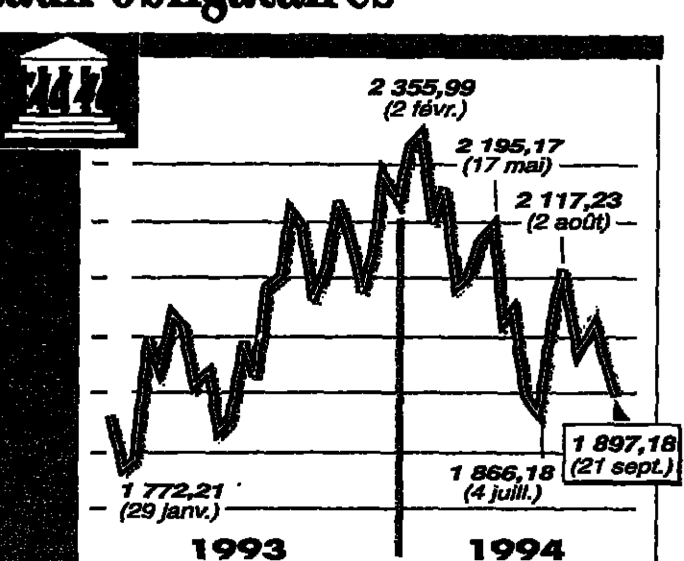
■DÉPRIME BOURSIÈRE. Malgré l'annonce, mercredi 21 septembre dans la matinée, d'une augmentation de la masse monétaire allemande moins forte que prévu en août (8,2 % contre 9,8 % en juillet), dans le sillage de Wall Street, l'ensemble des places européennes a affiché des scores *négatifs* ou en progression très marginale. Cette morosité ambiante, où les taux ont pris le dessus sur l'amélioration des résultats des entreprises, n'a pourtant pas dissuadé les plus hardies d'entre elles – et pas forcément les plus grandes par la taille – de tenter l'aventure boursière. A l'image de sociétés telles que Faiveley, Eramet, Infopoint ou M 6.

La déprime des marchés obligataires et la remontée des taux d'intérêt à long terme ont encore pesé sur les marchés d'actions, mercredi 21 septembre, démonstration étant ainsi faite une nouvelle fois qu'il n'y a pas de déconnexion entre les marchés de taux et ceux des valeurs à revenu variable. Aucune place boursière n'a été épargnée : Londres a perdu 0,74 %, Amsterdam 0,11 %, Madrid 0,65 %, Bruxelles a cédé 0,40 % ; Francfort a gagné 0,03 % et Zurich 0,04 %. Paris, qui la veille avait réussi à *« limiter les dégâts »* en fin de séance (– 0,19 %) a reculé de 1,15 %, l'indice CAC repassant sous la barre des 1 900 points à 1 897,18 points. Selon les analystes sur graphique, cet indicateur de référence de la place parisienne, pourrait encore baisser, jusqu'à 1 820 points, avant de rebondir.

Wall Street, qui, mardi, avait déjà eu du mal à digérer les chiffres du déficit du commerce extérieur américain n'est pas restée insensible aux fluctuations des marchés obligataires européens : la grande Bourse new-yorkaise a terminé la séance sous les 3 900 points à 3 851,60 points soit un recul de 0,45 %.

Ces bourrasques ne surprennent pas les spécialistes. Dans son point de conjoncture hebdomadaire du lundi 19 septembre, Alain Fiorucci, de la Soprofi (spécialisée dans le *risk management*) estime que *« les fluctuations spectaculaires des marchés, réagissant au gré des statistiques économiques américaines, ne font que rappeler la dynamique inflationniste qui caractérise la conjoncture actuelle »*.

Il est vrai qu'au cours des quinze derniers jours, la publication des diverses statistiques relatives à l'économie américaine a provoqué de sévères dérapages sur les marchés. Vendredi 9 septembre, l'annonce d'une hausse de 0,6 % des prix de gros américains, contre les 0,4 % attendus – soit la plus forte progression depuis le mois d'octobre 1990 – a mis à mal l'ensemble des marchés. Scénario identique, vendredi 16 septembre, lorsque la hausse plus forte que prévu de la production industrielle ainsi que le net accroissement du taux d'utilisation des capacités industrielles pour le mois d'août, ravivant (toujours) les craintes inflationnistes, provoquèrent de vives



tensions sur le marché obligataire, le baromètre le plus sensible aux craintes d'inflation.

Mardi 20, bien plus que l'éventuelle démission de Gérard Longuet, ministre de l'industrie, l'inquiétude suscitée par une possible explosion de la masse monétaire allemande M3 pour le mois d'août, qui aurait pour résultat de différer d'autant une possible baisse des taux, pesèrent à nouveau sur les marchés obligataires. En début d'après-midi, l'annonce d'une brutale aggravation du déficit commercial américain en *juillet* à *10,99* milliards de dollars, soit un gonflement de 21,6 % par rapport au mois précédent, a accéléré la tendance négative. Mercredi, enfin, nouveaux chiffres, nouvelles inquiétudes : la hausse supérieure aux prévisions des mises en chantier de logements en août aux Etats-Unis a relancé les spéculations sur un éventuel relèvement d'un demi-point du taux interbancaire par la Fed mardi prochain.

Regain d'intérêt sur les valeurs moyennes

Placés sous l'emprise des marchés obligataires, le marché ne semble plus en mesure d'interpréter d'autres paramètres. Ainsi à Paris, la Bourse semble incapable de prendre en compte l'amélioration des résultats des entreprises françaises. Amélioration qui est pourtant patente : Associés en Finance, qui regroupe seize bureaux d'étude de la place parisienne a, à nouveau, révisé légèrement à la hausse ses prévisions de résultats pour 1994. Pour l'échantillon CAC 40, la révision est de + 0,4 % pour les bénéfices par action (BPA) de 1994. Elle est plus soutenue pour l'échantillon total des 148 valeurs (+ 1,2 %). Pour ce même échantillon, le taux de croissance des bénéfices pour 1994 s'établit à 29,1 % et pour 1995, à 28,3 %. Pour l'échantillon du CAC 40, le taux de croissance des bénéfices en 1994 s'établit à 29,7 % et pour 1995 à 25,7 %.

Pourtant, au milieu de ces turbulences, il est une catégorie de la cote qui tire, malgré tout, son épingle du jeu : celle des valeurs moyennes. Par valeurs moyennes, on entend, non seulement celles du second marché, mais également quelques valeurs du compartiment à règlement *mensuel*, *du comptant* et du hors-cote. Plus généralement, ce sont les valeurs dont la capitalisation boursière est estimée entre 100 millions de francs et 3 milliards de francs tous marchés confondus. A titre d'exemple NRJ, Naf-Naf, Maxi-Livres ou Brioche Pasquier entrent dans cette catégorie.

Selon les outils de mesure dont dispose Continental Partners, filiale de la société de Bourse Ferri, ces valeurs affichent depuis le début de l'année un résultat moyen positif légèrement supérieur à 4 % alors que sur la période, les valeurs constituant l'indice CAC 40 ont en moyenne perdu plus de 16 %. Ce compartiment un peu à part, composé de valeurs moyennes, ne cesse de s'enrichir avec l'arrivée de *nouveaux entrants, malgré la morosité* de la conjoncture boursière. Alors que, sur la même période, des valeurs plus importantes ont renoncé à faire appel au marché. Pour mémoire, en 1993, neuf entreprises seulement avaient tenté l'aventure du second marché. A la fin du mois de septembre, pas moins de vingt-cinq introductions auront été réalisées sur le second marché. Les observateurs les plus pessimistes estiment que ce chiffre pourrait être porté à trente d'ici la fin de l'année, voire quarante...

Pour Emmanuel Perrin, président de Continental Partners, cette marche à contre-courant tient à la fois à la qualité des entreprises ainsi qu'au désintérêt dont font preuve les opérateurs pour les valeurs moyennes.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Nouvelle baisse des actions, des obligations et du dollar

L'administration Clinton envoie aux marchés des signaux contradictoires

NEW-YORK

de notre correspondant

Le sous-secrétaire américain au Trésor, Lawrence Summers, a tenté, mercredi 21 septembre, de rassurer quelque peu les marchés financiers en expliquant que le gonflement du *déficit commercial* américain au mois de juillet (*le Monde* du 22 septembre), lequel avait un caractère exceptionnel, n'était pas nécessairement le signe d'un retour prochain de l'inflation. Par ses déclarations, fermes, à l'encontre du Japon, il a néanmoins contribué à entretenir l'inquiétude. Actions, obligations et dollar étaient, en définitive, à nouveau en baisse mercredi sur le marché new-yorkais.

Reconnaissant que le déficit de juillet (proche de 11 milliards de dollars) était une source de préoccupations pour l'administration, M. Summers a néanmoins estimé qu'il était nécessaire de mettre ce chiffre en perspective. *« Cela n'a rien à voir avec le déficit commercial des années 80, lorsque Reagan était président »*, a-t-il commenté. Le responsable américain a souligné que le déficit actuel était lié à de fortes importations de biens d'équipement. *« Nous finançons des investissement plutôt que de la consommation »*, a-t-il expliqué, ajoutant que ce déficit était la conséquence du décalage conjoncturel qui subsiste entre les Etats-Unis et ses grands partenaires commerciaux.

Vers l'ouverture des marchés nippons

A ce sujet, M. Summers, qui joue un rôle de *sherpa* auprès du président Clinton pour les grandes négociations internationales, a déclaré que *« les Allemands ont pris leur part »* dans les efforts pour relancer la croissance mondiale *en réduisant leurs taux* d'intérêt. Il a cependant ajouté : *« Nous pensons qu'il y a toujours des marges de manœuvre dans l'économie européenne et nous espérons que les Allemands ne vont pas resserrer trop précipitamment leurs politiques monétaire et budgétaire. »* M. Summers a été en revanche beaucoup plus sévère à l'égard du Japon. *« Le rebond y est encore très timide »*, a-t-il expliqué, ajoutant que Tokyo *« devrait maintenir ses impôts sur le revenu à des niveaux bas afin de ne pas menacer la fragile reprise »*.

Un peu plus tard dans la journée, Mickey Kantor, le représentant américain au commerce international, a pris le relais, en exprimant sa déception après l'entretien qu'il a eu à Washington avec Yohei Kono, le ministre japonais des affaires étrangères. Les deux hommes se retrouvaient pour aborder l'ensemble du contentieux commercial nippo-américain. *« Rien de neuf »*, s'est inquiété M. Kantor à l'issue de la rencontre, rappelant que les Etats-Unis restaient déterminés à prendre des sanctions si aucun progrès n'était réalisé d'ici au *30 septembre en vue de* l'ouverture des marchés nippons. M. Kono devait s'entretenir du sujet avec Bill Clinton jeudi avant de reprendre ultérieurement les discussions avec M. Kantor.

E. I.

FINANCES

1,8 million de personnes privées de chéquiers à la fin de l'année

Le comité des usagers s'oppose à la nouvelle loi sur le surendettement des ménages

La réforme de la loi sur le surendettement des ménages, telle qu'elle est ressortie de la première lecture à l'Assemblée nationale, ne fait pas l'unanimité. A l'occasion de la présentation de son neuvième rapport annuel, le Comité des usagers des établissements de crédit qui dépend de la Banque de France a affirmé son opposition à un texte qui en quelque sorte substituerait aux juges les commissions départementales de surendettement en leur transférant une partie des compétences qui sont les leurs jusqu'à présent.

« Les commissions de surendettement servant d'experts peuvent aider les juges à prendre leur décision, mais n'ont pas à décider à leur place » affirme Maurice Gousseau, le président du Comité consultatif. M. Gousseau, va d'ailleurs intervenir auprès de la Commission des lois du Sénat qui doit examiner cet avant-projet dans les premiers jours d'octobre.

Le comité serait favorable à ce que les commissions facilitent le travail des juges en leur fournissant des propositions et non des prescriptions.

L'enjeu de la loi sur le surendettement est d'autant plus important, que chômage et exclusion se traduisent par un doublement au cours des derniers dix-huit mois du nombre des personnes frappées d'interdits bancaires. Evalué à moins d'un million au printemps 1993, le nombre de personnes privées de chéquiers s'élevait à fin août à 1,5 million et pourrait atteindre 1,8 million à la fin de l'année. Pourtant, la diminution des chèques sans provisions est de 16,6 % depuis 1991.

AGRICULTURE

A la suite de la publication d'un règlement de Bruxelles

La « guerre de la banane » rebondit

La « guerre de la banane » qui avait abondamment occupé la chronique agricole l'hiver dernier et mis aux prises, notamment, la France (*principal producteur de* l'Union grâce aux Antilles) et l'Allemagne (premier pays consommateur) va-t-elle se rallumer ? La question se pose après la publication par la Commission, mercredi 21 septembre au *Journal officiel des Communautés*, d'un règlement imposant un calibre minimum pour la commercialisation chez les Douze de ces fruits (14 cm de longueur et 27 mm de diamètre pour les bananes vertes non mûries) à partir du début de 1995.

Cette réglementation pointilleuse qui provoque déjà des protestations, en Allemagne *mais aussi en* Grande-Bretagne, où l'on ne manque pas une occasion de dénoncer les excès de zèle *bureaucratiques* de Bruxelles, s'explique par l'extrême délicatesse d'un dossier agricole derrière lequel se cachent des intérêts commerciaux et portuaires considérables en Allemagne, en France et en Belgique. Ce conflit a aussi une dimension politique – l'attitude de Paris à l'égard de la Guadeloupe et de la Martinique, de Madrid à l'égard des Canaries, de Lisbonne à l'égard de Madère, ne sont pas toujours faciles – et des prolongements diplomatiques. Pour beaucoup de pays d'Amérique du Sud (Colombie et Equateur par exemple) et d'Afrique (Cameroun, Côte-d'Ivoire), l'exportation des bananes, contrôlée par des firmes multinationales est en effet, économiquement, fondamentale.

Les bananes provenant des *pays d'Amérique du Sud*, qualifiées de « bananes dollars » car elles sont payées en monnaie américaine, alimentent surtout le marché allemand, et Bonn avait vigoureusement protesté, l'hiver dernier, contre la fixation de quotas par Bruxelles pour protéger les fruits de la zone franc. Après la publication du règlement européen, des voix *se sont élevées* en Allemagne pour dénoncer ce que l'ancien ministre Helmut Haussmann a qualifié de *« gaffe ridicule d'un fonctionnaire européen »*.

ENTREPRISES

S'associant à l'américain Blockbuster

Le groupe britannique Virgin va ouvrir à New-York le « plus grand magasin de disques du monde »

NEW-YORK

de notre correspondant

Vêtu d'un costume violet et d'une cravate orange et coiffé d'un chapeau brun, Richard Branson, le bouillonnant fondateur britannique du groupe Virgin, a annoncé, mercredi 21 septembre à New-York, l'ouverture à Times Square l'an prochain du *« plus grand magasin de disques du monde »*. Ce « mégastore » offrira plus de 150 000 titres différents sur disques compacts (CD) et cassettes. Ouvert tous les jours – le dimanche aussi –, il devrait employer 125 personnes. Pour mener cette opération, Virgin s'est associé à Blockbuster, le principal réseau américain de *magasins* de location de cassettes vidéo.

En s'installant *dans un* centre commercial qui se situe, à New-York, à l'intersection de Broadway et de la 45e Rue, le groupe britannique participe à l'opération de revitalisation du quartier de Times Square. Ce complexe commercial a été présenté mercredi à la presse par les dirigeants de la maison d'édition allemande Bertelsman, celle-ci y ayant son siège. Au sein de l'ensemble doivent venir s'installer quatre théâtres gérés par Sony et un restaurant créé par l'ancien propriétaire du Hard Rock Café. Virgin – l'inventeur du « mégastore » – possède déjà un magasin de disques à *Los Angeles* (Californie). Celui de New-York sera le drapeau du groupe aux Etats-Unis, pays où il a l'intention de se développer rapidement.

E. I.

La restructuration de la sidérurgie en Allemagne

Cockerill Sambre est officiellement candidat à la reprise d'EKO-Stahl

Le groupe sidérurgique belge Cockerill Sambre a annoncé mercredi 21 septembre, avoir formellement déposé une offre de reprise d'*EKO-Stahl. Il apparaît bien* placé pour le rachat de ce conglomérat sidérurgique de l'ancienne Allemagne de l'Est, en lourde difficulté. Les négociations sont suivies avec *attention par la Commission* européenne, car le sauvetage du groupe allemand s'inscrit dans le plan de restructuration de la sidérurgie européenne, qui prévoit d'importantes réductions de capacités de production.

La reprise d'*EKO-Stahl*, plus grand complexe sidérurgique de l'ex-RDA, situé à Eisenhüttenstadt (AciérieVille littéralement), à la frontière germano-polonaise, constitue un enjeu industriel important pour l'est de l'Allemagne. Premier candidat à son rachat, le groupe privé italien Riva s'était désisté en mai, malgré une enveloppe copieuse d'aides *publiques, qui avait obtenu* en décembre 1993 l'accord de la Commission européenne et des ministres de l'industrie des Douze.

Selon la Treuhand, plusieurs autres entreprises ont fait des propositions de rachat. Une première décision est attendue vers la fin septembre. Cockerill Sambre, dirigé par Jean Gandois, serait en concurrence avec le groupe allemand de construction navale Hegemann, basé à Brême (*nord du pays*), un consortium réuni autour des Aciéries de Hambourg ainsi que des investisseurs russes et kazakhs. – *(AFP.)*

Un déficit moins lourd que prévu

Air Inter prévoit de perdre 100 millions de francs en 1994

Le PDG d'Air Inter, Michel Bernard, devrait annoncer des pertes prévisionnelles de 100 millions de francs en *1994, jeudi 22 septembre*, au conseil d'administration, alors qu'au début de l'année, la compagnie aérienne prévoyait une déficit de 185 millions de francs pour un chiffre d'affaires de *11,62 milliards* de francs. Ces prévisions plus optimistes ne peuvent pas être attribuées au trafic. Durant les huit premiers mois de l'année, il a progressé de l'ordre de 2,5 % ce qui est conforme aux estimations avec un net fléchissement en août. La prolongation de la ligne ferroviaire à grande vitesse jusqu'à Valence et la politique de baisse de prix mise en œuvre par la SNCF sur les TGV Midi-Méditerranée ont affecté Air Inter qui a perdu un peu de trafic sur Marseille, Avignon, Nîmes ou Montpellier. L'amélioration s'explique essentiellement par une meilleure gestion des charges d'exploitation.

Air Inter doit se préparer à l'arrivée de la concurrence sur ses lignes *intérieures*. Son objectif est de ne pas perdre, en 1995, plus de 20 à 25 % de son trafic sur les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse qui représentent environ 20 % de son chiffre d'affaires. Son ouverture vers l'extérieur ne portera pas ses fruits tout de suite et les lignes Orly-Madrid et province-Maghreb, lancées en octobre, ne seront pas immédiatement rentables.

La compagnie intérieure sera probablement contrainte de réduire prochainement ses effectifs. Les suppressions d'emplois devraient toutefois se faire sans licenciements en 1995 et 1996 comme s'y est engagé le président d'Air Inter.

M. L.

Succès et déceptions dans le secteur de l'armement

Les exportations d'armes de la France ont baissé de 15 % en 1993

Les commandes d'armements reçues en 1993 de l'étranger par la France ont chuté de quelque 15 % par rapport à 1992. Elles se montent à 38,9 milliards de francs, au lieu de 45,7 milliards en 1992, en francs courants. Pour la première fois, ces statistiques 1993 sont données par le ministère de la défense dans sa lettre d'information *Impact*.

Pour l'essentiel, exactement 66,4 % du montant global, les exportations de 1993 concernent des matériels terrestres. Les armements aéronautiques représentent 21,2 % de la somme et les matériels navals, 12,4 %. Par rapport à l'année antérieure, 1993 marque un changement complet puisque, pour 1992, ce sont les matériels aéronautiques qui venaient largement en tête (avec 80,9 % du total), en raison de la commande par Taiwan de soixante avions Mirage-2000-5 armés de missiles air-air. Le haut niveau des commandes terrestres en 1993 s'explique, en partie, par la vente de chars Leclerc aux Emirats arabes unis.

En 1993, ce sont précisément le Moyen-Orient et le Maghreb qui forment les régions clientes majeures, avec 64,8 % des commandes globales, largement devant l'Europe de l'Ouest et l'Amérique du Nord (18,4 %) et l'Extrême-Orient (13,7 %). Le reste s'est réparti entre l'Amérique latine et les Caraïbes (1,6 %), l'Europe de l'Est (1,2 %) et l'Afrique noire (0,3 %).

On est loin des résultats atteints au milieu de la décennie précédente, où l'industrie française de défense enregistrait régulièrement des montants supérieurs à l'exportation, comme en 1984 où elle a frôlé les 62 milliards de francs (courants). *Impact* considère cependant que les résultats à l'exportation, pour ce qui concerne la France, restent *« encourageants dans le contexte actuel de concurrence féroce »*, puisque le volume global des transactions en matière d'armement dans le monde a diminué de moitié en cinq ans, tous pays fournisseurs réunis.

Impact publie aussi le montant des livraisons pour 1993 à l'exportation. Ces livraisons s'élèvent à 20,6 milliards de francs, dont plus des trois quarts à destination du Maghreb, au Moyen-Orient, de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord.

Selon la lettre du ministère de la défense, les effectifs de l'industrie de l'armement en 1993 étaient au total de 230 400 personnes, dont plus de 41 000 emplois liés à l'exportation. Ce qui représente 5 % de l'emploi industriel français. La seule région Ile-de-France occupe 83 500 salariés du secteur. Pour certains départements, dans le Centre et le Sud-Ouest, l'industrie de défense peut procurer jusqu'à 20 % des emplois.

Il y a six ans encore, l'industrie de l'armement employait plus de 300 000 personnes en France. Cette chute des emplois – de plus de 23 % par rapport à 1987 par exemple – est liée d'une façon générale au déclin des activités dans ce domaine, mais elle est plus forte que la diminution du chiffre d'affaires (qui a été de 103 milliards de francs en 1993) et des échanges à l'exportation, en particulier. En d'autres termes, le secteur industriel français de l'armement a perdu sensiblement plus d'emplois que de chiffre d'affaires en raison, notamment, des gains de productivité qui s'y sont produits.

J. I.

GIAT Industries prend du retard dans ses livraisons de chars Leclerc

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

Alors que la direction de GIAT Industries assure que les cinq premiers chars Leclerc seront livrés aux Émirats arabes unis (EAU) *« avant la fin de l'année »*, les syndicats, qui en doutent, s'inquiètent de ce qu'ils appellent la *« désorganisation structurelle »* de l'entreprise qui court le risque de n'être pas en mesure de se conformer aux conditions des contrats passés avec ses clients nationaux ou étrangers.

« C'est un bordel innommable ! » Pour ce cadre qui tient à conserver l'anonymat, les établissements de GIAT Industries vivent depuis quelques mois une situation particulièrement troublée. *L'impact de la réorganisation en* branches du groupe et de certains des transferts de production d'un centre à l'autre a été sous-évalué. Ainsi le déménagement de machines-outils de Saint-Étienne à Saint-Chamond, distants d'une quinzaine de kilomètres, a provoqué de graves dysfonctionnements et de nombreuses pannes se sont ensuivies.

Dépossédé d'une partie de son outil industriel, l'établissement de Saint-Étienne est aujourd'hui *« au-dessous du seuil critique »*. A Roanne, l'installation d'un nouveau système informatique qui gère notamment les stocks de pièces a considérablement perturbé les chaînes de production. *« Jusqu'à la semaine dernière, on était dans l'incapacité de sortir certaines pièces*, explique un ouvrier. *Il fallait quinze jours pour avoir un joint qui se monte sur un réservoir. On a même vu le directeur du centre aller les chercher lui-même dans le magasin. »*

Cette désorganisation de la production, annoncée dès juillet 1993 par le directeur de la branche Euromobilité, Pierre Roux, a retardé le programme de livraison des premiers chars Leclerc. Sur les trente-quatre commandés en 1994 par l'armée française, six ont été livrés à ce jour. *« Quatre autres ont passé avec succès l'épreuve d'acceptation et cinq sont en phase de test »*, précise la direction de GIAT.

Pour ne pas devoir rembourser 6 milliards de francs d'acompte aux EAU, l'entreprise a « tropicalisé » certaines caisses de char destinées à l'armée française, de façon à les adapter au client à l'exportation. Les deux premiers exemplaires de cette version devraient être finalement expédiés aux Émirats et participer comme convenu au défilé de la fête nationale le 2 décembre. Dans un communiqué, le direction de l'entreprise reconnaît tardivement que *« la mise en production d'un matériel aussi innovant ne pouvait se passer sans aucun problème »*, en particulier au niveau des postes de soudage robotisé et du système informatique. *« Le calendrier d'industrialisation a* [donc] *été réajusté. »*

Ces explications ne satisfont pas toutefois les syndicats. Ces événements inquiètent la direction de l'armement terrestre au ministère de la défense. Dans une note du 12 septembre, il est écrit en effet : *« Aujourd'hui, il n'y a pas de configuration de référence qui ait été déposée, pas de règle de gestion de la configuration applicable et pas de procédure de traitement des non-conformités, ni d'ailleurs de plan de développement, ni de qualification de char de combat. »*

En clair, c'est une menace explicite sur la suite d'un programme que certains hommes politiques aimeraient limiter à deux cents chars pour l'armée française, au lieu des six cents, voire des quatre cents prévus aujourd'hui après une nouvelle évaluation des besoins. Lorsque le programme Leclerc a été lancé pour remplacer le char AMX-30, il s'était agi, au départ, d'en construire onze cents.

VINCENT CHARBONNIER

La commande du Pakistan est une « première » pour Cherbourg

CHERBOURG

de notre correspondant

La satisfaction est grande à l'arsenal de Cherbourg où la confirmation de la commande pakistanaise – trois sous-marins de la classe *Agosta 90B* – est arrivée à un moment difficile pour l'emploi dans le secteur (*le Monde* du 22 septembre). Pour un établissement qui a perdu 2 millions d'heures de travail par an avec la décision de réduire de six à quatre unités le nombre des sous-marins nucléaires lance-missiles et de huit à six celui des sous-marins nucléaires d'attaque, ce contrat ne pouvait pas mieux tomber. Il constitue une « première » pour Cherbourg qui, à ce jour, n'a pas encore connu d'autre client que la marine nationale.

Tout au long du siècle, le chantier naval s'est consacré au sous-marin, pourvoyeur unique et incontournable – depuis la disparition de Dubigeon, à Nantes – d'une « sous-marinade » française persuadée d'avoir à sa disposition les plus réussis des bâtiments capables de naviguer sous l'eau. Coïncidant avec la dissolution de la flottille du Nord qui a soustrait du port une dizaine de navires, la réduction du format de la flotte des sous-marins nucléaires a été vécue comme une véritable agression par ses personnels. Elle a d'ailleurs contraint l'établissement à « dégraisser » sa sous-traitance. Aujourd'hui, Cherbourg dispose d'un outil de travail sans doute surdimensionné, mais certainement unique en Europe. L'arsenal a consacré plus de 2 milliards de francs à sa modernisation, il emploie 4 500 personnels statutaires qui ont besoin de 4 millions d'heures de travail par an.

Les sous-marins pakistanais vont lui en apporter un peu plus de 500 000 pendant quatre ans. C'est la charge qui manquait à Cherbourg pour maintenir ses capacités.

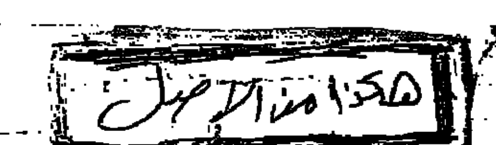
RENÉ MOIRAND

Des conditions financières avantageuses

Le ministre pakistanais de la défense, Aftab Shaban Mirani, et son homologue français, François Léotard, ont conclu, mercredi 21 septembre, à Islamabad, la commande par la marine pakistanaise de trois sous-marins à propulsion classique *Agosta 90B* conçus selon des plans de la direction des constructions navales de Cherbourg. Ce marché est évalué à quelque 5 milliards de francs.

« Nous achetons les meilleurs sous-marins qui existent à l'heure actuelle », a déclaré le ministre pakistanais en citant, pour expliquer son choix, les performances de l'armement des bâtiments (des missiles antinavires SM-39 et des torpilles à longue portée), celles des sonars embarqués et les atouts du système de propulsion anaérobie MESMA. Enfin, le contrat est assorti de conditions financières jugées avantageuses par le client avec un acompte de 20 % à la commande et un crédit sur sept ans au taux de 8,5 %. Le premier sous-marin sera livré dans quatre ans.

Le ministre pakistanais a ajouté que la France s'était engagée à ne fournir à l'Inde, pays avec lequel la tension politique et militaire est quasi permanente, ni les mêmes sous-marins, ni les mêmes armements embarqués. A Paris, au ministère de la défense, on récuse formellement avoir accepté cette condition.





La Modernisation, pas l'Occidentalisation.

62e anniversaire du Royaume d'Arabie Saoudite

Le Royaume d'Arabie Saoudite existe, sous une forme ou sous une autre, depuis 1744 - soit près d'un demi-siècle avant la Révolution française - et a accédé au statut d'État en 1932.

De ses origines, il tire son amour des arts, de la philosophie et des sciences. Au monde moderne, il a emprunté les ressources technologiques qui lui ont permis de mettre en œuvre sa politique économique et sociale. Il a survécu à de nombreuses tempêtes, a su surmonter un très grand nombre de dangers, et le 62e anniversaire de l'État Saoudien est pour nous l'occasion de rappeler la stabilité de notre Monarchie.

La société saoudienne et ses hommes politiques ont accompli, durant le dernier quart de ce siècle, le développement économique et social le plus harmonieux et le plus souple non seulement de son histoire mais de l'Histoire tout court.

Les résultats aujourd'hui sont, entre autres, la gratuité de notre système de santé publique et de l'éducation jusqu'à l'université, des prêts à long terme sans intérêt pour le logement, les petites entreprises et les agriculteurs et toujours sans impôt sur le revenu.

L'année dernière, le roi Fahd a promulgué une loi qui renforce les garanties fondamentales et qui établit une assemblée consultative nationale et provinciale.

Notre système judiciaire est farouchement indépendant. Mais ce qui est plus important encore, nous bâtissons notre nation sur les fondations de nos valeurs, de notre foi, de notre culture.

Le problème constant de tant de pays occidentaux est le besoin envahissant de solutions à court terme et de gratifications immédiates. Notre démarche à nous repose sur le long terme, sur la durée.

Nos liens d'amitié avec la France sont puissants. Nos intérêts sont communs. La France privilégie un système de libre-échange et possède, comme nous, un secteur privé dynamique. Le peuple français respecte la culture des autres peuples.

Nous sommes issus d'une culture qui se perd dans la nuit des temps, et nous sommes fermement ancrés dans notre foi. L'Islam est pour nous plus qu'une religion, c'est une façon de vivre. Nous, Saoudiens, voulons nous moderniser, sans nécessairement nous occidentaliser.

Le bilan de 62 ans de Monarchie démontre la recherche constante de développement du peuple Saoudien dans le respect de son identité et de sa culture. Dans son progrès continu, l'Arabie Saoudite demeure un modèle de stabilité.

Mettant fin à un suspense de plusieurs mois

Les dirigeants d'Accor écartent une possible montée en puissance de Suez dans leur capital

A moins d'une semaine de la publication des résultats semestriels de la Société générale de Belgique, à l'occasion de laquelle devrait être clarifiée la position du groupe belge sur sa participation au sein du groupe hôtelier français Accor, le suspense que laissait planer depuis des mois Gérard Worms, président de Suez et actionnaire d'Accor *via* la Générale, tourne court. Dans une déclaration à l'AFP, mercredi 21 septembre, les coprésidents du groupe hôtelier, Paul Dubrule et Gérard Pelisson, ont pris les devants : évoquant leur succession – ils devraient passer la main d'ici quatre à cinq ans –, ils ont clairement écarté l'idée que leur dauphin puisse être nommé par un actionnaire de référence, fût-il Suez.

« Actionnaire dominant »

Si MM. Dubrulle et Pélisson ne sont pas défavorables à ce que Suez – qui détient 12,4 % du capital – devienne un *« actionnaire important et actif (...), participant à certaines grandes décisions »*, ils sont hostiles à toute position d'*« actionnaire dominant »*. Selon les PDG d'Accor, le groupe de M. Worms souhaiterait notamment placer *« un homme à lui comme directeur général, appelé clairement à nous succéder »*. Pour eux, cette notion d'*« actionnaire dominant »* n'est apparue que récemment dans les discussions avec Suez, sous la pression des investisseurs américains au sein du groupe financier. Estimant que Suez renoncera à monter en puissance, les coprésidents d'Accor ont jugé qu'il n'y avait pas de *« compromis possible »* dans l'état actuel des choses. Suez ayant *« changé les conditions au milieu du gué »*.

De son côté, Suez ne souhaite faire aucun commentaire avant lundi 26 septembre, jour de la publication des résultats de sa filiale belge. Au regard d'événements assez récents (Arbed, par exemple), la position de la Générale de Belgique n'a pas varié. Son rôle d'actionnaire principal implique, pour elle, le *reporting* – technique de management impliquant un suivi régulier –, la nomination du management à l'occasion des différents départs, bref, ne plus avoir un rôle de *sleeping partner*...

Mais on peut s'interroger si, comme il faut désormais s'y attendre, Suez décidait de minorer sa participation, sur l'avenir du tour de table du groupe hôtelier et sur la position de la Caisse des dépôts (actionnaire à 6,14 %), par exemple, qui ne fait pas mystère de son intention de se désengager progressivement. Le nouveau patron de la Caisse des dépôts, Philippe Lagayette, ne partage pas le même engouement que son prédécesseur pour l'industrie du tourisme...

F. Bn.

Portant à 2 % la hausse des rémunérations en 1995

Renault augmentera les salaires de 0,5 % au 1er octobre

Au terme d'une réunion de négociation avec les syndicats, la direction de Renault a annoncé, mercredi 21 septembre, une augmentation de 0,5 % des salaires à compter du 1er octobre. Cette mesure, qui concerne les ouvriers, employés, techniciens et agents de maîtrise – mais pas les cadres, qui ne perçoivent pas de revalorisations générales – s'ajoute aux précédentes augmentations déjà accordées (1 % en mars et 0,5 % en juillet) pour une hausse des prix de 1,1 % depuis le début de l'année.

Par ailleurs, les dirigeants de l'entreprise ont annoncé l'ajustement des primes traditionnelles : le complément mensuel uniforme est revalorisé de 30 francs et l'allocation d'automne est portée à 571 francs alors que la prime de fin d'année est fixée à 1 141 francs. Enfin, la commission de suivi de l'accord d'intéressement a décidé le versement, à compter du 4 novembre, d'une avance de 587 francs au minimum.

Alors qu'en 1993 aucune avance n'avait été attribuée (le résultat avant impôt de Renault n'a pas dépassé 1 milliard de francs sur l'année), les choses se présentent beaucoup mieux pour 1994, puisque, pour le premier semestre, le résultat atteint 1,7 milliard de francs.

Sans remettre en cause la politique de son prédécesseur

Le nouveau patron d'Eridania Beghin-Say veut resserrer les liens du groupe avec Montedison

L'annonce mercredi 21 septembre, à l'issue d'un conseil d'administration réuni à Paris de la démission de Renato Picco, le président d'Eridania Béghin-Say (filiale du conglomérat italien Montedison-Ferruzzi, a provoqué une vive surprise dans les milieux d'affaires et chez les observateurs du secteur agroalimentaire. Agé de 60 ans, ce manager entré il y a quarante ans chez Eridania et président depuis le début de 1993 (il avait remplacé Jean-Marc Vernes à la présidence) avait assuré le développement et la diversification du groupe dans l'agroalimentaire et avait su préserver, ces dernières années, Eridania Béghin-Say des graves turbulences liées au scandale et à la débâcle financière de l'italien Ferruzzi.

Renato Picco a été remplacé par Stefano Meloni, 46 ans, diplomé d'économie de l'Université Bocconi de Milan. Banquier depuis 1970, ce dernier était, dans le groupe Ferruzzi Montedison, directeur général avec délégation pour les affaires financières. Sa nomination illustre la volonté de l'actionnaire majoritaire de rependre en main directement les destinées de la filiale française et *« ses orientations de la gestion »*, selon un communiqué. S'exprimant devant des analystes à Paris, le nouveau président d'Eridania Béghin-Say a déclaré que pendant la période difficile qui a abouti à la restructuration de la dette de Ferruzzi-Montedison *« Montedison avait veillé scrupuleusement à l'autonomie financière d'Eridania Beghin Say. Sa bonne gestion et son indépendance absolue l'ont préservé de la crise. Nous n'avons aucune raison de changer sur ce point et la ligne stratégique sera poursuivie. »* Le nouveau président s'est félicité en outre du renouvellement du mandant du directeur général du groupe Jean-Martin Folz.

Les comptes du groupe (qui est impliqué dans les secteurs du sucre, de la trituration des huiles, des épices notamment) pour le premier semestre 1994, font apparaitre une très faible progression du chiffre d'affaires (24,8 milliards de francs), mais une augmentation (+ 1,5 %) du résultat net qui atteint 623 millions de francs. Le ratio d'endettement s'est *« amélioré considérablement »*, indique un communiqué, malgré la nouvelle consolidation des dettes de Can Amera (activités oléagineuses aux Etats-Unis) et de l'espagnol Elosua (huile d'olive).

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

GROUPEMENT

SNCF : *création d'un* GIE avec les chemins de fer italiens. – Le conseil d'administration de la SNCF a approuvé, mercredi 21 septembre, la création d'un groupement européen d'intérêt économique (GEIE) avec les chemins de fer italiens qui sera consacré à l'étude de la liaison transalpine à grande vitesse entre Lyon et Turin. Le conseil a également approuvé la commande de 100 automoteurs à GEC-Alsthom pour un montant total de 2,38 milliards de francs dont le financement sera principalement assuré par les régions. Par ailleurs, le trafic de marchandises de la SNCF connaît une forte progression (7,2 % sur les huit premiers mois) contrairement au trafic passagers, dont la progression annuelle, initialement évaluée à 5 %, est revue à la baisse aux alentours de 3 %. Même ces prévisions risquent d'être difficiles à atteindre : pour les huit premiers mois, le trafic passagers a stagné.

RÉSULTATS

CCF : hausse de 8,6 % du bénéfice net au premier semestre. – Le Crédit Commercial de France a enregistré un bénéfice net consolidé part du groupe de 585,6 millions de francs au premier semestre 1994, en hausse de 8,6 % par rapport au premier semestre 1993. *Du fait de la moindre* contribution des recettes en provenance des activités de marché, le produit net bancaire s'établit à 4,6 milliards de francs, *« au même niveau »* qu'au premier semestre 1993, souligne le CCF. Le résultat brut d'exploitation atteint 1,48 milliard de francs, en retrait de 7,8 % par rapport au premier semestre 1993. Mais le CCF souligne la réduction de 37 % de la dotation aux provisions, qui s'établit à 484 millions de francs au premier semestre 1994.

ACQUISITION

JEFFERSON SMURFIT : Bruxelles donne son accord pour la reprise de la filière papier-bois de Saint-Gobain. – La Commission européenne a donné son accord à l'acquisition de la production papetière et d'emballages carton de Saint-Gobain par le groupe irlandais Jefferson Smurfit, a indiqué, mardi 20 septembre, un porte-parole. Selon la Commission, la fusion des secteurs de production de ces deux groupes dans le domaine du papier et de l'emballage ne constituera pas d'entrave au bon fonctionnement du marché intérieur des Douze, leurs parts de marchés ne dépassant par 25 %.

MARCHÉ

BOUYGUES se lance sur le « bip » (radiomessagerie). – *Le groupe* Bouygues, à travers sa filiale Infomobile, prend position sur le marché du « bip », en lançant le système de radiomessagerie baptisé « Kobby » à la nouvelle norme Ermès, a annoncé le groupe mardi 20 septembre. Cette nouvelle norme européenne définie par l'Institut européen de normalisation des télécommunications (ETSI) permet une vitesse de transmission multipliée par cinq et des messages beaucoup plus longs (jusqu'à 9 000 caractères). *Le système* Kobby couvre pour l'instant l'Ile de France, avant d'atteindre *« prochainement »* les régions Nord et Rhône-Alpes.

ACTIONS

PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE (PPR) : offre publique de vente de titres PPR par la SAMAG. – *Pour* financer le rachat de la FNAC, la SAMAG, filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute va procéder à une offre publique de vente de la totalité des actions d'autocontrôle librement cessibles (1,28 million autotal). Cette OPV *« permettra à la SAMAG de prendre une participation de 66,65 % dans le capital de la société holding destinée à recevoir les participations détenues dans la FNAC par Altus Finance et la Compagnie Générale des Eaux, ainsi que les actions apportées dans le cadre de la procédure de garantie de cours qui sera initiée par ce holding »*, précise legroupe. LA SAMAG détient actuellement 2,1 millions d'actions Pinault-Printemps-Redoute. Le groupe Pinault-Printemps-Redoute a annoncé un bénéfice net (part du groupe) de 407 millions de francs au premier semestre 1994, contre 189 millions au premier semestre 1993, à *périmètre non* comparable compte-tenu de la fusion-absorption de la Redoute par Pinault-Printemps.

PARIS, 21 septembre ▼ Sous les 1 900 points

La Bourse de Paris a encore perdu du terrain pour la quatrième séance consécutive mercredi 21 septembre dans un marché apathique qui a répercuté *la forte baisse de* Wall Street mardi soir et a ignoré la publication des chiffres de la masse monétaire allemande en août, meilleurs que prévu. Inchangé à l'ouverture, l'indice CAC 40 cédait finalement 1,15 % *pour* s'établir à 1 897,18 points sous le seuil des 1 900 points. Il se retrouve à son plus bas niveau depuis le 6 juillet.

Si le marché obligataire français a bien réagi à l'annonce d'une augmentation de la masse monétaire allemande *de 8,2 % seulement en août* (contre 9,8 % en juillet), la Bourse de Paris est restée dans le rouge, dans le sillage de la forte chute de l'indice Dow Jones américain mardi (– 1,72 % en clôture). Le MATIF, dopé par le chiffre allemand, a évolué en légère *hausse tout au long de la journée pour terminer finalement quasiment* inchangé (+ 0,06 % à 110,14).

Mardi soir, l'indice CAC 40 n'avait réussi à se maintenir au-dessus des 1 900 points qu'à la faveur d'achats massifs d'intervenants institutionnels. Mais mercredi, la Bourse de New-York continuait à baisser, *dans le sillage du* marché obligataire américain après *l'annonce de la progression de 2,1 %* des mises en chantier de logements en août. Cette progression, plus forte que prévu, relançait les craintes de résurgence de l'inflation. Dans ce contexte, *Paris enfonçait les* 1 900 points peu avant la clôture.

Le marché parisien continue d'ignorer les bonnes nouvelles, comme la publication de bons résultats semestriels pour certaines sociétés ou l'annonce d'un projet de budget 1995 prévoyant une réduction du déficit, et focalise sur les risques inflationnistes et les taux.

NEW-YORK, 21 septembre ▼ Nouvelle baisse

Wall Street a accentué ses pertes mercredi 21 septembre, les investisseurs craignant un resserrement du crédit par la Réserve fédérale (Fed) le 27 septembre lors de la prochaine *réunion du comité* de l'Open Market. La hausse, supérieure aux prévisions, des mises en chantier de logements en août aux Etats-Unis a relancé les spéculations d'une hausse d'un demi-point du taux interbancaire par la Fed mardi prochain. L'indice Dow Jones *des valeurs vedettes a perdu* 17,49 points (– 0,45 %) à 3 851,60 points. Quelque 352 millions de titres ont été échangés dans une atmosphère très active. Les valeurs en baisse ont été près de trois fois plus nombreuses que les titres en hausse : *1 558 contre 630, alors que* 689 actions sont restées inchangées.

La fermeté des taux d'intérêt à long terme contribue à rendre plus intéressants les investissements à rendement fixe. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, *principale* référence du marché obligataire, approche des 8 %. Il a terminé la journée à 7,79 %, inchangé par rapport à la veille.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Alcoa	85 1/4	85
Allied Signal Inc.	34 3/4	34 3/8
American Express	29 3/4	30 1/4
ATT	55 1/8	54 5/8
Bethlehem Steel	22 3/8	21 5/8
Boeing	44 1/4	44
Caterpillar Inc.	55 3/8	54 1/8
Chevron	40 5/8	40 1/2
Coca-Cola	48 1/2	48 5/8
Disney Corp.	40 3/4	40 3/4
Du Pont de Nemours	57 5/8	57 1/2
Eastman Kodak	52 3/4	51 3/4
Exxon	58 1/2	58 1/4
General Electric	49 3/8	48 1/2
General Motors	48 3/4	48 5/8
Goodyear Tire	33 5/8	33 3/8
IBM	70 1/8	68 1/2
International Paper	77 1/2	77 1/4
Morgan (J.P.)	60 3/4	61 1/4
McDonnell Douglas	113 7/8	114
Merck and Co.	34 1/2	34 5/8
Minnesota Mining	55 3/8	58 3/8
Philip Morris	59	59 5/8
Procter & Gamble	59 3/4	59 3/8
Sears Roeb. and Co.	48 7/8	48 5/8
Texaco	59 3/4	59
Union Carbide	33 1/4	32 5/8
United Tech.	63 1/8	62 1/2
Westinghouse El.	13 3/4	13 5/8
Woolworth	17 1/8	17 1/8

LONDRES, 21 septembre ▼ Repli

Le Stock Exchange a poursuivi sa glissade mercredi 21 septembre, toujours affecté par les inquiétudes sur les taux d'intérêt et le manque de soutien des investisseurs institutionnels. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 22,5 points (0,7 %) à 3 014,8 points, *la baisse s'accélérant* dans l'après-midi avec l'ouverture de *Wall Street après une tentative de reprise déclenchée* par la publication des chiffres de la masse monétaire allemande M3. Les fonds d'Etat ont gagné jusqu'à 1/4 de point.

L'activité est restée modérée avec 558 millions d'actions échangées contre 600,2 millions la veille. British Aerospace a perdu 25 pences à 445, alors qu'il avait initialement atteint 480 pences en réaction à ses résultats semestriels plus élevés que prévu. Des analystes ont ensuite revu à la baisse leurs prévisions de ses résultats annuels.

VALEURS	Cours du 20 sept.	Cours du 21 sept.
Allied Lyons	5,82	5,10
BP	4,11	4,07
BTR	3,08	3,05
Cadbury	4,63	4,56
Glaxo	5,85	5,80
GUS	5,25	5,38
ICI	8,32	8,27
Reuters	4,71	4,67
RTZ	8,85	8,80
Shell	7,05	7,04
Unilever	11	10,96

TOKYO, 22 septembre ▼ Recul

La Bourse de Tokyo a terminé la séance du jeudi 22 septembre sur une baisse de 0,26 %. L'indice Nikkei a perdu en clôture 51,71 points à 19 833,67 *points dans un volume* d'échanges estimé à 353 millions d'actions.

Le marché sera clos vendredi en raison d'une fête locale.

VALEURS	Cours du 21 sept.	Cours du 22 sept.
Bridgestone	1 540	1 540
Canon	1 720	1 740
Fuji Bank	2 080	2 110
Honda Motors	1 640	1 640
Matsushita Electric	1 620	1 660
Mitsubishi Heavy	786	785
Sony Corp.	5 890	5 860
Toyota Motors	2 020	2 040

CHANGES

Dollar : 5,2875 ▼

Le dollar se repliait, jeudi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,2875 francs contre 5,2965 francs mercredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). De son côté, le deutschemark progressait légèrement à 3,4171 francs, contre 3,4165 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	21 sept.	22 sept.
Dollar (en DM)	1,5460	1,5469

TOKYO	21 sept.	22 sept.
Dollar (en yens)	97,75	97,94

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 sept.) .... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (21 sept.) .... 4 3/4 %

BOURSES

PARIS

	20 sept.	21 sept.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 919,25	1 897,18
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 331,37	1 314,59
Indice SBF 250	1 294,88	1 280,23

NEW-YORK (indice Dow Jones)

	20 sept.	21 sept.
Industrielles	3 869,09	3 851,60

LONDRES (indice « Financial Times »)

	20 sept.	21 sept.
100 valeurs	3 037,30	3 014,80
30 valeurs	2 358,60	2 338

FRANCFORT

	20 sept.	21 sept.
Dax	2 078,60	2 079,50

TOKYO

	21 sept.	22 sept.
Nikkei Dow Jones	19 921,38	19 833,67
Indice général	1 585,96	1 584,22

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,3200	5,3220	5,3265	5,3300
Yen (100)	5,4048	5,4091	5,4478	5,4539
Ecu	6,5196	6,5248	6,5126	6,5208
Deutschemark	3,4170	3,4190	3,4206	3,4238
Franc suisse	4,1262	4,1311	4,1402	4,1473
Lire italienne (1000)	3,3870	3,3894	3,3621	3,3662
Livre sterling	8,3497	8,3556	8,3439	8,3538
Peseta (100)	4,1262	4,1301	4,1010	4,1077

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	4 3/4	4 7/8	4 15/16	5 1/16	5 3/8	5 1/2
Yen (100)	2 5/16	2 7/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 7/8	6	6 1/4	6 3/8
Deutschemark	4 7/8	5	5	5 1/8	5 1/8	5 1/4
Franc suisse	3 7/8	4	4	4 1/8	4 5/16	4 7/16
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 5/16	8 5/16	8 9/16	9 1/8	9 3/8
Livre sterling	5 5/16	5 7/16	5 3/4	5 7/8	6 5/16	6 7/16
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 13/16	8 1/16	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 22 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +0,53 % (1907,25)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
6168	EDF-GDF 3%	6170	6180	+0,16
1012	B.N.P. (T.P)	1030	1039	+0,87
1044	Cr.Lyonnais(T.P.)	1042	1042	—
2330	Renault (T.P.)	2045	2045	—
2292	Rhone Poulenc(T.P)	2280	2295	+0,66
1155	Saint Gobain(T.P.)	1142	—	—
1060	Thomson S.A (T.P)	1085	1089	+0,37
660	Accor 1	619	620	+0,16
810	Air Liquide 1	712	719	+0,98
608	Alcatel Alsthom 1	536	544	+1,49
585	Alcatel Cable 1	619	620	+0,16
350	Alspi 1	347	349	+0,58
215	AGF-Ass.Gen.France	218,50	216,50	−0,92
245	Axa 1	228,30	230	+0,74
905	Bail Invest. 1	877	870	−0,80
470	Bancaire (Cie) 1	497,50	508	+2,11
131	Bque Colbert C2#	114	113,10	−0,79
675	Bazar Hot. Ville 2	668	—	—
1200	Berger (M) 2	1171	1163	−0,68
530	Bertrand Faure 2	520	516	−0,77
1270	BIC 1	1277	1272	−0,39
365	BIS 1	325	321,10	−1,20
235	B.N.P. 1	234,50	237,90	+1,45
375	Bollore Techno.1	369	363,10	−1,60
3130	Bongrain 1	3000	3020	+0,67
765	Bon Marche (Au) 1	770	764	−0,78
650	Bouygues 1	614	613	−0,16
910	Canal + 1	874	856	−2,06
175	Cap Gemini Sogeti	174	171	−1,72
170	Carnaudmetalbox 1	174	175	+0,57
2100	Carrefour 1	2102	2119	+0,81
154	Casino Guichard 1	163,80	165,90	+1,28
116	Casino Guich.ADP 1	122	122	—
735	Castorama Dl (Li)1	689	687	−0,29
405	Caumartin Part(M)2	409	—	—
216	C.C.F. 1	208,60	209,20	+0,29
65	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	65,70	65	−1,07
515	Cegid (Ly) 1	480	480	—
22	Centrest SDR (Ny)2	21,40	21,25	−0,70
540	CEP Communication1	502	495	−1,39
114	Cerus Europ.Reun 1	111,70	109,50	−1,97
1130	Cetelem 1	1045	1057	+1,15
1190	CGIP 1	1087	1094	+0,64
1400	Chargeurs 1	1380	1341	−2,83
450	Christian Dior 1	436	435	−0,23
310	Ciments Fr.Priv.B2	300	300	—
585	Clarins 1	533	530	−0,56
415	Club Mediterranee1	438	443	+1,14
1030	Colas 1	960	955	−0,52
670	CGP (Papiers)(Ly)2	661	676	+2,27
219	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
1310	Comptoir Moder. 1	1341	1340	−0,07
370	CPR Paris.Reesc. 1	358,50	355	−0,98
945	Cred.Fon.France 1	753	750	−0,40
390	Credit Local Fce 1	387,90	387,20	−0,19
455	Credit Lyonn.CIP 1	425	422	−0,71
440	Credit National 1	381	373	−2,10
530	CSEE 1	550	549	−0,18
5840	Damart 1	5900	5880	−0,34
830	Danone (ex BSN) 1	693	694	+0,14

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
450	Dassault-Aviation1	441	436	−1,13
435	Dassault Electro 1	393	400	+1,78
2570	De Dietrich 1	2640	2585	−2,08
495	Degremont 1	495	491,10	−0,79
65	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	58	58	—
79	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	73,50	70,10	−4,63
430	DMC (Dollfus Mi)1	390	382	−2,05
735	Docks France 1	750	741	−1,20
156	Dynaction 1	165,70	166	+0,18
530	Eaux (Gle Des) 1	487,80	485,80	−0,41
940	E.B.F 1	895	882	−1,45
680	Ecco 1	672	671	−0,15
1230	Eiffage 1	1105	1050	−4,98
395	Elf Aquitaine 1	385,40	386,80	+0,36
880	Eridania Beghin 1	758	778	+2,67
765	Essilor Intl 1	745	747	+0,27
530	Essilor Intl ADP 1	508	514	+1,18
950	Esso 1	832	819	−1,56
1950	Euralrance 1	1932	1917	−0,78
10,50	Euro Disney 1	8,70	8,75	+0,57
680	Euro RSCG W.W 1	669	658	−1,64
1690	Europe 1- 1	1730	1747	+0,98
24	Eurotunnel 1	22,80	22,70	−0,44
1010	Filipacchi Medias1	970	970	—
122	Finextel 1	120,20	121	+0,67
620	Fives-Lille 1	620	600	−3,23
5020	Fromageries Bel 1	5240	5240	—
1990	Galeries Lafayet 1	2300	2280	−0,87
355	GAN 1	313	304,10	−2,84
520	Gascogne (B) 1	500	500	—
2060	Gaz Eaux(Fo.Ind)1	2040	2031	−0,44
580	Geophysique 1	442,90	430	−2,91
420	G.F.C. 1	390	390	—
560	Groupe Andre S.A 1	585	580	−0,85
805	Groupe De La Cite1	812	817	+0,62
485	GTM-Entrepose 1	445	448	+0,67
530	Guilbert 1	461,10	465	+0,85
1360	Guyenne Gascogne 1	1444	1440	−0,28
465	Havas 1	430,50	429,30	−0,28
189	I.D.I.A 1	195	194,50	−0,26
580	Imetal 1	579	570	−1,55
445	Immeubl.France 2	454	446	−1,76
78	Immob.Phenix 1	66	67,50	+2,27
118	Ingenico 1	130,10	130,10	—
430	Interbail 1	404	400	−0,99
640	Intertechnique 1	671	670	−0,15
1200	Jean Lefebvre 1	398	398	—
638	Klepierre 1	585	585	—
745	Labinal 1	735	736	+0,14
435	Lafarge Coppee 1	414,80	418	+0,77
138	Lagardere (MMB) 1	124	124,90	+0,73
330	Lapeyre C1	310,10	309,80	−0,10
310	Lebon 2	300	299	−0,33
6270	Legrand 1	6700	6680	−0,30
4380	Legrand ADP 1	4452	4456	+0,09
350	Legris indust. 1	352	351,10	−0,26
900	Locindus 1	888	885	−0,34

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
855	LVMH Moet Vuitton1	859	870	+1,28
525	Lyonnaise Eaux 1	485	489	+0,82
390	Marine Wendel 1	375	372	−0,80
117	Matra-Hachette 1	106,40	105,60	−0,75
81	Metaleurop 1	84,95	84,55	−0,47
9,50	Metrologie Intl 1	9	9,05	+0,56
245	Michelin 1	232,30	231,30	−0,43
117	Moulinex 1	121	121,20	+0,17
920	Navigation Mixte 1	912	910	−0,22
138	Nord-Est 1	134	132	−1,49
540	Nordon (Ny) 1	474	457	−3,59
650	NRJ # 1	629	612	−2,70
18	Olipar 1	17,80	17,80	—
1170	Oreal 1	1127	1136	+0,80
358	Paribas 1	321	325,60	+1,43
400	Pechiney CIP 1	375,90	365	−2,90
156	Pechiney Intl 1	143,50	143	−0,35
329	Pernod-Ricard 1	301	301	—
845	Peugeot 1	785	793	+1,02
925	Pinault-Prin.Red.1	939	900	−4,15
655	Plastic-Omn.(Ly) 1	636	640	+0,63
430	Poliet	375,80	379	+0,85
925	Primagaz 1	850	849	−0,12
968	Promodes 1	960	971	+1,15
490	Publicis 1	470	470	—
515	Radiotechnique 1	516	512	−0,78
285	Remy Cointreau 1	214,80	214	−0,37
690	Rexel 1	669	678	+1,35
131	Rhone Poulenc A 1	125,80	125,10	−0,56
46	Rochette (La) 1	55,15	56	+1,54
625	Roussel Uclaf 1	622	619	−0,48
3760	Rue Imperiale(Ly)1	3725	3660	−1,74
164	Sade (Ny) 1	161	161	—
2550	Sagem 1	2450	2416	−1,39
890	Saint-Gobain 1	854	851	−0,46
1570	Saint-Louis 1	1420	1422	+0,14
1990	Salomon (Ly) 1	2050	2060	+0,49
485	Salvepar (Ny) 2	489	480	−1,84
930	Sanofi 1	946	957	+1,16
2450	Sax 2	2420	—	—
1050	Saupiquet (Ns) 1	1219	1206	−1,07
415	Schneider 1	385,30	388,50	+0,83
115	SCOA act.regroup	111,40	112,50	+0,99
124	SCOR S.A 1	123,10	123	−0,08
535	S.E.B. 1	531	531	—
415	Sefimeg 1	378	374	−1,06
178	Selectibanque 1	153	151	−1,31
955	SFIM 2	992	992	—
225	SGE 1	216,50	214	−1,15
1000	Sidel 1	986	978	−0,81
470	Simco 1	390,50	393,70	+0,82
730	S.I.T.A 1	730	735	+0,68
2040	Skis Rossignol 1	2068	2080	+0,58
405	Sligos 1	412,90	410	−0,70
565	Societe Gale A 1	528	532	+0,76
52	Sodecco (B) 2	54	53	−1,85
34	Sodero (Ns) 2	37,05	37,85	—

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
650	Sodexho 1	916	919	+0,33
134	Sogenal (Ny) 2	127	—	—
2070	Sommer-Allibert 1	2125	2125	—
455	Sophia 1	421	415	−1,43
485	Sovac 1	441	444	+0,68
355	Spie Batignolles 1	323,50	320	−1,08
635	Strafor Facom 1	649	648	−0,15
260	Suez 1	245,50	247,90	+0,98
210	Synthelabo 1	200,20	199,10	−0,55
159	Thomson-CSF 1	138,90	138,70	−0,14
310	Total 1	317,60	317,60	—
147	UAP 1	138,80	138,80	—
335	UFB Locabail 1	394	385	−2,28
220	UGC DA (M) 1	222	221	−0,45
365	UIC 1	320	315	−1,56
510	UIF 1	441	438	−0,68
220	UIS 2	233,10	230,10	−1,29
470	Unibail 1	452	450	−0,44
280	Valeo 1	277,30	277	−0,11
310	Vallourec 1	315	313,50	−0,48
380	Via Banque 1	385,50	385	−0,13
270	Worms & Cie 1	250	248,80	−0,48
290	Z Gr.Zannier (Ly) 1	295	296	+0,34
2350	Zodiac 1	2251	2260	+0,40
1090	Elf Gabon 1	1038	1018	−2,70
118	American Barrick 1	137	137	—
147	American Express 1	159	161	+1,26
300	Anglo American 1	293,90	292,60	−0,44
530	Amgold 1	582	571	−1,89
280	A.T.T. 1	287,10	287,70	+0,21
215	Banco Santander 1	212,20	211,30	−0,42
1110	B.A.S.F. 1	1060	1061	+0,09
1250	Bayer 1	1219	1204	−1,23
20	Blenheim Group 1	19,60	19,60	—
54	Buffelsfontein 1	67	64,90	−3,13
195	Chase Manhattan 1	193	198,30	+2,90
2700	Daimler Benz 1	2677	2680	+0,11
129	De Beers 1	128,20	127	−0,94
2390	Deutsche Bank 1	2390	2390	—
1350	Dresdner Bank 1	1341	1327	−1,04
79	Driefontein 1	85,50	84,10	−1,64
310	Du Pont Nemours 1	305	302,90	−0,69
255	Eastman Kodak 1	274,80	273,60	−0,44
6,50	East Rand 1	7,85	7,65	−2,55
58	Echo Bay Mines 1	69,50	68,20	−0,43
260	Electrolux 1	264,30	256,20	−3,06
285	Ericsson 1	286,20	284,40	−0,73
310	Exxon Corp. 1	310	—	—
157	Ford Motor 1	148,60	146,90	−1,14
82	Freegold 1	89,60	89,15	−0,50
15,50	Gencor Limited 1	17,60	17,40	−1,14
255	General Electric 1	261	261,50	+0,19
255	General Motors 1	261,10	256,10	−1,91
370	Generale Belgique1	370	362,30	−2,08
37	Grd Metropolitan 1	33,30	33,30	—
38	Guinness Plc 1	38,50	38,10	−1,04
21	Hanson Plc 1	20	19,70	−1,50

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
33	Harmony Gold 1	48,15	47,10	−2,18
465	Hewlett-Packard 1	467,60	466	−0,34
52	Hitachi 1	51,50	51,60	+0,19
1200	Hoechst 1	1134	—	—
355	I.B.M 1	374	367,80	−1,66
70	I.C.I 1	80,35	—	—
440	I.T.T. 1	421,50	425,30	+0,90
275	Ito Yokado 1	281,60	285	+1,21
92	Matsushita 1	86,60	88,45	+2,14
140	Mc Donald's 1	140,90	140,30	−0,43
170	Merck and Co 1	182,90	182,40	−0,27
290	Minnesota Mining 1	288,20	300	+4,09
65	Mitsubishi Corp. 1	66,25	66,30	+0,08
430	Mobil Corporat. 1	418,10	—	—
335	Morgan J.P. 1	321,80	—	—
4770	Nestle SA Nom.1	4905	4902	−0,06
79	Nippon MeatPacker1	76,90	—	—
190	Norsk Hydro 1	189	188,10	−0,48
1710	Petrofina 1	1666	1656	−0,60
300	Philip Morris 1	311,80	308,50	−1,06
175	Philips N.V 1	163	164,20	+0,74
180	Placer Dome Inc 1	131,90	130	−1,44
300	Procter Gamble 1	312	311,60	−0,13
275	Quilmes 1	258	259	+0,39
59	Randfontein 1	66,55	68	+2,18
129	Rhone Poul.Rorer 1	194	194,40	+0,27
585	Royal Dutch 1	587	585	−0,35
70	R T Z 1	73,50	72,55	−1,29
13,50	Saatchi & Saatchi1	13,55	13,30	−1,85
395	Sega Enterprises 1	335	335,50	+0,15
54	Saint-Helena 1	61,60	60,90	−1,14
300	Schlumberger 1	284,40	283,80	−0,21
59	Shell Transport 1	58,45	58,30	−0,26
2330	Siemens 1	2244	2273	+1,29
315	Sony Corporation 1	316,10	314,90	−0,38
106	Sumitomo Bank 1	99,05	98,55	−0,50
230	T.D.K 1	231,30	230	−0,56
73	Telefonica 1	68,60	68,50	−0,43
40	Toshiba 1	40,40	40,20	−0,50
600	Unilever 1	587	588	+0,17
325	Unit.Technologie 1	332,10	330	−0,63
485	Vaal Reefs 1	594	590	−0,68
1660	Volkswagen A.G 1	1532	—	—
98	Volvo (act.B) 1	97,50	95,10	−2,46
225	Western Deep 1	261	263,40	+0,92
565	Xerox Corp. 1	557	537	−3,59
102	Yamanouchi 1	103,10	103,70	+0,58
4,80	Zambia Copper 1	4,86	4,82	−0,82

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	103,60	7,940
CEPME 8,5% 88 CB	102,40	1,933
CEPME 9% 89 CA#	104,31	0,838
CEPME 9% 92-06 TSR	102	2,244
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	6,086
CFD exCCCE8,6%92CB	101,10	5,278
CFF 10% 88-98 CA#	107,27	9,178
CFF 9% 88-97 CA#	103,73	8,729
CFF 10,25% 90 CA#	109,68	5,364
CLF 8,9% 88 CA#	103,78	2,853
CLF 9%88-93/98 CA#	103,70	5,745
CNA 9% 4/92 CB	108,05	3,477
CRH 8,6% 92-93 CB	—	2,003
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,30	4,681
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,46	5,160
EDF 8,6% 92 CA#	101,58	3,911
Em.Etat10,26%86 CA	—	5,453
Emp.Etat 6%7/93 CA	96,88	1,118
Financier 9%91CB#	102,38	7,397
Finansd.8,6%92 #CB	101,31	5,608
Floral9,75% 90 CA#	107,12	1,803
OAT 9,9% 94 CA #	100,19	9,683
OAT 8,70%5/95 CA#	101,70	2,860
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,90	6,310
OAT 8,50% 6/97CA #	103,01	2,073
OAT 9,90%12/97 CA#	106,98	7,676
OAT 88-98 TME CA	101,20	4,122
OAT 9/1998 TRA	—	5,900
OAT 9,50%88-98 CA#	105,70	2,316
OAT TMB 01/99 CA	99,27	3,868
OAT 8,125% 99 CA#	101,63	2,671
OAT 8,50%90/00 CA#	102,73	4,145
OAT 9/00 TRA CA	103,90	0,187
OAT 10% 5/00 CA#	109,18	3,233
OAT 01 TME CA	101,10	4,123
OAT 8,5%11/02 CA #	101,93	7,010
OAT 8,50% 15 CA #	98,10	7,732
OAT.8,50%92-23 CA#	97,85	3,493
PTT 11,2% 85 CB#	105,45	8,313
SNCF 8,8% 87-94CA	102,60	5,593
Lyon.Eaux 6,5%90CV	846	—

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arbel 2	488	495
Bains C.Monaco 2	720	720
B.N.P.Intercont.2	303	305
Bidermann Intl	106	—
B T P (la cie) 2	20,30	20
Cambodge	873	—
Carbone Lorraine 2	665	658
Case Poclain 2	2,50	—
Case Poclain	25,90	—
CBC 1	310	309
Centenaire Blanzy	338	—
Ceragen Holding	26	—
Champex (Ny)	21,20	—
CIC Un.Euro.CIP 1	260	260
C.I.T.R.A.M. (B)	3300	—
Cpt Lyon Alem.2	356	385
Concorde-Ass Risq2	885	885
Gpe Valfond ex.CMP	13,05	—
Credit Gen.Ind.	24,80	—
Darblay	480	—
Didot Bottin	634	—
Eaux Bassin Vichy	2499	—
Ecia 1	684	681
Ent.Mag. Paris	3975	—
Eridania Beghin CI	729	—
Fidei(exfoncifiet)2	228,50	225
Finalens	331	—
F.I.P.P.	214	—
FNAC 2	3330	—
Foncière (Cie)	591	—
Foncière Euris	303	—
Foncina	489,90	—
France I.A.R.D	512	—
France S.A 1	1030	1017
From. Paul-Renard	2960	—
Gaumont 2	323	335
Genefim	295	290
Gevelot	940	—
G.T.I (Transport)	410	—
Immobail 2	375	365
Immobanque 2	759	—
Im.Marseillaise 2	6490	6350
Invest.(Ste Cle.)	1850	—
Lille Bonnieres	1300	—
Locafinanciere	440	—
Louvre 1	203,70	204
Lucia	100	—
Machines Bull 2	22,60	—
Mag.Uniprix	181	—
Metal Deploye	332,20	—
Mors 2 #	27	25,70
Navigation (Nle)	118	—
Oreal (CI)	1030	—
Origny-Desvroise	1256	—
Monoprix	1489	—
Paluel-Marmont	390	—
Parfinance	195	—
Paris Orleans	272	—
Piper Heidsieck	760	—
Porcher	278	—
Promodes (CI)	666	—
Rochefortaise Com.	215,50	215
Rosario 2	223	223
Rougier #	786	780
S.A.F.I.C Alcan	375,10	—
Saga	560	—
Salins du Midi 2	489	460,10
Savoisienne M.	162	—
Silic 2	730	740
S.I.P.H.	194	—
Sofal	355	—
Sofio	221	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3642	—
Soudure Autogene	900	881
Sovabail	439	—
Taittinger 1	2410	2410
Tour Eiffel	289	—
Ufiner Cofreth	1321	—
Vicat 2	610	610
Virax	115,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	799	—
Akzo Nobel Nv	630	—
Alcan Aluminium	138,90	—
Arbed	618	—
Asturienne Mines	144,90	—
Banco Pop. Espanol	602	—
Banque Regl.Inter.	38300	—
Chrysler Corp.	245	—
C.I.R SPA	6,85	—
Commerzbank AG	1035	—
Dow Chemical Co.1	392	—
Fiat Ord.	20,25	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	780	—
Gevaert	1336	—
Glaxo Holdings Plc	48	—
Goodyear T.& R.Cy	193,20	—
Honeywell Inc.	184,10	—
Johannesburg Cons.	129	—
Kubota Corp.	37,90	—
Noranda Mines	105,30	—
Pfizer Inc.	340	330
Ricoh Cy	46	—
Robeco	353	347,10
Rodamco N.V.	161,70	159
Rolinco	358,70	357,20
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	38,50	—
SKF Aktiebolaget	94	—
Tenneco Inc.	236	—
Toray Ind.	34,50	—
West Rand Cons.	6,10	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	188,20	—
Bque Hydro Energie	342	—
Bque Hypoth.Europ.	48,60	—
Benedictine* nom.	5550	—
Blanzy-Ouest*	999	—
Brasseries Maroc	350	—
Calciphos*	99	—
Canadien Pacifique	90,30	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	552	—
Cr.Universel (Cie)	421	—
Cycnos	10,50	—
CEAC*	74,85	—
Fiat Fce nom.	142,50	—
Grace and Co	204	—
Table France*	320	—
Koninkl. Pakhoed	99,20	—
Lecteurs Monde *	171	—
Molex	162,80	—
Ott.Com.Phem. *	890	—
Olivetti Priv.	7,05	—
Partic.Percier *	200	—
Florento	249	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	152	—
St Gobain Emball.*	1900	—
Schlumberger Ind.*	573	—
SEPR *	998	—
SPR "B" nom.	267	—
Waterman *	1100	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 2 #	458,90	458,80
Boisset (Ly)#	279	—
C.A. Paris IDF 1	903	905
Calberson	373	—
Cardif SA 1	848	840
CEGEP #	161,10	—
CFPI	240	—
C.N.I.M 1	1339	1245
Codetour	205	—
Creaks	157	—
Dauphin OTA	350	—
Devanlay 2	1001	1008
Labor.Dolisos	181	—
Editions Belfond	85,10	—
Europ Propulsion 2	308	319,90
Finabel	156,90	—
Finacor	165	—
GLM S.A.	440	—
Gravograph	280	—
I.C.C. 2	200	200
Idianova	72	—
Immob.Hotel. 2 #	235	230
Int. Computer	147,80	—
IPBM	69,10	—
N.S.C Schlum.Ny	1172	—
Rallye(Cathiard)Ly	201	209,50
Serbo CB	544	531
Sylea 2	432,90	432
Sofco (Ly)	182	—
Sopra	322	—
TF1-1	511	513
Thermador Hold(Ly)	478	417
Unilog	384	—
Union Assur.Fdal	571	570
Vial et Cie #	219,70	220
Vilmorin et Cie#2	380	378

Sicav (sélection) 21 septembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	33894,86	33894,86
Actimonétaire D	32313,67	32313,67
Améri-gan	8109,26	7797,37
Amplia	106026,29	106026,29 ◇
Amplitude Monde D	770,92	748,47
Antigone Trésorerie	779715	779715
Arbitr. Court Terme	8632,38	8632,38
Associa Première	34144,89	34144,89
Associc	1138,06	1138,06
Atout Amérique	104,55	102
Atout Asie	112,49	109,75
Atout Futur C	549,37	535,97
Atout Futur D	541,06	527,86
Aurecic	1747,16	1696,27
Avenir Alizes	1949,48	1910,27
Axa Capital	208,31	194,49
Axa Court Terme	9564,70	9564,70
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1060,28	1029,40
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	895,84	869,75
Axa Europe	124,09	120,48
Axa Investissements	121,36	117,83
Axa NPI	167,29	162,42
Axa Ob.Fr.Extrans	149,27	144,92
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	136,85	132,87
Axa Prem.Ex.Agepre	115,46	112,10
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	151,33	146,92
Axa Valeurs PER	157,17	152,59
Cadence 1	1042,05	1031,73
Cadence 2	1031,61	1021,40
Cadence 3	1022,54	1012,42
Capimonétaire	7399,60	7392,21
Capioblig	7280,12	7208,04
Capitacic	1513,21	1490,85
Cicamonde	1180,93	1154,30
Coaxis	1529,80	1501,08
Comptavalor	4184,77	4178,50
Crédit Mutuel Capital	1438,49	1410,28
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	777,31	777,31
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	100,95	98,25
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	98,46	95,82
Créd.Mut.Ep.J	20615,69	20615,69
Créd.Mut.Ep.long.T	223,83	217,84
Créd.Mut.Ep.Monde	1290,94	1256,39
Créd.Mut.Ep.Quatre	1061,79	1033,37
Dieze	1598,77	1588,86
Drouot France	1015,37	985,89
Drouot Sécurité	218,58	212,14
Ecocic	1228,43	1192,65
Ecupar	124,64	121,01
Ecur. Actions futur	195,42	189,73
Ecur. Capicourt	197,83	197,34
Ecur. Capitalisation	193,95	192,03
Ecur. Expansion	289885,66	288710,82
Ecur. Géovaleurs	2768,19	2687,55
Ecur. Investissement	161,79	157,08
Ecur. Monepremière	10018,51	10018,51
Ecur. Monétaire	23379,42	23379,42
Ecur. Trésorerie	2877	2877
Ecur. Trimestriel	1936,49	1917,32
Elanciel D	122,26	118,70
Elicash	838594,10	838594,10 ◇
Emergence Poste D	103,90	100,87
Energia	376,73	359,85
Eparcic	4322,30	4322,30
Eparcourt-Sicav	200,02	199,52
Epargne-Unie	1484,24	1440,04
Eufi Cash capi.	9310,57	9310,57 ◆
Eurco Solidarité	1169,46	1157,88
Eurocic Leaders	1269,48	1232,43
Eurodyn	1435,83	1400,83
Euro Gan	8089,48	7701,42
Fonsicav	17347,82	17313,19
France-gan	13821,18	13289,60
France Garantie	255,69	255,18 ◆
France Obligations	450,17	445,71
Francic	508,19	493,39
Francic Pierre	117,14	113,73
Francic-Regions	1447,77	1405,60
GAN Rendement	4980,94	4907,33
Gestilion	17479,03	17479,03
Horizon	1513,30	1469,22
HLM Monétaire	16679,05	16679,05
Indicia	1137,06	1109,12 ◆
Indust.Fse.Court.T.	1776,08	1767,22
Intensys D	106,18	105,92
Interépar	104693,30	101643,98
Interoblig	5481,65	5427,38
Intersélection Fce	550,11	539,32
Japacic	187,62	182,16
Jeunepargne	324,75	319,95
Latitude C	2685,19	2661,20
Lion Association	11230,88	11230,88
Lion Institution	34803,36	34716,57
Lionplus	1148,98	1126,45
Lion Trésor	2114,52	2093,58
Livret Bourse Inv.	616,23	598,28 ◆
Livret Portefeuil.	790,46	767,44
Méditerranée	220,90	214,47
Mensuel CIC	10152,64	10052,12
Monedor	81642,57	81642,57
Mone.J.	10687,88	10687,88 ◇
Monévalor	49825,62	49025,62
Mutualité dépôts	16058,77	16024,72
Natio Court Terme	37723	37610
Natio Court Terme2	341226	341226
Natio Epargne	20981,65	20773,91
Natio Ep. Capital	12838,52	12711,41
Natio Ep. Croissance	1993,82	1954,73
Natio Ep. Obligations	202,19	198,22
Natio Epargne Retraite	129,47	126,93
Natio Epargne Trésor	9161,44	9143,15
Natio Epargne Valeur	487,26	477,71
Natio France Index	1051,65	1031,03
Natio Immobilier	1292,27	1266,93
Natio Inter	1669,41	1636,68
Natio Monétaire	9895,02	9895,02
Natio Opportunités	151,51	148,54
Natio Patrimoine	1479,74	1450,73
Natio Perspectives	1226,64	1202,59
Natio Placements	70292,76	70292,76
Natio Revenus	1017,87	1007,79
Natio Sécurité	12062,93	12062,93
Natio Valeurs	932,82	914,53
Nippon-Gan	7487,88	7198,88
Nord Sud Dévelop	1865,08	1861,36 ◆
Oblicic-Mondial	3023,04	2978,39
Oblicic-Régions	1060,44	1044,77
Oblifutur	3206,41	3146,62
Oblig. tres caté.	203,87	200,86
Obligion	1597,72	1581,90
Oblisécurité Sicav	15459,25	15459,25
Oblys D	506,14	498,66
Oraction	1631,33	1591,54
Parvalor	622,91	609,81
Plénitude D	153,86	149,18
Poste Croissance C	3207,14	3203,94
Poste Gestion C	39408,13	39408,13
Première Oblig. C	11502,87	11502,67
Première Oblig. D	10706,54	10701,19
Prévoy. Ecureuil	97,20	96,24
Priv'Associations	34913,60	34913,60
Proficius	899,47	882,70
Rentacic	163,23	160,82
Revenus Trimestr.	5189,31	5137,93
Revenu-Vert	1124,31	1103,35
St Honoré Vie & Santé	1193,28	1136,17
St Honoré Bons du Tr.	13312,25	13246,82
St Honoré Invest	979,15	934,75
St Honoré Pacifique	865,60	826,35
St Honoré Real	17821,65	17750,65
Sécuricic	2951,31	2951,31
Sécuri-Gan	13013,06	12757,90
Sécuritaux	1646,96	1646,96
Sensivalor	31091,22	31091,22
SEVEA	105,39	102,82 ◆
SFI-CNP Assur	742	720,39
S.G. France opport. C	1511,94	1482,29
S.G. France opport. D	1498,18	1468,78
S.G. Monde opport. C	1042,80	1022,35
S.G. Monde opport. D	1042,80	1022,35
Sicav Associations	2179,50	2179,50
Sicav 5000	491,72	478,56
S.I. Est	1383,84	1343,53
Silvafrance	800,02	778,61
Silvam	439,76	427,99
Silvarente	209,78	205,67
Silvinter	531,31	517,09 ◆
Sogenfrance C	1365,27	1338,50
Sogenfrance D	1298,14	1272,69
Sogépargne	373,68	318,55
Sogever	1138,42	1116,10
Soginter	1613,89	1582,34
Soleil Investissements	689,23	662,72
Solsôce D	2247,12	2241,52
State Street Act. Eur	12259,27	11844,71 ◆
State Street Act. Frce	11610,60	11272,43
St. Str. Act.Japon	1564,58	1511,65
State Street Emer. Mkt	2081,48	1981,41 ◆
St.Street OAT Plus	12346,68	11908,51
Stratégie Actions	1008,64	960,85
Stratégie Rendement	1599,07	1548,74
Synthesis	12629,56	12381,92
Techno-Gan	6597,57	6343,82
Thésora D	771,44	763,80
Trésor Plus	1505,84	1490,93
Trésor Trimestriel	1004,76	994,81
Trésoricic	156271,01	156271,01
Trilion	5044,77	4980,03
Uni-Associations	123,79	123,79 ◇
Uni-Foncier	1300,14	1260,43
Unifrance	834,56	808,33
Uni-Garantie C	1380,44	1354,70
Uni-Garantie D	1288,38	1262,39
Uni Régions	1595,04	1526,14
Univar	276,49	276,49 ◇
Univers Actions	1603,69	1584,77
Univers Obligations	1888,56	1853,35
Valorg	2367,98	2365,82
Valrual	31694,40	31678,56
Winterthur St-Honoré	249,83	238,50

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 21/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,3175	5,2965	5	5,60
Ecu	6,5285	6,5320	—	—
Allemagne (100 dm)	341,9200	341,6500	329	353
Belgique (100 F)	16,6135	16,6060	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,9900	304,8500	292	314
Italie (1000 lires)	3,3910	3,4035	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,9200	86,9100	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2485	8,2580	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3500	8,3505	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2465	2,2450	—	—
Suisse (100 f)	412,8500	412,1800	398	422
Suède (100 krs)	71,0300	71,1200	65	75
Norvège (100 k)	78,0200	78	73	82
Autriche (100 sch)	48,5840	48,5430	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1295	4,1345	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3800	—	—
Canada (1 $ can)	3,9512	3,9476	—	—
Japon (100 yens)	5,4040	5,4118	—	—

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 21/09
Or fin (kilo en barre)	66900	67300
Or fin (en lingot)	67200	67400
Napoléon (20f)	384	385
Pièce Fr (10 f)	300	—
Pièce Suisse (20 f)	389	391
Pièce Latine (20 f)	386	388
Souverain	489	491
Pièce 20 dollars	2520	2640
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	650	—
Pièce 50 pesos	2480	2500
Pièce 10 florins	403	404

Matif (Marché à terme international de France)
21 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 167 043

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,42	108,70	110,14
Précédent	109,36	108,68	110,08

CAC 40 A TERME
Volume : 29 047

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1904	1911,50	—
Précédent	1925	1934	1942

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Laurent et Marina Attali
ont la joie d'annoncer la naissance de

Margot,

le 18 septembre 1994.

190, rue de Grenelle,
75007 Paris.

– M. Jean-François Barsacq,
Et Mme, née Elisabeth Mayeur,
Alexandre et Mathieu,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Marion,

le 11 septembre 1994.

Anniversaires de naissance

– Un petit quart de siècle,

Marie-Ingrid.

Pour toi, c'est fête !

Mô et Fred.

*« Elle va libre et sans traces.
Comme le mouvement de la vie. »*
Wang Po.

Décès

– Hachemi Hanouz,
son époux,
Raïna, Peter et Bojidarka Anguelovi Marinovi,
ses sœurs et frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Violeta HANOUZ,
née Marinova,

survenu à Paris, le 17 septembre 1994, après trente-six ans de vie commune, faite d'amour et de bonheur ainsi que d'écoute, d'affection et de générosité à la famille et aux amis d'Algérie, de Bulgarie et de France.

Les obsèques auront lieu le 25 septembre 1994, à Sofia (Bulgarie.)

– Miléna Jannette-Walen,
son épouse,
Frank, son frère,
Ruth, sa belle-sœur,
leurs enfants,
Et tous ses amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Robert JANNETTE-WALEN,
ancien collaborateur
d'Irène Joliot-Curie,
directeur de recherche au CNRS,

survenu le 21 septembre 1994, à Paris.

L'incinération aura lieu le mercredi 28 septembre, à 9 h 30, au cimetière du Père-Lachaise.

10, rue de Navarre,
75005 Paris.

– Le président du conseil de surveillance,
Et les membres du conseil,
Le directoire,
Et les membres du personnel de la SA d'HLM Orly-Parc,
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean LACHOWSKI,

survenu le vendredi 16 septembre 1994.

Orly-Parc,
5, rue Bellini,
92806 Puteaux Cedex.

– Mme Francine Lecourt,
née Le Bars, son épouse,
Mlles Céline et Florence Lecourt,
ses *petites-filles,*
MM. les docteurs Yvon et Louis Le Bars,
ses neveux, et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Raymond LECOURT,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
urologue,

survenu le 20 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Marie-Mère, à Yerres (Essonne), à 14 h 30, le vendredi 23 septembre.

– Jean-François Dehecq,
président-directeur général de Sanofi,
Et l'ensemble des salariés de Sanofi,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel, à l'âge de soixante-cinq ans, de

Jean SIMON,

le 14 septembre 1994.

Entré chez Sanofi en 1975, il a dirigé depuis 1986 la cellule Essaimage, qui est à l'origine de la création et du développement d'un grand nombre de petites entreprises auxquelles il s'est dévoué sans relâche.

Il comptait dans la maison beaucoup de vrais amis qui s'associent à la douleur de sa femme, de ses enfants et de sa famillle.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église de Ciboure (Pyrénées-Atlantiques), le 17 septembre.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 24 septembre, à 9 h 30, en l'église Sainte-Isabelle, place de Bagatelle, à Neuilly-sur-Seine.

– On nous prie d'annoncer la mort de

M. Nicolas WEISBEIN,
professeur honoraire à la Sorbonne,
oblat de Saint-Benoît,

rappelé à Dieu le 20 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les funérailles religieuses sont célébrées ce jeudi 22 septembre, à 16 h 30, en l'église de Bréval (Yvelines), suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Un trentain pour le repos de son âme sera dit au monastère bénédictin de Chevetogne (Belgique).

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 28 septembre 1994, à 18 heures, en l'église Saint-Sulpice, 75006 Paris, à l'intention de

**M. Louis
BORDEAUX MONTRIEUX,**

rappelé à Dieu le 7 septembre 1994.

– *En souvenir de*

Anne CELLIER,

une messe sera célébrée le samedi 24 septembre 1994, à 10 heures, en la chapelle de l'institut de l'Assomption, 4, rue de Lubeck, 75116 Paris.

– Le président,
Et le *conseil d'administration,*
Le directeur et le personnel du CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie),
très peinés du décès de

Philippe HUET,
inspecteur général
des finances honoraire,
membre du bureau du CREDOC,
ancien vice-président,

survenu le 3 août 1994,

s'associeront, par leur présence ou par la pensée, à la messe qui sera célébrée en sa mémoire, le samedi 1er octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e.

– Une messe sera célébrée le mardi 27 septembre *1994, à 19 heures, en* l'église Saint-Pierre-de-Chaillot, 33, avenue Marceau, Paris, à l'intention de

Philippe de MONTREMY,

retourné à Dieu le 16 août 1994.

Anniversaires

– Il y a un an,
le 24 septembre 1993,

Bruno DYENS

nous quittait brutalement, à l'âge de vingt-quatre ans.

A ceux qui *n'ont pas oublié* son sourire et son regard clair.
Ses parents,
M. et Mme Robert Dyens,
demandent une pensée, une prière.

– Sofia. Paris.

Il y a cinq ans, le 23 septembre 1989, nous quittait

M. Stoïan KRISTEV.

Sa famille, ses amis, auront une fidèle pensée pour lui.

Souvenir

– Il y a cinquante ans, en août 1944,

Gabriel DEJARDIN,
lieutenant à la 2e DB,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,

entrait dans *Paris* libéré.

Il y a dix ans, le 14 août 1984, il disparaissait au terme d'une cruelle maladie.

Tristesse et souvenir des siens et de ses amis.

Communications diverses

– Le groupe d'études C.G. Jung de Paris *vous invite à participer à sa prochaine conférence : « L'amour impossible ou Narcisse tel qu'en lui-même »,* par Geneviève Guy-Gillet, analyste, membre didacticien de la Société française de psychologie analytique, le mardi 4 octobre 1994, à 20 h 45, 5, rue Las-Cases, 75007 Paris.

Soutenances de thèses

– Université de Paris-Sorbonne.

**Démographie politique
des pays arabes d'Afrique,**

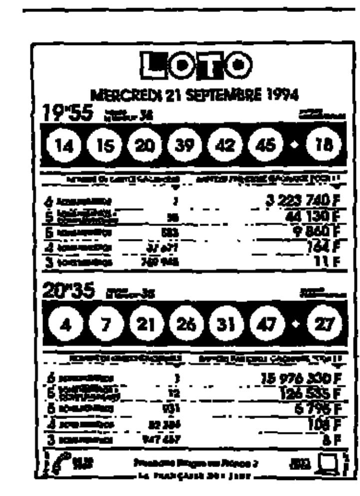
par Yves Montenay. *Dir.* : Gérard-François Dumont, 28 septembre, à *9 heures, salle des Actes,* 54, *rue Saint-*Jacques, Paris.

CARNET DU MONDE
15, rue Falguière,
75501 Cedex 15
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

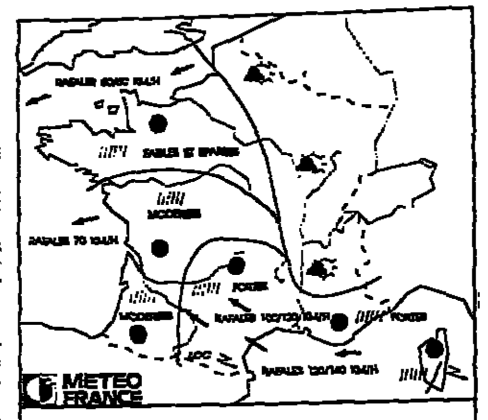
Toutes rubriques	106 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communications diverses	110 F
Thèse étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE 1994 VERS MIDI

LÉGENDE
ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX — PLUIE OU BRUINE — ORAGES
NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES — NEIGE — BRUMES ET BROUILLARD — SENS DE DÉPLACEMENT

Vendredi : fortes pluies et vent très fort sur le sud-est. – Sur les régions allant du nord au nord-est et au nord des Alpes, malgré un ciel bien nuageux, le temps restera sec. Sur le nord-est, c'est même l'impression de beau temps qui dominera. Sur le *reste de la France, du littoral de la Manche aux* régions méridionales,le temps sera le plus souvent *pluvieux. Ces pluies seront faibles à modérées au* nord de la Loire et près du littoral atlantique. Elles seront très abondantes près de la Méditerranée, principalement sur le Languedoc-Roussillon et sur les contreforts sud des reliefs. Cette zone de forte pluie se décalera vers la Provence en cours de journée. Ces pluies seront parfois orageuses.

Le vent d'est sera assez fort en Manche et sur l'ouest du pays avec des rafales à 80 km/h. Sur le sud-est, il sera très fort, atteignant jusqu'en mi-journée les 120, voire 140 km/h sur le littoral et dans le domaine de l'autan. *Il faiblira par la suite.*

Les températures matinales seront comprises *entre 12 et 20 degrés du nord au sud-est. L'après-*midi le mercure avoisinera les 25 degrés sur le sud *du pays et en Alsace, les 20 degrés ailleurs.*

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

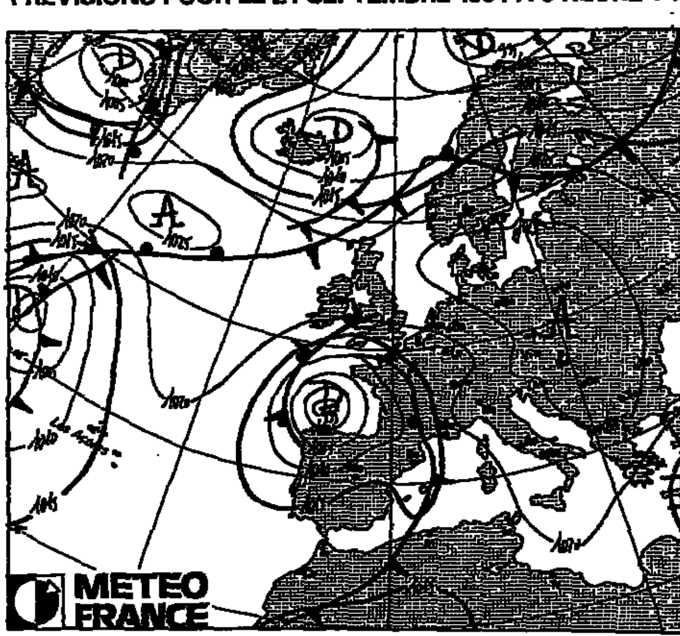
FRANCE	
AJACCIO	25/17
BIARRITZ	15/11
BORDEAUX	19/10
BOURGES	16/12
BREST	17/13
CAEN	17/11
CHERBOURG	16/12
CLERMONT-FER.	18/11
DIJON	16/12
GRENOBLE	15/11
LILLE	18/11
LIMOGES	16/10
LYON, BRON	14/13
MARSEILLE	17/15
NANCY	16/10
NANTES	18/10
NICE	17/15
PARIS	16/11
PAU	16/10
PERPIGNAN	19/13
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	19/10
ST-ETIENNE	13/12
STRASBOURG	19/10
TOULOUSE	19/12
TOURS	15/11

ÉTRANGER	
ALGER	32/19
AMSTERDAM	17/6
ATHENES	28/19
BANGKOK	35/26
BARCELONE	19/13
BELGRADE	24/11
BERLIN	16/10
BRUXELLES	17/9
COPENHAGUE	15/11
DAKAR	27/25
DUBLIN	16/5
GENEVE	15/12
ISTANBUL	26/20
JERUSALEM	28/17
LE CAIRE	35/23
LISBONNE	20/13
LONDRES	20/12
LOS ANGELES	23/17
LUXEMBOURG	15/9
MADRID	20/6
MARRAKECH	31/17
MEXICO	25/12
MILAN	16/12
MONTREAL	23/12
MOSCOU	25/9
NAIROBI	27/14
NEW-DELHI	34/23
NEW-YORK	28/17
PALMA-DE-MAJ.	26/18
PEKIN	24/10
RIO-DE-JANEIRO	–/–
ROME	24/21
HONGKONG	29/26
SEVILLE	34/13
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	14/8
SYDNEY	14/6
TOKYO	27/21
TUNIS	35/28
VARSOVIE	13/12
VENISE	20/15
VIENNE	19/12

Valeurs extrêmes relevées entre le *21-9-1994 à 6 heures TUC et le* 22-9-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 24 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

Pour des raisons techniques, nous ne sommes pas en mesure de publier la grille quotidienne de mots croisés de Guy Brouty. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir accepter nos excuses. Nous publierons la solution du problème numéro 6393 dans nos éditions datées dimanche 25 - lundi 26 septembre 1994.

JEUDI 22 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Hélène et les garçons.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Jeu : Disneyland Express.** Présenté par Fabrice et Adeline.
22.35 **Magazine : Sans aucun doute.** Présenté par Julien Courbet avec la participation de Sophie Favier et Marie Lecoq.
23.55 **Série : Paire d'as.** Vaudou.
0.50 **Journal et météo.**

FRANCE 2

13.45 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : *Dans la chaleur de la nuit.***
15.30 **Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.**
15.45 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.15). Les chanteurs d'orchestres.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.40 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 4.10).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invites : Céline Dion, Elie et Dieudonné, Luc Plamondon.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal.** Invité : Valéry Giscard d'Estaing.
20.50 **Journal des courses, Météo et Point route.**
21.05 ▶ **Magazine : Envoyé spécial.** Ils dansent le mia, d'Eric Lemasson et Eric Maizy ; Nos médecins à cœur ouvert, d'Hervé Hamon et Hélène Richard.
22.50 **Expression directe.** UPA.
22.55 **Cinéma : Ernest le rebelle.** ■ Film français de Christian-Jaque (1938).
0.35 **Journal et Météo.**

0.55 **Magazine : Le Cercle de minuit.** *Présenté par Laure Adler.*

FRANCE 3

13.00 **Magazine : Vincent à l'heure.**
14.50 **Série : La croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer.** En direct de Bordeaux. *Invités : Michel Fugain et* Richard Taxi.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Une jeune fille,* de Dan Franck.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 ▶ **Tout le sport.**
20.45 **Keno.**
20.50 **Cinéma : L'Avare.** ■ Film français de Louis de Funès *et Jean Girault (1979).*
23.00 **Météo et Journal.**
23.30 ▶ **Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire.** La Guerre des loups, de Jean-Michel Meurice et Maurice Najman. 3. Echec et mat : *d'Helsinki* au mur de Berlin.

CANAL +

13.35 **Cinéma : Big Man.** ■ ■ *Film britannique de David* Leland (1991).
15.25 **Documentaire : Vols au vent.** De Malcolm Penny.
16.05 **Cinéma : Hélas ! pour moi.** ■ ■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1992).
17.25 **Documentaire : Les Allumés...** *Mr. Yao et les crocodiles,* de Robert D. Clarck.
18.00 **Canaille peluche.**

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Jérôme Bonaldi, puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invitée : Naomi Campbell.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.15 **Sport : Football.** Montpellier-Monaco, match de la 10e journée du championnat *de France de D1, en direct ;* coup d'envoi à 20.30.
22.30 **Flash d'informations.**
22.35 **Cinéma : Jeux de guerre.** □ *Film américain de Phillip* Noyce (1992) (v.o.).
0.30 **Cinéma : *En cas de malheur.*** ■ Film français de Claude Autant-Lara (1957).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Cinéma : Annie Hall.** ■ ■ ■ Film américain de Woody Allen (1977, v.o., rediff.).
18.30 **Courts métrages : Coffee and Cigarettes.** De Jim Jarmush (v.o., rediff.).
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 ▶ **Documentaire : La Loi du collège.** Série de Mariana Otero.
20.00 ***Documentaire :* Mon képi blanc.** De Csaba Kardos et Martin Ledinsky.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : *Les enfants mal traités.*** Soirée proposée par Claus Josten.
20.41 ***Documentaire :* De la pédagogie noire.** De Brigitte Lemaine.
21.00 **Vidéo : *Recovered Diaries.*** De Lynn Hershman.
21.30 **Vidéo : Le Cas Schreber.** De Simon Pummel. *A propos du célèbre cas traité par Freud.*
21.45 **Débat** (et à 23.30).
22.00 **Cinéma : Les Noces barbares.** ■ Film franco-belge de Marion Hänsel (1987).
23.45 ***Documentaire :* Normalement...** D'Alexandra Pohlmeier (70 *min).*

M 6

13.25 **Téléfilm : La Brigade des urgences.** D'E. W. Swackamer, avec John Mahomey, Fionnula Flanagan.
17.00 **Variétés : Multitop.**

17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 ***Série : Code Quantum.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Passé simple** (et à 0.30). Présenté par Marielle Fournier. Hiroshima.
20.50 **Cinéma : Les hommes préfèrent les grosses.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1981).
22.30 **Cinéma : Pulsions.** ■ ■ Film américain de Brian De Palma (1980).
0.20 **Six minutes première heure.**
0.40 **Magazine : Fréquenstar** (et à 5.10). Michel Leeb (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Bernstein et la France (4).
20.30 **Fiction.** *Avignon 94 : Pour Yves Bonnefoy.* 4. Les découvertes de Prague.
21.32 **Profils perdus.** Pierre Emmanuel (1).
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Les yeux de la mélancolie* (3).
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 28 juin 1993 à *New-Haven,* Connecticut) : The School for Scandal, ouverture, de Barber ; Appala*chian Spring, de Copland ;* Symphonie no 4 en fa mineur op. 36, de Tchaïkovski, par *l'American Russian Youth* Orchestra, dir. Arnold Katz.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, *violon.*
23.00 **Ainsi la nuit.**

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Gérard Larcher, sénateur des Yvelines, groupe RPR, membre de la commission des affaires économiques, et Jean-Christophe Cambadelis, PS (« Le grand débat »).

O'FM, 19 heures : Simone Veil (« O'FM-*La Croix*»).

France-Inter, 19 h 20 : « Haïti : et maintenant ? » (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Amnésies rwandaises

CONDUITE par Hervé Brusini, une équipe de « La marche du siècle » est *retournée dans les traces sanglantes* des massacreurs du Rwanda. Elle les a poursuivis, pourchassés, et a rassemblé au total une jolie moisson.

Sous les yeux des journalistes, une fille de victimes *visite la maison familiale en* ruines. Dans une rue du village, elle rencontre la sœur du bourreau présumé de ses parents. Tu me reconnais ? Non. Elle ôte ses lunettes. L'autre se précipite alors : ah oui, c'est toi ! Et où est donc passé ton frère ? La sœur baisse les yeux : elle est sans nouvelles. Voici encore un membre présumé des « escadrons de la mort », retrouvé au coin d'un chemin. Il baisse les yeux, lui aussi. Non, il n'a *jamais entendu parler de rien.* Les milices ? Il n'est pas au courant. Dans un camp au Zaïre, un ex-conseiller de ministère fait front : fièrement, il s'affirme disposé à venir témoigner devant toutes les juridictions *internationales* que l'on souhaitera. Mais, en ce qui le concerne, il met quiconque au défi de prouver quoi que ce soit. « Qu'on les amène, ceux que j'aurais tué, qu'on les amène ! » Complétant cette étonnante galerie d'amnésiques, l'ancien président de la République par intérim a lui-même perdu la mémoire de ses appels au meurtre.

Nous passons le portail de la prison de Kigali. Sans commentaires, une femme lit pour la caméra quelques dépositions des détenus. Personnellement, j'ai tué peu de monde : pas plus *d'une centaine de personnes.* En ce qui me concerne, je n'étais qu'un subalterne, j'en ai tué quatorze. Et moi seulement dix. Et moi, personne, vraiment : quatre. Ainsi de suite. Debout dans la cour de la pri*son, un frêle procureur en che*mise blanche interroge les massacreurs supposés par fournées entières. Toute la famille de sa propre femme, explique-t-il, a été massacrée. Trouvera-t-il la sérénité néces*saire à sa mission ? Aucun* souci ! assure-t-il.

Jugera-t-on seulement ? De colline en colline, des rescapés, transformés en enquêteurs, *alignent* des noms sur de petits carnets. Mais on manque de *juges, d'argent, de tout. Alors,* qu'importe si les hommes de Cavada se prennent un peu pour des procureurs supplétifs : de ces massacres qui ne connaîtront sans doute jamais leur Nuremberg, il est amère*ment réconfortant* de voir les coupables ainsi tourmentés par l'œil de la caméra. Au passage, apparaissent dans toute leur banalité les rouages mécaniques d'un génocide, se dessine une méditation à vif sur les crimes de guerre et l'épuration, la justice et la vengeance, la nécessité et les difficultés de la « réconciliation nationale ». Autant de réflexions, on l'aura compris, qui peuvent trouver bien d'autres terrains d'application que le Rwanda.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■ ■ Ne pas manquer ; ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Côté cœur.**
6.30 **Club mini Zig-Zag** Alfred J. Kwak.
6.58 **Météo** (et à 7.13, 8.28).
7.00 **Journal.**
7.15 **Club Dorothée avant l'école.**
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 ***Feuilleton :* Haine et passions.**
9.40 **Série : Riviera.**
10.20 **Série : Le Destin du docteur Calvet.**
10.50 **Série : Tribunal.**
11.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
11.50 **Jeu : Une famille en or.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
13.00 ***Journal, Météo* et Tout compte fait.**
13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.** Salut les Musclés ; Arnold et Willy ; Les Infos *de Cyril Drevet ;* Clip ; Jeux.
17.50 **Série : Hélène et les garçons.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, La Minute hippique et *Météo.***
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Michel Duchaussoy (4e épisode). *Ignorant le plan des frères Volvani pour récupérer l'île familiale, Hélène reprend la gestion de l'hôtel.*
22.30 **Magazine : J'y crois, j'y crois pas.** Présenté par Tina Kieffer. Les aphrodisiaques ; les EMI (expériences de mort imminente). Invité : Roger Hanin.
0.10 **Magazine : Formule foot.** 10e journée du championnat de France de D1 : Nice-Nantes. Les autres matches : Saint-Etienne-Lyon, Rennes-Metz, PSG-Auxerre, Bordeaux-Strasbourg.
0.50 **Journal et Météo.**
1.00 **Jeu : Millionnaire.**
1.25 **TF 1 nuit** (et à 2.20, 3.25, 4.05, 4.35).
1.35 **Feuilleton : Cités à la dérive** (7e épisode).
2.30 **Concert : Visions de 1 à 7.** Œuvres de Britten, Huber, Tchérepnine, Arrieu, Dvorak, Jacob, *Mozart, Devienne, par le Trio* d'Argent.
3.35 **Documentaire : L'Aventure des plantes.** L'empereur et les envahisseurs.
4.10 **Série : Passions.**
4.45 **Musique.**
5.05 **Documentaire : Histoires naturelles.** Les Contes de la bécasse et de la bécassine.

FRANCE 2

6.00 **Dessin animé.**
6.05 **Feuilleton : Monsieur Belvédère.**
6.30 **Télématin.** Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 **Feuilleton : Amoureusement vôtre.**
9.00 ***Feuilleton :* Amour, gloire et beauté.**
9.25 **Magazine : Matin bonheur.** Invités : Françoise et Claude Hervé qui font le Tour du monde à bicyclette.
11.10 **Flash d'informations.**
11.15 **Jeu : Motus.**
11.50 ***Jeu :* Pyramide** (et à 4.00).
12.20 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 ***Météo*** (et à 13.35).
12.59 **Journal, Bourse et Point route.**
13.45 **INC.**
13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : *Dans la chaleur de la nuit.***
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Les princesses de la République. Avec Fabienne Thibeault, Michel Suly, Maren Berg, Chantefable, Desirless.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : *La Fête à la maison.***
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Jean Lefebvre et Naomi Campbell.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : Les Cinq Dernières Minutes.** Scaramouche, de Jean-Jacques Kahn, avec Pierre Santini, Pierre Hoden. *Enquête sur l'assassinat d'un escrimeur.*
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Têtes de l'art. Invités : Jean-Pierre Changeux *(Raison et Plaisir) ;* Emmanuelle Laborit *(le Cri de la mouette) ;* Monique Le Poncin, directrice de l'Institut de prévention du vieillissement cérébral ; Pierre Rosenberg, à propos de l'exposition Nicolas Poussin au Grand-Palais.
23.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Jacques Higelin. Avec France Gall, Louis Bertignac, Arthur H.
0.55 **Journal et Météo.**
1.20 **Magazine : Studio Gabriel** (2e *partie, rediff.*).
1.45 **Magazine : Envoyé spécial** (rediff.).
3.20 ***Dessin animé*** (et à 4.30).
4.35 **Documentaire : Urti.** Mamba.

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Premier service.**
7.15 **Bonjour Babar.**
8.25 **Continentales.** Euro hebdo, l'actualité en Russie ; A 8.30, Central Express ; A 8.40, Je me souviens, Un dimanche à la campagne (1949), de M. Bontemp ; A 8.55, Omniscience ; A 9.15, Hello Japan ; A 9.25, Eurokiosque.
9.40 **Magazine : Génération 3.** Présenté par Marie-Laure Augry. Paysages à la carte : le Choco, en *Colombie ;* A 10.10, Semaine thématique : La crise, les crises. 4. Le monde en crise. Invité : Anthony Rowley, historien. Document : Les Nouveaux Rapports de puissance, de Gérard Chaliand et Henri Tisserand.
11.10 **Magazine : Emplois du temps.**
11.45 **La Cuisine des *mousquetaires.***
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Divertissement : Vincent à l'heure.** Invité : Dany Brillant.
14.50 **Série : La Croisière s'amuse.**
15.40 ***Série : Magnum.***
16.30 **Les Minikeums.** Les Aventures de Tintin : le *Secret de la Licorne ;* Albert, le cinquième mousquetaire ; Il était une fois les découvreurs : Darwin et l'évolution.
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer,** en direct de Bordeaux. Invité : Jean-Baptiste Lafond.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Golf,* d'Alick A. Watt.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 ▶ **Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 ▶ **Magazine : Thalassa.** Cœur de docker, de Bernard Dus*sol, Guy Nevers et* Georges Pinol.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** *Invitée :* Nicole Croisille. Italie : l'île des maîtres ; France : les coqs de Vervins ; Sénégal : les gardes du corps.
22.50 **Météo et Journal.**
23.15 **Magazine : *Passions de jeunesse.*** Invité : MC Solaar.
0.10 **Court métrage : Libre court.** *D 14, de Frédéric Blasco.*
0.20 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.
0.55 **Musique : Cadran lunaire.** *J'attendrai* et *It's the Girl,* par l'Original Prague Syncopated Orchestra.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 12.29, 0.42).
7.00 ***CBS Evening News.***
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.25 **Ça cartoon.**
7.30 **Canaille peluche.** X-Men.
7.55 **Magazine : *24 heures*** (rediff.).
8.55 **Cinéma : La P'tite Amaqueuse.** □ Film américain de John Hughes (1991). Avec James Belushi, Kelly Lynch, Alison Porter.
10.30 **Flash d'informations.**
10.35 **Documentaire : *L'Arbre aux calaos.***
11.00 **Cinéma : Voulez-vous danser avec moi ?** ■ Film français de Michel Boisrond (1959). Avec Brigitte Bardot, Henri Vidal, Dawn Addams.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 ***Magazine : La Grande Famille,*** à Goussainville. La rentrée scolaire dans un lycée *de banlieue.*
13.30 **Le Journal de l'emploi.**
13.35 **Cinéma : J. F. partagerait appartement.** ■ ■ ■ Film américain de Barbet Schroeder (1992). Avec Bridget Fonda, Jennifer Jason Leigh, Steven Weber. *Une atmosphère vénéneuse et sensuelle.*
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois no 3.** ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1991). Avec *Joey Wang, Tony Leung, Jacky* Cheung.
17.35 **Documentaire : Les Allumés...** *Fanfares des Beaux-Arts en* concours, de Philippe Piazza.
18.00 **Canaille peluche.** Doug.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Bernard Lavilliers.
19.20 ***Magazine : Zérorama.***
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : L'Assassin du fond des bois.** De Charles Correll, avec Rosanna Arquette, Anthony Perkins.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.**
23.00 **Cinéma : Les Visiteurs.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1992). Avec Christian Clavier, Jean Reno, Valérie Lemercier.
0.45 **Cinéma : Kalifornia.** ■ ■ Film américain de Dominic Sena (1992). Avec Brad Pitt, Juliette Lewis, David Duchovny (v.o.).
2.40 **Cinéma : Métisse.** ■ ■ Film français de Mathieu Kassovitz (1993). Avec Mathieu Kassovitz, Julie Mauduech, Hubert Kounde.
4.10 **Cinéma : Le Milicien amoureux.** ■ Film franco-ukrainien de Kira *Mouratova* (1992). Avec Nikolai Chatokhine, Irina Kovalenko, Natalia Ralleva (v.o.).
6.05 ***Documentaire :* Elvis à Hollywood.**

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : *Histoire parallèle.*** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 17 sep*tembre 1944, commentées par* Marc Ferro et Francis M. Balace (rediff.).
17.55 ***Documentaire :* Chants sacrés du bassin méditerranéen.** *Les chants de la mémoire* (la Corse), de Sonia Cantalapiedra.
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Ville mong en Guyane.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
19.40 **Documentaire : Les Ponts du ciel.** De Waltraud Ehrhardt et Peter Obrist. *La plupart des Coréens sont bouddhistes ou chrétiens mais ils ont encore recours au chamanisme.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Cherche appartement, désespérément.** De Rolf Silber, avec Christoph Waltz, Anica Dobra. *Un modeste employé à la recherche d'un logement rencontre une jolie femme écervelée qui le persuade d'obtenir un luxueux appartement en se faisant passer pour un haut fonctionnaire. Pourquoi pas procureur de la République ?*
22.10 ▶ **Documentaire : Dermantzi.** *Un automne en Bulgarie,* de Malina Detcheva.
23.05 **Cinéma : Une passion.** ■ ■ ■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1969). Avec Max von Sydow, Liv *Ullmann, Bibi Andersson* (v.o., 101 min).

M 6

6.55 **Matin express** (et à 7.10, 8.05).
7.00 **Informations : M 6 express** (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.50, 11.45).
7.05 **Contact 6 Manager.**
9.05 **M 6 boutique** (et à 15.00). Télé-achat.
9.35 **Musique : Boulevard des clips** (et à 10.05, 11.00, 15.10, 1.40, 6.20).
11.15 **Série : Lassie.**
11.40 **Infoconsommation.**
11.55 **Série : Papa Schultz.**
12.25 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
13.25 **Téléfilm : A cœur perdu.** De Richard Lang, avec Jane Seymour, Tim Matheson.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 ***Série : Code Quantum.***
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Le Forcené de l'hôpital.** De Peter Levin, avec Harry Hamlin, Teri Garr.
22.30 ***Série : Mission impossible.*** L'Inspecteur Barney.
23.30 **Six minutes première heure.**
23.40 ***Musique : Dance Machine 4.*** Concert en direct du Zénith à Paris et de dix villes de France.
2.30 **Rediffusions.** Fréquenstar ; La Mémoire du peuple noir (Brésil) ; Cargo dans les îles ; Salzbourg, festival et contrepoint ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique: Le Rythme et la Raison.** Bernstein et la France (5).
20.30 **Radio archives.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** A la vitrine du libraire : Dictionnaire du jazz.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** A Chartres. A l'occasion du 800e anniversaire de la cathédrale.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Coda.** Inventaire (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Strasbourg) : Du cristal... pour grand orchestre... à la fumée pour flûte alto, violoncelle, grand orchestre et informatique, de Saariaho ; Corrente 2, de Lindberg ; Symphonie no 7 en ut majeur op. 105, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Divertissement pour hautbois, clarinette et basson, Concertino pour flûte, alto et double basse, de Schulhoff.
0.05 **Jazz club.** Par Claude Carrière. Concert (donné le 21 septembre au Bilboquet, à Paris) : Le septette de Jean-Loup Longnon, trompette, avec François Chassagnite, trompette, Guillaume Naturel, François Teberge, saxophones, Ludovic de Preissac, piano, Christophe Wallemme, contrebasse, Félix Simtaine, batterie.

Le Monde

PIERRE GEORGES

La diplomatie cacahuète

IL faut toujours câliner les dictateurs et les assassins. C'est de bonne diplomatie. Et Jimmy Carter est, sur ce seul plan, le meilleur des diplomates, le plus zélé des zélateurs.

C'est qu'il n'y est pas allé de main-morte, l'ancien président des Etats-Unis, dans sa volonté médiatrice entre Washington et Port-au-Prince. Il n'a, semble-t-il, pas eu de mots assez doux, de promesses assez floues, pour convaincre les chefs militaires haïtiens et le général Raoul Cédras d'éviter le conflit armé. C'est tout juste s'il ne leur a pas donné raison contre son pays, faisant connaître, dans un entretien accordé au *New York Times*, qu'il avait « honte » de la politique américaine envers le pouvoir haïtien.

A la paix comme à la paix. Pendant qu'un président en exercice, Clinton, dénonçait « *les dictateurs responsables d'une tragédie humaine, de viols, d'assassinats, de mutilations* », un président en retraite faisait sauter sur ses genoux le rejeton de l'exquis général Cédras. Pendant que l'un brandissait la foudre, l'autre balançait l'encens, conversant de choses et d'autres, la paix, la vie, la mort, avec l'exquise Mme Cédras, « *une femme de caractère, belle, mince et très attirante* », grâce à laquelle il a pu faire céder le général.

C'est beau comme l'antique, de la diplomatie de commissariat. Un vrai partage des rôles comme dans les feuilletons, au poste central de *Washington* : l'inspecteur Clinton qui cogne et l'inspecteur Carter qui console. Et c'est presque aussi crédible. L'inconvénient, avec ce genre de partition, c'est qu'elle ne trompe personne, et surtout pas les vieux tyrans de retour. Les généraux haïtiens ont fait ami-ami avec l'émissaire au grand cœur. Puis, dès le lendemain, pour ne pas perdre la main et les bonnes habitudes, ils ont lâché leurs sbires contre des manifestants, sous les yeux pacifiques des soldats américains.

Jimmy Carter triomphe, sauveur de paix à 70 % selon un sondage CNN effectué *illico presto*. Bill Clinton, pour n'avoir apporté qu'une modeste contribution à ce petit Munich sauce cacahuète, n'est approuvé que par 15 % des sondés. Les conseillers du président, les gens du département d'Etat qui n'avaient cessé de mettre Clinton en garde contre cette diplomatie sauvage, enragent. Et le président Aristide crie à la trahison des engagements.

Sans aller jusqu'à supposer que les Etats-Unis comptent ces temps-ci un président de trop, force est de reconnaître que cela ne fait pas grand genre. Ni pour le président qui est. Ni pour celui qui fut. Jimmy Carter a donc été invité à mettre un bémol à sa quête un peu désordonnée d'un Nobel de la paix. Et Bill Clinton médite sur l'ingratitude des foules soulagées et menace. A nouveau.

La télématique du *Monde* :
36 15 LEMONDE
36 17 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté de I à X

Le numéro du « Monde » daté jeudi 22 septembre 1994 a été tiré à 454 393 exemplaires

---

Le voyage du ministre des DOM-TOM en Océanie

M. Perben a reçu un accueil chaleureux en Australie et en Nouvelle-Zélande

A l'occasion d'un voyage qu'il a effectué à la mi-septembre en Nouvelle-Calédonie (il y a assisté à un comité de suivi de la mise en place des « accords de Matignon »), le ministre des DOM-TOM, Dominique Perben, a visité l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Il y a constaté que les relations avec ces deux pays, naguère en grave crise, se sont réchauffées au point de permettre d'envisager une « relation particulière ».

SYDNEY

de notre correspondante

Le ministre des DOM-TOM Dominique Perben et sa délégation ont pu constater que les relations entre Paris d'une part et Canberra et Auckland d'autre part ont désormais dépassé le cap de la normalisation, qui avait fait suite aux crises de 1985-1986, pour entrer dans une phase de coopération amicale. « *J'ai été très impressionné par la chaleur de l'accueil qui nous a été réservé et par la nette volonté du premier ministre* [australien] *d'avoir une relation particulière avec la France* », nous a déclaré M. Perben au lendemain des deux entretiens d'une heure qu'il a eus avec le ministre des affaires étrangères Gareth Evans et le premier ministre travailliste Paul Keating.

Déjà la rencontre de M. Keating avec François Mitterrand, en juin, à Paris, s'était très bien passée. De retour en Australie, le premier ministre est allé célébrer le 14 juillet à l'ambassade de France à Canberra et a porté un toast au président de la République. Et, désormais, Paris et l'Australie se consulteront régulièrement sur toutes les grandes questions. « *Comme avec la plupart de nos pays amis* », explique Dominique Perben.

Pourtant, ceux qui attendaient ici de nouvelles garanties sur la non-reprise par Paris des essais nucléaires ont été déçus : « *La position de la France est très claire*, a dit M. Perben ; *nous participons aux négociations d'un traité d'interdiction des essais nucléaires et souhaitons une prorogation inconditionnelle et indéfinie du traité de non-prolifération ; mais* [nous avons] *le souci de maintenir et de préserver sa force de dissuasion nucléaire* ». Le ministre n'a pas souhaité préciser si le « *maintien d'une force nucléaire* » pouvait se passer d'essais.

En Nouvelle-Zélande, le ministre des affaires étrangères, Don Mc Kinnon, a déclaré que « *la question* [nucléaire] *ne devrait plus être au centre des discussions* [bilatérales] ».

Le rôle de la France dans le Pacifique sud a, par ailleurs, été qualifié de « *légitime, vital et précieux* » par le ministre australien des affaires étrangères qui a même ajouté que « *plus la France sera présente... mieux ce sera* ».

M. Perben a annoncé à Canberra la volonté de Paris de participer à la mise en œuvre de mesures de protection de l'environnement décidées le 2 août lors du Forum du Pacifique sud. Le ministre a aussi rappelé les avantages présentés par la Nouvelle-Calédonie pour des investisseurs de la région soucieux de pénétrer le marché européen : tout produit y ayant eu une valeur ajoutée de 45 à 60 % peut être exporté en Europe sans barrière douanière.

FLORENCE DE CHANGY

Festival pluriculturel fondé en 1965

Le SIGMA de Bordeaux renaît de ses cendres

Le SIGMA de Bordeaux, qui avait failli disparaître en 1993 pour des raisons économiques (*le Monde* du 30 octobre 1993), aura finalement lieu cette année. Sa vingt-neuvième édition est fixée du 7 au 12 novembre.

Ce festival singulier, qui depuis 1965 promeut toutes sortes d'expériences artistiques – théâtre, danse, musiques, arts plastiques – accueillera, cette année, une quinzaine de spectacles dramatiques, musicaux et chorégraphiques. La majorité d'entre eux viennent de France, d'autres des Etats-Unis (avec notamment une nouveauté de l'Américano-Iranien Reza Abdoh), de Russie, de Belgique (avec le chorégraphe Jan Fabre) et d'Allemagne avec le Métathéâtre de Munich. Bartabas et son cirque équestre Zingaro seront là, dix ans après leur première apparition à Bordeaux. Une soirée dédiée à l'évocation de la carrière du Grand Magic Circus, préparée par Gérôme Savary, son fondateur, est également prévue.

Roger Lafosse, le fondateur de SIGMA, a donc obtenu de la municipalité bordelaise le financement qui lui avait été refusé l'an dernier. Le budget du festival était en 1992 de 5,5 millions de francs, dont 2,9 millions de francs de la Ville. Rappelons que les mêmes difficultés ont touché l'orchestre et l'Opéra de Bordeaux, contraints à un exercice réduit pour la saison 1993-1994 afin de rétablir leur équilibre financier (*le Monde* du 21 janvier).

Le conflit autour d'une biographie de Saint-Exupéry

Le tribunal donne raison aux héritiers

La 1re chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Jacqueline Cochard, a condamné, mercredi 21 septembre, Emmanuel Chadeau, auteur d'une biographie de Saint-Exupéry, et son éditeur, Plon, à verser solidairement 50 000 F de dommages et intérêts aux ayants droit de l'écrivain pour avoir publié dans cet ouvrage des textes inédits sans leur autorisation.

Au moment de la sortie du *Saint-Exupéry* d'Emmanuel Chadeau, prévue pour le 21 janvier, les héritiers (la famille Giraud-d'Agay) avaient saisi le tribunal et obtenu une suspension de la parution de l'ouvrage jusqu'au 24 février (*le Monde* des 25 février et 4 mars 1994). Ils réclamaient, en outre, une somme de 600 000 F pour contrefaçons, citations abusives, publication non autorisée de documents inédits, dénaturation de l'œuvre.

Si les juges ont retenu le grief de publication d'inédits sans autorisation ainsi que celui de dénaturation de l'œuvre – notamment « *par omissions ou ajouts* [...], *suppression ou jonction de phrases* » – et s'ils ont accordé des dommages et intérêts en ordonnant les rectifications nécessaires pour les prochaines éditions, ils ont cependant débouté les héritiers sur tous les autres points.

Fl. N.

Découvert par un paléontologue américain en Ethiopie

Un ancêtre de 4,4 millions d'années

Des scientifiques américains ont découvert en Ethiopie des ossements d'hominidé vieux de 4,4 millions d'années. Il pourrait s'agir, selon eux, du plus vieux de nos ancêtres, puisqu'il vivait plus d'un million d'années avant notre plus vieille aïeule connue, la fameuse Lucy. Le paléontologue américain Tim White (université de Californie), auteur de la découverte avec le Japonais Gen Suwa et l'Ethiopien Berhane Asfaw, précise cependant qu'il n'a pas pu déterminer, pour l'instant, si ce nouvel aïeul était ou non bipède.

Quand donc la lignée humaine s'est-elle séparée de celle des singes ? La question, qui n'a pas encore été tranchée avec certitude, divise les paléontologues. Seule certitude pour eux : c'est la bipédie qui fait l'homme (ou, plutôt, le pré-homme), et elle est apparue en Afrique. Lucy, l'*Australopithecus afarensis* qui fut découverte en 1974 par les Français Yves Coppens et Maurice Taïeb et l'Américain Donald Johanson, est incontestablement bipède. Elle vivait en Ethiopie il y a 3,2 millions d'années. Est-elle notre plus lointain ancêtre ? C'est là que les avis divergent (*le Monde* du 27 avril). La découverte de fragments osseux d'hominidés vieux de 4,4 millions d'années faite en 1993 près du village d'Aramis, dans la vallée de l'Awash, à 80 kilomètres au sud du site où fut trouvée Lucy, pourrait apporter de nouveaux éléments dans cette polémique.

Des fragments en mauvais état

Pour l'école française menée par Yves Coppens, du Collège de France, l'homme s'est séparé du singe il y a environ 8 millions d'années. Lucy, qu'il qualifie de « pré-australopithèque », ferait partie d'une branche séparée ultérieurement. Elle ne serait pas notre aïeule mais notre « cousine » et aurait vécu à la même époque que l'australopithèque, plus évolué qu'elle. Pour les Américains, en revanche, Lucy est une australopithèque et sa branche a bifurqué de la branche commune aux hominidés et aux singes il y a 4 à 5 millions d'années.

L'idéal, pour résoudre la question, serait évidemment de trouver les restes du « chaînon manquant », l'ancêtre commun de Lucy et des autres hominidés qui vivaient précisément à la période charnière qui a vu notre séparation d'avec les singes. Tim White et son équipe l'ont-ils découvert ? Rien ne permet de l'affirmer pour l'instant.

D'après l'article qu'ils publient cette semaine dans l'hebdomadaire scientifique *Nature*, les 50 dents et fragments d'os qu'ils ont mis au jour entre décembre 1992 et décembre 1993 appartiennent à 17 ou 20 individus. Leur étude a permis de déterminer qu'ils étaient probablement plus près des chimpanzés que Lucy (dont 52 ossements sur les 206 que comporte normalement un squelette de primate furent trouvés en 1974), bien qu'ils aient eu la même taille qu'elle (environ 1,20 mètre). Malheureusement, ces fragments d'os sont en très mauvais état, car ils ont été dispersés et brisés par des carnivores.

Aucun morceau de bassin ou d'articulation du genou n'a été trouvé. Eux seuls, pourtant, permettraient de déterminer avec certitude si leur propriétaire était ou non bipède. Une équipe renforcée se rendra sur le site cet automne pour tenter de lever le voile. En attendant, les ossements du nouveau venu, baptisé *Australopithecus ramidus* (du mot afar signifiant « racine ») par ses découvreurs, iront rejoindre les quelques ossements d'hominidés datés de 6,5 à 3,5 millions d'années déjà trouvés (1) mais trop fragmentés et rares pour permettre d'éclairer le débat.

JEAN-PAUL DUFOUR

(1) Dont une dent vieille de 6,5 millions d'années trouvée à Lukeino, en Ethiopie.

TF 1 : Patrick Le Lay et Patrick Poivre d'Arvor condamnés pour le montage d'une interview. – Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, mercredi 21 septembre, Patrick Le Lay, directeur de TF 1, et Patrick Poivre d'Arvor à 10 000 F d'amende chacun pour le montage d'une interview de l'ancien député Christian Estrosi, qui avait abouti à lui faire tenir des propos hostiles au Front national (FN). MM. Le Lay et Poivre d'Arvor devront payer solidairement 20 000 F de dommages-intérêts au FN, qui les poursuivait en diffamation et, ce qui est rarement ordonné par les juges, faire état de leur condamnation au journal de 20 heures lorsqu'elle sera devenue définitive. Le 16 mars 1993, TF 1 avait diffusé une phrase d'une interview de M. Estrosi qui laissait entendre que le FN était un parti dangereux et responsable d'attentats commis à Nice quelques mois plus tôt.

Le Monde

DES LIVRES

Jules Verne inédit

« Paris au XXe siècle », satire d'anticipation, avait échappé à la publication. Surprise : l'avocat fervent du progrès s'en est d'abord fait le procureur

PARIS AU XXe SIÈCLE
de Jules Verne.
Hachette/Le Cherche Midi éd., 218 p., 119 F.

Dans nos hymnes aux bonheurs de la lecture, il ne faut pas oublier cette joie rare : l'exhumation d'un inédit. C'est comme si un auteur disparu reprenait la parole pour un ultime post-scriptum, et lançait à ses fidèles un signe personnel, d'outre-tombe. Quand cet inédit posthume est signé Jules Verne, la curiosité s'ajoute à la jubilation. Qu'est-ce que ce géant du bricolage futuriste a bien pu inventer encore ? Pour dire quoi, qu'il n'ait déjà dit ?

La fièvre d'y aller voir est si forte qu'un doute la retient d'abord, comme devant les trop beaux hasards. S'il s'agissait d'une fausse joie, d'une mystification dont l'histoire de l'édition n'est pas exempte ? Bref, *Paris au XXe siècle* est-il bien de Jules Verne, vu que ses tiroirs durent être visités, à sa mort, avec un soin à la mesure des droits fabuleux qu'il laissait ?

La réponse est formelle : la copie qui a été retrouvée récemment est de Verne, à coup sûr. L'existence du manuscrit était connue, sous son titre, et d'une façon qui ne trompe pas : un refus de l'éditeur, en 1863.

« Du plus petit journalisme ! »

Jules Hetzel venait de publier *Cinq semaines en ballon*, un début au succès immense, et il attendait beaucoup d'*Hatteras*. Par un réflexe d'éditeur qui s'est perdu, et où le désintéressement commercial s'alliait à un souci bien compris de l'auteur, Hetzel pria Verne de renoncer à ce court pamphlet non prévu au programme. *« C'est du plus petit journalisme ! »* jugea-t-il. Bien que la formule sonnât durement aux oreilles de l'écrivain, Verne obtempéra. Son fils Michel eut quand même la prudence, à la mort de son père, en 1905, de signaler *Paris au XXe siècle* parmi les inédits. Contre-épreuve solide : certains détails et citations du manuscrit refusé réapparaîtront en 1875, volontairement ou au gré de réminiscences, dans *Une ville idéale*, satire du modernisme urbain, appliquée non plus à Paris mais à sa bonne ville d'Amiens. J'ajoute que la descendante de l'éditeur, Catherine Bonnier de La Chapelle, avait évoqué devant moi, après la guerre, ce brouillon disparu.



PHOTOMONTAGE D'ANDRÉ BOULZE

Aux raisons de son refus, Hetzel ajoutait : *« Cette chose si pénible et peu vivante »*. Là, il attigeait. C'était refuser le genre même de l'anticipation, et deux tendances constantes de son auteur déjà fétiche : le goût de l'énumération, qui se retrouvera dans toute l'œuvre ; et un pessimisme qui n'est pas inconciliable avec une adhésion exaltée au progrès scientifique. La noirceur de Verne n'est pas venue, postérieurement, de déboires personnels, comme l'ont écrit certains biographes. Elle est une donnée de sa nature et un produit de sa réflexion. *Paris au XXe siècle* pleure sur la mort des « humanités » littéraires et déplore l'affairisme fin de siècle, plus qu'il n'applaudit aux prouesses techniques dont seront remplis les romans suivants.

Premier choc que donne la lecture de cet inédit écrit au pas de charge : dès 1863, Verne a pressenti avec une exactitude stupéfiante en quoi la mécanisation changerait nos décors et nos mœurs en l'an de grâce 1960. Même s'il est vrai que le rythme des découvertes s'est accéléré et qu'il complique toute tentative d'anticipation, on voit mal quel auteur actuel de science-fiction oserait un tel bond en avant vers 2080, avec un tel aplomb, et autant de chances de tomber juste. On retrouve là le génie propre à Verne, qui lui fait déduire le futur, non d'une songerie les yeux fermés, mais d'une observation intense du présent. La minutie de ses constats et les effrois qu'il en conçoit servent de tremplins à son hallucination.

La préfiguration de ce que seront nos transports urbains est saisissante. Les extensions et raccordements du métropolitain que l'auteur suggère semblent avoir inspiré les RER, lignes transversales et autres rocades périphériques qui ont été effectivement aménagés depuis un siècle. Deux erreurs de pronostic confirment l'exactitude du reste : l'Ecole polytechnique n'a pas disparu en 1889, comme annoncé, et les métros ne sont pas propulsés à l'air comprimé, un peu comme le furent les courriers « pneumatiques », éliminés de nos jours, et leur poésie avec eux, par l'ubiquiste télécopie.

L'automobile individuelle à combustion interne se développe, sans toutefois provoquer les encombrements et pollutions dont Verne eût pu tirer un bel effet de repoussoir. La communication des messages profite de nouvelles techniques très proches de ce qui s'est réalisé, de même que le calcul assisté, à cette différence que la miniaturisation et la visualisation de notre fin de siècle n'ont pas été pressenties tout à fait. La présence de la « puce » et de l'écran informatique dans la vie quotidienne a échappé à la prophétie vernienne, alors que la conquête de l'espace et des fonds marins s'est en grande partie vérifiée.

Génocide culturel

Les voyages, extraordinaires ou non, portent au rêve. La sophistication de la bureautique, moins. Michel Dufrénoy, le héros porte-parole de *Paris au XXe siècle*, est noyé dans une population parisienne morose, pressée, obsédée de profit. Nourri de lettres classiques, poète et dramaturge à ses heures (comme l'auteur à ses débuts), Michel vit ses passions d'érudit comme des survivances condamnées. On lui demande d'écrire des textes utilitaires, appréciables en kilojoules, en vapeur d'eau. Le latin et le grec sont devenus des langues plus que mortes : enterrées. Verne s'en plaint avec un accent de tristesse qui en fait un précurseur éloquent de... Jacqueline de Romilly. Les traités de physique ont chassé Quinte-Curce des rayonnages Hachette. Tout ce génocide culturel s'accomplit à la diligence d'une banque « instructionnelle » omnipotente, comme si les successeurs des frères Pereire avaient remplacé en totalité le ministère de l'éducation nationale. Les attardés du classicisme et de l'art pour l'art, à qui l'auteur s'identifie et pour qui il prend fait et cause, n'ont plus d'autre fonction que de bateleurs. A la maison, le règne de la mécanique et de la finance a réduit bibliothèque et instruments de musique à des meubles escamotables. *On dîne sur le piano.* L'électricité tonitruante a saccagé la musique, déjà compromise par... Verdi et Wagner. Elle est désormais serinée par des amplificateurs, dans des salles de dix mille places !

Bertrand Poirot-Delpech

Lire la suite page IV

Saint-Simon le Grand

SAINT-SIMON OU L'ENCRE DE LA SUBVERSION
de Cécile Guilbert.
Gallimard, coll. « L'infini », 168 p., 85 F.

Le noble de haute lignée pleure la mort du duc de Bourgogne, héritier présomptif du trône, reste fidèle, contre vents et marées, à Philippe d'Orléans le Régent et, à l'instar de son vieux père, se voue à la mémoire de Louis XIII. Mais il condamne le despotisme tracassier et pervers de Louis XIV et fustige l'esclavage doré des courtisans idolâtres. L'homme se nourrit de cette haine, s'engloutit dans l'écriture clandestine, obsédé par l'envers d'un règne qui le fascine et dont seule la mort de sa femme très aimée peut un moment le détourner. Et cet unique amour – repos d'une unique exécration – règle définitivement la question de sa sexualité : *« Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit ! »*

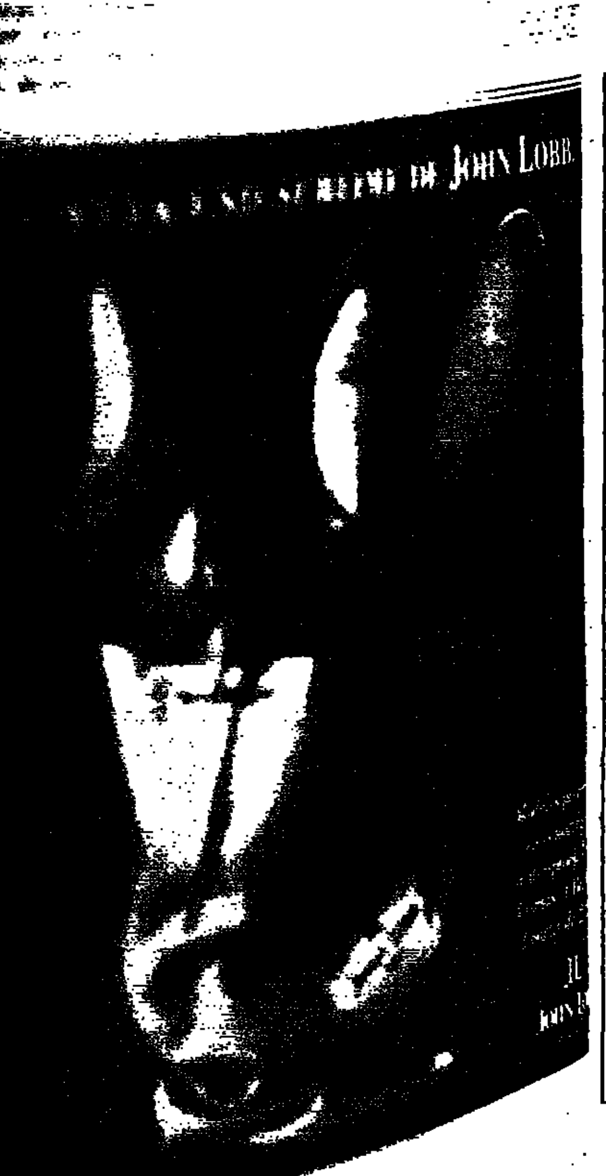
Cécile Guilbert, heureux auteur d'un subtil et tonique *Saint-Simon ou l'encre de la subversion*, a raison de se passionner pour l'écrivain. L'homme est dévoré par son œuvre et en jouit avec voracité. Aux aguets d'un siècle sans pareil, l'immense petit homme consigne le flot d'une parole harcelée par un regard impitoyable. Un massacre à la poinçonneuse.

Un monstre et un dieu

Sa raison de vivre, c'est la vérité qu'il traque, haletant d'un désir sans commune mesure avec celui de la chair. Anthropophage halluciné (neuf mille personnages se bousculent dans ses *Mémoires*), il dépèce les moindres indices, arrache les masques des statues décapitées, laissant les nerfs à vif sous l'emplâtre des fards et la poussière des perruques. Savoir, deviner, révéler : au-delà de tout respect humain, de toute hypocrisie, il violente les corps et les âmes. Saint-Simon vécut jusqu'à quatre-vingts ans, diariste maniaque, sentinelle boulimique, malingre insecte surhumain transfiguré par le souvenir d'un *« continent englouti »* dont il ranime avec frénésie les cadavres : *« Il faut que celui qui écrit aime la vérité jusqu'à lui sacrifier toutes choses. »* Merci à Cécile Guilbert de nous dire d'emblée que l'écrivain est un monstre et un dieu. Les *Mémoires* et la vie de Saint-Simon ne font qu'un. Il triple son espace de vie : voir, écrire, retrouver. Louis de Rouvroy naît à son personnage et à son destin en 1691 – il a quinze ans – *lorsqu'il* croise pour la première fois le regard du Roi Soleil, cambré pour l'éternité, au seuil de *« deux septennats »* d'une fin de règne-« Maintenon ». A dix-neuf ans, Saint-Simon (1675-1755) entreprend la rédaction des *Mémoires* : une folle entreprise. Le graphomane va *décaper les forteresses, décanter les rituels.* Il triche avec le spectacle pour mieux capter la réalité. Une main qui se crispe dévoile plus qu'un discours. Caché dans un réduit, Saint-Simon a décidé de *tout* dire et n'a cure d'une gloire immédiate. Dans sa forme définitive, son œuvre date du siècle des Lumières et sera lue bien plus tard.

Hugo Marsan

Lire la suite page III



HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Le miroir de Stendhal

L'INCONNU DU TEMPS QUI PASSE
de Jacques Laurent.
Grasset, 266 p., 120 F.

LA littérature est plus rapide que le TGV ou même que le Concorde. Nous pouvons aller, en quelques phrases, de Syracuse à Vancouver, ou de notre siècle finissant à celui de Spinoza, le philosophe d'Amsterdam qui était de la génération de Mme de La Fayette et qui voulait « réformer l'entendement ». Autre façon de voyager *ou de dire : vous mettez* le *« miroir »* de Stendhal sur les bords de l'autoroute ou dans les couloirs de l'aéroport Charles-de-Gaulle, et vous regardez passer vos personnages, votre fantôme ou votre double, peut-être ; en tout cas, quelqu'un qui vous ressemble, mais qui s'éloigne et se confond avec *l'Inconnu du temps qui passe*... C'est justement le titre du dernier roman de Jacques Laurent, pour lequel ce genre littéraire fait de nous *« les éternels apprentis du changement »*.

« Je doute toujours des biographies, parce que je suis persuadé que toutes les vies présentent des aspects qui défient l'analyse et obligent l'historien à tricher », écrit Jacques Laurent dans le présent ouvrage. L'existence est, en effet, beaucoup plus extravagante ou surprenante que les gens ne l'imaginent. Et le métier des romanciers, c'est précisément d'imaginer... L'histoire débute dans le taxi qui emmène Philippe, le mari de Virginie, à l'aéroport de Roissy. Le chauffeur et le client échangent des compliments sur leurs belles-mères respectives, dont riment les prénoms : Marguerite et Aphrodite. Et déjà l'on retrouve l'humour et la fantaisie de Jacques Laurent... Philippe n'ose tout de même pas avouer à son interlocuteur qu'il fut à la fois l'amant de la mère et de la fille. Rien de mieux que les taxis pour le monologue intérieur, quand la conversation du chauffeur finit par vous lasser. Philippe se remémore les ambitions de sa jeunesse : il voulait ressembler à Valmont, le héros des *Liaisons dangereuses*. Il avait des prétentions à *« l'immoralisme »*, comme d'autres rêvent d'être les champions de telle ou telle *discipline*.

A Roissy, c'est un matin de grève. Lorsque les avions ne partent pas, rien de mieux que les aéroports pour remuer des souvenirs et faire des rencontres. Philippe se rappelle que, de Biarritz à Venise, en passant par Florence, il utilisa avec Virginie le savoir amoureux qu'il tenait d'Aphrodite. Promenant son désœuvrement à Roissy, il engage la conversation avec le premier venu, pharmacien militaire et lieutenant-colonel en retraite, avant de rencontrer *« des yeux verts »* capables d'allumer des incendies et qui « se prénomment » Louise. Cette *« fiancée canadienne »*, professeur de gymnastique dans le civil, si je puis dire, et dont le « futur » ou le « promis » s'appelle Arsène, excite aussitôt la convoitise du héros. Louise et Philippe feront l'amour dans un appartement de Saint-Denis. Au passage, le lecteur sera renseigné sur les particularismes de cette ville, dont les bouchères sont *« belles et antipathiques comme des Joconde sans sourire »*... Quant à Virginie, elle fait partie de ces personnes tellement singulières *« qu'il faut les regarder comme le profane regarde une aurore boréale »*. Elle a rompu ses relations diplomatiques *« avec la réalité quotidienne »*. Elle *« raffole des mauvais souvenirs »* et ne conjugue pas *« le verbe aimer »* comme tout le monde.



BÉNÉRICE CLEEVE

La deuxième partie du roman nous transporte au XVIIe siècle, sur les canaux d'Amsterdam. Parce que Julius-Léopold Van den Enden, le très riche homme d'affaires, parrain de Virginie, désire en savoir davantage sur son ancêtre, Affinius Van den Enden, l'épouse de Philippe se découvre des talents de médium. Et voici que, par l'entremise de Virginie, Marianne Van den Enden, la fille d'Affinius, raconte sa vie lointaine. Comment Spinoza prenait des leçons de latin chez son père, réputé pour détenir des connaissances universelles. Comment elle flirtait avec le philosophe, entre deux conversations sur *« l'essence et l'existence »*. Comment elle vint à Paris, pour recevoir des *« leçons de sensualité »*, s'initier à toutes les frivolités et terminer son éducation de demoiselle. Jacques Laurent nous dépeint dans le détail les polissonneries du siècle. Il s'amuse. Et nous également. Hélas ! Marianne fut mêlée à la conspiration que son père et le chevalier de Rohan tramaient contre Louis XIV. Et, comme toujours, la tragédie remplaça l'insouciance. Car, le plus souvent, les gens sont *« pareils à des enfants qui jouent dans un champ sans voir monter l'orage »*.

NOUS faisons des allers-retours entre notre époque et celle de Louis XIV. Nous surprenons Philippe qui médite, après un réveil tardif, sur la beauté des nuages dans *« un ciel léger »*. Ensuite, il ira déjeuner avec le parrain de Virginie, lequel ne tolère pas l'idée de mourir et d'être un jour évoqué *« à l'imparfait »*. C'est assurément le temps le plus sombre de la langue française... Quant à Philippe, *« il se fréquente »* depuis une cinquantaine d'années, mais il ne sait presque rien *« sur lui-même »*. Il préfère sans doute *« s'ignorer »* et ne pas réformer son entendement. C'est *« l'inconnu du temps qui passe »*... En 1674, quand le complot fut démasqué, à la suite d'une trahison, Marianne vécut des journées d'affolement et de détresse. Mais elle éprouva *« la coexistence des sentiments »*. Elle s'aperçut que les plaisirs et les chagrins pouvaient se confondre comme les diverses couleurs du ciel et méconnaître les *« catégories »* dans lesquelles les enfermait Spinoza. Le chevalier de Rohan, Affinius Van den Enden, la jeune femme elle-même furent successivement arrêtés et mis à la Bastille. Marianne et son père furent pendus, tandis que le chevalier de Rohan montait sur l'échafaud.

Tout cela incite Julius-Léopold Van den Enden à croire en la vie éternelle, puisque les morts reviennent pour relater leurs mésaventures terrestres. Mais Philippe révèle au *« parrain »* la supercherie commise par Virginie. Pour « ressusciter » Marianne, elle est allée tout simplement se documenter à la Bibliothèque nationale, sur « l'affaire » du chevalier de Rohan. Je vous laisse le soin de découvrir le dénouement de ce livre attrayant et savoureux, dont le Temps est sans doute le principal personnage. Apprenez seulement que l'histoire se termine à Roissy, là où elle avait commencé. Décidément, les aéroports... Nous le savions déjà, mais Jacques Laurent nous le confirme une fois encore : le roman est la meilleure école de la fantaisie.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

La société des rongeurs

MÉMOIRES D'UN RAT
(Szczur)
d'Andrzej Zaniewski.
Traduit du polonais par Christophe Jezewski et Dominique Autrand, Belfond, 272 p., 120 F.
NOS FRÈRES DES TÉNÈBRES. LE RAT
de Michel Dansel.
Critérion, 220 p., 52 ill. couleur, 120 F.
ROMAN DE GARE CONTEMPORAIN
(Czytadlo)
de Tadeusz Konwicki.
Traduit du polonais par Maryla Laurent, Robert Laffont, 232 p., 119 F.

C'ÉTAIT une initiative hardie, presque kamikaze, pour un romancier que de choisir comme « héros » un animal qui, unanimement, ne soulève que la répulsion. Le rat ! *« Une créature insolite et méconnue,* prévient Andrzej Zaniewski, *car, lorsqu'il s'agit des rongeurs, l'homme est plus soucieux de chercher les moyens de les combattre que d'étudier leur comportement, leur psychisme et leur sensibilité. C'est un roman à sensation et tout rempli de mystère ; en effet, autour des nids de rats et à proximité de leurs trous se déroulent nombre de tragédies, de drames et d'aventures... Les expéditions d'Héraclès, les malheurs d'Œdipe, les voyages d'Ulysse, le désespoir de Niobé, la mort d'Antigone, les destinées des dieux, des Titans et des hommes se rencontrent, s'entremêlent et s'unissent dans la conscience d'un être qui a tout juste la taille et le poids d'un cœur d'homme. »*

Lecteurs, si vous éprouvez un dégoût irrépressible pour cette race maudite, inutile d'ouvrir ce livre. Je ne veux pas avoir la responsabilité des nausées et autres désagréments qui s'ensuivraient. Mais si vous savez maîtriser votre racisme antirongeurs, si vous êtes curieux de toutes sortes de gens et de littératures, bouchez-vous fermement le nez et plongez dans l'égout (plutôt que dans la souricière), pour lire ces *Mémoires d'un rat*, certainement la première autobiographie d'un de nos frères très inférieurs. Une vie de rat... De la ténèbre de la naissance à la ténèbre de la mort, ceci n'est ni un livre de zoologie ni une fable ratolâtre, bien qu'on perçoive constamment chez l'auteur de ce livre étrange et sarcastique un colossal effort de compréhension pour cette espèce dont le destin accompagne constamment celui de l'homme dans ses *« caves, entrepôts, greniers à céréales, poubelles et vide-ordures, dépotoirs, écuries, casernes, prisons, fermes, égouts, barrages, cuisines et garages* [qui] *sont devenus leurs repaires et peut-être même le berceau d'une nouvelle civilisation à venir »*.

Le plus étrange, c'est qu'on se surprend, à force de voir la souricière du côté du rat, à prendre, bien malgré soi, le parti de cet être répugnant et féroce, assoiffé de sang et de cadavres, pas différent de millions d'autres représentants de son espèce, un être vivant sans charme particulier, sans nom, sans nationalité, nouveau personnage de roman qui, de la cave de la boulangerie où il est né en passant par les égouts, les trains, les navires et les charniers, va connaître, sans les partager, les guerres et les bouleversements de la vie des hommes de son temps. Un être vivant, dont on nous décrit avec une précision, une empathie extrême, les sensations et les perceptions, mais qui semble totalement privé de sentiments. Ou du moins incapable de les exprimer. La tendresse, connaît pas !

Ce qui domine dans sa vie, c'est la menace permanente des ennemis, du poison, des pièges, la peur omniprésente de la mort qui le fait fuir sans cesse devant les hommes, devant les chats, devant les rats ses pareils, toujours prêts à s'entredéchirer, à s'entredévorer. A fuir devant ses père et mère qui ne le reconnaissent plus dès qu'il a quitté le nid, devant ses enfants même, toutes ces fournées de ratons affamés et ratophages qu'il procrée avec la première femelle en chaleur qui lui tend son arrière-train. Car, dans cette société-là, qu'on ne peut même pas appeler polygame, on se dit qu'il vaut mieux être rat que rate, même si les femelles interchangeables cohabitent parfois en paix.



COLLECTION VIOLLET

« Lui et nous sommes des habitants du cosmos. »

ETRANGE Zanewski, qui, en moraliste narquois, a choisi de bousculer, d'écœurer, de mordiller le cerveau de son lecteur dans un roman grinçant et insolite, finalement attachant. On l'imagine, en observation devant un élevage de rats, cet auteur encore inconnu, ce précieux pas dégoûté, né à Varsovie en 1940, qui a, semble-t-il, digéré les métaphores de Kafka, Eliot, Joyce, Grimm et Orwell, et qui, au-delà de l'anthropomorphisme, s'en prend à ce que nous croyons être notre spécificité, notre individualité. *« Lui et nous sommes des habitants du cosmos, nous respirons la même atmosphère terrestre, nous appartenons au même ordre, celui des mammifères, tous dotés du même type de cerveau, de cœur et d'estomac, avec le même processus de fécondation et de reproduction. »* Rats de tous les pays, cessez de vous entredévorer ! Qui l'entendra ? *Les rats*, pourtant, ont l'ouïe fine.

Dans cette entreprise, internationale, de réhabilitation d'un animal maudit, il faut noter aussi la réédition du livre de Michel Dansel, rat de bibliothèques et de cimetières bien connu depuis son étude sur *les Cimetières de Paris* (Fayard, 1973), qui se prévaut d'avoir fondé, il y a vingt ans, *« l'Académie internationale du rat non loin des égouts de la Sorbonne »*. Il prend la défense de ce rongeur, et retrace toute son histoire, montrant à travers les cultures, les religions, la sémantique, comment il s'est « incrusté » dans notre langue, nos légendes, notre littérature. Une somme ratologique sur *« cette authentique merveille de la nature qui a huit millions de globules rouges et douze mille globules blancs »* qu'on nomme vulgairement rat d'égout, et qui peut manger *n'importe quoi*.

QUI est-il, dans le dernier roman de cet autre romancier polonais qu'est Tadeusz Konwicki, ce héros-narrateur *qui ressemble comme un jumeau à celui de la Petite Apocalypse* ? Chargé par ses camarades dissidents *de s'immoler* par le feu, devant le Palais de la culture de Varsovie, lors de la visite du secrétaire général du « parti frère » (à condition de *trouver des allumettes* qui fonctionnent), il semble avoir survécu à l'apocalypse. Quinze ans ont passé, l'histoire *est allée* vite, laissant le jeune homme d'hier vivre, dans un *état* second, comme dans un rêve semi-éveillé, douloureux, nauséeux, *les lendemains* de l'effondrement d'un régime rongé de l'intérieur.

Mais pendant les travaux, l'existence *continue... Les mafias* se battent entre elles, les anciens membres de la police secrète ont pris leur part du gâteau laissé par le communisme et sont *devenus trafiquants* ou banquiers, les sectes et les partis se disputent le marché ; et l'*esplanade du Palais* de la culture offert par Staline – ce *« défunt architectural »*, comme l'appelle Konwicki – s'est transformé en un gigantesque bazar où les représentants de toutes les nations de l'Europe de l'Est vendent des parfums *français, des tanks*, ou du plutonium ! C'est un nouvel absurde polonais du passage d'une époque à une autre qu'explore, narquois et désespéré, Konwicki, *dans cette capitale* délabrée, tout entière en travaux de restauration, mais jonchée de cadavres. Le *monde* post-communiste semble avoir une gueule de bois permanente devant les formes du passé. Tout comme le narrateur *qui, un lendemain de cuite*, se fait réveiller par des policiers qui l'accusent d'un meurtre. Dans *sa chambre, en effet, gît* le cadavre d'une jeune femme nue, peut-être sa dernière conquête de la veille. Qui, de temps à autre, va réapparaître, *bien vivante*, avec chapeau et voilette, pour s'évanouir de nouveau et le laisser aux prises avec un commissaire questionneur.

Comment vivre une vie nouvelle avec le *cadavre* de l'ancienne ?, se demande l'auteur de cette farce triste, pris comme dans le piège (à rats ?) de tous les clichés *sentimentalo-politiques* d'un banal « roman de gare », à trame *pseudo-policière, et les miettes d'une individualité désagrégée. Czytadlo,* littéralement « un truc à lire », *un livre facile*, qui correspond bien à une époque où le roman, nous dit l'auteur, ne peut qu'exprimer des clichés. Et qui s'arrête, épuisé, au milieu d'une phrase : *« Je veux me lever et... »* Et quoi ? A *suivre*.

Noir rébus

Une fable brillante de Camille Laurens où le lecteur doit accepter de ne pas tout savoir

LES TRAVAUX D'HERCULE
de Camille Laurens.
POL, 204 p., 110 F.

Camille Laurens, qui s'est d'emblée imposée avec deux remarquables romans, *Index* et *Romance* (1), continue d'égrener les chapitres de ses livres successifs comme une sorte de grand répertoire alphabétique. Elle aime les rébus, les messages chiffrés, les jeux de miroir où se confondent fiction et réalité, les récits-gigognes qui s'engendrent l'un l'autre. La voilà parvenue à la lettre L, qui mérite une station prolongée : L comme Labyrinthe. Et comme Livre : le « bouquin » servant à caler une armoire et qui recèle un fascinant fait divers, l'encyclopédie dont les pages manquantes, arrachées, permettraient de décrypter une énigme, enfin le manuscrit du texte en cours. Des indices font écho aux romans précédents : la prédilection pour la musique – notamment le chant –, pour les voitures de collection. Mais aussi des repères purement formels, comme GK 1991 – un matricule, ici ? – qui, renvoyant au dénouement violent de *Romance*, annonce un jeu de massacre sur la carte du Tendre.

C'est en effet la tentation du « polar » – *« un genre bref »*, selon *Index*, *« tracé moins au crayon qu'à la gomme »* – qui domine dans *les Travaux d'Hercule* : mystère, vague exotisme, pouvoir suggestif des références mythologiques. Une étrange personne, qui cache son nom et masque son visage derrière une voilette, charge un détective, choisi pour son prénom – *Jacques* –, d'enquêter sur un disparu dont l'identité ne lui est pas révélée. Pour cela, il doit se rendre outre-mer, à Zigliara, en Mogdoulie, une ville presque ensablée dans une lagune imaginaire, mais qui pourrait être proche des « colonnes d'Hercule ».

Pour croquer les portraits de la petite « colonie », la verve de Camille Laurens, moins cocasse et attendrie que dans la saga familiale de *Romance*, se fait caustique, qu'il s'agisse de l'écrivain Boulequier, flanqué de son chien Kronenbourg, ou de Tarin, directeur du centre culturel, *« quasiment le seul à connaître le prénom de Bossuet ou de Mme de La Fayette »*.

C'est à une absence brutale et inexpliquée, celle d'une famille française (Simon Chambon, le bibliothécaire, Laure Nemours, sa femme, et leur enfant Tristan), que s'attache la filature de Jacques André, le « privé ». Prétextant des repérages cinématographiques, celui-ci, accompagné de sa femme Hélène, s'installe provisoirement dans la maison des disparus.

Traces impalpables

L'enquête s'effiloche, mais bouleverse sa vie : tandis qu'Hélène, frémissante, amoureuse, s'éloigne de lui, il s'éprend lui-même de l'image à demi rêvée de Laure. Elle a peut-être été victime d'une mort violente, mais ses traces, insistantes, impalpables, imprègnent encore les lieux : une statue de glaise, une voix sur une cassette oubliée, quelques images tremblantes sur un film d'amateur. L'amour n'est jamais loin du danger, puisqu'il oscille entre l'angoisse de voir mourir ce qu'on aime et la pulsion qui mène au crime passionnel. En arrière-plan du roman, *« le théâtre de Claudel, des cassettes de Verdi et le livret de Carmen... »*.

Peu importe l'enquête du privé, simple *« chasseur de lieux, (...) passeur de phrases »*. Si loin qu'il aille, il apporte tout au plus la preuve que *« tout ce qu'on invente finit par être vrai »*. « La Voilette » est peut-être l'auteur de ce livre, qui fait voir dans l'écriture un exutoire à la douleur et dans l'héroïsme la réponse à une faute jamais expiée, comme, pour Hercule, le meurtre de Mégarée et de ses enfants...

Fable brillante et obscure, comme *le Grand Sommeil* – dont Chandler lui-même avouait qu'il n'avait pas la clé –, ce polar au second degré, dont l'ironie (*« qui, de toutes les manières de souffrir, est la plus noble »*) laisse entrevoir une vibrante nostalgie, ne manquera pas de séduire le lecteur *« ténébreux, inconnu »*. Même si ce dernier, aux prises avec *« l'auteur, paresseux, retors et paranoïaque »*, doit renoncer à son propre désir : tout savoir.

Monique Petillon

(1) Tous deux chez POL, en 1991 et 1992 (voir « le Monde des livres » des 15 février 1991 et 31 janvier 1992). Le second vient de faire l'objet d'une édition en poche (Pocket, n° 2 736).

Minutieux Christian Oster

Avec un humour glacé et une précision obsessionnelle, l'écrivain interroge, décompose, dissèque quelques moments d'une vie banale



DELPHINE WARIN

Christian Oster : en solitaire.

LE PONT D'ARCUEIL
de Christian Oster.
Ed. de Minuit, 252 p., 95 F.

Christian Oster publie son troisième roman aux Editions de Minuit (1). On voit mal dans quelle autre maison cet écrivain aurait mieux sa place, dans quelle autre histoire éditoriale (2) son projet romanesque pourrait plus logiquement s'insérer. Même s'il n'y a pas, clairement repérable et identifiable (sauf à simplifier outrageusement les choses), une ligne, une école ou un genre Minuit, il y a, en revanche, des livres et des auteurs dont on sait bien qu'ils ont là leur place, non du tout en groupe, mais individuellement ; une place qui leur est, ailleurs, souvent disputée ou contestée.

La manière de Christian Oster est donc originale, et s'il a lu ses pairs et aînés, de Minuit et d'ailleurs, il avance en solitaire, sur un chemin qui lui est propre.

Le narrateur du *Pont d'Arcueil* raconte minutieusement, avec un scrupule qui honore son obsession de l'exactitude, quelques jours de sa vie : jours ordinaires, particulièrement ordinaires, au cours desquels une femme, Laure, le quitte, et une autre, France, se fait attendre. Fluctuant entre deux pôles psychologiques élémentaires, il est le sujet de ce chagrin et de cette attente. *« Spécialisé »*, comme il le dit lui-même non sans quelque emphase, *« dans le difficultueux apprentissage de la vie »*, mais n'ayant qu'un goût modéré pour celle-ci, ce narrateur, comme celui du précédent roman d'Oster, n'est personne, ou plus exactement il est n'importe qui : *« Je me sentais petit, informe, sans poids dans un univers qui, paisiblement, sans ostentation, donnait toute la mesure de sa puissance. »*

Echo muet

Cette puissance, c'est le pont d'Arcueil, objet barrant le paysage urbain et s'imposant, selon divers angles, au regard, qui est commis à l'incarner. Seul point de permanence au sein d'un monde qui s'étiole, d'une réalité travaillée par un funeste principe d'incertitude, le *« brave aqueduc (...), avec ses faux airs de sphinx, jouait pesamment aux énigmes »*. Il est là, posé au milieu d'une banlieue fantomatique, écho muet des heures grises qui s'écoulent à l'ombre de son *« ampleur »*. Pour le narrateur qui en détaille la vacuité, ces heures sont occupées à regarder, avec les yeux de l'imagination, la nuque de Laure s'éloignant sur le *« quai B »*. Il rencontre aussi quelques voisins, un chien, et Catherine, avec laquelle il noue une brève et peu empressée aventure amoureuse.

Situation simple donc, minimale, d'une banalité dont nul romancier, *a priori*, ne voudrait faire son bien. Mais Christian Oster, lui, par la voix de son narrateur, dissèque cette frêle série d'épisodes, avec un souci disproportionné du détail. Interrogés, décomposés, les moments de son aventure prennent une importance démesurée, où la rigueur logique frôle le délire interprétatif : *« Il m'apparaissait (...) assez douloureusement, que, par la seule volonté du temps, plus France avait des chances de revenir, plus Laure en avait de s'éloigner. Et qu'en revenant trop tard, même, la première risquait d'entraîner la disparition, au-delà d'une quelconque ligne d'horizon, de la seconde. Cette manière dont l'une effacerait l'autre ne constituerait évidemment pas un réconfort. Au-delà de l'horizon, je ne contrôlerais plus la progression de Laure, de même que sa possible réapparition sur un autre mode. Le retour de France, en réalité, représentait une menace qui, de nouveau, me rendait problématique son attente. »*

L'horizon que l'écrivain dessine et désigne avec un soin si minutieux n'a, on le comprendra à la lecture de cette citation, d'autre réalité que mentale. Le vrai réel, celui du monde, n'est qu'un espace réduit, dont seule *« quelque découpe du temps* [est] *propre à compenser l'indifférenciation »* – comme le constatait déjà le héros de *l'Aventure*.

La phrase de Christian Oster est à la fois précise, jusqu'à l'obsession, et funambulesque, à la limite de la rupture ou de l'incorrection, chargée d'une imperceptible ironie, d'un humour glacé. Elle est alourdie, surchargée, par tous les scrupules mis en œuvre pour fixer un sens fuyant, constamment indécidable. Ce qu'elle veut donner à lire et à éprouver, c'est la vertigineuse improbabilité de tous les événements minuscules, successifs ou simultanés, dont chaque vie est tissée.

Patrick Kéchichian

(1) Après *Volley-ball* (1989) et *l'Aventure* (1993), « le Monde des livres » du 9 juillet 1993.

(2) A l'occasion de la sortie du livre d'Anne Simonin, *les Éditions de Minuit, 1942-1955* (IMEC-Éditions), des manifestations sont organisées en octobre, notamment une exposition – ouverte les 15, 16, 22 et 23 octobre, à l'IMEC (25, rue de Lille, 75007 Paris) –, une rencontre à la librairie La Palatine (jeudi 27 octobre à 18 h 30, 5, rue Palatine, 75006 Paris) et des débats sur la jeune génération des écrivains publiés chez Minuit (à la Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, 75007 Paris, le 19 octobre à 18 h 30) ou sur les débuts de la maison (au Centre Pompidou, le 26 octobre à 21 heures).

Saint-Simon le Grand

Suite de la page I

Comme Proust à qui Cécile Guilbert le compare, il saisit l'ampleur délirante de son projet, y sacrifie les jours, compte les nuits, comme Proust projetant son existence dans la littérature, contemplant le néant dont elle s'abreuve (*« Tout passe, tout s'élève, tout s'avilit, tout se détruit, tout devient chaos »*, écrit-il) et – comme Proust encore dont la *Recherche* est hantée par les *Mémoires*, qu'il pastiche superbement –, Saint-Simon fait de son œuvre-fleuve *« un lieu de méditation sur la cruauté des temps, un havre de pérennité mythique, un refuge contre l'actualité »*.

Incompris, mondains et solitaires, le *« petit duc »* et le *«petit Marcel »* se hissent sur les échasses du temps et convoquent *« la littérature comme stratégie de subversion »*. Leur écriture se soumet à la passion du réel, baroque, luxueuse, s'insinuant avec virtuosité dans les replis, illuminant l'opacité, débusquant le secret, drôle, redoutable, jouissive. Cécile Guilbert nous invite à une *« cure Saint-Simon »*, au nom d'une réhabilitation, pour en finir avec la légende, pour affirmer avec Suarès que Saint-Simon *« est bien plus qu'historien : il a fait l'histoire : elle est à jamais selon lui »*, mais surtout pour mieux se prémunir contre la *« farce répétée depuis les origines »*.

Cécile Guilbert est une lectrice intelligente, elle est d'abord un écrivain. Trépidante, impatiente, imagée, souple, acérée, sa phrase exprime tout le suc d'une lecture passionnée. Amoureuse vigilante des *Mémoires*, Cécile Guilbert a le même goût de la vérité que son idole. Son *Saint-Simon* est un premier plaisir qui en appelle un autre, lent et dévorant. Quoi de plus voluptueux en ces temps de féroce platitude que de se plonger dans l'œuvre du *« plus anachronique de nos écrivains* [qui] *pourrait bien être notre premier moderne »*. Saint-Simon le Terrible épie sa proie dans les ténèbres d'une galerie des Glaces sans tain, détecte la perversion des comportements mais est *« capable, par le fait même d'écrire, de se hisser au-dessus d'elle pour la désigner ainsi »*. Deux siècles plus tard, Proust, tapi derrière les vitres du Grand Hôtel de Balbec, devine – dans un sursaut de désespoir orgueilleux – que seule l'écriture comblera son désir d'Albertine.

Hugo Marsan

Femmes d'impudeur

LE DERNIER AMANT
de Maren Sell.
Stock, 186 p., 89 F.
LE PEIGNOIR
de Catherine Cohen.
Seuil, 154 p., 75 F.

Voici certainement le roman le plus choquant de la rentrée, *le Dernier Amant,* de Maren Sell. Il choquera, moralement, ceux qui ont une vision conventionnelle des rapports amoureux. Mais il laissera aussi « en état de choc » les autres, ceux pour qui tout est possible, tout est à inventer, et qui, pourtant, sont incapables d'affronter *leur vérité avec l'extraordinaire impudeur* de Maren Sell. Une *impudeur tranquille.* Donc infiniment dérangeante, et, pour le lecteur, d'une brutalité inouïe.

Déjà auteur de deux romans (1), Maren Sell, qui est aussi éditeur, n'avait rien publié depuis treize ans. Et elle revient avec ce livre de « crise », écrit dans une sorte d'urgence, de nécessité : celle de décrire, dans la plus grande *nudité, l'histoire d'un désir interdit. Si son héros était un homme, le mot « interdit » serait* superflu. On lui substituerait le charmant « démon de midi », qui pousse un monsieur entre deux âges à la recherche d'une jeune femme, le rend insistant, vaguement ridicule parfois, mais jamais dégoûtant. Plutôt touchant.

En revanche, Lotte, l'héroïne du *Dernier Amant,* attendrira peu d'hommes (trop inquiétante) et peu de femmes (trop lucide sur son désir). A quarante-cinq ans, elle tombe *amoureuse d'un jeune homme de vingt-deux ans, Martin. Circonstance aggravante,* sa propre fille aime ce jeune homme. Une « femme honnête » n'hésiterait pas : elle chasserait bien vite ses « mauvaises pensées » pour ne songer qu'au bonheur de son enfant. Ces stéréotypes réconfortants n'ont rien à voir avec l'univers de Lotte. *Elle veut ce garçon, elle* le *désire jusqu'à* l'obsession, jusqu'au malaise. Elle le montre, elle s'expose, et, sans biaiser, elle dit à Martin ce qu'elle attend de lui. Celui-ci refuse, la repousse tout en restant dans son entourage, intrigué, fasciné.

Lotte ne le laissera pas en paix jusqu'à ce qu'il *«consente »,* et Maren Sell *ne cache rien de ses gestes, de ses ruses, de ses provoca*tions, en un singulier récit qui *ne saurait être résumé,* sous *peine* de devenir banal. Si l'on veut savoir ce qui, dans une société se croyant libérée de tout pour ne réfléchir à rien, fait vraiment scandale, il faut simplement lire, en abandonnant tout *a priori, le Dernier Amant.*

Le Peignoir, le premier roman de Catherine *Cohen,* est, apparemment, *moins scandaleux. Son thème* est *proche, mais* évite le tabou *majeur,* car les protagonistes ont le même âge. Une femme retrouve un des ses amis de jeunesse, tombe passionnément amoureuse de lui, et celui-ci « en profite », veut se faire aimer sans rien donner.

Il aurait tort de se priver, cet homme. On peut toujours compter sur le *masochisme des femmes, leur morbidité,* leur bovarysme, et leur triste héritage : *l'idée qu'elles sont* faites pour « attendre » (c'est parce qu'elle est en rupture avec tout cela que l'héroïne de Maren Sell est si passionnante). Rien de neuf, donc, dans le roman de Catherine Cohen ? Si, juste un « détail ». Ce n'est pas un homme qui peint le tableau, mais une femme qui décrit patiemment, longuement, ses lâchetés, *ses renoncements, son consentement* à la *perversité de l'autre,* ce *plaisir trouble de la souffrance,* qui ramène toutes *« les douleurs enfouies ».* C'est parfois insupportable. Comme tout ce qu'on fait dans la honte de soi. Dans *le Peignoir,* une femme regarde « ça » en face.

On pourra reprocher à Catherine Cohen d'être parfois plus « plaignante » que choquante, contrairement à Maren Sell. On pourra déplorer – ou, au contraire, approuver –, *chez l'une* et *l'autre, un certain lyrisme. Mais qui pourra* leur dénier le courage ? Celui de dire une vérité romanesque que personne ne veut entendre : la parole des femmes sur leur désir, sur le sexe, a le droit d'être choquante, brutale, scandaleuse. Le privilège de « la littérature scandaleuse réservée aux hommes qui *aiment les hommes* et *racontent leurs nuits » est désormais entamé.* Par des femmes. Cela risque de ne pas plaire, ce qui semble être le dernier souci de Maren Sell et de Catherine Cohen. On osera les en remercier, au risque de ne pas plaire non plus.

Josyane Savigneau

(1) *Mourir d'absence*, Grasset, 1978 ; *l'Amour d'après*, Belfond, 1981.

Désirs volés

Un enfant au seuil de l'adolescence s'éprend d'un couple d'hommes : par la grâce de Patrick Drevet, cette passion a l'évidence de l'amour pur

DIEUX OBSCURS
de Patrick Drevet.
Belfond, 196 p., 98 F.

Il y a trois ans, Patrick Drevet publiait un recueil d'essais où, avec modestie mais précision, il tentait d'analyser ce qu'on peut appeler son principe poétique. Ses *Huit petites études sur le désir de voir* (1) évoquaient la solitude de la lecture, la sensualité des matières dès lors qu'on les observe passionnément, la plénitude du silence dans le vagabondage des villes, les gestes simples et raffinés des artisans, les émerveillements que suscite le corps humain. Il isolait des éléments épars dans toute son œuvre romanesque et, en les dépouillant de toute intrigue, soulignait, avec naturel et évidence, son originalité. Le livre fut remarqué non seulement par la critique et par les libraires, mais, fait plus singulier, par les universitaires. Récemment, Jean-Pierre Richard consacrait, dans la *Nouvelle Revue française*, une longue étude au style de Patrick Drevet et, plus particulièrement, à ses souvenirs d'enfance et d'adolescence (2). On imagine aisément l'enthousiasme que Gaston Bachelard aurait éprouvé devant cette perception du monde, si les caprices du temps lui avaient permis de prendre connaissance de cet écrivain unique.


S. BASSOULS/SYGMA

Patrick Drevet : un combat avec l'impossible.

Un public fidèle

Patrick Drevet est seul dans le paysage littéraire français. Il est seul, non pas parce qu'il n'est pas lu. C'est, au contraire, un des rares romanciers de sa génération à posséder un public, régulier, sincère, authentique. Un vrai public : pas celui que draine une émission de télévision ou un engouement parisien, arbitraire, fortuit et passager. Son public lui est plus fidèle que son premier éditeur. Il le lui restera, parce qu'il sait que cet écrivain est de ceux qui respectent son travail, ses lecteurs et la littérature. Mais c'est précisément cette haute idée que Patrick Drevet se fait de son métier qui le rend solitaire.

Chacun de ses romans est un combat avec l'impossible : la description infinie des sensations de l'instant, de l'ivresse du désir, de l'enchantement des sens. Désirs que la société rend plus ou moins licites, désirs volés à l'indifférence dominante, désirs arrachés à l'oubli. *Le Visiteur de hasard* (3), notamment, était un réquisitoire contre les préjugés étouffants de la médiocrité. Avec son *Rire de Mandrin* (4), en s'essayant au roman historique, il réinventait ce genre, pour lui inhabituel : le bandit de grand chemin devenait, sous sa plume, l'apôtre de la liberté, de la rêverie, de l'amour illimité.

Les personnages de Patrick Drevet portent toujours en eux leur enfance intacte. L'enfant a un temps extensible, parce qu'il est, paradoxalement, maître de son rythme, ce qui ne manque pas d'exaspérer ses éducateurs. Plus vite ! Plus lentement ! Ce sont les ordres que tout enfant entend à longueur de journée. Chaque enfant est un miroir où viennent converger et se déposer les éclats d'une vie échappant aux adultes. *L'enfant fige le monde qui s'enfuit. L'écrivain se souvient de cette miraculeuse* capacité qui fut notre lot à tous, que nous nous consacrions à la littérature ou non. Dans *le Gour des abeilles* (5), dans *la Micheline* (6), Patrick Drevet a admirablement décrit cette grâce de l'enfance et de l'adolescence : la grâce de rêverie.

Et l'enfant veut aussi être délivré de sa condition : fasciné par les adultes, modèles ou repoussoirs, il les contemple pour les imiter, les adorer ou les combattre. *Une chambre dans les bois* (7) avait déjà *mis en scène* un enfant *amoureux* d'un adulte, dans le décor onirique d'une forêt du Jura. Patrick Drevet montrait alors ce qu'il devait à Giono, mais aussi à Gracq, dans une sorte de sensualité impérieuse et bridée à la fois.

Dans *Dieux obscurs*, un enfant au seuil de l'adolescence s'éprend d'un couple d'hommes. Prisonnier du carcan provincial et trivial d'une famille petite-bourgeoise très ordinaire, il découvre que l'amour ne prend pas seulement l'aspect stéréotypé d'un homme et d'une femme jeunes qui rendent publics leurs ébats, comme des oiseaux qui paradent avant la noce de printemps. Au couple charmant mais commun de Franck et Solange, dont les gestes érotiques sont longuement décrits, s'oppose celui que forment Serge et Paulin. Le petit Damien admire ces *« dieux obscurs »* qui le hanteront jusqu'à l'âge adulte. Se détachant du groupe de ses frères et cousins, Damien affirme sa particularité : au milieu des niaiseries grivoises qu'éveillent en eux la gêne et le trouble sexuel, il s'abandonne à une véritable volupté de la pure présence. *« Il lui suffirait de les apercevoir de loin, de les savoir arrivés, de penser qu'ils étaient là, et l'espace aurait plus de densité, le temps plus de fébrilité. Une jubilation circulerait dans l'air, dans la lumière, dans la nuit même. »*

Rêve brisé

Rien d'inquiétant dans cette passion, ni même de provocant. On n'est, à talent égal, ni chez François Augérias ni chez Tony Duvert (8). C'est une apologie de la pureté du désir qu'écrit Patrick Drevet.. Lorsque l'enfant se sent prêt à *« mourir de confusion »* en entendant la voix de Paulin, *« d'une tessiture sombre mais toute pailletée d'éclats »*, il rejoint, en l'ignorant bien sûr, les passionnés de l'amour pur, les troubadours de l'« Amour de loin ». Serge et Paulin deviennent, devant son regard, des *« héros venus d'un autre monde »*. La perfection de leur amour appartient *« à un ailleurs »*. Qu'il les vénère en acrobates dans un sous-bois ou s'étreignant dans la pénombre de leur appartement parisien, ils sont pour l'enfant l'incarnation du *« désir nu, se renvoyant à lui-même, indéfiniment tendu »*.

Malheureusement, ce vert paradis a une fin terrestre. Serge abandonne Paulin pour une Isabelle. Damien, dans cette infidélité, voit la mort de l'enfance. Rentrant dans la norme, la banalité, l'ordre, Serge satisfait le groupe familial qui désormais l'absorbe et, plus encore que son ami Paulin, trahit l'enfant, trahit l'enfance, brise le rêve, bafoue l'idéal. Mais la littérature et la mémoire triomphent en restituant leur force.

René de Ceccatty

(1) Gallimard, 1991.
(2) Dans le numéro de novembre 1993.
(3) Gallimard, 1987.
(4) Belfond, 1993.
(5) Gallimard, 1985.
(6) Hatier, 1990. Ce livre, qui a reçu le prix Charles-Exbrayat, est réédité chez Gallimard.
(7) Gallimard, 1991.
(8) Respectivement auteurs du *Vieillard et l'enfant* (1949) – sous le nom d'Abdallah Chaamba – et de *Quand mourut Jonathan* (1977), tous deux publiés aux Editions de Minuit.

Jules Verne inédit

Suite de la page I

Tous ces pronostics avérés sont avancés avec autant de nostalgie préventive que Verne montrera, par la suite, de confiance dans le progrès. Bien qu'il ait à peine trente-cinq ans, et qu'il débute, on lui voit un passéisme grognon tel qu'il se rencontre, d'habitude, en fin d'existence. A son goût, la langue française ne fait que se dégrader depuis le XVIIIe siècle, excepté chez Hugo, son dieu. L'artiste ne sera plus, n'est déjà plus, qu'un commerçant. Les vertus guerrières ont suivi le sort des humanités : les armes perfectionnées démonétisent la bravoure ancienne. A la campagne, l'air n'est plus ce qu'il était. Même les femmes ne sont plus comme avant. La peinture, n'en parlons pas ! Les journalistes vont devenir plus nombreux que leurs lecteurs. Les arbitrages à l'amiable feront disparaître la profession d'avocat. L'Académie ne comptera plus un seul homme de lettres... La prédiction tourne au réquisitoire, à l'imprécation désolée.

Verne n'a pas tout à fait imaginé la télévision telle que nous la connaissons. Mais l'auteur de théâtre en qui il s'est rêvé, et dont ses dialogues portent la marque, a deviné que le spectacle deviendrait affaire d'Etat subventionnée, et laminée par les impératifs industriels. Il a subodoré l'équivalent de ce que seront les *soap operas*, *sit-com*, adaptations à la commande et à la chaîne, scénarios collectifs, banques de répliques, etc. A son avis, le gigantisme technologique et financier engendrera une fragilité que nous ressentons, en effet, avec angoisse. Verne n'exclut pas que des disettes s'ensuivent. Certains hivers rudes, il ne nous resterait plus à manger que du pain de glands !

A suivre *Paris au XXe siècle*, l'Apocalypse est au bout. Le phare de l'immense port de Grenelle a beau se dresser à cinq cents pieds en l'air, il n'éclaire aucun avenir enviable.

Il est symptomatique que le héros achève son inventaire de notre avenir par une nuit de neige dans un cimetière. Il verse une larme sur les tombes de Cherubini, Chopin et La Rochefoucauld. Même la *Mélancolie* sculptée par Pradier tombe en ruine. Le saule désiré par Musset perd ses feuilles.

C'est Brulard découvrant Paris du haut de Montmartre, Jules Romains puisant, dans les amoncellements d'immeubles haussmanniens, ses pressentiments unanimistes, mais sans les enthousiasmes de l'un et de l'autre. L'auteur qui aura le plus chanté l'ingéniosité de son époque a donc commencé par se dire inquiet du lendemain, accablé d'avance, indigné. Avant de s'évanouir dans la neige, le héros forme le souhait qu'un déluge de feu engloutisse ce Paris inhumain du siècle à venir.

On peut chipoter, comme le fit Hetzel : Verne est tombé d'accord qu'il cherchait encore sa voie et sa voix, qu'il enchaînait des gammes. Les échappées échevelées seraient pour plus tard. Mais le coup d'œil satirique sur les conséquences redoutables de la technique de son temps est prodigieux d'intuition. La prophétie vernienne qui s'est le mieux vérifiée, c'est sans doute sa crainte, si présente aujourd'hui, que l'humanité ne perde, au jeu du progrès, un certain art de vivre.

Bertrand Poirot-Delpech

★ Signalons également la réédition de *Jules Verne, initié et initiateur,* un essai de Michel Lamy, (Payot, coll. « Histoire », 294 p., 130 F, en librairie le 4 octobre) et la parution, pour la première fois en volume séparé, de *le Comte de Chanteleine,* un récit de Jules Verne qui fut publié, en 1864, dans la revue *le Musée des familles* (Editions Joca Seria, 127 p., 100 F).

Fausse Sagan

LA COUETTE
de Camille Todd.
Seuil, 140 p., 69 F.

Fort judicieusement, Camille Todd nous donne la clé de son premier roman : *« Bien sûr, maintenant, ça m'aurait fait plaisir de ne plus être seule. Et ce soir-là, en ricanant, je me suis dit comme ça que, comme ma couette c'était ma vie, partager ma couette, ce serait vraiment partager ma vie. »* C'est l'histoire d'une orpheline de dix-huit ans (sa mère vient de mourir) qui planque son chagrin sous son duvet et, faute de communiquer avec un père hyper débordé par son boulot de publicitaire, prend sa première plume pour nous conter au quotidien le malheur d'être une petite fille riche et oisive, en quête du grand amour. Un remake de *Bonjour tristesse...* sans la grâce. Alice a des préoccupations (surcharge pondérale, donc jeans récalcitrants), une copine sympa, des opinions sur *« ... notre monde, et qu'il est nul et injuste à chier... »*, Alice *« habite derrière les Invalides, rue Saint-Dominique, Salon, salle à manger et salle de bains lavabo-double »*. Comme elle le constate elle-même avec une courageuse lucidité, *« chez nous, c'est pas la misère. Les problèmes y sont ailleurs »*. Les problèmes, ce sont, par ordre décroissant, la cicatrice laissée par la mort de la mère, le père maladroit (*« Mon père a un humour décapant. Du vrai détergent pour chiottes »*), des études sans passion, un ennui chronique à se réfugier sous la première couette venue, en l'occurrence le corps poilu de Vincent, merveille des merveilles, peintre d'avenir (*«Sur ses toiles... on découvrait toutes les nausées qu'il avait dans sa tête »*), qui, admis à la Villa Médicis, la quitte pour une bohème confortable. Nous ne dévoilerons pas les événements qui jalonnent cette éducation sentimentale douillette. De toute façon, Alice avait *« toujours voulu faire délinquante »* et c'est raté. Quarante ans après, on relit avec plaisir *Bonjour tristesse.* Sagan signait, très jeune, un roman de qualité. Camille Todd, jeune maman d'une petite fille, croit écrire comme elle suppose que parlent les adolescentes d'aujourd'hui :

-Salut tout le monde ! a jeté Sabine pendant que Paul nous servait un verre de vin.

-Merci beaucoup, j'ai dit, very hypocrite because j'ai horreur de cet alcool.

Jeu ? Parodie ? Nous laisserons à l'auteur de *la Couette* la responsabilité de son projet : *« Quand on a rien de nouveau à dire, y a qu'à dire la même chose de manière prétentieuse. »*

H. M.

La sélection du Médicis

Les membres du jury Médicis ont rendu publique leur première sélection en vue des prix qui *doivent être attribués lundi* 21 novembre.

Pour le Médicis français, les huit titres en lice sont : *Immobile dans le courant du fleuve*, d'Yves Berger (Grasset) ; *l'Archange perdu*, d'Isabelle Jarry (Mercure de France) ; *les Jardins publics*, de Gilles Leroy (Mercure de France) ; *la Rosita*, de Jean-Pierre Milovanoff (Julliard) : *Belle mère*, de Claude Pujade-Renaud (Actes Sud) ; *la Mélancolie du géographe*, de Brigitte Paulino-Neto (Grasset) ; *Port-Soudan*, d'Olivier Rolin (Seuil) ; *Du cœur et de l'affection*, de Jacques Teboul (Seuil).

Huit titres concourent pour le Médicis étranger : *l'Amour, langue étrangère*, de Julian Gloag (Gallimard) ; *Burzukh*, de Juan Goytisolo (Gallimard) ; *le Dictionnaire de Lemprière*, de Lawrence Norfolk (Grasset) ; *Veille de l'amiral*, d'Augusto Roa Bastos (Seuil) ; *A la merci d'un courant violent*, de Henry Roth (L'Olivier) ; *Oswaldo Cruz, le magnifique*, de Moacyr Scliar (Belfond) ; *Congrès*, de Botho Strauss (Christian Bourgois).

Enfin, huit titres sont sélectionnés pour le Médicis essai : *Raison et plaisir*, de Jean-Pierre Changeux (Odile Jacob) ; *la Beauté du geste*, de Catherine David (Maren Sell - Calmann-Lévy) ; *Pour Jean Prévost*, de Jérôme Garcin (Gallimard) ; *la Culture des fleurs*, de Jack Goody (Seuil) ; *l'Encre de la subversion : sur Saint-Simon*, de Cécile Guilbert (Gallimard) ; *Voltaire le conquérant*, de Pierre Lepape (Seuil) ; *Piotr Ilyitch Tchaïkovski*, d'André Lischke (Fayard) ; et *l'Aventure des langues en Occident*, de Henriette Walter (Laffont).

Une nouvelle sélection doit être rendue publique mardi 11 octobre.

Record de ventes pour le « Péan »

La jeunesse de leur président ne laisse pas les Français indifférents, c'est le moins que l'on puisse dire. Paru chez Fayard le 1er septembre, le livre de Pierre Péan intitulé *Une jeunesse française/François Mitterrand 1934-1947* a déjà été massivement commandé par les libraires et le mouvement continue. La maison d'édition, qui avait initialement tiré à 27 000 exemplaires, enregistrait, mardi 20 septembre, 197 000 « sorties » en direction des librairies et s'apprêtait à donner un nouvel ordre de tirage de 40 000 exemplaires.

L'ouvrage consacré à François Mitterrand, qui s'est bien vendu dès les premiers jours, a connu un succès croissant, passant d'environ 6 000 « sorties » quotidiennes au début du mois à un chiffre compris entre 8 000 et 13 000 aujourd'hui. Selon Claude Durand, PDG de Fayard, il est rare que de tels scores se maintiennent sur une aussi longue durée. Au hit-parade des fortes ventes enregistrées par Fayard, le livre de Pierre Péan soutient la comparaison avec des romans à grand tirage – ceux de Régine Deforges, par exemple – et avec le *Verbatim* de Jacques Attali, dont le protagoniste principal n'était autre que... le président de la République.

HUMEUR

Histoire de « pros »

Il est des mots, comme *professionnel*, que l'air du temps rend « d'une impudence effrontée » ; jusqu'à se glisser dans le vocabulaire d'un juge qui accueille, on n'ose dire à bras ouverts, un tueur déjanté, *alias* Carlos : « *Nous sommes des professionnels.* » On rapporte que l'accueilli ne dédaigna pas le compliment ; même à un juge, il n'est pas interdit de faire plaisir à son prochain.

Un autre enseignement, plus grammatical, suit immédiatement : les masculins et les féminins n'évoluent pas toujours à la même allure. Quelques efforts paraissent requis pour imaginer qu'un juge du beau sexe puisse s'adresser ainsi à Mme Claude : « *Nous sommes des professionnelles.* » Il faut bien marquer *son respect pour le* « *plus* vieux *métier* du monde ».

Comme on voit, le français figé écarte ici *profession*, dont la valeur, précise le *Robert historique*, se restreint en moyen français à désigner « *un métier ayant un certain prestige* » ; va pour les professeurs, ou les *juges. Mais, en ce temps-là, profession* excluait encore les truands et les tueurs. C'est que le latin n'était pas si loin : « professio : *état que l'on déclare exercer* ». Bref, *profession* était mélioratif, tandis que *métier* restait neutre, ni *mélioratif ni péjoratif* : on disait simplement *soldat de métier*, sinon on avait recours à *mercenaire*, qu'on ne glosait pas encore par « *soldat professionnel* », mais grâce à des adjectifs moins aimables, en tout cas moins fréquentables pour un juge, tels *vénal* ou *corrompu*.

L'arrivée du dérivé *professionnel* est récente, au cours de la seconde moitié du XIXe siècle : déjà un mauvais coup *des Anglo-Saxons et du sport*, souvent nuisible à la santé du français. Comme un malheur n'arrive jamais seul, le français attrapa *professionnalisme* (avec deux *n*, par-dessus le marché !), *professionnaliser*, et – « *natürlich* », *dira-t-on* pour changer un instant de langue – *professionnalisation*. Encore une famille haïssable.

On respire enfin quand les Français, à bout de souffle, réduisent *professionnel* à *pro* ! A la différence d'un *prof*, ça vaut son pesant d'or. Autre *vrai gain, on peut admirer au* féminin : « *C'est une pro !* »

Pour assurer le triomphe de *professionnel* et de sa bande, il manquait un antonyme repoussoir. Rien de plus facile : vieux mot français, *amateur* l'avait emporté sur *l'italien dilettante* ; dès lors, il s'oppose à *professionnel*, tout comme *amateurisme* à *professionnalisme*. Gérald Antoine rappelait naguère que « *travailler en amateur* », c'est, peu ou prou, « *travailler en fumiste* ».

Totalement mélioratif, visant exclusivement la compétence proclamée et prouvée, *professionnel* prend des ailes, quitte le domaine du sport et s'applique à tout. *Foin d'un criminel amateur ! Petite bière*, pipi de chat...

Mais fallait-il qu'un juge déclarât *ex professo* une manière d'estime pour un « *tueur professionnel* » couvert de cadavres ? Et il n'y a *pas non plus de quoi pavoiser* quand on lit dans le *Petit Robert* mis à jour cet exemple : « *filières universitaires professionnalisées* », suivi de cet autre, tiré d'un hebdomadaire (1988) : « *Le terrorisme et le grand* [!] *banditisme ne cessent de se professionnaliser.* » On se consolera en constatant qu'il est plus facile de « *professionnaliser* » un truand qu'un étudiant.

Denis Slakta

Le sixième Forum « le Monde »-Le Mans

« L'avenir aujourd'hui ». Dépend-il de nous ? » sera le thème de cette rencontre interdisciplinaire

Sommes-nous pris dans un engrenage que nos décisions ne peuvent pas modifier ? Reste-t-il au contraire une place pour *l'action ? Telles sont les questions* qui seront abordées au cours du 6e Forum *le Monde*-Le Mans, intitulé « L'avenir aujourd'hui. Dépend-il de nous ? ». Notre capacité de construire le monde que nous choisissons, et non de subir celui que nous impose l'évo*lution des techniques et des situa*tions mondiales, sera au centre des réflexions. Les mutations de l'économie, et celles du travail, seront évidemment au programme, mais aussi les changements de la décision politique. Délibérément interdisciplinaire, *ce forum, conçu et présenté par* Roger-Pol Droit, suivra le développement des problèmes dans des domaines aussi divers que l'écologie ou la création littéraire, les techniques médicales ou la philosophie comparée, non pour éclairer toutes les faces d'une interrogation presque sans fin, mais pour que naissent de ces rapprochements inattendus des aperçus nouveaux.

Rencontre du grand public avec les spécialistes, ces journées s'adressent, comme celles des *années précédentes*, à ceux qui s'efforcent de saisir l'époque *déroutante* qu'ils vivent. Y participeront Robert Barbault, François Barrouin, Patrick Besnier, Patrick Braouezec, Stanley Cavell, Jacques Chevallier, Jérôme Clément, Jean-Marie Colombani, Stéphane Douailler, Julien Dray, Olivier Duhamel, Alex Duthil, Mgr Gaillot, Maurice de Gandillac, Françoise Héritier-Augé, Michel Hulin, Alain Lebaube, Dominique Lecourt, Alain Minc, Yves Nicollin, Joël de Rosnay, Ronnie Scharfman, Jacques Schlanger, Judith Schlanger, Philippe Sollers, Jacques Testart, Jérôme Vignon.

▶ **Jeudi 27, vendredi 28, samedi 29 octobre. Entrée libre et gratuite. Une brochure détaillée de 40 pages est disponible sur simple demande, où figure également la liste des spectacles et manifestations diverses ayant lieu autour du Forum. S'adresser au Palais des congrès et de la culture, cité Cénomane, 72000 Le Mans. Tél. : (16) 43-24-22-44. Fax : (16) 43-28-33-68.**

★ **Signalons également que le volume issu du précédent forum vient de paraître : *Où est le bonheur ?*, textes réunis et présentés par Roger-Pol Droit (Le Monde-Editions, 370 p., 140 F).**

EN POCHE
Démocraties à la loupe

L'ouvrage de Jean-Louis Quermonne, *les Régimes politiques occidentaux*, propose, à l'aide d'une analyse comparative, un tableau complet des systèmes politiques des démocraties occidentales. L'évocation des processus historiques qui ont conduit à la mise en place de ces régimes permet à l'auteur de considérer le fonctionnement *de leurs institutions politiques. Il étudie le rôle* des forces politiques dans la société ainsi que la fonction de l'Etat *et de l'administration publique.*

Cette édition revue et augmentée offre un nouvel éclairage à l'analyse de l'historien alors que la France, sous un régime que Jean-Louis Quermonne qualifie de « présidentiel dualiste », traverse, pour la deuxième fois, une période de cohabitation et que les démocraties d'Europe s'apprêtent, suite au traité de Maastricht, à rendre compatibles leurs systèmes politico-administratifs.

▶ **Les Régimes politiques occidentaux**, *de Jean-Louis Quermonne, « Points Politique » Seuil, nº 290.*

• *Miguel Street*, de V. S. Naipaul, *est une chronique de la rue* à Port-of-Spain, dans l'île de la Trinité, entre les années 1939-1947. L'auteur peint avec humour et pittoresque les *déboires des autochtones avec* l'arrivée des Américains. Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Pauline Verdun (10/18, nº 2530).

• Fiction s'appuyant sur des documents et des faits historiques, *la Révolte des Tartares*, de Thomas de Quincey, retrace la marche du khan des Kalmouks et de son peuple, fuyant, en 1771, la domination tsariste, des territoires russes jusqu'aux confins de la Chine. Traduit de l'anglais par Liliane Abensour et Ann Grieve (« Babel » Actes Sud, nº 116).

• Dans *Education impossible, Maud Mannoni, en* collaboration avec des éducateurs et des étudiants, pose un regard analytique sur la pédagogie et les théories psychiatriques à partir *d'une expérience*, réalisée à l'école de Bonneuil-sur-Marne, sur l'enfant « malade » face à l'enseignement (« Points essais » Seuil, nº 291).

• « *Champs* »-Flammarion réédite *Ecrits sur l'histoire II*, dans lequel Fernand Braudel expose sa formation d'historien et les sources de sa vocation, *puis consacre* deux dossiers biographiques à Charles Quint et à Philippe II ; une préface aux *Souvenirs* de Tocqueville clôture l'ouvrage (nº 304).

• *Henry M. Stanley était un* journaliste anonyme du *New York Herald*. Jusqu'au jour où, après un périple qui le mena de Zanzibar aux rives du Nil, il retrouva un certain docteur britannique qu'on croyait disparu. Il *a fait le récit de cette aventure* dans *Comment j'ai retrouvé Livingstone*. Abrégé par J. Belin-De Launay, d'après la traduction de Mme H. Loreau (« Babel » Actes Sud, nº 118).

• Dans la collection bilingue « *Orphée* », *paraissent les Forces tumultueuses et autres poèmes*, d'Emile Verhaeren, présenté par Georges Thinès, et *Acte de naissance*, du poète néerlandais Leonard Nolens, présenté et traduit par Danielle Losman (La Différence, nº 193 et nº 194).

• Citons, pour terminer, quelques titres de la collection « Dominos », chez Flammarion : *Crimes et lois*, de Jean de Maillard (nº 36) permet une approche des nouvelles formes de délinquance et analyse la notion de « criminalité » comme phénomène devenu inhérent au fonctionnement même de la société. Dans *les Hommes et leurs gènes* (nº 37), Albert Jacquard présente la génétique des populations, avant d'étudier l'évolution des espèces. Enfin, *la Peau et son vieillissement* (nº 38), de Philippe Franceschini, offre un exposé complet sur le derme humain ainsi qu'un état des diverses techniques susceptibles de limiter les effets du vieillissement.

□ **Mutation du Carrefour des littératures européennes.** – Le Carrefour des littératures européennes, qui devait avoir lieu, comme chaque année depuis 1989, à Strasbourg, ne se tiendra pas sous la forme initialement envisagée, du fait de la défection *in extremis* de deux des principaux partenaires – le conseil général et le conseil régional. La manifestation devrait donc changer de nom et se tenir, du 3 au 6 novembre, sous l'égide du Parlement international des écrivains, association présidée par Salman Rushdie. Renseignements : (16) 88-52-00-88.

La disparition

Ni Marx ni Freud

Le philosophe anglais Karl Popper, né à Vienne en 1902, est mort à Londres samedi 17 septembre (le Monde daté 18-19 septembre). Il défendait la spécificité de la science, son caractère construit et temporaire, contre les idéologies qui échappent à toute possibilité de réfutation expérimentale. Il défendait également la spécificité de la démocratie, toujours capable de déposer un gouvernement, contre les pouvoirs despotiques ou totalitaires qui demeurent clos sur eux-mêmes. Mais s'agit-il là de deux versants distincts ? N'est-ce pas vers l'unité d'une forte entreprise philosophique qu'il convient de se tourner, pour mesurer l'apport de ce provocateur méthodique ?

par Dominique Lecourt

Peu d'œuvres philosophiques auront eu, au cours du demi-siècle qui vient de s'écouler, un retentissement comparable à celle de Karl Popper. On l'a vu devenir une référence presque rituelle dans les débats épistémologiques : Jacques Monod préface, en 1973, la traduction de son ouvrage majeur (*la Logique de la découverte scientifique*). Il la présente comme *« l'une de ces rarissimes œuvres philosophiques qui puissent contribuer à la formation d'un homme de science, à l'approfondissement, sinon même à l'efficacité de sa réflexion »*. On ne compte plus les spécialistes des sciences sociales et humaines qui l'invoquent dans des termes analogues. Les discussions que Popper a engagées aussi bien avec les représentants de l'Ecole de Francfort (Adorno, Habermas) qu'avec le linguiste Noam Chomsky ou avec le psychologue Jean Piaget n'ont cessé d'élargir son audience.

Mais son autorité, il la doit pour l'essentiel à une thèse exposée dès 1934 à partir d'une réflexion sur la physique relativiste et quantique : celle dite de la « falsifiabilité » ou « réfutabilité ». Sous cette appellation, il présente l'énoncé d'un critère censé être de portée universelle permettant d'opérer la *démarcation* entre une théorie scientifique et une théorie qui ne l'est pas. Une théorie ne peut être dite scientifique que si l'on peut en déduire un énoncé singulier qui la réfuterait, s'il était vérifié par un test expérimental. Bref, le caractère scientifique d'une théorie ne tient pas à ce qu'elle serait « vérifiée » ou vérifiable, mais à ce que d'avance elle s'expose au risque de se voir *réfutée* par l'expérience.

Une notoriété tardive

Depuis soixante ans, Popper n'a cessé de retravailler cette thèse, de l'étayer, d'en étendre le champ d'application. La tenir, comme on le fait, pour l'emblème de son œuvre n'a donc rien d'injustifié. Il reste cependant à comprendre les motifs de son immense retentissement. La position institutionnelle de son auteur, professeur à la prestigieuse London School of Economics de 1945 à 1969, sa qualité de membre de la Royal Society, son accession au rang de sir Karl en 1965, qui ont fait de ce Viennois émigré, terrassier et ébéniste dans sa jeunesse, l'une des figures majeures du *monde intellectuel britannique*, ne suffiraient évidemment pas à l'expliquer.

Un premier élément d'explication tient certainement à la *position critique* prise par Popper à l'égard de ce qui allait devenir la doctrine philosophique institutionnelle dominante dans le monde anglo-saxon : le « positivisme » ou « empirisme logique ».

En 1929, des scientifiques et des philosophes réunis dans le Cercle de Vienne publiaient un manifeste en faveur d'une *« conception scientifique du monde »* autour notamment de Rudolf Carnap. Cette conception se place sous le signe du rationalisme progressiste. Il s'agit au premier chef d'aligner les « sciences de l'esprit » (psychologie, sociologie, économie, éthique...) sur les procédures des « sciences de la nature », bref d'*unifier* la science. Une telle unification se fera par l'analyse du langage des différentes disciplines. La logique mathématique, nouvelle née, sert d'instrument, la physique sert de référence. Il s'avère désormais possible d'opérer le partage entre les énoncés « doués de sens » et ceux qui en sont dénués, et parmi les premiers, par référence à l'observation sensible, entre ceux qui sont « vrais » et ceux qui sont « faux ».

Popper, qui ne fut jamais membre du Cercle, rédige alors le livre qui allait, trente ans plus tard, faire sa notoriété. Une version en est publiée en 1934 (*Logik der Forschung*). Elle présente la critique en règle des thèses essentielles de Rudolf Carnap et de ses amis. Il est vain, objecte-t-il, de vouloir garantir le caractère scientifique d'un énoncé quelconque par l'examen de sa signification. Ce sont les *théories* et non les énoncés qui importent. Le positivisme manque le moment décisif de la *découverte* : celui de la formation de « conjectures » audacieuses, souvent inspirées par des vues métaphysiques sur l'Univers. La *théorie* de la relativité générale restera à ses yeux le modèle d'une telle démarche. Popper défend donc la « métaphysique », contre les positivistes qui voulaient les éliminer » comme ensemble d'*« énoncés dénués de sens »*. La philosophie doit se défier de toute querelle sur les mots. Popper représentera plus tard en Angleterre un pôle de résistance à la « philosophie analytique » du langage ordinaire issue des *Investigations philosophiques* du « second » Wittgenstein, lequel l'irrita toujours prodigieusement.

Il proposait ainsi une autre conception de la science : une conception critique et dynamique. De là le caractère tardif de la *notoriété de ce livre qui ne* commence qu'avec la publication de sa traduction en langue anglaise dans une version augmentée (1959). Sans doute parce que le programme positiviste avait alors perdu de son élan premier. Peut-être aussi parce que les écoles auxquelles les Viennois avaient donné leur aval dans les sciences humaines et sociales commençaient à être contestées : le behaviorisme en psychologie, le keynésianisme en économie politique...

La conscience et l'appareil neuronal

Sa première renommée, Popper la dut, en fait, aux positions *politiques* qu'il défendait. Dès 1936, il avait fait la connaissance à Londres de son compatriote Friedrich von Hayek, futur Prix Nobel d'économie. Il avait pu donner lecture dans son séminaire du texte ensuite publié sous le titre de *Misère de l'historicisme*. La cible était clairement indiquée : Popper visait le marxisme en tant qu'il prétendait à la scientificité. En 1937, Karl Popper, *contraint* à l'exil par le nazisme, accepte un poste en Nouvelle-Zélande, où il réside jusqu'en 1945. Il y rédige les deux volumes de l'ouvrage intitulé *la Société ouverte et ses ennemis* (1945). Même cible sous un autre angle : il y inscrit la pensée de Marx dans une tradition métaphysique « totalitaire » en philosophie politique, laquelle



ANDREJ REISER

Karl Popper : un provocateur méthodique.

commencerait avec *la République* de Platon et culminerait avec Hegel. La publication de cet ouvrage en 1945 rencontre un écho immédiat en Angleterre et aux Etats-Unis. En France, où l'on avait décrété le marxisme *« horizon indépassable de notre temps »* (Sartre), seul ou presque Raymond Aron le prend en considération. La traduction attendra... 1979 et la « crise du marxisme ».

Contre toute « technologie sociale utopique », Popper défend en philosophie politique les *positions d'un réformisme libéral* conforme à la tradition anglo-saxonne : ne cherchons pas à réaliser sur cette Terre la cité idéale, tentons d'aménager rationnellement les institutions de façon à épargner aux hommes le plus de souffrances possible... La *question-clé de la démocratie est* celle de la résolution non violente des conflits. Il avance ainsi le projet d'une « technologie sociale fragmentaire » permettant aux individus de préserver leur liberté, laquelle se mesure par la capacité des individus à contrôler et contenir la propension du pouvoir politique à empiéter sur leurs capacités de choix. Au néolibéralisme de Hayek en économie, qui s'impose au cours des années 70, Popper apporte ainsi le soutien, mais critique, d'une philosophie de l'Histoire, d'une éthique de la discussion et d'un projet politique.

Moins apparents que les autres, deux derniers motifs de la notoriété de Popper méritent réflexion. Le premier tient au caractère *systématique* toujours plus affirmé de son œuvre. On a vu, en effet, au fil des décennies, le philosophe prendre soin d'étayer le critère de *réfutabilité sur des « fondements »* empruntés à la biologie. De ce que la pensée scientifique procède par « conjectures et réfutations », Popper croit trouver le motif ultime dans la théorie de l'évolution. Les organismes vivants lui apparaissent comme des *« problem-solvers »* procédant dans leur lutte avec leur milieu par « essais et erreurs ». La pression sélective expliquerait l'« émergence » progressive de comportements « ouverts » permettant l'anticipation. L'espèce humaine aurait ainsi conquis sur ses concurrentes l'avantage d'une capacité de *choix* – ce qu'on appelle la « conscience ».

Le livre qu'a publié Popper avec le neurophysiologiste John Eccles, *The Self and Its Brain* (1977), montre qu'il refuse cependant de se laisser entraîner sur une pente réductionniste : la conscience n'est pas réductible à l'appareil neuronal qui en a rendu l'émergence possible. La « connaissance objective » réclame une épistémologie « sans *sujet connaissant* » : *grâce à cette* faculté humaine et au langage qui l'accompagne, un « monde » d'*idées réalisées* dans des objets et institutions (livres, laboratoires...), qui a sa consistance propre, surgit, par autotranscendance du monde naturel.

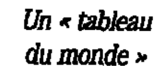
Cet aspect de l'œuvre de Popper rend également compte d'une part essentielle de son retentissement *dans le monde anglo-saxon* : Popper identifie la conscience à une capacité de choix rationnel. Il ne récuse donc pas seulement le biologisme, mais aussi l'hypothèse freudienne de l'inconscient. Dans *son autobiographie* (*la Quête inachevée*, 1976), il insiste : pour ce Viennois dont le père, dit-on, était grand lecteur de Freud, mais qui lui-même ne se réfère guère qu'à Alfred Adler, l'intérêt du critère de réfutabilité tient, dès qu'il le formule, à ce qu'il condamne les prétentions scientifiques de la psychanalyse aussi sûrement que celles du marxisme.

Le *dernier motif de la notoriété* de Popper est peut-être, en définitive, le plus décisif. Il tient à l'équivoque de sa position philosophique vis-à-vis de la pensée scientifique. Affirmant à juste titre le caractère « audacieux », « inventif » de cette pensée, il refuse de la réduire à un calcul effectué sur la base d'un constat empirique. Mais, en même temps, *il la présente comme essentiellement* « adaptative ». Telle apparaît en fin de compte le sens le plus fort de sa référence à la théorie de l'évolution.

*Cette vue de la science s'accor*dait fort bien avec celle qu'a progressivement imposée, depuis 1945, l'organisation de la recherche à l'échelle internationale : l'essentiel serait bien l'*adaptation* de l'homme à son monde. Les risques de l'invention ne sont jamais évoqués que conjurés d'avance par cette finalité inscrite en son essence. Cette vue pouvait de surcroît apporter une justification aux pratiques de sciences sociales conçues comme des techniques rationnelles adaptatives.

On ne peut qu'admirer l'ampleur du champ couvert, la constance des positions tenues, ainsi que la pugnacité d'un philosophe qui n'a jamais laissé une objection sans réponse méticuleuse. Au fil des années, Popper a ainsi bâti un véritable système philosophique.

Mais il s'agit là d'un paradoxe, car il n'a cessé de dénoncer les bâtisseurs de systèmes. L'inconfort de cette position apparaît en plein jour au moment où on le voit tenté de « boucler » son œuvre par référence au darwinisme. Comment en effet fonder un critère universel de scientificité sur l'autorité d'une science particulière donnée ? Popper voit fort bien le cercle. Il en paie le prix : il doit, en toute cohérence, refuser à la théorie darwinienne la qualité de théorie scientifique. Il faut la *tenir pour « un programme* métaphysique de recherche ». A son grand dam, Popper se voit alors enrôlé aux Etats-Unis par ceux des fondamentalistes protestants qui militent en faveur de l'« équivalence des hypothèses » créationniste et darwinienne. Le philosophe prend énergiquement ses distances dans un article publié par le *New Scientist* le 21 août 1980.



Un « tableau du monde »

Popper a très tôt compris que son rationalisme critique ne pourrait se justifier que soutenu par un « tableau du monde », lui-même centré sur une cosmologie. Il en dessine les traits dans ses dernières œuvres sous les espèces d'une métaphysique « indéterministe ». Contre Wittgenstein, il a toujours maintenu qu'il existait en philosophie des *problèmes* susceptibles de solutions techniques. Il se flattait d'avoir résolu celui de l'induction. Il pensait que ces solutions pouvaient avoir valeur normative pour la démarche scientifique. Il s'est ainsi plusieurs *fois risqué* à proposer des réponses positives à des questions scientifiques ouvertes – par Einstein ou Bohr notamment. Le succès ne fut pas à la hauteur de ses espérances.

La grandeur de Popper restera d'avoir opposé très tôt au dogmatisme positiviste une fin de non-recevoir. Sa fragilité est sans doute d'avoir accepté de se battre sur le *terrain qui était* d'entrée de jeu imposé. Mais il a montré la voie, par l'exigence à laquelle il s'est soumis de se tenir toujours à la hauteur de l'actualité scientifique, par le recul qu'il a toujours cherché à prendre en scrutant l'histoire des sciences et de la philosophie, par l'*explicitation* du sens politique de ses thèses épistémologiques, même quand il pensait, sur tous les fronts, à contre-courant.

▶ Dominique Lecourt est professeur de philosophie des sciences à l'université Paris-VII et président de l'Association Diderot.

Une philosophie ouverte

par Alain Boyer

Vienne, les années 20 : imagine-t-on un jeune homme *confronté à la musique de* Schönberg, à la psychanalyse de Freud et d'Adler, au positi*visme des disciples de Mach et* de Wittgenstein, au marxisme des admirateurs de Lénine, à *l'antisémitisme de la bourgeoi*sie, aux violences des émeutes révolutionnaires (celles qui *eurent tant d'influence sur* Canetti), au travail avec des enfants « inadaptés », à l'enseignement du psychologue et linguiste Karl Bühler, mais aussi aux bouleversements scienti*fiques accomplis par Einstein,* Schrödinger ou Gödel ?

Popper retiendra de sa *période viennoise la révolte* contre la misère, la haine de la violence mais sans dogma*tisme pacifiste, la passion de la* vérité et de la rigueur logique, l'amour de la pensée grecque et *le respect pour les génies de la* science. Dès lors, une conviction guidera son œuvre : *« L'irréfutabilité est un vice. »* La concurrence des hypothèses est la seule voie du progrès. Plus une théorie prend de « risques » d'être réfutée, plus elle contient d'informations.

Cette épistémologie du risque est un éloge de l'audace et une philosophie du non : c'est par la possibilité qu'il donne de mentir et de contester les assertions de l'autre que se caractérise le langage humain. Cet admirable instrument permet d'« objectiver » *les produits de notre* esprit et de les soumettre à l'évaluation d'autrui par la communication argumentée. L'homme est d'abord un *story teller*, un conteur d'histoires.

C'est pourquoi Popper accorde une place cardinale à *l'écriture. Grâce à elle*, le monde de la culture (qu'il appelle, en s'inspirant de Frege, le « Monde trois ») peut se présenter à nous comme un monde étranger à explorer : il y a une *« autotranscendance de l'homme »*. Le « Monde un » est celui des états physiques, le « Monde deux » celui des états mentaux, le « Monde trois » (en partie) celui des *« états de la discussion »*. Le sujet humain se constitue par son interaction féconde avec le monde objectif des contenus de pensée incarnés dans le langage, les livres et toutes les œuvres porteuses de sens. L'âme dialogue avec les idées qu'elle engendre.

Une leçon de modestie

Malgré son admiration initiale pour Freud, et plus encore pour Marx, Popper ne cachera pas que la force explicative de leurs *théories lui paraît souvent* trompeuse. Nous ne sommes pas obligés de croire sur parole ceux qui s'auto-affirment dépositaires de la vérité. Le rationalisme critique est une leçon de modestie et d'autonomie. L'insistance toute socratique sur notre peu de savoir et sur le fait que même les productions intellectuelles nous échappent en partie l'éloigne de toute tentation « dominatrice ». Nous n'avons pas plus besoin de fondement que de certitude pour progresser.

Emigrant en Nouvelle-*Zélande dès 1937*, Popper y rédige dans des conditions difficiles sa « contribution à l'effort de guerre » : *la Société ouverte et ses ennemis*, ouvrage animé par l'amour de la liberté et une véritable fièvre antitotalitaire. Sa critique des théories de la *souveraineté, sa thèse de* l'autonomie de la sociologie, sa conception de la *« tension de la civilisation »* sont dignes d'intérêt. Certains de ses jugements passionnés sont contestables, en particulier concernant Hegel. Mais on ne juge pas un philosophe de ce calibre sur ses appréciations concernant les autres...

Le monde selon Popper est créateur de nouveauté : un monde dans lequel la connaissance existe est incomplètement déterminé et partiellement imprédictible. L'avenir n'est pas entièrement écrit, et nos décisions peuvent l'infléchir : nous pouvons, en nous inspirant des valeurs universalistes que nous avons nous-mêmes librement développées, et qui cependant nous contraignent, espérer le changer en partie. Le réel n'est pas rationnel, mais nous pouvons tenter de le rationaliser.

Popper admirait la créativité de cet univers sans Dieu, capable d'engendrer la vie et *les fins sans avoir lui-même de* fins. Jusqu'au drame bosniaque, qui l'obsédait, il n'a pas *cessé de penser qu'il fallait lut*ter contre le mal et l'injustice, sachant qu'aucune Providence *ne fait ce travail à notre place.* Peu enclin au pessimisme antimoderne, il gardait l'espoir que *les hommes sauraient mettre* fin, grâce à leurs institutions, aux cycles infernaux de la violence, en substituant *le combat* des mots à celui des épées (*« From swords to words »*) en s'éloignant du « tribalisme » et de l'intolérance.

Quel philosophe au XXᵉ siècle a développé une pensée aussi globale de l'homme et du *monde, de la rationalité* et de la vie, de la démocratie et du totalitarisme, de l'apprentissage et des probabilités, de la discussion critique et de l'émancipation par la raison ?

▶ Alain Boyer est maître de conférences de philosophie à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand et membre du CREA (Ecole polytechnique).

de Karl Popper

Conservateur ? Non

par Jean Baudouin

Il serait sans doute excessif de parler d'une « lecture française » de l'œuvre de Karl Popper. La tentation a toujours été forte, pourtant, de dissocier en elle la « partie » scientifique et la « partie » politique. Si le spécialiste d'épistémologie a toujours été unanimement écouté et respecté, le philosophe politique a été régulièrement dédaigné, voire méprisé. Ses attaques excessives à l'encontre de Platon et de Hegel lui ont valu des antipathies immédiates. Mais ce traitement sélectif doit aussi beaucoup aux intentions conservatrices, voire réactionnaires, qui seront prêtées à son œuvre. Or il s'agit là d'une interprétation hâtive et malhonnête.

On se méprendrait profondément sur ce que Karl Popper nomme « société ouverte » si on prétendait emprisonner cette notion dans les rubriques convenues du catalogue idéologique occidental. Elle désigne, sous sa plume, une forme de société qui reposerait en dernière instance sur l'affirmation de valeurs centrales : le respect des libertés individuelles et collectives, la recherche exigeante de la justice sociale, la multiplication des lieux d'échange et des instances de contrôle.

C'est pourquoi Popper a toujours refusé de choisir entre l'Etat et le marché. Il n'a jamais été un « néolibéral » acharné à la destruction de l'Etat et à la célébration irraisonnée du marché. Il redoutait, en même temps, les dérives bureaucratiques que comportait nécessairement le développement de l'Etat-providence. Il ne suivra jamais son ami et compatriote Hayek dans son réquisitoire contre *« les mirages de la justice sociale »* mais il refusera, de la même manière, d'apparaître comme l'idéologue d'un quelconque renouveau social-démocrate. Popper avouera toujours un réformisme prudent qui lui faisait également soupçonner le traditionalisme frileux et l'utopie révolutionnaire.

L'essentiel, pourtant, est ailleurs. Si Popper est à ce point reconnaissant à l'égard de Socrate et de Périclès, c'est qu'il leur prête l'invention d'une tradition nouvelle, celle de la critique ou, plus exactement, de la « discussion critique ». C'est cette éthique de la controverse et de la responsabilité qui permet aux communautés savantes d'échapper aux facilités de la « science normale » et de produire des conjectures audacieuses. C'est ce criticisme inquiet qui permet de la même manière aux sociétés démocratiques d'échapper aux tentations autoritaires et bureaucratiques. On reconnaît une théorie scientifique à sa capacité d'être démentie par les faits, autrement dit à sa disparition possible. De même, on reconnaît un régime démocratique à ce que ses dirigeants peuvent être périodiquement et pacifiquement destitués. Jamais la démocratie américaine n'aura été aussi grande, écrira Popper, que lorsqu'elle a contraint Richard Nixon à la démission.

Un parfum d'anarchie

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'œuvre de Popper aura servi de point d'appui, notamment en Espagne et en Italie, à de nombreux intellectuels en délicatesse soudaine avec les vieux dogmatismes. Son rationalisme critique a représenté, dans la période récente, un excellent accompagnateur d'un processus de sortie intellectuelle du marxisme qui n'échouait pas pour autant sur les rives du conservatisme social. Au fond, ce kantien méthodique, qui ne fonda aucune école et dont les plus brillants élèves (Kuhn, Feyerabend) devinrent vite les principaux détracteurs, était à sa manière un philosophe de la marge et du dérangement. Il y avait en lui comme un parfum d'anarchisme qui conférait à son libéralisme intransigeant une dimension singulière, et au personnage un visage profondément humain.

▶ Jean Baudouin est professeur de science politique à la faculté de droit et de science politique de Rennes.

Lectures poppériennes

La plupart des textes majeurs de Popper ont été traduits en français au cours des vingt dernières années, et les travaux consacrés à sa pensée se sont multipliés récemment.

Dans le domaine de la philosophie des sciences, est paru en 1973, chez Payot, avec une préface de Jacques Monod, *la Logique de la découverte scientifique*. Deux des trois volumes de « post-scriptum » à cet ouvrage fondateur, publiés en anglais en 1982 et 1983, ont été traduits : le volume I en 1990 (*le Réalisme et la Science*, Hermann), le volume II en 1984 (*l'Univers irrésolu*, Hermann). *Conjectures et réfutations. La Croissance du savoir scientifique*, édité à Londres en 1963, est traduit chez Payot en 1985. Enfin, *la Connaissance objective* a fait l'objet d'une traduction française partielle en 1978 (Complexe) et d'une traduction intégrale en 1991 (Aubier).

Edités à Londres en 1945, les deux volumes de *la Société ouverte et ses ennemis* ont fait l'objet d'une traduction française abrégée (2 vol., Seuil, 1979). Les deux articles de 1943 et 1945 qui forment le texte de *Misère de l'historicisme* furent traduits en français sous ce titre dès 1956 (Plon, rééd. « Pocket-Agora » 1988) et réunis en volume à Londres seulement l'année suivante.

A ces textes connus, il convient d'ajouter les deux articles publiés en appendice aux entretiens du philosophe avec Giancarlo Bosetti, publiés sous le titre *la Leçon de ce siècle* aux éditions Anatolia en 1993. Enfin, l'autobiographie intellectuelle de Popper, *la Quête inachevée*, publiée en anglais en 1974, fut traduite en 1981 chez Calmann-Lévy et rééditée en 1989 dans la collection de poche « Pocket-Agora ».

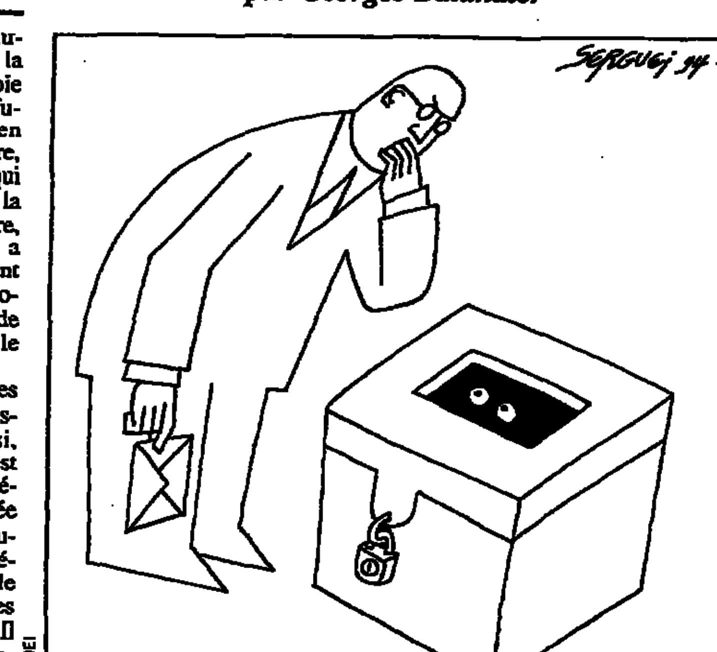
Parmi les travaux consacrés à sa pensée en langue française, signalons le *Karl Popper ou le rationalisme critique*, de Renée Bouveresse (Vrin, 1978). Traductrice de plusieurs de ses ouvrages, Renée Bouveresse a largement contribué à faire connaître Popper en France, notamment par la publication des actes du colloque de Cerisy *Karl Popper et la Science aujourd'hui* (Aubier, 1989).

Jean Baudouin a consacré un « Que sais-je ? » à son œuvre (PUF, 2e éd. 1992) et a publié récemment *la Philosophie politique de Karl Popper* (PUF, 242 p., 166 F). Alain Boyer a centré sur Popper son étude intitulée *l'Explication en histoire* (Presses universitaires de Lille, 1992), et son *Introduction à la lecture de Karl Popper* doit paraître prochainement aux Presses de l'Ecole normale supérieure. En octobre, les éditions Anatolia vont publier les réflexions de Popper sur le pouvoir médiatique : *la Télévision, un danger pour la démocratie*, et en 1995 un recueil d'articles du philosophe intitulé *A la recherche d'un monde meilleur*.

PRÉCIS DE LA DÉMOCRATIE
de Jean Baechler.
Calmann-Lévy /UNESCO,
214 p., 95 F.

SOCIÉTÉS

par Georges Balandier



SERGUEI

La démocratie, précisément

DANS le grand tohu-bohu de ce temps, la démocratie est la proie de toutes les confusions. Ceux qui en bénéficient la trouvent déficitaire, déforcée ou pervertie. Ceux qui en rêvaient sous l'oppression la découvrent en difficulté d'être, alors que la sujétion totalitaire a été abolie. Ceux qui l'attendaient comme l'achèvement des décolonisations sont, pour la plupart, de plus en plus impatients sous le régime du clientélisme d'Etat.

La confusion affecte aussi les notions et les théories, les discours qui les valident : ainsi, lorsque la démocratie directe est opposée à la démocratie par délégation, la démocratie décrétée populaire à la démocratie postulée formelle, la démocratie représentative à la démocratie de masse fondée sur les médias et les mesures de l'opinion publique. Il semble que le régime démocratique s'identifie plus clairement par différence, par ce qu'il n'est pas, que par ce qui lui est propre dans la diversité de ses réalisations historiques et actuelles. La démocratie est d'ailleurs bien davantage qu'un régime politique, qu'un système d'institutions : la pluralité des points de vue dont elle relève le manifeste suffisamment. L'ambition de Jean Baechler le conduit à se placer à un niveau tel qu'il deviendrait possible de proposer *« une analyse vraie de la nature de la démocratie en général »*, en nourrissant la théorie *« des expériences démocratiques de l'humanité »* – bref de donner forme à une *« science de la démocratie »* dont ce précis est la première figuration.

IL s'agit ici de retrouver une tradition, prédominante jusqu'au XVIIIe siècle inclus, qui reconnaissait la *« centralité du politique »* dans les affaires humaines. Pour Jean Baechler, il n'y a aucune doute : « le » politique est l'ordre qui rend possibles tous les autres. L'état politique s'oppose à l'état de nature, il ouvre la possibilité d'actualiser les virtualités humaines sous forme de cultures. Dès l'origine, la condition de l'homme *« est d'abord politique »*. Les spécialistes de l'anthropologie politique exprimeront un large accord sur ce point initial. L'auteur s'engage bien au-delà : la nature du politique est de caractère démocratique ; en ce sens, *« la démocratie n'est pas une découverte moderne ni une invention grecque »*, *« elle a été trouvée par personne et par tout le monde »*. Elle est présente dès le commencement : la bande, la horde proposent *« une transcription exceptionnellement pure des principes démocratiques »* ; ce sont des institutions sans rapport avec celles produites par la modernité, mais elles n'en sont pas moins démocratiques. La forme idéale, épurée, de la démocratie se retrouverait alors dans les états premiers du politique.

Toute la démarche de Jean Baechler le conduit à construire un modèle idéal de la démocratie, et à le confronter aux réalisations qui en sont les actualisations plus ou moins approchées, plus ou moins faussées ou perverties. Il procède par mise en évidence de principes, par définitions et déductions, en excluant tout ce qui tient aux opinions, aux passions, aux idéologies, en refusant de départager les savoirs particuliers qui multiplient les points de vue sur la démocratie, en rejetant une partie du vocabulaire spécialisé et en le remplaçant par des néologismes. C'est le cas de *politie* – qui n'est pas le simple substitut d'« unité politique » – ou d'*agorie* – qui désigne les espaces sociaux où se confrontent les intérêts particuliers. Mais est-il possible de traiter du politique, et pas seulement de la politique avec ses ambiguïtés et ses ruses, sans prendre en compte les symbolisations, les dramatisations, les effets d'influence et d'emprise qui en sont aussi constitutifs ? En d'autres termes, une appréhension, une idée première du politique, et donc de la démocratie, peut-elle être purement rationnelle ?

L'ÉDIFICE théorique construit par Jean Baechler emprisonne dans sa rigueur, et on ne parvient pas facilement à s'en déprendre. A la base, une définition de l'Homme qui réunit liberté, rationalité et finalité. La première est liée à la *« nature problématique de l'espèce »*, dont les virtualités s'actualisent dans une culture. La seconde fait de l'homme un calculateur, inventant de *« bonnes solutions »* pour les problèmes qui se posent à lui. Toutes deux lui permettent de poursuivre des fins déterminées. Il doit être « social » pour les réaliser, et dès lors il ne peut échapper à *« la contrainte imparable des conflits »*. C'est l'obligation vitale de ne pas laisser ceux-ci se transformer en lutte mortelle qui fait apparaître ce groupe spécifique, la *politie*, qui pacifie en son sein et oriente la violence vers les dangers extérieurs. La paix intérieure, recherchée *« par la justice et par la justesse »*, tel est l'objectif.

L'instauration de cette paix ne va pas sans pouvoir. Trois formes – ou modes – sont distinguées : la puissance, qui implique la menace et la capacité de recourir à la violence ; l'autorité, qui repose sur un « charisme », supériorité reçue d'un principe transcendant ; la direction, qui met en œuvre la compétence servant l'intérêt de ceux qui obéissent. Ces modalités se combinent de manière spécifique selon les régimes politiques, avec un mode dominant et valorisé qui les caractérise : l'autocratie par la puissance, l'hiérocratie par le charisme, la démocratie par la direction, chacun de ces types se diversifiant dans ses réalisations et corruptions historiques. Le régime démocratique est celui *« dont la nature est la plus appropriée à la solution des problèmes posés aux hommes par leur nature »*. C'est tout le sens de la démonstration conduite en fonction du *« modèle de la démocratie pure et parfaite »* et non de l'étude des démocraties réelles.

TROIS moments principaux rythment l'argumentation. La différenciation du privé et du public, des intérêts particuliers et des intérêts communs pour commencer : les premiers ne peuvent coexister que dans la mesure où se forment des équilibres ou *« intérêts moyens »* ; les seconds sont présents dans chaque intérêt particulier et y prévalent, ils ne se réduisent pas à un « intérêt général », qualifié de fictif. Les intérêts communs étant la condition de réalisation des intérêts particuliers, ils doivent être *« réalisés en commun »* ; ce qui requiert un espace social où toutes les interprétations de l'intérêt, ou du bien commun, puissent se confronter et orienter les choix. Dans cette double acception, la démocratie pénètre progressivement tous les ordres d'activités.

Deuxième moment : le statut du pouvoir et des dirigeants en démocratie. Tout pouvoir y est une délégation *« circonscrite, temporaire, réversible »*, accordée par les « obéissants », comme *« acteurs concrets singuliers »* et non comme collectif fictif. C'est à partir de ces exigences que s'évaluent les institutions démocratiques, leur degré d'authenticité.

Le troisième moment considère les vertus qu'exige la démocratie, et les conditions qui la rendent possible. En tête des premières, se situe la disposition permanente à faire prévaloir l'intérêt commun sur l'intérêt particulier. Viennent ensuite les vertus civiques qui règlent l'exercice de la liberté, et les vertus politiques où figurent les « esprits » de concorde, de tolérance, de compromis et de justice. Il est sain, opportun, en ce temps de complaisances, de rappeler les contraintes qu'impose la démocratie. Les conditions qui la font être et se maintenir sont la pluralité des centres autonomes de décision, la capacité d'opposer des contre-pouvoirs au pouvoir, la possibilité de se tenir dans un système de relations extérieures qui n'engendre pas la concentration du pouvoir, l'*« impérialisation »*.

La démocratie est belle, idéale, exposée sous la lumière de la pure raison. Jean Baechler n'ignore ni les déficits ni les corruptions, il sait que les démocraties, comme les civilisations, sont mortelles. Mais il tient ferme ses certitudes. Celle de l'historien : le mouvement de démocratisation est *« la cause ultime de la modernité »*, conviction qui occulte les puissances que la surmodernité oppose à l'exercice de la démocratie. Et surtout celle du philosophe : la démocratie est le régime *« le plus approprié aux fins du politique »*. En période de doute et de scepticisme, l'affirmation détonne, mais elle peut réveiller l'intérêt pour la chose publique.

L'ombre de Vichy sur la littérature

Les pages antisémites de quelques-uns de nos grands écrivains ont été longtemps oubliées. Que nous apprennent-elles aujourd'hui ? Jeffrey Mehlman, universitaire américain, étudie les traces de ce passé imparfait et ses répercussions actuelles

Le rôle joué par Vichy dans notre Histoire et les rapports complexes qui nous unissent à cette mémoire qui n'en finit pas de passer constituent l'un des enjeux des recherches que Jeffrey Mehlman poursuit depuis vingt ans au carrefour de l'Histoire, de la psychanalyse et de la théorie littéraire. Né à New-York en 1944, il est, depuis 1981, professeur de littérature française à Boston University (Massachusetts).
Spécialiste reconnu des mouvements littéraires et idéologiques qui ont marqué notre pays au XXe siècle, Jeffrey Mehlman a beaucoup contribué à faire connaître aux Etats-Unis les travaux de Jacques Lacan, Jean Laplanche, Maurice Blanchot, Jacques Derrida. L'un de ses précédents ouvrages, Legs de l'antisémitisme en France, *a été traduit chez Denoël en 1984. Il y est question des traces laissées chez certains de nos écrivains par une idéologie antisémite qui, de l'affaire Dreyfus jusqu'à la deuxième guerre mondiale, s'est exprimée fort librement. Son sixième livre,* Iphigénie 38 *– un titre qu'éclaire l'entretien qu'il a accordé au « Monde des livres » –, paraîtra en 1995 (Cambridge University Press).*



« Après* le Chagrin et la pitié, *c'est surtout* Vichy et les juifs *(1981), l'ouvrage fondamental de deux historiens américains, Marrus et Paxton, qui semble avoir ouvert les yeux des Français sur ce qui s'était réellement passé durant cette période noire. Depuis, les « révélations » n'ont pas cessé de se multiplier. Pourquoi si tard ? Et, surtout, pourquoi maintenant ?

– A parcourir les couvertures des hebdomadaires français de ces dernières années, je suis moins frappé par la fréquence des révélations – comme vous dites – que par le ton de choc qui, de manière répétitive, informe la réception de ces nouvelles. Que signifie cette « traumatophilie », cette recherche active du choc ? Mon hypothèse, inspirée par la lecture de certaines pages de George Steiner, est la suivante : pour certains, semble-t-il, si l'on n'a pas été là, d'un côté ou de l'autre, pendant l'événement central du siècle, le génocide des juifs, on ne peut tout simplement pas « faire le poids » dans quelque débat politico-culturel que ce soit. Or, à mesure que la France, surtout depuis la réunification allemande, joue un rôle de moins en moins décisif dans l'équilibre international, sa réaction semble étrangement « traumatophile ». Le nouveau *cogito* français pourrait être : nous étions là, donc nous existons.

– Spécialiste de littérature, comment en êtes-vous venu à réfléchir à ces problèmes ?

– Pendant des années, j'ai pratiqué un style de lecture consistant à déplacer vers le centre de divers textes certains de leurs détails ou fragments apparemment marginaux. Avec un peu de tact – et de chance –, le résultat de l'interprétation pouvait être éclairant. Si l'on devait d'ailleurs retracer la généalogie de ce type de lecture, il faudrait souligner les apports de Jacques Derrida, derrière lequel se profile l'ombre auguste de Maurice Blanchot. Or, en 1977, j'ai découvert un fragment disparu de l'œuvre de Blanchot, particulièrement étrange : les articles, d'une violence froide, par moment ouvertement antisémite, qu'il a donnés dans les années 30 à la revue d'extrême droite *Combat*. L'historien Zeev Sternhell, qui ne s'intéressait nullement aux aspects littéraires de l'œuvre de Blanchot, a pu dire que ces articles incarnaient l'idéologie fasciste à l'état pur. Mon pari a donc été de déplacer ce fragment tronqué de la bibliographie de Blanchot au beau milieu (décentré !) de son œuvre littéraire. Et, une fois de plus, les résultats ont été – faut-il dire : hélas ? – enrichissants.

– Pourriez-vous donner un exemple d'un tel « enrichissement » ?

– Prenons *l'Arrêt de mort*, un récit de Blanchot datant de 1948. Michel Foucault y a vu une reprise du mythe d'Orphée (1). Et il y a de quoi. Schématiquement, dans la première partie, le narrateur assiste à l'agonie d'une jeune amie, J., à qui son médecin n'accorde que quelques semaines de vie ; dans la seconde partie, le narrateur est bouleversé, des années après, par le pressentiment que Nathalie, objet d'une nouvelle liaison, est peut-être J. revenue de chez les morts.

» Eurydice, donc, dit Foucault. Mais ici les choses se compliquent. On apprend, en passant, que J. a une sœur nommée Louise et une mère qu'on traite par dérision de « reine mère ». Or Louise et la reine mère paraissent dans *le Très-Haut*, roman publié par Blanchot la même année. Mais *le Très-Haut* est une reprise du mythe d'Oreste, où Louise joue le rôle d'Electre. J., sœur de Louise, serait-elle donc Iphigénie, condamnée à mort ? Second élément : la mort de J. s'annonce en octobre 1938, au moment le plus sombre des accords de Munich – l'armée française mobilisée sans possibilité d'agir pour la défense de la « gueuse », comme on nommait la République dans les milieux d'extrême droite. Et voilà la confirmation de l'assimilation J. = Iphigénie.

Giraudoux et « une race étrangère de spéculateurs »

» Mais pourquoi traiter les événements de 1938 en termes d'Iphigénie ? Si Blanchot a été « fasciste » à cette époque, comme le dit Sternhell, c'était assurément par nationalisme français. Mais jouer à fond la carte fasciste en octobre 1938, c'était *pactiser d'avance avec l'ennemi* national – ce qui a été le cas du *Gilles* de Drieu la Rochelle, qui, lui, abandonne la cause française pour la nouvelle Europe. Blanchot, à cet égard, est l'anti-Drieu parfait. Il sacrifie Iphigénie (ou l'investissement fasciste) pour pouvoir entamer ce qu'il a quand même dû voir comme une très mauvaise guerre. Voilà à peu près *ma lecture du récit de Blanchot*, qu'on pourrait tout aussi bien appeler *Iphigénie 38*, ou *La guerre de Troie aura lieu*.

– Ces titres évoquent Giraudoux. Jouerait-il, lui aussi, un rôle dans vos analyses ?

– Tout le monde connaît la page de *De pleins pouvoirs* (1939) dénonçant la menace ashkénaze qui pèse sur la France, mais on a *peu commenté le fait que les deux* premières pièces de Giraudoux marivaudent plaisamment (vers 1930 !) sur l'intérêt d'un génocide des juifs. Car, avant le cas connu de Holopherne dans *Judith*, il y a, dans *Siegfried*, le personnage de Zelten qui, dans le seul acte de sa révolution avortée, refuse d'épargner le dernier représentant de la culture yiddish de la « ville d'Ys » (cela *dans* une scène coupée de la pièce, mais publiée à part par Giraudoux en 1928). Deux génocides juifs *sur* deux pièces, ça laisse plutôt rêveur...

» Et puis, à l'autre bout de son œuvre, il y a le cas paradoxal de *la Folle de Chaillot*, qui a été reçue comme le chef-d'œuvre de la Libération, peu après la mort de Giraudoux. Or c'est une pièce écrite en pleine guerre, qui spécule (par la bouche du personnage *joué par Jouvet*) *sur* les effets néfastes de l'occupation de Paris par une race étrangère de spéculateurs – ce qui est, à mon avis, friser la propagande hitlérienne.

– Vous vous êtes intéressé aussi à Paul Morand, ami et élève de Giraudoux.

– J'ai surtout analysé *le Flagellant de Séville*, beau roman de 1951, *qui est un peu une reprise de la Chartreuse de Parme* (comme si le message de Morand était : *« Nous avons perdu la guerre, mais nous emportons le roman français – armes et bagages – avec nous »*). C'est l'histoire du désastre d'un jeune Espagnol collaborant à l'occupation napoléonienne, non par opportunisme mais par amour de la France. L'astuce était de faire coïncider, en 1951, le discours de la collaboration avec le discours francophile, et cela en déplaçant le drame de la frontière est de la France à sa frontière sud. L'efficacité d'un tel « chiasme » dépend évidemment de la disparition de toute allusion à la question juive.

» Or il se trouve qu'avant la guerre Morand avait opéré le même déplacement dans une sotie, *France-la-doulce*, d'allure ouvertement antisémite. On y voit un escroc judéo-allemand, tout frais débarqué de Berlin, qui, de fraude en fraude, devient réalisateur d'un film, tourné dans les Pyrénées, sur la *Chanson de Roland*. Au milieu du désastre *financier, il s'évade aux Etats-*Unis avec le seul fragment achevé du film et revient peu après, richissime, pour acheter le syndicat cinématographique qui, soupçonnant la fraude, avait voulu l'évincer. Or le point capital est que la sotie antisémite opère le même chassé-croisé vers la frontière espagnole que le roman d'après-guerre qui prétend tour*ner le dos à la question juive. Lire France-la-doulce* au cœur du *Flagellant de Séville*, c'est donc donner sa véritable profondeur au roman napoléonien, tout en le marquant de la tare éthique à laquelle il prétend échapper. Une vraie « fleur du mal »...

– L'Amérique aussi a eu ses « affaires ». Celle, en particulier, de Paul de Man, que vous avez connu à Yale, où il enseignait.

– Universitaire d'origine belge, Paul de Man était un théoricien de la littérature très apprécié de l'avant-garde américaine. Grand deuil à sa mort (1983), puis choc, quatre ans plus tard, lorsqu'on découvre qu'il a donné, pendant la guerre, de nombreux articles à un journal collaborationniste de Bruxelles, *le Soir*. Ces articles sont, en fait, plus anti-Français qu'anti-juifs. Mais il y en a un, *quand même, dans lequel il est dit* que seuls les antisémites *« vulgaires »* croient que la littérature moderne a été enjuivée puisqu'il suffit de regarder le cas de la France pour voir que les écrivains juifs sont tous des médiocrités oubliables. Conclusion : que l'on déporte ou non les juifs d'Europe, à Madagascar ou ailleurs, la *littérature, elle, n'a pas à s'en* plaindre.

» L'enjeu consiste donc à maintenir l'autonomie de la littérature par rapport à un monde perçu, lui, comme profondément enjuivé. Curieusement, s'il y a un grand auteur capable de partager le fantasme de de Man, sur une certaine pureté du français qu'il s'agirait de protéger contre toute contamination juive, c'est Proust : Proust qui, tout en se disant le premier des dreyfusards, s'inflige le devoir de s'abonner à *l'Action française* par amour du style de Léon Daudet et qui métaphorise *« invertis »* et juifs sous la figure de *« races maudites »*. Or Proust est précisément l'auteur que de Man, dans sa liste d'auteurs juifs oubliables, ne peut pas mentionner, puisque l'envergure de celui-ci suffirait à invalider son argument. Et, de fait, de Man ne mentionne pas Proust. Situation cocasse : Proust, le meilleur soutien d'un argument que sa simple existence suffit à démolir...

– Paul de Man a également été l'un des introducteurs de la pensée de Jacques Derrida aux Etats-Unis. Une pensée que les Américains résument volontiers par un mot : « déconstruction ».

– Je dois moi-même énormément à Derrida, dont j'ai été l'un des premiers traducteurs en anglais. J'ai le souvenir de lui avoir apporté, en 1977, des copies des textes de Blanchot écrits pour *Combat, et du choc qu'on a tous* les deux partagé. Quelle a été ma surprise de voir, en 1986, qu'il publiait un livre sur Blanchot *Parages* sans mentionner ces articles maudits des années 30 ! C'est alors que j'ai écrit une étude, « L'écriture et la déférence : politique de l'adulation littéraire », dans laquelle je traite de cette carence à propos de Blan*chot comme exemple d'une* sensible diminution d'audace dans la « déconstruction » maintenant triomphante.

» La « déconstruction » est à situer également par rapport aux spéculations de Jean Paulhan, « mystique » du langage à la fin de sa vie. Cet homme dont les titres de résistant sont impeccables a déclaré, à la fin de la *guerre, qu'il n'y avait aucune rai*son éthique de condamner un intellectuel qui aurait collaboré avec les nazis. Pourquoi ? Parce que le paradoxe de la seconde guerre mondiale, selon Paulhan, c'est que la résistance nationale à l'Occupation a été en grande partie menée par des gens qui ont passé l'avant-guerre à dénigrer les valeurs nationales au nom d'une collaboration éventuelle... avec Moscou. Les collaborateurs, pour leur part, avaient depuis *longtemps* envisagé la *nécessité* d'une résistance armée contre les Russes. J'ai tâché de montrer que ce chiasme entre Résistance et collaboration informait également certaines vues de Paulhan sur le *« bal masqué »* du langage.

» L'aboutissement ? Un appel à l'amnistie, vis-à-vis duquel il se sentait d'ailleurs inadéquat : *« Ah, je voudrais être juif pour dire – avec plus d'autorité que je n'en puis avoir – que j'ai pardonné à la France, une fois pour toutes, son impuissance à me défendre* (2) ». Que le chiasme ou le chassé-croisé persiste, mais que la pénible croix qui le soustend soit oubliée.

» En mentionnant Derrida à propos de ce type d'attitude, j'ai provoqué un véritable tollé chez les universitaires « déconstructionnistes ». Or tout cela, y compris mon pressentiment que, tôt ou tard, Derrida aurait à affronter la question des rapports problématiques entre collaboration et Résistance pendant la guerre, a précédé d'un an les révélations sur Paul de Man – ami proche de Derrida, qui lui a d'ailleurs consacré un livre publié en France en 1988 (3).

» Par la suite, j'ai observé, non sans surprise, ce qui me semble être la carence argumentative de Derrida face aux cas de de Man et de Heidegger. Dire, à propos de de Man, que la mention d'un antisémitisme *« vulgaire »* signifiait *que, pour lui, tout antisémitisme* était vulgaire, c'est se leurrer sur un des lieux communs de l'époque. Et prétendre, comme le fait encore Derrida, qu'entre Heidegger, qui en tant que nazi, était humaniste, et les humanistes Valéry et Husserl, qui en tant qu'humanistes étaient racistes et eurocentriques, il y a peu à choisir, c'est ressortir la structure du chassé-croisé de Paulhan.

Le silence est-il le dernier mot de la sagesse ?

– Cette querelle sur la généalogie spéculative Paulhan-Derrida prolonge le débat que vous avez ouvert en publiant, dans* Tel Quel*, un article sur Blanchot à la revue* Combat *(été 1982) et qui a fait quelque bruit.

– En effet, à la sortie de cet article (dans une traduction d'ailleurs très fautive), j'ai été vivement attaqué par un journal littéraire français, la *rengaine* étant que seul un Américain peut s'abaisser à prétendre que Blanchot ait commis un article antisémite. J'ai répondu par une lettre qui reproduisait deux passages particulièrement pénibles de cette *prose. Je n'oublierai jamais* le sans-gêne avec lequel le directeur du journal en question m'a annoncé au téléphone qu'il n'était pas question de reproduire les passages en question de Blanchot, *« ami de la maison »*...

» Plus récemment, en 1993, lors d'un colloque organisé par l'Université de Londres, il s'est passé ceci, qui mérite d'être conté. J'ai présenté une communication sur un article de Blanchot, publié le 10 mars 1942, en première page du *Journal des débats* (pétainiste), et intitulé « La politique de Sainte-Beuve ». Cet article était un compte rendu d'un livre du même titre de Maxime Leroy qui, en 1941, affirmait que Sainte-Beuve, premier romantique à se rallier au coup d'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, était *« notre »* vrai contemporain, puisqu'il était *« césarien par socialisme »*. Pourquoi un tel article de Blanchot, en première page, à une telle date ?

» Mon hypothèse, fondée sur la correspondance de Paulhan, est que Blanchot – qui travaillait à cette époque à la NRF de Drieu, probablement placé là par Paulhan, qui envisageait de reprendre en main la revue une fois que le retrait de Drieu aurait été négocié – était un peu le délégué littéraire de la Résistance auprès de la collaboration. L'article était donc un test de la part des pétainistes : dites-nous, Maurice Blanchot, dans un code que les Allemands eux-mêmes ne comprendront pas, où vous en êtes par rapport à la collaboration. Or, à son immense crédit – il y va de l'honneur politique de Blanchot –, il n'est pas tombé dans le piège. Il a écrit un article parfaitement à côté de la question – et du véritable sujet du livre. *Two cheers* – comme disent les Anglais – pour Maurice Blanchot (4) !

» Coup de théâtre : la veille de ma communication, un autre participant au colloque, l'écrivain Roger Laporte, informe le public du fait qu'il a demandé à Blanchot quelle signification a pour lui cette date du 10 mars 1942. Cinquante et un ans après le fait, Blanchot répond : aucune. Laporte envoie alors à Blanchot une photocopie de l'article sur Sainte-Beuve. *Blanchot la lit* avec horreur et répond à Laporte par une très belle lettre d'autocritique – un peu la lettre que beaucoup auraient voulu que de Man écrive avant de mourir. Laporte la lit à la salle après ma communication. Je crois devoir mentionner cette lettre, car elle est en rapport avec les débats qui convulsent actuellement la France.

– Soyons francs : il n'est jamais facile ni agréable, même si l'on a mille fois raisons, de jouer le rôle de celui qui rappelle aux autres leur passé imparfait. Alors, faut-il se taire ? Et, si l'on choisit de parler, faut-il tout dire ?

– Au lieu de sombrer dans des banalités moralisantes, permettez-moi de répondre, une dernière fois, par une très belle parabole empruntée, de nouveau, à l'histoire littéraire. Le dernier roman d'Emile Ajar, pseudonyme de Romain Gary, se termine par un mariage entre un juif français octogénaire, Salomon, et une *femme qu'il avait aimée* avant la guerre, une sous-Piaf caricaturalement française, nommée Cora Lamenaire. Dès le début de l'Occupation, pendant laquelle Salomon avait choisi de se cacher à Paris, Cora avait abandonné son amant pour un jeune Français avançant dans la bureaucratie des Affaires juives. Presque quarante ans après cet épisode, donc, Salomon *et* Cora finissent par se marier, leur contrat de mariage stipulant uniquement que les événements de la guerre ne devront jamais être abordés entre eux.

» Or, à lire l'ensemble des romans signés Ajar – une œuvre parmi les plus *étonnantes du* demi-siècle –, on voit que ce mariage, qui est aussi une amnistie, constitue l'aboutissement de toute l'expérience Ajar. Ne plus en parler semble donc le dernier mot de sa sagesse.

» Est-ce une *solution ? Gary-*Ajar s'est suicidé peu de temps après... »

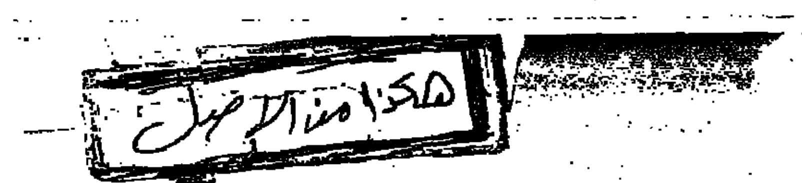
Propos recueillis par Christian Delacampagne

(1) Michel Foucault, *la Pensée du dehors*, Fata Morgana, 1986.

(2) Jean Paulhan, *De la paille et du grain*, œuvres complètes, Cercle du livre précieux, p. 329.

(3) Jacques Derrida, *Mémoires : pour Paul de Man*, Galilée, 1988.

(4) *« Deux fois bravo »*, en quelque sorte : c'est moins bien que trois fois (qui serait l'expression normale), mais c'est mieux, beaucoup mieux que rien !



LETTRES ÉTRANGÈRES

Steinbeck en mineur

« Lune noire », un conte sur la guerre, était resté inédit en français. Peut-être parce qu'il manque de force dramatique

LUNE NOIRE
(The Moon is down)
de John Steinbeck.
Traduit de l'anglais
par Jean Pavans.
J.-C. Lattès, 175 p., 110 F.

Les « inédits » posthumes d'auteurs célèbres engendrent souvent une certaine perplexité chez le lecteur. En même temps qu'il espère découvrir quelque chef-d'œuvre inconnu, un doute s'immisce en lui : *et si*, justement, ce livre était resté méconnu faute de pouvoir prétendre au chef-d'œuvre ? Les amateurs de John Steinbeck devront peut-être se résoudre à privilégier la deuxième hypothèse pour le roman qui vient de paraître en français sous le titre *Lune noire*. Non que ce récit soit de troisième ordre, car le talent de l'auteur s'y manifeste à bien des égards, mais le livre offre la particularité de pécher par un manque d'intensité dramatique qui cadre mal avec sa forme et son sujet.


KARSH/IMAPRESS

John Steinbeck (1962) : désincarné.

Le décor, pourtant, se prête à merveille au drame que John Steinbeck entend mettre en scène. Une petite ville scandinave – ou supposée telle, car aucun nom de pays n'est jamais prononcé – se trouve brusquement envahie par les nazis. Les habitants sont doublement encerclés : par l'ennemi, qui a occupé la mairie, pris le contrôle des moyens de production et fixé les lois, mais aussi par l'hiver, omniprésent. Le froid, la neige, l'interminable nuit, les congères qui barrent la route, forment un parfait huis clos pour un roman construit comme une pièce de théâtre.

Dans cette fiction tout en dialogues, scandée par des apartés typiquement théâtraux, où règne même un valet que l'on dirait d'opérette, les citadins résistent à leurs ennemis par la *« froideur »*, sans presque jamais se rebeller ouvertement. Au point que les occupants finissent par devenir à moitié fous, tel cet officier *« malade de solitude »*, perdu *« seul dans le calme et dans la haine »*. Le sujet n'est pas traité de façon manichéenne, puisque assiégeants et assiégés connaissent, chacun à leur manière, les affres de la peur et de l'isolement.

Pour éviter, sans doute, les facilités d'une opposition tranchée entre le bien et le mal, pour dénoncer les méfaits de la guerre au-delà des actes des individus, Steinbeck a choisi de présenter tous les protagonistes comme des êtres souffrants, y compris les nazis. Pourtant, la guerre est aussi le fait d'individus. A force de la dénoncer comme un concept presque abstrait – seul un des officiers nazis est présenté comme un personnage dépourvu d'âme, encore est-ce uniquement par le travers d'un esprit ridiculement à cheval sur l'étiquette militaire –, le roman devient désincarné. Envahi par la neige, par la folie et par le rêve, le décor se fait irréel, lorsqu'il n'est pas tout à fait statique. L'antimilitarisme sincère et une forme d'esprit de réconciliation forgent un conte d'hiver assez joli, mais dépourvu de la force qui fit la renommée de son auteur.

Raphaëlle Rérolle

Ames à la dérive

Deborah Eisenberg est une nouvelliste de la fuite et de la vacuité qui sait faire entendre ce qui, d'ordinaire, est tu

TRANSACTIONS DANS UNE MONNAIE ÉTRANGÈRE
(Transactions in a Foreign Currency)
de Deborah Eisenberg.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Florence Lévy-Paoloni.
Le Promeneur, 220 p., 150 F.

Quel plaisir de retrouver Deborah Eisenberg avec des nouvelles dont le charme tenace, insidieux, provient, une fois encore, de l'absence de charme de leurs protagonistes ! Absence de ce charisme, plutôt, qu'ils prêtent à autrui pour en subir, avides, dépendants et masochistes, l'ascendant. D'où leur dérive dans la dérive de ces autres, que l'on découvre inquiets eux-mêmes et ne possédant de maîtrise que dans les fantasmes de leurs partenaires. Tous se livrent à des *« transactions dans une monnaie étrangère »* se perdant en des échanges dont personne ne connaît les codes ni les cours, tentant des opérations sentimentales ou sociales sans connaître leur propre position, s'engouffrant dans des faillites sans fin devenues leurs modes de vie.

Les hommes, selon Deborah Eisenberg, semblent savoir, au contraire des femmes, créer des simulacres, les rendre licites et donner à ces leurres une valeur telle que les femmes s'acharnent à s'y insérer. Elles y ont d'autant moins une place permanente que leur désarroi même menace l'échafaudage. Mais les hommes et leurs chimères demeurent, pour les femmes, un mirage.

Ainsi, dans la nouvelle intitulée « Comment voyager sans bagages », Kathryn suit l'errance de Lee. En camionnette, ils cherchent *« un autre endroit où vivre »*, laissant derrière eux une maison qui déjà ressemble à *« un squelette, comme un animal mort sur la plage »*. Or, pour lui, cet *« endroit »* tient dans un passé instable, jalonné par les femmes qu'il a déjà quittées ou qui l'ont abandonné. Le couple transite de l'une à l'autre à travers le vaste espace américain. A chaque étape, Kathryn, superflue, découvre les vieux lambeaux, les bribes d'épisodes auxquels elle demeure étrangère. Bafouée, elle s'accroche, douloureuse, poisseuse de *« larmes non versées »*, attentive à ne pas s'avouer que Lee tente, plus ou moins consciemment, de se délester d'elle, qui n'a aucun recours, même dans le passé. En témoigne l'appel pathétique qu'elle lance aux siens par téléphone, d'une cabine sur la route, lorsqu'elle espère amener son compagnon chez eux. *« Il n'y avait personne »*, affirmera-t-elle à son amant, tant la conversation avec son père a été navrante. Et l'on devine qu'elle repartira seule bientôt, sans doute en quête d'un autre homme auprès de qui chercher cet *« autre endroit pour vivre »*, qu'ils ne trouveront pas davantage.

Chacune des nouvelles témoigne de ce don rare, souvent départi à des auteurs anglo-saxons, de faire entendre ce qui n'est pas dit et qui forme un texte silencieux, persistant au-delà des pages qui en étaient en quelque sorte le prologue. Elles témoignent aussi d'un humour moins percutant que celles du recueil précédent, *Petits désordres sans importance* (1). On y retrouve cependant la petite foule désemparée des New-Yorkais snobs, leurs mille ruses pour commenter avec passion les feuilletons télévisés sans avouer qu'ils les regardent, leurs *« soirées où tout le monde affirme détester les soirées »*...

La solitude règne, inexorable, au point que, dans la nouvelle qui donne son titre au recueil, tout autre homme qu'Ivan fait à la narratrice *« l'effet d'un bout de papier, de l'anse d'une tasse cassée, d'un simple élastique »*. Elle avoue pourtant qu'*« Ivan* [lui manque] *beaucoup plus quand* [ils sont] *ensemble que quand* [ils sont] *séparés »*.

La seule à échapper au malaise créé par cette vacuité qui répond au désir, c'est peut-être, dans « Verre brisé », cette vieille fille dont la vie fut confisquée par une mère vampire, depuis toujours malade et qui vient de mourir. La femme orpheline, qui voyage pour la première fois, ne fait que transporter au cœur de l'Amérique latine le souvenir nostalgique de celle qui l'a si doucement dépouillée, détruite et rendue inapte à tenir compte d'elle-même. Et la voici, spectatrice inefficace, absente à toute fête comme à toute détresse articulée, poignante dans cette horreur stérilisée. La seule à ne pas mendier l'illusion. En phase avec l'inanité.

On devine Deborah Eisenberg à distance de ce dont elle sait d'autant mieux s'emparer : ces vibrations insoutenables et fascinantes, d'ordinaire fuies, et qu'elle parvient si bien à capter.

Viviane Forrester

(1) Le Promeneur, 1993 (« le Monde des livres » du 22 octobre 1993).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

Un roman d'avant-guerre

LES TROIS MINUTES DU DIABLE
de Danièle Sallenave.
Gallimard, 406 p., 135 F.

UN lieu commun des plus absurdes et des plus obstinés affirme que le roman français souffre de nombrilisme. Hors de nos frontières, les romanciers respireraient le grand air planétaire, les passions du monde, les tempêtes de l'histoire. Chez nous, claquemurés dans une tour d'ivoire qui se dresse aux confins des cinquième et sixième arrondissements de Paris, ils n'auraient d'yeux, d'oreilles et de plume que pour les intimes frémissements de leur ego et l'exploration amère et délicieuse du for intérieur.

On ne sait trop d'où est né ce poncif qui trouve encore la force de passer, auprès de ceux qui croient le découvrir, pour une idée originale. Peut-être exprime-t-il une nostalgie qui n'a rien de littéraire, celle d'une grandeur française qui se serait évanouie avec les derniers morceaux de l'empire colonial. Notre espace rétréci aux dimensions d'une province, l'histoire se faisant ailleurs, il faudrait bien que notre littérature reflète ce déficit de puissance. Le nombrilisme de nos romanciers serait le *pendant de la politique réduite au microcosme*, comme dit Raymond Barre.

L'espace qu'occupe une œuvre littéraire n'est heureusement pas fonction de la dimension géographique de son sujet. *Madame Bovary* décrivait un minuscule village du pays de Caux et les pavés de Sulitzer nous promènent d'un bout à l'autre de la planète. Que le dernier roman de Danièle Sallenave se déroule simultanément à Moscou, à Turin, dans la plaine picarde et dans un petit immeuble de la rue Saint-Blaise à Paris ne nous dit rien en faveur – ou en défaveur – de son ambition d'écrivain. Tout au plus remarquera-t-on un retour dans le roman français de cet artifice de mise en scène qu'est le simultanéisme. Récemment, Olivier Rolin – *l'Invention du monde* (1) – et Jean Vautrin – *Symphonie grabuge* (2) – ont, dans des registres très différents, utilisé ce procédé, avec un effet assez semblable, celui d'une brutale cristallisation de l'histoire, d'un encalminage du temps, d'une toute-puissance de l'événement *qui transforme le roman en récit et les vies en destins.*

Danièle Sallenave et Olivier Rolin ont en commun quelques tropismes qu'on décèle à la simple lecture des titres de leurs livres. La première a écrit *Passages à l'Est* et *Villes et Villes*, le second *Voyage à l'Est* et *Sept Villes*. Il y a davantage qu'une coïncidence, la proximité d'une démarche. Mais c'est chez Sartre, chez le romancier des *Chemins de la liberté* que Danièle Sallenave, qui est également la secrétaire générale des *Temps modernes*, a pris, pour l'essentiel, la leçon de ses *Trois Minutes du diable*. Même si Sartre romancier est aujourd'hui bien – injustement – décrié, on se souvient encore du mouvement de sa trilogie. Dans le premier volet, *l'Age de raison*, il montre son héros, Mathieu Delarue, tournant en rond dans Paris à la recherche de l'argent dont il a besoin pour que sa maîtresse se fasse avorter et étouffant dans les cercles de plus en plus étroits où l'enferment sa conscience individuelle et ses soucis privés. Dans le second, *le Sursis*, l'histoire entre en scène. Le roman se déroule en sept jours, entre le 23 septembre 1938 et le 30, date de la signature des accords de Munich. Sartre y pousse à la limite la technique de simultanéité qu'il a empruntée à *U. S. A.*, de Dos Passos, *« le plus grand écrivain de notre temps »*. La narration est découpée en tranches horizontales de quelques heures, et le lecteur est transporté en trois phrases dans vingt lieux d'un monde où le sens des événements et des hommes, *comme la paix, est en sursis*. Dans le troisième volume enfin, *la Mort dans l'âme*, Mathieu est précipité dans la guerre.

«La guerre vient », c'est le titre d'un chapitre des *Trois Minutes du diable*, cette nouvelle version du *Sursis*. *« Chacun le sait : le monde marche à son rebours, les choses ne naissent que pour détruire et être détruites. On a déjà préparé de grands sacs pour mettre les corps, on commence déjà à ranger des objets, des lettres, des papiers, des photographies. »* Le roman commence le 19 août 1991, premier jour du putsch des « vieux brejnéviens » contre Gorbatchev, et s'achève le 22 août, avec la débandade des putschistes, le triomphe de Boris Nikolaïevitch Eltsine et l'interdiction de la presse communiste. Le monde respire, comme après Munich : la guerre a été évitée, le communisme a achevé *sa ruine dans un lamentable complot* d'ivrognes. Nous avons obtenu un sursis.

LE sursis n'éloigne pas la guerre, il la masque, la recouvre d'un manteau d'illusions et de mensonges sous lequel elle poursuit sa tâche de destruction. Il institue une temporalité fausse, suspendue, déséquilibrée par la mort annoncée. A la place des humains, il installe des fantômes. Dans *les Trois Minutes du diable*, la romancière peut ainsi mêler, dans une même dérive, une même perte de soi, destin des peuples, effondrement des cultures et déréliction des vies ordinaires. *Le roman s'organise – ou pour* mieux dire : éclate – autour de trois femmes. A Paris, Anna, une artiste usée, contemple son œuvre achevée et fait le vide de ses souvenirs comme on débarrasse une armoire de vieilleries, pour mieux préparer sa mort. A Rouvre, à quelques kilomètres du chemin des Dames, Isabelle observe dans la cuisine *« un enfant immobile, pâle, silencieux »*, son fils, qui est mort, il y a cinq ans déjà, parce qu'elle l'a un instant quitté des yeux. A Moscou, Zoria, une vieille communiste, volée de ses dernières illusions, de ses derniers espoirs, assiste à l'agonie sans gloire de son rêve qui fut aussi celui de millions d'hommes et de femmes. Pour toutes trois, le sens se perd.

Pas de cri, pas de révolte, pas de colère : ces réactions prouveraient que l'on a identifié un adversaire. Ici, les héros sont des nageurs épuisés d'avoir gesticulé contre le vide. Ce n'est pas la fin de l'histoire, comme on l'a écrit si légèrement, c'est sa dérision. Personne ne sachant plus à quel saint se vouer, la concurrence fait rage entre les producteurs de signes religieux. A Moscou, mystiques et truands font alliance pour relancer le culte des icônes, notamment celles qui sont réputées n'avoir pas été faites de la main de l'homme. A Turin, Monseigneur, qui déteste les miracles, rêve qu'on a volé le saint suaire dont il a la garde. *Mais il fait ses comptes : le Vatican, combien* de divisions ?, comme le demandait Staline ; et l'orthodoxie ? et l'Islam ? *« Les temps sont mûrs pour la résurgence des pires fanatismes, et aussi d'un millénarisme où se réveilleront les comportements mystiques les plus caractérisés. »*

Voilà donc un livre de stupeur, le premier vrai roman qui ait été écrit non sur cet événement considérable qu'est la chute du communisme – c'est affaire d'historiens –, mais sur le vide qui vient de se créer dans chacune de nos consciences ou nos inconsciences, aussi éloignés que nous croyons être du lieu de l'explosion. *Voilà un roman d'avant-guerre, la nôtre.* On dit que les artistes ont une intuition du monde qui les font parfois précéder les déductions des savants et des spécialistes. Souhaitons que l'intuition de Danièle Sallenave soit fausse, que son extrême sensibilité aux mouvements du monde lui ait fait voir l'annonce d'une catastrophe là où il n'y a qu'un désordre passager, une suspension provisoire du sens, un hoquet de l'histoire.

ALORS, si la peste qu'elle croit annoncer n'est en fin de compte qu'une bénigne maladie de croissance, on pourra disserter tout à loisir sur les qualités et les défauts formels des *Trois Minutes du diable*. Ecrire, par exemple, qu'il aurait été préférable que Danièle Sallenave, dont la maîtrise de style est impressionnante, se conformât de bout en bout à la technique des narrations simultanées plutôt que de ponctuer chaque journée par une manière de poème en prose. Ces textes lyriques proposent un commentaire en images, souvent fortes, des séquences que le lecteur vient de découvrir. Elles jouent le rôle du chœur antique dans la tragédie ; elles proposent le sens clair de ces choses mystérieuses, chuchotées, clandestines qui courent dans le livre. Du coup, nous en savons trop. L'auteur, qui se tenait derrière la vitre, loin de ses personnages et nous laissant nous débrouiller avec eux, franchit le miroir et vient nous tirer par la manche.

« Le sens, écrivait Maurice Blanchot, *ne peut être saisi qu'à travers une fiction et se dissipe dès qu'on cherche à le comprendre par lui-même. L'histoire semble mystérieuse parce qu'elle dit tout de ce qui justement ne supporte pas d'être dit. »* Les histoires que raconte *les Trois Minutes du diable* sont assez énigmatiques pour n'avoir pas besoin d'être traduites. *A l'oublier, le livre de Danièle Sallenave* – pendant quelques pages seulement – se fige en tragédie. A l'opposé donc du roman, et à l'opposé de l'aventure qu'elle raconte, bien trop dramatique, bouffonne, indécidable et exténuée pour prétendre à l'évidence tragique.

(1) Seuil, 1993.
(2) Grasset, 1994.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

Allons enfants de « l'apathie »...

Avec une verve bouffonne, François Reynaert analyse les névroses de notre temps

FIN DE SIÈCLE
de François Reynaert.
Calmann-Lévy, 200 p., 89 F.

Drôle. D'un bout à l'autre, drôle. On n'a pas tellement l'occasion d'apprécier la *vis comica* de notre fin de siècle. François Reynaert, plutôt que de moraliser, a choisi de faire la *« chronique amusante d'une époque sinistre »*. On retrouvera des thèmes connus, mais habillés de formules, de jeux de mots, de calembours dont certains, forcément, dérapent parfois vers la facilité.

L'auteur a choisi d'illustrer trois névroses caractéristiques de notre temps qu'il nomme l'*« archéopathie »*, l'*«authentoc »* et l'*« apathie »*. Un fil court à travers ses analyses vibrionnantes : l'avenir n'étant plus ce qu'il était, c'est dans le passé qu'aiment se réfugier nos contemporains. Certes, le *« de mon temps »* est... de tout temps, mais l'idée de progrès avait tout de même fait son chemin depuis le XVIII[e] siècle. C'est fini aujourd'hui. Alors, on commémore, on *« nécrophilie »*, on classe des *« lieux de mémoire »*, on *« patrimoinise »*, les musées naissent dans tous les coins de France, ceux de la mine, de la pêche, des instruments agricoles, du fromage, etc.

CAGNAT

Et que dire des modes des jeunes ? *« Les adolescents* [tentent] *par tous les moyens d'imiter l'adolescence de leurs propres parents. »* Sans parler du rap, dont on pourrait trouver l'origine chez un Brassens sans guitare et avec une casquette de base-ball retournée – *« Au-mar-ché-deu-Briveu-la-Gaillardeu »* – ni du foudroyant Nique ta mère (NTM), triste plagiat d'un Œdipe qui serait né à la cité des 4000 de La Courneuve. On lira aussi quelques portraits, bien troussés, d'objets : le TSF, le téléphone sans fil, ce *« bigo »* qu'on ne sait jamais où retrouver ; le timbre autocollant, petite merveille à l'heure où la correspondance tend à disparaître, précisément au profit du *« bigo »* ; les jeux vidéos qui inquiètent tant les parents : est-ce que nos enfants ne vont pas devenir aussi stupides que les personnages des programmes ? Réponse de l'auteur : *« Vous avez, vous, passé vos enfances devant des petits rails en plastique à regarder passer des trains. Etes-vous pour autant devenus des vaches ? »*

Une minute, monsieur le bourreau, avant l'an 2000 ! Tout se passe comme si la peur du futur plongeait nos concitoyens dans une recherche éperdue de l'authentique. Dans cette galaxie, François Reynaert distingue trois types : la nature, dont on recherche la pureté ; la famille, qui transforme le cocon du foyer en bunker ; le terroir, qui sévit surtout dans le domaine de l'alimentation, et qui, lui, *« ne ment pas »*. Il voit un lien entre les vieilles recettes de cuisine et les idéologies réactionnaires, avec le mythe des *« vraies valeurs »* de la France de toujours et celui du *« khmer vert »*, cet écologiste radical, *« qui défend une idée de la nature vierge comme une vestale et la défend avec des convictions de béton armé »*. Le *«nouveau réac »*, c'est aussi le *« téléséçateur »* qui ne peut voir une télé sans immédiatement la couper, les *« gauchistes aigris »*, etc.

François Reynaert nous laisse sur un *« bon apathie à tous ! »* en regardant la manière dont nombre de nos compatriotes se tranquillisent au Prozac, s'adonnant à la *« caritomania »* (*« Il y a des gens*, disait Mauriac, *qui parlent du cœur comme d'autres parlent du nez »*) ou à la *« dynamique Balladur »*, laquelle se résume à ceci : *« J'avance, c'est l'explosion sociale, donc je recule. Un temps-explosion-un temps : le principe de fonctionnement d'un moteur de mobylette. »*

Oui, l'auteur affectionne, de temps en temps, le coup de griffe. Mais, dit-il, *« pour la méchanceté, le plus dur ce n'est pas de tirer, mais d'avoir une cible »*. Quelquefois, pour faire bonne mesure, il en vise deux d'un coup. Ainsi, à propos de Robbe-Grillet, *« qui se prend pour le pape de la littérature (...) parce qu'il a écrit il y a quarante ans deux mauvais romans, rasoirs comme un concert de Pierre Boulez un jour de pluie dans une ville minière »*.

Il sera beaucoup pardonné à François Reynaert parce qu'il ne s'épargne pas lui-même. Se projetant une génération plus loin devant ses enfants qui lui demanderont : *« Alors c'était comment ces fameuses années 90 ? »*, il s'entend répondre : *«C'était... quelque chose. »*

Pierre Drouin